



# Document de référence 2007

et

## Rapport financier annuel 2007

### Préambule - Documents inclus par incorporation

En application de l'article 28 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission Européenne, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

- le rapport d'activité, les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005 et le rapport des contrôleurs légaux sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005 figurant respectivement aux pages 85 à 151 et 184 à 185 du Document de référence de l'exercice 2005, déposé auprès de l'AMF le 12 avril 2006 sous le n° D. 06-0254 ;
- le rapport d'activité relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, dont le contenu est principalement inséré dans les chapitres du Document de référence de l'exercice 2006, les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006 et le rapport des contrôleurs légaux sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006 figurant respectivement aux pages 92 à 158 et 188 à 189 du Document de référence de l'exercice 2006, déposé auprès de l'AMF le 28 mars 2007 sous le n° D. 07-0237.

Les deux Documents de référence cités ci-dessus sont disponibles sur le site Internet du groupe, [www.essilor.com](http://www.essilor.com).

Une partie de l'information réglementée mentionnée à l'article 221-1 du règlement général de l'AMF est incluse dans le présent document, à savoir :

- le rapport financier annuel ;
- les informations relatives aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes ;
- le descriptif du programme de rachat d'actions ;
- le Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne.

Le document d'information annuel tel que demandé par l'article 222-7 du règlement général de l'AMF se trouve au chapitre 24 « Documents accessibles au public ».

### Dépôt du Document auprès de l'Autorité des Marchés Financiers



Le présent Document de référence a été déposé à l'Autorité des Marchés Financiers le 28 mars 2008, conformément à l'article 212-13 de son Règlement Général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

## Mises en garde

### Dénomination de la Société

La dénomination de la Société est Essilor International (Compagnie Générale d'Optique) (ci-après, « Essilor », ou « la Société »).

### Exercice concerné

Sauf indication contraire, les informations présentées dans ce Document de référence et dans ses annexes sont celles relatives à l'exercice 2007.

L'assemblée générale mixte des actionnaires d'Essilor du 11 mai 2007 a approuvé l'augmentation du nominal des actions existantes de 0,35 € à 0,36 € et la division de cette nouvelle valeur par deux.

### Informations relatives au marché

Sauf indication contraire :

- les informations relatives aux parts de marché et aux positions de marché sont basées sur les volumes vendus ;
- les informations de nature marketing, relatives au marché et à l'industrie ophtalmique ou aux parts de marché et aux positions d'Essilor, sont de source Essilor et issues d'évaluations et études internes, pouvant être fondées sur des études de marché extérieures.

### Marques

Airwear®, Alizé®, Crizal®, Crizal A2™, Crizal® Alizé® AST™, Crizal® Alizé® avec AST™, Crizal Avancé™, Crizal Avancé™ with Scotchgard™ Protector, Crizal® Sun, Definity®, Dual Add®, Ellipse®, Essibox™, Essilor®, Essilor 360°™, Essilor Advans™, Essilor® Airwear® Junior, Essilor® Anti-Fatigue™, e-Tess™, Ipseo®, i-technology™, Kappa™, Linéis™, Panamic®, Styli®, Tess™, Twin Rx Technology™, Varilux®, Varilux Comfort®, Varilux Computer®, Varilux® Ipseo®, Varilux Physio®, Varilux Physio Fit™, Varilux Physio® f-360°™, Varilux Physio 360°®, Varilux® Polarizing, Varilux Road Pilot™, Varilux® Sport, Vision Haute Résolution™ et W.A.V.E. Technology™ sont des marques déposées ou enregistrées au nom d'Essilor International.

Accolade® est une marque enregistrée au nom d'Essilor of America.

Essilor® Biofit™ est une marque déposée au nom d'Essilor Canada.

Anateo®, Neva®, Neva®+ et Neva® Secret sont des marques enregistrées au nom de BBGR.

Sports SOL-utions™ est une marque déposée au nom de BNL.

Nikon et Presio sont des marques appartenant à Nikon Corporation.

SeeProud, SeeMax, SeeClear, SeeSeries sont des marques appartenant à Nikon-Essilor.

Transitions® est une marque enregistrée au nom de Transitions Optical Inc.

Scotchgard Protector est une marque appartenant à la société 3M Company.

# Sommaire

Conformément à l'annexe I du règlement européen CE 809/2004

<b>CHAPITRE 1 - PERSONNES RESPONSABLES</b>	<b>8</b>
1.1 Responsables du document de référence	8
1.2 Attestation des responsables du document de référence	8
<b>CHAPITRE 2 - CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES</b>	<b>9</b>
2.1 Nom et adresse pour la période couverte par les informations financières historiques	9
2.2 Démission, non renouvellement	9
<b>CHAPITRE 3 - INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES</b>	<b>10</b>
3.1 Informations financières historiques sélectionnées	10
3.2 Informations financières sélectionnées pour périodes intermédiaires	10
<b>CHAPITRE 4 - FACTEURS DE RISQUES</b>	<b>11</b>
4.1 Risques de marché	11
4.1.1 Risque de liquidité	11
4.1.2 Risque de taux	11
4.1.3 Risque de contrepartie et de placements	11
4.1.4 Risque de change	11
4.2 Risques juridiques (litiges significatifs, procédures, arbitrages)	12
4.3 Risques industriels et environnementaux	12
4.3.1 Risques industriels	12
4.3.2 Risques environnementaux	12
4.4 Assurances	12
<b>CHAPITRE 5 - INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIETE</b>	<b>14</b>
5.1 Histoire et évolution de la Société	14
5.1.1 Raison sociale et nom commercial de la Société	14
5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement de la Société	14
5.1.3 Date de constitution et durée de vie de la Société	14
5.1.4 Siège social, forme juridique et législation, objet social et exercice social	14
5.1.5 Événements importants dans le développement des activités de la Société	15
5.2 Investissements	19
5.2.1 Principaux investissements réalisés	19
5.2.2 Principaux investissements en cours	20
5.2.3 Principaux investissements à venir	20
<b>CHAPITRE 6 - APERÇU DES ACTIVITES</b>	<b>21</b>
6.1 Principales activités	21
6.1.1 Opérations et activités	21
6.1.2 Nouveaux produits et/ou services	26
6.2 Principaux marchés	28
6.2.1 L'activité des différents marchés du verre ophtalmique	28
6.2.2 L'activité du marché des instruments	30
6.3 Événements exceptionnels	31

6.4	Dépendance à l'égard des brevets, licences, contrats, principaux clients et procédés de fabrication _____	31
6.5	Position concurrentielle _____	31
<b>CHAPITRE 7 - ORGANIGRAMME _____</b>		<b>32</b>
7.1	Description du groupe _____	32
7.2	Liste des filiales _____	32
<b>CHAPITRE 8 - PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES EQUIPEMENTS _____</b>		<b>33</b>
8.1	Immobilisations corporelles importantes _____	33
8.2	Questions environnementales _____	33
<b>CHAPITRE 9 - EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT _____</b>		<b>35</b>
9.1	Situation financière _____	35
9.2	Résultat d'exploitation _____	36
9.2.1	Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation _____	36
9.2.2	Changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets _____	37
9.2.3	Stratégie et facteurs influents _____	37
9.3	Résultat net _____	37
<b>CHAPITRE 10 - TRESORERIE ET CAPITAUX _____</b>		<b>38</b>
10.1	Informations sur les capitaux _____	38
10.2	Flux de trésorerie _____	38
10.3	Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement _____	38
10.4	Restriction à l'utilisation des capitaux _____	38
10.5	Sources de financement attendues _____	38
<b>CHAPITRE 11 - RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES _____</b>		<b>39</b>
11.1	Recherche et Développement _____	39
11.2	Brevets et licences _____	39
<b>CHAPITRE 12 - INFORMATIONS SUR LES TENDANCES _____</b>		<b>40</b>
12.1	Evolutions récentes _____	40
12.2	Perspectives _____	40
12.3	Éléments survenus depuis la clôture de l'exercice _____	40
12.4	Perspectives 2008 _____	41
<b>CHAPITRE 13 - PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE _____</b>		<b>42</b>
<b>CHAPITRE 14 - ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE _____</b>		<b>43</b>
14.1	Membres des organes d'administration, de direction et de surveillance _____	43
14.1.1	Le Conseil d'Administration _____	43
14.1.2	Les Comités d'Administrateurs _____	67
14.1.3	Le Comité exécutif _____	68
14.2	Absence de conflits d'intérêt potentiels _____	69
14.3	Conventions réglementées _____	69

<b>CHAPITRE 15 - REMUNERATION ET AVANTAGES</b>	<b>70</b>
<b>15.1 Rémunération des membres des organes d'administration, de direction et de surveillance</b>	<b>70</b>
<b>15.2 Plans d'options de souscription ou autres régimes d'actionnariat salarié, pensions, retraites ou autres avantages</b>	<b>73</b>
15.2.1 Intérêts des dirigeants dans le capital	73
15.2.2 Informations sur les options de souscription, d'achat d'actions et sur les droits à actions de performance	74
<b>CHAPITRE 16 - FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>	<b>75</b>
<b>16.1 Dates d'expiration des mandats, durées des fonctions et fonctionnement des organes d'administration et de direction</b>	<b>75</b>
16.1.1 Dates d'expiration des mandats et durées des fonctions	75
16.1.2 Fonctionnement du Conseil d'Administration et des comités d'études	75
<b>16.2 Informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration et de direction : absence de contrat de service</b>	<b>76</b>
<b>16.3 Informations sur le Comité d'audit et le comité de rémunération</b>	<b>76</b>
<b>16.4 Conformité de l'émetteur au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur dans son pays d'origine</b>	<b>76</b>
<b>CHAPITRE 17 - SALARIES</b>	<b>77</b>
<b>17.1 Ressources humaines : nombre de salariés, répartition par site et par type d'activité</b>	<b>77</b>
17.1.1 Effectifs moyens et fins de période	77
17.1.2 Répartition des effectifs moyens	77
<b>17.2 Participations et stock options</b>	<b>78</b>
17.2.1 Situation au 31 décembre 2007 des participations et stock options détenues par les membres des organes d'administration, de direction et de surveillance	78
17.2.2 Informations sur les options de souscription, les options d'achat et les droits à actions de performance	79
<b>17.3 Accord d'intéressement et de participation des salariés</b>	<b>81</b>
17.3.1 Mention des schémas d'intéressement du personnel : contrats d'intéressement et de participation aux bénéfices	81
17.3.2 Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de la Société	82
<b>CHAPITRE 18 - PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</b>	<b>83</b>
<b>18.1 Répartition du capital et des droits de vote</b>	<b>83</b>
18.1.1 Actionnariat d'Essilor au 31 décembre 2007	83
18.1.2 Actionnariat d'Essilor au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005	84
<b>18.2 Droits de vote différents</b>	<b>85</b>
<b>18.3 Absence de contrôle extérieur de la Société</b>	<b>85</b>
<b>18.4 Accord entraînant un changement de contrôle et pactes d'actionnaires</b>	<b>85</b>
<b>CHAPITRE 19 - OPERATIONS AVEC DES APPARENTES</b>	<b>87</b>
<b>19.1 Nature et montant des opérations importantes</b>	<b>87</b>
<b>19.2 Montant ou pourcentage pour lequel les opérations avec des apparentés entrent dans le chiffre d'affaires de la Société</b>	<b>87</b>
<b>CHAPITRE 20 - INFORMATION FINANCIERE CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE LA SOCIETE</b>	<b>88</b>
<b>20.1 Informations financières historiques</b>	<b>88</b>
<b>20.2 Information financière pro forma</b>	<b>88</b>

<b>20.3</b>	<b>Etats financiers (états financiers consolidés 2007 et notes aux états financiers consolidés - Comptes sociaux 2007 et annexe)</b>	<b>88</b>
20.3.1	Etats financiers consolidés 2007 et notes aux états financiers consolidés	88
20.3.2	Maison mère : principales données et comptes sociaux 2007	149
<b>20.4</b>	<b>Vérification des informations financières historiques annuelles</b>	<b>179</b>
20.4.1	Déclarations des contrôleurs légaux et honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le groupe	179
20.4.2	Périmètre des informations vérifiées	184
20.4.3	Informations financières non vérifiées	184
<b>20.5.</b>	<b>Date des dernières informations financières</b>	<b>184</b>
<b>20.6.</b>	<b>Informations financières intermédiaires et autres</b>	<b>184</b>
20.6.1.	Informations financières trimestrielles et semestrielles	184
20.6.2.	Informations financières intermédiaires couvrant les six premiers mois de l'exercice suivant	185
<b>20.7.</b>	<b>Politique de distribution des dividendes</b>	<b>185</b>
<b>20.8.</b>	<b>Procédures judiciaires et arbitrages</b>	<b>186</b>
<b>20.9.</b>	<b>Changement significatif de la situation financière ou commerciale</b>	<b>186</b>
<b>CHAPITRE 21 -</b>	<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	<b>187</b>
<b>21.1</b>	<b>Capital social</b>	<b>187</b>
21.1.1	Capital souscrit, évolution du capital et action Essilor	187
21.1.2	Actions non représentatives du capital	191
21.1.3	Actions détenues par la Société	191
21.1.4	Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription, options de souscription d'actions, options d'achat d'actions et droits à actions de performance	194
21.1.5	Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attachée au capital souscrit, mais non libéré, ou toute entreprise visant à augmenter le capital	199
21.1.6	Capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord	199
21.1.7	Historique du capital social	200
21.1.8	Capital autorisé mais non émis	200
21.1.9	Autorisations financières proposées à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 mai 2008	201
<b>21.2</b>	<b>Acte constitutif et statuts</b>	<b>201</b>
21.2.1	Objet social	201
21.2.2	Dispositions concernant les membres des organes d'administration, de direction et de surveillance	201
21.2.3	Droits, privilèges et restrictions assorties aux différentes catégories d'actions	202
21.2.4	Modification des droits des actionnaires	202
21.2.5	Assemblées Générales	203
21.2.6	Dispositions relatives à un changement de contrôle de la Société	204
21.2.7	Dispositions relatives aux seuils de participation	204
21.2.8	Conditions régissant les modifications du capital	204
<b>CHAPITRE 22 -</b>	<b>CONTRATS IMPORTANTS</b>	<b>205</b>
<b>CHAPITRE 23 -</b>	<b>INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS</b>	<b>206</b>
<b>23.1</b>	<b>Déclaration ou rapport d'expert</b>	<b>206</b>
<b>23.2</b>	<b>Informations provenant d'une tierce partie</b>	<b>206</b>
<b>CHAPITRE 24 -</b>	<b>DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</b>	<b>207</b>
<b>CHAPITRE 25 -</b>	<b>INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS</b>	<b>211</b>
<b>CHAPITRE 26 -</b>	<b>ANNEXES DU DOCUMENT DE REFERENCE 2007</b>	<b>212</b>

# Document de référence 2007

et

## Rapport financier annuel 2007

---

### ELEMENTS CONSTITUTIFS DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2007

Attestation du responsable du document \_\_\_\_\_ Chapitre 1

#### RAPPORT DE GESTION

- Analyse de la situation financière et du résultat \_\_\_\_\_ Chapitres 9 et 10
- Facteurs de risques \_\_\_\_\_ Chapitre 4
- Liste des délégations en matière d'augmentation du capital de la société mère et de l'ensemble consolidé (art. L.225-100 et L.225-100-2 du Code de commerce) \_\_\_\_\_ Chapitre 20 - § 20.3.1.5 - Note 8
- Informations relatives aux rachats d'actions (art. L.225-211, al.2, du Code de commerce) \_\_\_\_\_ Chapitre 21 - § 21.1.3.1

#### ETATS FINANCIERS

- Comptes annuels \_\_\_\_\_ Chapitre 20 - § 20.3.2
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels \_\_\_\_\_ Chapitre 20 - § 20.4.1.3
- Comptes consolidés \_\_\_\_\_ Chapitre 20 - § 20.3.1
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés \_\_\_\_\_ Chapitre 20 - § 20.4.1.1

Honoraires des commissaires aux comptes \_\_\_\_\_ Chapitre 20 - § 20.4.1.2

Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société \_\_\_\_\_ Chapitre 26 - Annexe 1

Rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne \_\_\_\_\_ Chapitre 26 - Annexe 1

Liste de l'ensemble des informations publiées par la Société ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois \_\_\_\_\_ Chapitre 24

# Chapitre 1 - Personnes responsables

---

## 1.1 RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE

Xavier Fontanet, Président-Directeur général, est la personne responsable du Document de référence.

## 1.2 ATTESTATION DES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société (ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation). Les informations relevant du rapport de gestion (Chapitres 9 et 10 relatifs à l'analyse des résultats et de la situation financière, Chapitre 4 relatif aux facteurs de risque et Chapitre 21 relatif au capital social) présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats, de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent Document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document de référence.

Charenton, le 28 mars 2008

Xavier Fontanet



## **Chapitre 2 - Contrôleurs légaux des comptes**

---

### **2.1 NOM ET ADRESSE POUR LA PERIODE COUVERTE PAR LES INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES**

#### **Commissaires aux comptes**

Titulaires

#### **PricewaterhouseCoopers Audit**

Crystal Park

63 rue de Villiers

92200 Neuilly sur Seine

Date de début du premier mandat : le 14 juin 1983.

(Titulaire le cabinet Befec, Mulquin et associés, absorbé par Price Waterhouse pour devenir Befec-Pricewaterhouse en 1995, qui devient, après fusion avec Coopers & Lybrand, PricewaterhouseCoopers Audit en 2002).

Renouvelé dans ses fonctions par l'Assemblée Générale du 11 mai 2007 pour un mandat d'une durée 6 ans.

PricewaterhouseCoopers Audit est représenté par Monsieur Jacques Denizeau (membre de la Compagnie Régionale de Versailles).

Le suppléant est Monsieur Etienne Boris (membre de la Compagnie Régionale de Versailles).

#### **Mazars & Guérard**

61 rue Henri Regnault

92075 La Défense cédex

Date de début du premier mandat : le 11 mai 2007.

Nommé dans ses fonctions par l'Assemblée Générale du 11 mai 2007 pour un mandat d'une durée de 6 ans.

Mazars & Guérard est représenté par Monsieur Pierre Sardet (membre de la Compagnie Régionale de Paris).

Le suppléant est Monsieur Jean-Louis Simon (membre de la Compagnie de Versailles).

#### **Cabinet DAUGE & ASSOCIÉS**

22 avenue de la Grande Armée

75017 PARIS

Date de début du premier mandat : le 3 mai 2001.

Nommé dans ses fonctions par l'Assemblée Générale du 3 mai 2001 pour un mandat d'une durée de 6 ans.

Date de fin de mandat : exercice cloturant au 31 décembre 2006.

Le Cabinet Dauge et Associés était représenté par Monsieur Gérard Dauge (membre de la Compagnie Régionale de Paris). Le suppléant était Monsieur Jean-Pierre Guénard (membre de la Compagnie Régionale de Paris).

### **2.2 DEMISSION, NON RENOUVELLEMENT**

Aucune démission n'est intervenue durant l'année 2007.

Le 11 mai 2007, le mandat de commissariat aux comptes a été renouvelé pour le Cabinet PricewaterhouseCoopers et a été attribué à Mazars & Guérard en remplacement du Cabinet Dauge et associés.

# Chapitre 3 - Informations financières sélectionnées

## 3.1 INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES SELECTIONNEES

### Principales données consolidées

<i>En millions d'euros, sauf données par action</i>	<b>2007</b>	<b>2006 <sup>(a)</sup></b>	<b>2005 <sup>(a)</sup></b>
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>			
Chiffre d'affaires	2 908	2 690	2 424
Contribution de l'activité <sup>(b)</sup>	527	483	422
Résultat opérationnel	505	461	395
Résultat net part du groupe	367	329	288
Résultat net (part du groupe) par action ordinaire (en euros)	1,78	1,61	1,41
Résultat net (part du groupe) dilué par action (en euros)	1,74	1,55	1,37
<b>BILAN</b>			
Capital	38	36	36
Capitaux propres part du groupe	2 156	1 881	1 669
Endettement net	-260	-210	-54
<b>TOTAL DU BILAN</b>	<b>3 514</b>	<b>3 130</b>	<b>3 032</b>

(a) Comptes retraités compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf note 1.3 de l'annexe aux comptes consolidés 2007)

(b) Résultat opérationnel avant paiement en actions, frais de restructuration et autres charges, et avant dépréciation des survaleurs.

En 2007, dans un contexte de marché bien orienté, Essilor a gagné des parts de marché dans les verres correcteurs grâce à sa stratégie d'innovation et de développement international, et grâce à son efficacité opérationnelle.

Les faits marquants de l'exercice 2007 sont :

- une forte croissance dans toutes les régions du monde ;
- l'amélioration du mix produit liée au bon développement des verres progressifs (Varilux Physio, Definity, Anateo/Accolade), des verres à moyens et hauts indices, des verres photochromiques Transitions et des traitements antireflet ;
- la poursuite du programme d'acquisitions avec l'entrée dans le groupe de 16 nouvelles sociétés ;
- enfin, une amélioration de la rentabilité du groupe : la contribution de l'activité atteint 18,1 % du chiffre d'affaires et le bénéfice net part du groupe 12,6 %.

## 3.2 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES POUR PERIODES INTERMEDIAIRES

La Société a choisi de ne pas reprendre dans ce Document les informations financières relatives aux périodes intermédiaires. Pour mémoire, les résultats consolidés au 30 juin 2007 ont été publiés le 30 août 2007. Le communiqué financier, le compte de résultat consolidé, le bilan consolidé et le tableau des flux de trésorerie consolidés au 30 juin 2007 et la présentation des résultats du premier semestre 2007 sont disponibles sur le site Internet [www.essilor.com](http://www.essilor.com), dans sa section Actionnaires / Investisseurs.

# Chapitre 4 - Facteurs de risques

---

## 4.1 RISQUES DE MARCHE

La gestion des risques de marché est confiée à la Direction des Financements et de la Trésorerie du groupe. Son Directeur est rattaché au Directeur Financier (membre du Comité Exécutif). La Société est équipée de postes d'informations financières Reuters, Fininfo et du logiciel de gestion de Trésorerie « KTP » (groupe Reuters).

Le détail des risques de marché est présenté dans les notes aux états financiers consolidés, au chapitre 20.3.1.5, à la note 26.

### 4.1.1 Risque de liquidité

La politique du groupe en matière de financement est fondée sur la sécurité : sécurité dans le temps par la durée des lignes, sécurité par la diversité des sources de financement, banques ou marché financier et enfin sécurité dans les montants disponibles.

Au 31 décembre 2007, le groupe avait une trésorerie nette de 260 millions d'euros et disposait de deux crédits syndiqués, d'un financement bilatéral, et d'une OCEANE pour un montant global de 2 117 millions d'euros sur une durée résiduelle moyenne supérieure à 5 ans.

### 4.1.2 Risque de taux

La grande majorité des financements groupe étant concentrée sur la maison mère, la gestion du risque de taux y est aussi centralisée.

La politique suivie par le groupe en matière de gestion de risque de taux d'intérêt est de se protéger des effets d'une évolution défavorable des taux, mais aussi de profiter des situations favorables en les figeant.

Au 31 décembre 2007 et après la prise en compte de l'OCEANE, 37 % des financements et des lignes confirmées utilisés sont à taux fixe. La société n'utilise pas de swap de taux.

### 4.1.3 Risque de contrepartie et de placements

Les excédents de trésorerie sont placés en respectant les deux règles du groupe que sont la sécurité et la liquidité.

Les excédents de trésorerie sont restés stables en 2007 malgré le remboursement du placement privé de 150 millions d'euros qui a été compensée par les excédents d'exploitation du groupe. Le groupe a maintenu une politique de placement avec des limites définies, tant en terme de durée de placement, de contreparties que de risques.

### 4.1.4 Risque de change

La politique du groupe en matière de gestion du risque de change est celle de la couverture systématique du risque par les instruments de marché appropriés : achats et ventes de devises à terme ou comptant, d'options de change et/ou de tunnels d'options. Le mode de facturation en monnaie locale de l'établissement importateur ou exportateur permet de concentrer la majeure partie du risque de change sur la maison mère. Les filiales supportant un risque de change significatif couvrent ces risques par l'intermédiaire de la Trésorerie centrale qui intervient directement pour leur compte auprès de ses interlocuteurs habituels. Le risque supporté par les autres filiales est par conséquent très faible, mais est néanmoins suivi par la Trésorerie centrale. Par ailleurs, les unités de production du groupe facturant majoritairement en dollar américain, une grande partie des échanges intragroupes s'effectuent en dollar américain, ce qui contribue à une compensation naturelle des flux (netting).

Les risques de change émanant de filiales de production sensibles à une dépréciation du dollar américain contre certaines devises asiatiques (hors Japon) sont pour majorité couverts.

Les opérations de change ont pour seule vocation la couverture d'un risque de change associé à une activité économique. Le groupe n'effectue pas d'opération de change sans flux sous-jacent.

## **4.2 RISQUES JURIDIQUES (LITIGES SIGNIFICATIFS, PROCEDURES, ARBITRAGES)**

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de litige, de procédure gouvernementale ou judiciaire, ou d'arbitrage susceptible d'avoir ou ayant, dans un passé récent, eu des effets significatifs sur la situation financière, le résultat, la rentabilité, l'activité et le patrimoine de la Société ou du groupe.

Par ailleurs, les principes comptables relatifs aux provisions pour risques sont présentés au chapitre 20.3.1.5, à la note 1.32.

## **4.3 RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX**

### **4.3.1 Risques industriels**

Pour un descriptif de l'activité de la Société, vous reporter au chapitre 6 du présent Document de référence « Aperçu des activités ».

A la connaissance de la Société, il n'y a pas de particularité de son activité industrielle qui l'expose à un risque précis.

La société a mis en place la gestion des éléments dans le cadre de l'application du règlement REACH, un système européen intégré unique d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation des substances chimiques. REACH oblige les entreprises qui fabriquent et importent des substances chimiques à évaluer les risques résultant de leur utilisation et à prendre les mesures nécessaires pour gérer tout risque identifié.

### **4.3.2 Risques environnementaux**

Au sein de ses unités de production amont, la société a mis en place et assure la maintenance de systèmes de management de l'environnement qu'elle a souhaité faire auditer et certifier, site par site, d'après le référentiel ISO 14 001.

Ces systèmes permettent de minimiser les impacts des activités sur l'environnement, de prévenir les incidents et de fixer des plans d'actions à partir d'objectifs d'amélioration des performances environnementales.

Ils commencent tous par une analyse environnementale détaillée qui identifie et caractérise les risques environnementaux.

Vous reporter au chapitre 8.2 du présent Document de référence « Questions environnementales ».

## **4.4 ASSURANCES**

Le niveau de prévention dans le groupe est élevé et une démarche d'amélioration continue des comportements, des procédures et des équipements, est en place en matière de prévention et de protection.

Les sites industriels à travers le monde sont audités par les assureurs qui émettent des rapports précisant le niveau de protection de chaque site et les mesures à prendre pour l'améliorer quand nécessaire. Essilor associe les services ingénierie de ses assureurs aux nouvelles constructions ainsi qu'à tous travaux significatifs, tant au niveau conception que protection. Cette démarche est contrôlée et ajustée pour tenir compte à la fois des contraintes d'exploitation et des objectifs de prévention définis d'un commun accord entre le groupe et ses assureurs. Les biens matériels sont régulièrement estimés par des experts indépendants.

Par ailleurs, la répartition géographique des activités du groupe permet de limiter l'incidence d'un éventuel sinistre important d'un site sur la situation financière du groupe.

Compte tenu de son activité, le groupe n'est pas exposé à des risques particuliers.

Les principales couvertures d'assurances ont la forme de programmes, négociés au niveau mondial par le siège. Ils sont composés d'une police mère établie en France et de polices locales à l'étranger, garantissant ainsi à l'ensemble des filiales dans lesquelles le groupe est majoritaire, un niveau de couverture identique partout dans le monde.

Ceux-ci sont placés auprès d'assureurs de premier rang indépendants de notre groupe.

Les filiales ont souscrit localement des polices d'assurances répondant aux obligations réglementaires locales et complétant les couvertures procurées par les programmes mondiaux du groupe.

Ces programmes d'assurances couvrent notamment les dommages aux biens (incendie, explosion, bris de machines, événements naturels), les pertes d'exploitation consécutives (couverture du risque de perte de marge brute à la suite d'un arrêt de production accidentel) et les pertes financières du fait de l'interdépendance des sites, la responsabilité civile (exploitation, après livraison, professionnelle, atteinte à l'environnement), le transport des biens (couverture de tous les flux de marchandises).

Certains pays imposent l'achat d'assurances auprès de compagnies d'assurances locales, les garanties peuvent alors être différentes des programmes définis par le groupe.

Une police mère permet d'intervenir en cas d'insuffisance de la couverture locale d'une filiale.

Aucun contrat d'assurance n'est souscrit avec une société captive et les participations minoritaires du groupe gèrent leurs assurances elles-mêmes.

Le groupe maintient sa politique de franchises basses pour chaque type de couverture transférant ainsi au marché de l'assurance la quasi-totalité des sinistres assurés.

Aucun sinistre grave n'a été enregistré en 2007 et aucune société du groupe n'est impliquée dans des litiges significatifs.

Pour déterminer le niveau des garanties souscrites, le groupe a tenté d'apprécier l'exposition majeure susceptible de l'affecter malgré les procédures de contrôles internes, de prévention et de protection en place.

Les limites de garanties des programmes ont été maintenues en 2007 à 150 millions d'euros pour les Dommages et Pertes d'Exploitation et à 1,5 million d'euros pour le Transport des marchandises.

Le coût global des programmes groupe s'élève à 2,9 millions d'euros en 2007. Ce montant est sensiblement le même qu'en 2006 et ce, nonobstant l'augmentation continue du montant des capitaux garantis et des chiffres d'affaires déclarés.

# Chapitre 5 - Informations concernant la Société

---

## 5.1 HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE

### 5.1.1 Raison sociale et nom commercial de la Société

La dénomination de la Société est Essilor International (Compagnie Générale d'Optique) ci-après « Essilor » ou « la Société ».

### 5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement de la Société

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 712 049 618 RCS Créteil.

Le code APE d'Essilor est 334A et celui du siège 741J.

### 5.1.3 Date de constitution et durée de vie de la Société

La Société a été constituée le 6 octobre 1971 pour une durée de 99 ans, expirant le 6 octobre 2070.

### 5.1.4 Siège social, forme juridique et législation, objet social et exercice social

#### Siège social

Le siège social de la Société est situé au 147, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont, France.

Le numéro de téléphone du siège social est le +33 (0)1 49 77 42 24.

Le numéro de téléphone de la Direction des relations investisseurs d'Essilor International est le +33 (0)1 49 77 42 16.

#### Forme juridique et législation

Essilor est une société anonyme à Conseil d'Administration soumise au Droit français, régie par les dispositions du livre II du Code du commerce.

#### Objet social (article 2 des statuts)

La Société a pour objet en tous pays :

- la conception, la fabrication, l'achat, la vente et le commerce en général de tout ce qui concerne la lunetterie et l'optique, sans exception, et, notamment, la fabrication, l'achat et la vente de montures de lunettes, de lunettes de soleil et de lunettes et autres équipements de protection, de verres et lentilles ;
- la conception et/ou la fabrication, l'achat, la vente et/ou la commercialisation de tous instruments, matériels relatifs à l'optique ophtalmique ainsi que tout matériel ou équipement de contrôle, dépistage, diagnostic, mesure ou correction de handicap physiologique, à usage ou non des professionnels ;
- la conception et/ou le développement, l'achat et/ou la commercialisation de progiciels, logiciels, programmes et services associés ;
- la recherche, l'expérimentation clinique, les tests au porté, la formation, l'assistance technique et l'ingénierie correspondant aux activités ci-dessus ;
- toutes prestations ou assistance associées aux activités sus énumérées et notamment, les conseils, la comptabilité, l'audit, la logistique, la trésorerie.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'application et le développement ou de le rendre plus rémunérateur.

Le tout, tant pour elle-même que pour le compte de tiers ou en participation sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés, de souscription, de commandite, de fusion ou d'absorption, d'avances, d'achat ou de vente de titres et droits sociaux, de cession ou location de tout ou partie de ses biens et droits mobiliers ou immobilier ou par tout autre mode.

#### **Exercice social**

L'exercice social s'étend du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

### **5.1.5 Événements importants dans le développement des activités de la Société**

#### HISTORIQUE DU DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE

##### **5.1.5.1 Deux sociétés innovantes à l'origine d'Essilor**

La première naît, en 1849, de l'Association Fraternelle des Ouvriers Lunetiers, une coopérative ouvrière de fabrication de lunettes qui devient la Société des Lunetiers (Essel). En 1953, Essel invente le premier verre progressif, le verre Varilux et dépose son brevet. Le verre est lancé en 1959. Par ailleurs, le statut de coopérative ouvrière de l'Association Fraternelle des Ouvriers Lunetiers est à l'origine de l'importante culture d'actionariat salarié présente dans le groupe Essilor tout au long de son histoire.

La seconde est la Société Industrielle de Lunetterie et d'Optique Rationnelle (Silor) dont le fondateur, Georges Lissac, invente le premier verre organique sous la marque Orma.

Les deux sociétés fusionnent en 1972 pour donner naissance à Essilor.

##### **5.1.5.2 Une entreprise qui s'internationalise**

Dans les années 1970, Essilor est déjà une société exportatrice. La société Essel était présente au Japon et la société Silor avait commencé à se développer aux Etats-Unis. Un réseau de distribution est constitué progressivement, d'abord en Europe et aux Etats-Unis, puis en Asie.

Dans les années 1980, Essilor devient une entreprise internationale et commence à implanter une partie de ses productions de série dans des pays émergents. La première usine de production de verres organiques est créée aux Philippines. Ces implantations d'unités de série et de prescription s'accompagnent d'un élargissement de la base de distribution locale. Les rachats de distributeurs, comme en Australie et aux Pays-Bas, se poursuivent parallèlement à la création de filiales au Japon et au Canada notamment.

##### **5.1.5.3 Essilor devient numéro un mondial**

###### **Recentrage sur un métier**

Parallèlement à son développement international, Essilor se recentre sur le métier du verre correcteur et cède son activité de lentilles de contact en 2001.

###### **Internationalisation**

Dès le début des années 1990, le marché de l'optique ophtalmique est le terrain de concentrations importantes et d'une concurrence accrue. Essilor, devenu numéro un mondial de l'optique ophtalmique, s'attache à renforcer ses positions grâce à une stratégie mondiale. Jusqu'au milieu des années 1990, le groupe réalise la plus grande part de son chiffre d'affaires en Europe.

En 1995, Essilor a fait l'acquisition de Gentex Optics, l'un des premiers fabricants américains de verres en polycarbonate.

Afin de se rapprocher de ses clients opticiens, de rendre disponible sa gamme de verres correcteurs partout dans le monde et de produire dans les meilleures conditions, Essilor poursuit son internationalisation.

Après un ralentissement de sa politique d'acquisitions entre 2000 et 2001 (le rachat d'une partie du capital à la suite de la cession de la participation de Saint-Gobain ayant généré une hausse du taux d'endettement), le groupe a poursuivi activement cette stratégie d'internationalisation au cours des dernières années (voir tableau ci-après).

Cette stratégie permet au groupe de développer et renforcer ses positions en Amérique du Nord (grâce, notamment, à une politique d'acquisition de laboratoires de prescription), en Amérique latine, en Europe et en Asie et de s'affirmer comme leader dans les pays en fort développement de la zone Asie, notamment en Chine et en Inde. Cette stratégie permet également l'intégration de nouvelles technologies à l'échelle du groupe, de réseaux de distribution et permettent d'accroître l'offre de produits dans toutes les zones. En 2007, 41,7 % du chiffre d'affaires est réalisé en Amérique du Nord et 13 % dans les zones Asie, Océanie et Amérique latine.

## POURSUITE DE LA STRATEGIE D'INTERNATIONALISATION AU COURS DES DERNIERES ANNEES

<b>Année</b>	<b>Europe</b>	<b>Amérique du Nord</b>	<b>Amérique latine</b>	<b>Asie / Pacifique</b>
2002	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ouverture d'un laboratoire en Pologne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Acquisition de trois laboratoires aux États-Unis appartenant à la société CSC Group et d'un laboratoire, Aries Optical Ltd, au Canada.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'une filiale au Mexique à partir de l'achat d'un laboratoire.</li> </ul>	
2003	<ul style="list-style-type: none"> <li>En Allemagne, BBGR, filiale d'Essilor, fait l'acquisition de Rupp und Hubrach, numéro 5 du marché.</li> <li>Essilor renforce son activité de verres solaires grâce à l'acquisition de BNL en France.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Essilor renforce également son activité de verres solaires grâce à l'acquisition, aux États-Unis, de Specialty Lens Corp, spécialisée dans les verres polarisés (filtrage du rayonnement).</li> <li>Acquisition des sociétés Nassau Lens Company, Omni Optical Lab et Optical Suppliers Inc.</li> <li>Au Canada, acquisition de 5 laboratoires : Morrison Optical, Custom Surface, Optique de l'Estrie, OPSG et Metro Optical Ltd.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>En Inde, acquisition de Vision Express, situé près de Chennai (ex-Madras).</li> </ul>
2004	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement de la stratégie multi réseaux et de la position d'Essilor dans la vente de verres finis via l'acquisition, en Italie de LTL.</li> <li>Acquisition de Delamare-Sovra en France.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prise de participation majoritaire (80 %) ou le contrôle à 100 %, selon les cas, dans 6 laboratoires de prescription : 21st Century Optics, Tri Supreme, Select Optical, Opal-Lite, Dunlaw Optical Laboratories Inc. et Spectrum Optical Inc.</li> <li>Au Canada, acquisition d'Optic Lison et prise participation de 50% dans Tech Cite par Nikon-Essilor Canada, deux laboratoires de prescription.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>En Australie, acquisition de 50 % de City Optical, laboratoire de prescription.</li> <li>En Inde, prise de contrôle de Vijay Vision Private Limited, un laboratoire de prescription situé Mumbai.</li> </ul>



<b>Année</b>	<b>Europe</b>	<b>Amérique du Nord</b>	<b>Amérique latine</b>	<b>Asie / Pacifique</b>
2005	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de l'intégration vers l'aval avec l'acquisition des actifs et du fonds de commerce de son distributeur exclusif de verres dans les Antilles, OMI et l'acquisition d'ATR Mec Optical, le distributeur italien de BBGR, filiale d'Essilor.</li> <li>• Prise de participation dans la société AVS, basée à Madrid, active dans le secteur de la basse vision (très fortes déficiences visuelles).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisitions venant renforcer l'offre de produits à valeur ajoutée au Etats-Unis : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 7 acquisitions de laboratoires de prescription dont la plupart sont distributeurs de Varilux comme le laboratoire Midland Optical, dans le Missouri.</li> <li>- Acquisition de The Spectacle Lens Group (TSLG), l'activité verres ophtalmiques de Johnson &amp; Johnson Vision Care Inc. grâce à laquelle Essilor reprend la technologie Dual Add qui vient compléter ses efforts de recherche en matière de surfaces progressives.</li> </ul> </li> <li>• Au Canada, acquisition de laboratoires de prescription (laboratoire GVO et activité Coating Lab Entreprises de Hakim Optical) et renforcement dans le service et les systèmes d'informations via l'acquisition du fournisseur de logiciels de gestion de laboratoires de prescription Optical Software Inc.</li> <li>• Acquisition d'une nouvelle technologie dans les instruments via l'acquisition de National Optronics aux Etats-Unis.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Essilor étend son réseau de laboratoires de prescription en Inde avec l'acquisition de Delta Lens Private Limited à Mumbay (ex-Bombay).</li> <li>• Accord signé avec PolyLite, numéro deux du marché du verre correcteur à Taiwan pour prise de participation et création d'une société commune, permettant à Essilor de développer sa présence à Taiwan, à Hong-Kong et en Chine.</li> </ul>
2006	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat par Essilor de son distributeur, Varirom, en Roumanie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 nouvelles acquisitions de laboratoires de prescription aux Etats-Unis, notamment, Future Optics, Inc. en Floride, Homer Optical Company, Inc. et Aspen Optical, en Arizona.</li> <li>• Au Canada, prise de participation dans SDL, laboratoire indépendant situé au Québec.</li> <li>• Renforcement dans les systèmes d'information et le service avec l'acquisition de Vision Star LLS aux Etats-Unis.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture d'un centre antireflet en Argentine.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En Inde, prise de participation de 50% dans GKB Rx Lens Private Limited, société pionnière de l'industrie ophtalmique en Inde (siège à Kolkata, ex-Calcutta). Par cette association, Essilor renforce sa présence en Inde et sa stratégie multiréseau.</li> <li>• Acquisition ou prise de participation dans les laboratoires de prescription Prolab et Olab en Nouvelle-Zélande et acquisition du Laboratoire Tec Optik Pty Ltd en Australie.</li> </ul>

Année	Europe	Amérique du Nord	Amérique latine	Asie / Pacifique
2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>En France, acquisition de Novacel, un distributeur européen.</li> <li>Au Royaume-Uni, acquisition de Sinclair Optical Services et de United Optical, deux laboratoires de prescription.</li> <li>En Norvège, acquisition de Sentral Slip, un laboratoire de taillage-montage.</li> <li>Création d'une filiale en Serbie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aux Etats-Unis : Essilor of America a continué à étendre son réseau de laboratoires de prescription avec l'acquisition de Beitel McKee Optical ; Personal Eyes ; Sutherlin Optical ; Premier Optics et Gold Optical Enterprises ; GK Optical ; Dispensers Optical.</li> <li>Acquisition de OOGP, un des cinq plus grands distributeurs de lentilles de contact américains.</li> <li>Acquisition de KBco, un distributeur de verres polarisés aux Etats-Unis.</li> <li>Au Canada, acquisition de Optique Cristal.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Au Brésil, première opération de croissance externe avec une participation dans Unilab, un laboratoire de prescription.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A Singapour, acquisition de ILT, un distributeur de verres en Asie, en Europe, au Moyen-Orient et en Amérique latine.</li> <li>En Chine, Nikon-Essilor a acquis Nikon Beijing, son distributeur.</li> </ul>

### Partenariats stratégiques

Les partenariats mis en oeuvre par Essilor depuis les années 1990 sont aussi autant de solutions innovantes permettant au groupe de développer ses positions à l'international, ses réseaux de distribution, son offre de produits et son portefeuille technologique.

En 1990, le groupe a conclu un partenariat avec le groupe américain PPG pour la fabrication des verres à teinte variable Transitions.

En Asie, le groupe a développé plusieurs partenariats stratégiques :

- en 1999, avec le groupe japonais Nikon, donnant naissance à la co-entreprise Nikon-Essilor Co Ltd. la nouvelle société regroupe les activités d'Essilor au Japon, dont les droits de la marque Varilux pour le Japon ainsi que toutes les activités existantes de Nikon en optique ophtalmique, en incluant les droits mondiaux de la marque Nikon dans ce domaine ;
- en 2002, avec le groupe sud coréen Samyung Trading Co. Ltd au sein d'une co-entreprise Essilor Korea Ltd qui dispose de filiales en Corée du Sud et en Chine ;
- en 2006, avec la société GKB Rx Lens, en Inde.

### Stratégie d'innovation

Parallèlement, Essilor poursuit sa stratégie d'innovation et de valeurs ajoutées pour maintenir son avance technologique et répondre à la demande des marchés matures.

Font l'objet d'innovations chaque année :

- les traitements, avec notamment la marque Crizal (dernière génération lancée en 2006 et 2007) ;
- les matériaux, avec le lancement du verre polycarbonate Airwear en 1999 ;
- et les designs (verre progressifs principalement).

Essilor utilise des technologies issues d'autres industries pour améliorer sans cesse les propriétés de ses produits.

En 2006, Essilor a lancé Varilux Physio qui allie :

- une méthode révolutionnaire de calcul de la surface progressive (design) fondée sur l'analyse du front d'ondes ;
- et le surfaçage digital, une technique de production d'une extrême précision.

En 2007, de nouveaux traitements et un nouveau verre progressif ont été lancés avec la gamme Anateo / Accolade. Elle optimise la qualité de vue du porteur en fonction de l'anatomie de l'œil et, suivant les cas, de la forme de la monture. Vous référer au chapitre 6-1-2 « Nouveaux produits et/ou services ».

Au total, innovations (technologiques, marketing), stratégie multi réseaux de distribution, partenariats et acquisitions permettent au groupe de répondre à la demande des différents segments des marchés de l'optique ophtalmique dans le monde.

## 5.2 INVESTISSEMENTS

### 5.2.1 Principaux investissements réalisés

#### Investissements réalisés

En millions d'euros	2007	2006	2005
Investissements industriels nets de cessions	224,4	191,9	173,8
Amortissements	133,6	132,2	120,8
Investissements financiers bruts	217,9 <sup>(a)</sup>	81,3	175,8
Autofinancement <sup>(b)</sup>	486,1	449,0	388,9

(a) Investissements financiers 2007, nets de cessions : 216,8 millions d'euros.

(b) Ressources d'exploitation diminuées de la variation du besoin en fonds de roulement et des provisions.

Le détail des investissements industriels par zone géographique est présenté dans les notes aux états financiers consolidés, à la note 3 au chapitre 20.3.1.5.

#### Investissements industriels

Dans le domaine industriel les investissements nets de cessions se sont élevés à 224,4 millions d'euros en 2007 (soit 7,7 % du chiffre d'affaires consolidé), contre 191,9 millions d'euros l'année précédente et 173,8 millions d'euros en 2005.

Ces investissements se sont répartis entre la zone Europe pour 101 millions d'euros, la zone Amérique Nord pour 81 millions d'euros et le reste du monde pour 42 millions d'euros et ont été consacrés :

- pour un peu moins de 25 % à la production de série afin d'accroître les capacités des usines notamment pour les verres à moyen et hauts indices ;
- pour près de 70 % à l'équipement des laboratoires de prescription, notamment en machines antireflet et en machines à commande numérique permettant la poursuite du déploiement de la technologie de surfaçage digital permettant la fabrication de verres progressifs personnalisés. La finition du Campus d'Essilor of America à Dallas, ainsi que l'achat de l'immobilier d'un de nos laboratoires en France a également pesé sur ce poste en 2007 ;
- pour le solde, à des investissements divers dans le domaine de la Recherche et du Développement et des Instruments, ainsi qu'à l'acquisition de licences informatiques nécessaires au fonctionnement de nos systèmes opérationnels et analytiques.

Il est à noter que sur les derniers exercices la part des investissements dédiés à la prescription s'est progressivement accrue, en ligne avec la progression de nos valeurs ajoutées et notamment avec le développement de nos gammes d'antireflets Crizal, en 2007 et en 2008.

Depuis le début de l'exercice 2008, Essilor a poursuivi sa politique d'investissements industriels. Les nouveaux investissements engagés sur les deux premiers mois sont estimés à 15 millions d'euros. Ils se répartissent entre la zone Europe pour 3 millions d'euros, la zone Amérique du Nord pour 6 millions d'euros, et le reste du monde pour 6 millions d'euros.

### **Investissements financiers**

Dans le domaine financier, les investissements bruts se sont élevés à 217,9 millions d'euros en 2007 contre 81,3 millions d'euros en 2006. Ces investissements sont liés pour 151,3 millions d'euros aux acquisitions et investissements financiers réalisés par le groupe et pour 65,5 millions d'euros au solde du rachat d'obligations convertibles intervenu, ainsi qu'au rachat d'actions propres.

Sur les premiers mois de l'exercice 2008, Essilor a procédé à 5 nouvelles acquisitions de laboratoires ou de groupes de laboratoires en Amériques du Nord et en Europe, ainsi qu'un distributeur d'instruments pour opticiens aux Pays Bas.

Le détail de ces acquisitions figure au chapitre 12.3 « Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice ». Ces nouvelles sociétés apporteront au groupe un chiffre d'affaires supplémentaire de l'ordre de 30 millions d'euros en année pleine.

### **5.2.2 Principaux investissements en cours**

Les investissements industriels engagés mais non réalisés représentaient au 31 décembre 2007 un montant d'environ 91 millions d'euros et correspondaient principalement à des commandes d'équipements en cours. Ce montant se répartissait comme suit : 29 millions d'euros pour la zone Europe, 22 millions d'euros pour la zone Amérique du Nord et 40 millions d'euros pour le reste du monde. Ce montant est de l'ordre de 76 millions d'euros au 29 février 2008.

### **5.2.3 Principaux investissements à venir**

En 2008, le groupe poursuivra ses investissements industriels dans le domaine de la production et de la prescription. Le groupe continue de se doter de capacités de prescription et en technologie de surfaçage digital. Par ailleurs le programme de rénovation des systèmes d'information en Europe engagé en 2006 se poursuivra.

Dans le domaine financier, le groupe continuera également à développer une stratégie d'acquisitions très active.

# Chapitre 6 - Aperçu des activités

---

## 6.1 PRINCIPALES ACTIVITES

### 6.1.1 Opérations et activités

#### 6.1.1.1 Activités

##### Les verres correcteurs

Essilor, numéro un mondial de l'optique ophtalmique, conçoit, fabrique et personnalise des verres correcteurs adaptés aux besoins visuels de chacun.

La large gamme de verres d'Essilor corrige la myopie, l'hypermétropie, l'astigmatisme et la presbytie afin de permettre aux porteurs de retrouver une vision parfaite.

Essilor est présent dans l'ensemble des catégories de verres avec des marques mondiales dont les plus représentatives sont :

- Varilux et ses différentes déclinaisons (Varilux Physio, Varilux Ipseo, Varilux Panamic, Varilux Comfort, Varilux Ellipse...) pour les verres progressifs ;
- Crizal pour les verres avec traitements de surface antireflet, antisalissure et antistatique ;
- Nikon et Transitions (verres photochromiques), marques utilisées dans le cadre d'accord avec les sociétés Nikon Corporation et Transitions Optical Inc.

##### Les instruments

Essilor est également numéro un mondial pour la fabrication et la vente d'instruments d'optique avec deux spécialités : d'une part, les appareils de taillage de verres finis destinés aux opticiens et aux laboratoires de prescription et d'autre part, les équipements de dépistage des défauts de la vue qui s'adressent à des institutions comme les écoles, la médecine du travail, l'armée ainsi qu'aux professionnels de la vue.

##### Position d'Essilor sur les marchés de l'optique

Essilor est concentré sur les verres ophtalmiques qui représentent près de 95 % de son activité.

En millions d'euros	2007	2006
Verres correcteurs et autres produits associés aux verres	2 706,3	2 526,6
Instruments <sup>(a)</sup> et divers	201,8	163,4
<b>TOTAL</b>	<b>2 908,1</b>	<b>2 690,0</b>

(a) Instruments destinés au travail du verre chez l'opticien.

### 6.1.1.2 L'industrie de l'optique ophtalmique

L'industrie des verres ophtalmiques est organisée en quatre métiers distincts. Ces métiers correspondent aux phases de la transformation du produit : les fabricants de matières premières, les fabricants de verres, les laboratoires de prescription et la distribution.

<b>Fournisseurs de matières premières</b>	Chimistes et verriers		
<b>Production des verres</b>	Fabricants intégrés avec laboratoires Essilor, Hoya, Carl Zeiss Vision	Fabricants non intégrés	
<b>Finition des verres</b>		Laboratoires indépendants	Chaînes intégrées avec laboratoires
<b>Distribution de détail</b>	Opticiens indépendants Chaînes non intégrées		LensCrafters, Wal-Mart ...
<b>Client final</b>	Consommateurs		

#### Les chimistes et verriers

Les matières premières sont mises au point et fabriquées par des verriers pour les verres minéraux et par des entreprises de chimie pour les résines thermodurcissables polymérisables ou les résines thermoplastiques injectables pour les verres organiques.

#### Les fabricants de verres

A partir des matières premières, les fabricants de verres produisent dans les **usines** des verres finis unifocaux et des verres semi-finis.

#### Les laboratoires de prescription

Les laboratoires de prescription transforment les verres semi-finis (seule la face avant est terminée) en verres finis pour fournir des verres aux caractéristiques précises de la commande. Ce travail « sur-mesure » permet de répondre au très grand nombre de combinaisons optiques qui existent notamment pour corriger la presbytie. Les laboratoires réalisent le surfacage (meulage et polissage) des verres ainsi que l'ensemble des traitements (coloration, anti-UV, anti-rayure, antireflet, anti-salissure, antistatique...).

#### Les détaillants et chaînes

Il existe plusieurs formes de distribution : les opticiens / optométristes indépendants, les groupements coopératifs, les centrales d'achat, les chaînes de distribution d'optique...

Le rôle principal des professionnels de la vue est de conseiller les clients dans le choix de leurs verres, selon la prescription de l'ophtalmologiste, et de leurs montures. Ils transmettent ensuite les données de la prescription au laboratoire.

L'interaction des différents acteurs varie d'un pays à l'autre.

Par exemple, aux États-Unis et en Grande-Bretagne, les laboratoires procèdent le plus souvent à l'assemblage complet du verre et de la monture et livrent des lunettes prêtes à porter aux opticiens.

Dans les autres pays, comme en France ou en Allemagne, les laboratoires livrent des verres ronds aux opticiens qui adaptent le verre à la monture.

### 6.1.1.3 L'organisation d'Essilor

Essilor dispose d'un réseau mondial d'usines et de laboratoires de prescription.

#### 6.1.1.3.1 LES USINES DE PRODUCTION

Pour produire 215 millions de verres de 350 000 références différentes en 2007, Essilor possède 15 usines réparties dans le monde.

Le rôle des usines est d'approvisionner les marchés et les filiales en verres finis et semi-finis avec le meilleur taux de service, au meilleur coût et aux spécifications demandées par les clients tout en garantissant la sécurité d'approvisionnement des verres.

#### Implantation des usines (au 31 décembre 2007)

(Ville, date d'entrée dans le groupe)

Amérique du Nord Amérique du Sud	Europe	Asie-Pacifique
<p><b>Etats-Unis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Carbondale, Pennsylvanie - 1995</li> <li>• Dudley, Massachusetts - 1995</li> </ul> <p><b>Mexique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chihuahua - 1985</li> </ul> <p><b>Porto Rico</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ponce - 1986</li> </ul> <p><b>Brésil</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manaus - 1989</li> </ul>	<p><b>Irlande</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ennis - 1991</li> </ul> <p><b>France</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dijon - 1972</li> <li>• Ligny en Barrois (Les Battants) 1959</li> <li>• Sézanne - 1974</li> </ul>	<p><b>Philippines</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Marivelès - 1980</li> <li>• Laguna - 1999</li> </ul> <p><b>Thaïlande</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bangkok - 1990</li> </ul> <p><b>Chine</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Shanghai - 1997</li> </ul> <p><b>Inde</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bangalore - 1998</li> </ul> <p><b>Japon</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Usine de Nikon-Essilor, à Nasu - 2000</li> </ul>

Soit 15 usines au 31 décembre 2007,

- Hors décompte des deux usines en Chine et en Corée qu'Essilor Korea, société détenue par Essilor en co-entreprise à 50/50 avec Samyung Trading Co.Ltd, possède via sa filiale Chemiglas ;
- Hors décompte des unités de production de BNL en France et de Speciality Lens Corp aux États-Unis, sociétés acquises en 2003.

#### 6.1.1.3.2 LES LABORATOIRES DE PRESCRIPTION

Les laboratoires de prescription transforment les verres semi-finis en verres finis sur commande.

A fin 2007, la répartition du réseau de 270 laboratoires de prescription Essilor et de la co-entreprise Nikon-Essilor s'établit comme suit :

États-Unis	Canada	Europe	Asie - Océanie	Amérique latine
119	36	42	63	10

### 6.1.1.3.3 LES CENTRES DE DISTRIBUTION

Les centres de distribution ou stocks continentaux assurent la réception des verres finis et semi-finis et l'envoi aux filiales de distribution et aux laboratoires. Douze centres sont répartis dans le monde : 6 en Asie, 2 en Europe, 2 en Amérique du Nord et 2 en Amérique du Sud.

### 6.1.1.4 L'activité en 2007

Extraits du rapport de gestion, Conseil d'Administration du 5 mars 2008.

#### 6.1.1.4.1 LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE

Variation du chiffre d'affaires 2007	Réelle	Base homogène	Périmètre	Effet de change
En millions d'euros	218,1	214,5	106,5	-103,0
En %	8,1%	8,0%	4,0%	-3,8%

En 2007, le chiffre d'affaires consolidé du groupe Essilor s'est établi à 2 908,1 millions d'euros en hausse de 8,1 %.

- en base homogène, la croissance des ventes atteint 8,0 %, un niveau comparable à celui de l'an dernier et très nettement supérieur à la tendance historique de 5 à 6 %. Ce chiffre se décompose en une croissance de 5 % en volume et de 3 % d'effet prix mix ;
- l'effet de périmètre (+ 4,0 %) correspond à l'intégration des sociétés acquises en 2006 et 2007 (voir partie 6.1.1.4.6 « Les acquisitions de 2007 ») ;
- l'effet de change (- 3,8 %) est devenu fortement négatif principalement à cause de la baisse du dollar américain et, dans une moindre mesure, de celle du dollar canadien, du yen japonais et de la livre sterling par rapport à l'euro.

Pour plus d'informations sur le chiffre d'affaires 2007 par marché, vous référer au chapitre 6.2 du présent Document de référence.

#### 6.1.1.4.2 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les informations concernant la Recherche et Développement se trouvent au chapitre 11 du présent Document de référence « Recherche et Développement, brevets et licences ».

#### 6.1.1.4.3 LA PRODUCTION DES USINES ET LES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS

Le rôle des usines est d'approvisionner les filiales et les clients du groupe en verres ophtalmiques finis et semi-finis aux spécifications qualité requises.

En 2007, les volumes de verres fabriqués par les usines d'Essilor ont atteint 215 millions de verres, soit un niveau équivalent à celui de 2006. La production du groupe reflète l'évolution générale du marché marquée par la décroissance du verre minéral, la stabilisation du verre d'indice 1,5 et la croissance des verres à moyen et hauts indices dont l'indice 1,6 qui fait l'objet d'une forte demande en Asie et, dans une moindre mesure, en Europe. Ce niveau élevé de production s'est accompagné d'une nouvelle réduction des coûts au niveau mondial et d'une amélioration des performances sur les matériaux polycarbonate aux Etats-Unis et sur les matériaux moyens et hauts indices.

Parmi les faits marquants, le groupe a procédé à la fermeture de son usine de verre minéral de Limerick en Irlande. En Asie, l'usine de Chine a augmenté ses capacités de production de polycarbonate et a commencé à fabriquer des verres solaires. Enfin, pour accroître la qualité et la compétitivité de ses produits et services, le groupe a mis en place un vaste programme d'excellence opérationnelle.



#### 6.1.1.4.4 L'INGENIERIE MONDIALE ET LES LABORATOIRES DE PRESCRIPTION

Les 270 laboratoires de prescription d'Essilor réalisent chaque année plusieurs milliards de combinaisons de verres optiques. A partir d'un verre semi-fini, le laboratoire de prescription fait le surfaçage, les traitements et, le cas échéant, le taillage - montage des verres commandés par les opticiens/optométristes indépendants et les chaînes d'optique.

En 2007, Essilor a acquis ou pris une participation dans 13 laboratoires de prescription en Amérique du Nord, en Europe et en Amérique latine. Ces acquisitions s'inscrivent dans la stratégie du groupe d'accroître quantitativement et qualitativement sa politique de service aux professionnels de l'optique.

Parmi les faits marquants, le surfaçage numérique a poursuivi son essor. Cette nouvelle technologie permet de sculpter le verre avec une précision extrême et offre la possibilité de réaliser une infinité de combinaisons optiques. Elle est maintenant implantée dans plusieurs de nos laboratoires et est utilisée pour la fabrication de plusieurs gammes de verres progressifs.

De plus, afin d'accompagner ses clients laboratoires indépendants dans la mise en œuvre du surfaçage numérique, Essilor a lancé un programme qui allie licence de technologie et vente de verres. Par ailleurs, le groupe a continué à développer ses capacités de vernis antireflet, notamment aux Etats-Unis et en Asie afin de répondre à la croissance de la demande. Enfin, les équipes de l'ingénierie mondiale ont poursuivi le programme de normalisation et de rationalisation des équipements technologiques dans un objectif de réduction des coûts, tout en maintenant la flexibilité indispensable à la réalisation d'un portefeuille très large de produits.

#### 6.1.1.4.5 LA LOGISTIQUE

La chaîne logistique gère plus de 350 000 références fabriquées par les usines du groupe à travers le monde. Avec le lancement de plus de 8 nouveaux produits commerciaux par mois, Essilor démontre chaque jour sa capacité à maîtriser une offre très large en termes de flux et de services, tout en conservant des niveaux de stock optimisés et des coûts les plus bas possible. En 2007, la Logistique a poursuivi la mise en œuvre de son plan stratégique qui vise, d'une part, à poursuivre l'amélioration de ses performances dans une logique d'excellence opérationnelle et, d'autre part, à développer la segmentation de son offre par type de clients et de produits.

#### 6.1.1.4.6 LES ACQUISITIONS DE 2007

La stratégie de croissance externe d'Essilor s'est poursuivie à un rythme accéléré en 2007. Les 16 acquisitions réalisées dans le monde ont permis au groupe de renforcer ses positions dans la distribution et les laboratoires de prescription, notamment aux Etats-Unis. Ces opérations représentent un chiffre d'affaires additionnel de 160 millions d'euros en année pleine et un montant d'acquisition de 151,3 millions.

##### Amérique du Nord

Aux **Etats-Unis**, Essilor of America, filiale d'Essilor, a continué à étendre son réseau de laboratoires de prescription :

- **Beitler McKee Optical** (Pittsburgh, Pennsylvanie) ;
- **Personal Eyes** (Minneapolis, Minnesota) ;
- **Sutherlin Optical** (Kansas City et Joplin, Missouri), dont les principaux clients se situent dans le Missouri et dans le Kansas ;
- **Premier Optics** et **Gold Optical Enterprises** (Belmont et Fayetteville, Caroline du Nord) ;
- **GK Optical** (Greenwood et Fort Wayne, Indiana) ;
- enfin, Essilor a acquis les actifs de l'activité de prescription lunettes de sécurité de **Dispensers Optical** (Louisville dans le Kentucky).

Afin d'accroître son pôle de service aux opticiens/optométristes indépendants aux Etats-Unis, notamment sur la côte Ouest, Essilor of America a pris une participation majoritaire dans **OOGP**, l'un des cinq plus grands distributeurs de lentilles de contact sur le marché américain. Créé en 1985, OOGP détient trois centres de distribution situés en Oregon, en Alabama et à Hawaï. Il apporte au groupe Essilor un chiffre d'affaires complémentaire de 50 millions de dollars en année pleine.

Essilor of America a également pris le contrôle de la société **KBco**, un des distributeurs majeurs de verres polarisés sur le marché américain. Créé en 1987, KBco est situé à Centennial (Colorado) et réalise un chiffre d'affaires de 31 millions de dollars. KBco est reconnu comme le spécialiste du verre polarisé dans l'industrie du verre ophtalmique aux Etats-Unis et possède une large offre de produits pour les opticiens/optométristes indépendants et les chaînes d'optique. Cette

acquisition enrichit le portefeuille d'Essilor dans les verres solaires correcteurs à valeur ajoutée et renforce la présence du groupe sur ce segment en forte croissance.

Au **Canada**, Essilor Canada, filiale d'Essilor, a pris une participation majoritaire dans **Optique Cristal**, un laboratoire de prescription situé au Québec.

## Europe

En France, Essilor a étendu son réseau international de grossistes distributeurs avec une prise de participation majoritaire dans le groupe **Novacel** qui réalise 39 millions d'euros de chiffre d'affaires. Fondé en 1994, Novacel distribue en Europe et en France une gamme complète de verres sous ses marques propres, et est doté d'un laboratoire de prescription.

Le réseau européen de laboratoires de prescription du groupe a également été renforcé par l'achat de **Sinclair Optical Services** et **United Optical**, deux laboratoires de prescription indépendants situés au Royaume-Uni.

En Norvège, le groupe a acquis **SentralSlip**, un laboratoire de taillage-montage qui est devenu le distributeur de BBGR et des verres Nikon dans ce pays.

Enfin, en 2007 Essilor a procédé à la création d'une filiale en Serbie.

## Asie

Essilor International a acquis la majorité du capital d'**Integrated Lens Technology** (ILT), société de distribution de verres ophtalmiques en Asie, en Europe, au Moyen-Orient et en Amérique latine basée à Singapour.

En Chine, Nikon-Essilor a acheté 100 % de **Nikon Beijing**, son distributeur local.

## Amérique du Sud

Présent depuis plus de 20 ans au Brésil, Essilor a réalisé fin 2007 sa première opération d'intégration aval dans ce pays. Le groupe est rentré dans le capital de **Unilab**, un laboratoire de prescription situé dans le Nord-Est du Brésil, et augmentera progressivement sa participation à 51 % à horizon 2011. Unilab réalise un chiffre d'affaires d'environ 5 millions de dollars en année pleine.

## 6.1.2 Nouveaux produits et/ou services

### Les nouveaux produits

75 nouveaux produits ont été mis sur le marché en 2007 contre 60 en 2006 et 50 en 2005.

### VERRES PROGRESSIFS

En 2007, le surfaçage numérique a pris un essor important et l'offre de verres incorporant cette nouvelle technologie s'est notablement enrichie.

#### Varilux Physio f-360°

En 2006, Essilor avait lancé Varilux Physio, un nouveau verre progressif conçu à partir de la technologie de maîtrise du front d'onde et réalisé en surfaçage numérique. En 2007, le groupe a lancé Varilux Physio f-360°. Sur la base d'un verre Varilux Physio, 5 paramètres supplémentaires prenant en compte les conditions de port du verre et liés à l'œil et à la monture, sont intégrés dans les calculs de finition du verre. Ainsi, ce verre offre une personnalisation complète en fonction de la physiologie de l'œil du porteur presbyte. En conséquence, il permet une meilleure adaptation et une meilleure qualité de vision.

## Nouvelle dynamique pour Varilux Ellipse 360° et Varilux Comfort 360°

**Varilux Ellipse**, lancé en 2004, est devenu un verre de référence dans le domaine des verres progressifs spécifiques pour les petites montures. Dernier né de cette gamme, Varilux Ellipse 360° bénéficie des avancées technologiques récentes d'Essilor. Le jumelage point par point de la face avant et de la face arrière, associé à une réalisation en surfaçage numérique, a permis d'élargir le champ de vision jusqu'à 20 % et facilite l'adaptation du porteur.

Toujours dans la gamme Varilux, **Varilux Comfort**, conçu pour respecter l'ergonomie de vision en toute situation, notamment au poste de travail, est un produit phare dont le succès ne s'est pas démenti depuis son lancement en 1993. Utilisant le même design que le premier Varilux Comfort, le nouveau Varilux Comfort 360° est réalisé avec la technologie du surfaçage numérique ce qui permet d'optimiser ses qualités.

## Anateo, le verre progressif biométrique

Le verre progressif **Anateo** est le premier verre progressif s'adaptant à l'anatomie de l'œil. Son innovation majeure est d'incorporer dans le design du verre des éléments issus de l'anatomie de l'œil du porteur. La mesure de la longueur de l'œil, de la position du centre de rotation de l'œil et de la courbure de la rétine permet de réduire la perception des aberrations et d'offrir un grand confort de vision. Une version **Anateo PdM** permet d'incorporer aussi certains éléments propres aux formes des différentes montures et d'accroître ainsi la satisfaction des porteurs. La technologie biométrique, un mode de calcul exclusif et breveté, qui est associé à une réalisation en surfaçage numérique, est utilisée pour la réalisation de ce verre.

## Definity lancé en Europe

En 2005, Essilor a repris la gamme de verres progressifs Definity avec l'acquisition de The Spectacle Lens Group aux Etats-Unis, l'activité verres ophtalmiques de Johnson & Johnson Vision Care Inc. Ce verre repose sur un concept original «le Dual Add» qui répartit l'addition progressive sur les deux faces du verre, réduisant ainsi l'astigmatisme résiduel. Il se caractérise également par une vision intermédiaire très large et une quatrième zone de vision appelée «Ground View Advantage».

Après avoir intégré, fin 2005 et en 2006, la fabrication de Definity dans ses propres laboratoires de prescription et dans son réseau commercial aux Etats-Unis, le groupe a lancé ce verre progressif haut de gamme en Europe fin 2007.

## TRANSITIONS GENERATION VI : UNE NOUVELLE AVANCEE EN VERRES PHOTOCHROMIQUES

A partir de février 2008, Essilor lance Transitions Gen VI, une nouvelle génération de verres photochromiques, en Amérique du Nord et dans les pays d'Amérique centrale. Ce verre, plus transparent à l'état clair, est plus foncé de 30 % par rapport au verre de génération V et démontre de meilleures performances à des températures élevées.

## TRAITEMENTS

### La gamme Crizal s'élargit

Issu d'une nouvelle méthode d'évaporation améliorant la résistance à la poussière, **Crizal A2** a rencontré un vif succès depuis son lancement aux Etats-Unis (Crizal Alizé with Clear Guard), et en Europe (notamment sous les marques Crizal A2 et Crizal Alizé AST). En 2008, Crizal A2 va poursuivre son développement en Europe, en Asie et en Amérique latine avec une résistance à la salissure encore renforcée et une gamme de produit élargie aux verres de stock en plus des verres de prescription.

Aux Etats-Unis, un nouveau traitement **-Crizal Avancé with Scotchgard Protector-** lancé au mois de janvier 2008, associe la performance de Crizal et la protection de Scotchgard Protector pour une facilité de nettoyage inégalée.

### Traitement antireflet pour BBGR en Europe

Lancée en 2005, la gamme des antireflets Neva s'est étoffée en 2007 :

**Neva+**, le traitement antireflet haut de gamme de dernière génération intègre une couche supplémentaire empêchant l'accumulation de poussières sur le verre. Cette optimisation offre un confort visuel optimal : parfaite efficacité antireflet et grande résistance à la rayure.

## VERRES UNIFOCAUX

### Essilor 360° : la Vision Haute Résolution appliquée aux verres unifocaux

La technologie du jumelage point par point, et donc la réalisation du verre par surfacage numérique, associée à la maîtrise du front d'onde trouvent aussi leur application dans le domaine des verres unifocaux. Leur utilisation permet une plus grande précision et une plus grande netteté de l'image. **Essilor 360°** («Essilor Advans» en France) est le seul verre simple foyer qui améliore la sensibilité au contraste de 30 %, ce qui le rend idéal pour une utilisation en condition de faible luminosité. Ce nouveau verre a été lancé en Europe en 2007 et sera déployé aux Etats-Unis et au Canada en milieu d'année 2008.

## VERRES SOLAIRES : OFFRIR PROTECTION ET PERFORMANCE

Dans le segment des verres solaires, 2007 a été une année riche en lancements avec la mise sur le marché de deux nouvelles gammes de verres correcteurs teintés. Tout d'abord, la gamme **Sports SOL-utions**, un verre spécialement adapté à des activités de plein air nécessitant des filtres solaires spécifiques. Ensuite, la gamme **Airwear Mélanine**, qui utilise de la mélanine synthétique, qui protège la peau et les yeux des rayons ultra violets. Ce verre filtre également la lumière bleue, ce qui améliore les contrastes et l'acuité visuelle.

Par ailleurs, début 2007, le groupe a lancé **Crizal Sun** aux Etats-Unis et au Canada, un traitement pour verres polarisants et verres teintés. Celui-ci associe des performances antireflet en face arrière avec les propriétés de résistance à la rayure et de facilité de nettoyage de Crizal Alizé sur les deux faces.

## 6.2 PRINCIPAUX MARCHES

### 6.2.1 L'activité des différents marchés du verre ophtalmique

#### Activité des différents marchés

Chiffre d'affaires En millions d'euros	2007	2006	Variation réelle	Croissance en base homogène
Europe	1 317,5	1 207,8	9,1%	6,2%
Amérique du Nord	1 214,2	1 156,7	5,0%	8,1%
Asie Océanie	266,9	233,0	14,5%	13,4%
Amérique latine	109,5	92,4	18,6%	15,6%

Pour plus d'informations concernant le chiffre d'affaires 2007 global du groupe, vous référer à la partie 6.1.1.4.1 du présent Document de référence.

#### Répartition du chiffre d'affaires par région

Europe : 45,3 % ; Amérique du Nord : 41,7 % ; Asie – Océanie et divers : 9,2 % ; Amérique latine : 3,8 %.

#### Europe : une croissance soutenue

La croissance du chiffre d'affaires en Europe, où le groupe Essilor s'appuie sur trois réseaux (Essilor, BBGR et Nikon) s'est maintenue à un niveau élevé (+ 6,2 % en base homogène). Le développement de l'activité s'est appuyé sur une bonne augmentation des ventes de verres progressifs, Varilux Physio en tête, et sur le renforcement du groupe dans les chaînes d'optique.

En **France** (+ 4,2 %), le groupe a consolidé ses positions tant auprès des opticiens indépendants que des chaînes d'optique. Essilor a bénéficié du succès de ses verres antireflet, et notamment de Crizal Alizé AST (antistatique), ce qui s'est traduit par une amélioration du mix produit. Le lancement du verre progressif Anateo et sa version photochromique ont également contribué aux très bons résultats du réseau BBGR. Novisia (verres Nikon) a aussi réalisé une très bonne performance.

Par ailleurs, début 2007, Essilor a pris une participation majoritaire dans le groupe Novacel, lui permettant de compléter son réseau de distributeurs grossistes, tant en France qu'en Europe.

En **Allemagne** (+ 5,9 %), Essilor a accru sa présence auprès de ses différents clients et obtenu de bons résultats, en partie grâce au succès de son offre de verres personnalisés, et notamment ceux de la gamme Varilux Physio. Dans ce même pays, en fin d'année, Essilor a lancé le verre progressif Definity jusque là uniquement commercialisé en Amérique du Nord.

La croissance rapide affichée par les pays de l'**Europe du Sud** (+ 9,9 %) est liée notamment à des gains de parts de marché et aux fruits de la stratégie multi réseau mise en place au cours des dernières années à travers les acquisitions de distributeurs.

Au **Royaume-Uni** (+ 2,8 %), la croissance ralentie a été imputable aux difficultés temporaires rencontrées par une chaîne d'optique locale essentiellement fournie par Essilor mais le groupe a poursuivi sa conquête de nouveaux clients.

En **Europe du Nord**, Essilor enregistre une progression de ses ventes de 8,3 %, tirée par le développement rapide du Danemark et de la Norvège.

Enfin, dans les pays de l'**Europe de l'Est**, la forte croissance du chiffre d'affaires (+ 19,8 %) s'accompagne d'une évolution favorable du mix produit (substitution des verres organiques aux verres minéraux) et de gains de parts de marché. La Pologne et la Croatie ont obtenu d'excellents résultats.

### **Amérique du Nord : Essilor accroît sa présence**

En Amérique du Nord, les ventes d'Essilor ont progressé de 8,1 % en base homogène, et le groupe a poursuivi sa conquête de parts de marché tant aux Etats-Unis qu'au Canada.

#### **Les Etats-Unis**

En 2007, le marché américain du verre ophtalmique a été globalement bon, le segment des opticiens/optométristes indépendants étant particulièrement dynamique. Dans ce contexte favorable, le chiffre d'affaires du groupe a enregistré une hausse de 8,3 % liée au développement des volumes et du mix produit. Le portefeuille produit a été très performant, et les verres antireflet, les verres photochromiques ainsi que la gamme de verres progressifs Definity, ont obtenu les meilleures progressions.

Côté réseaux, l'activité laboratoires de prescription vers les opticiens/optométristes indépendants (ELOA) a réalisé une excellente année grâce à une conjugaison de facteurs positifs alliant nouveaux produits, qualité de service, efficacité commerciale et modernisation technique. Le réseau ELOA compte désormais 119 laboratoires de prescription répartis sur l'ensemble du territoire américain. En 2007, ELOA a conclu plusieurs nouveaux partenariats avec des laboratoires indépendants qui ont intégré le groupe.

Le réseau dédié aux laboratoires indépendants (IDD) a poursuivi le déploiement de la technologie Crizal (traitement antireflet) à des laboratoires partenaires. L'activité vers les chaînes d'optique a continué à se développer, notamment à travers les verres de prescription faits directement pour les magasins par les laboratoires d'Essilor, et le groupe a ainsi consolidé ses positions dans les grandes chaînes. Enfin, l'activité de verres de stock aux professionnels de la vue (Nassau) a amélioré ses résultats.

#### **Le Canada**

L'exercice 2007 s'est bien déroulé pour Essilor au Canada et les ventes du groupe ont progressé de 6,7% à taux et périmètre constants dans un environnement économique favorable. Le mix produit a fortement bénéficié de l'engouement du marché pour les verres progressifs réalisés dans la technologie de surfaçage digital et, après le lancement de Varilux Physio en 2006, le groupe a élargi la gamme de ces produits pour répondre à la demande des professionnels de l'optique. Par ailleurs, Essilor a poursuivi sa croissance externe et réalisé un nouveau partenariat avec un laboratoire de prescription, Optique Cristal Inc.

### **Asie - Océanie : tous les pays ont performé**

En Asie-Océanie-Inde, Essilor a réalisé un très beau parcours et augmenté son chiffre d'affaires de 13,4 % en base homogène.

La présence d'Essilor au **Japon** est assurée par Nikon-Essilor, société détenue en partenariat à 50/50 par les deux groupes. Compte tenu de la structure démographique du Japon, le marché du verre ophtalmique est stable en volume mais en décroissance en valeur depuis plusieurs années, 2007 se situant dans la tendance des années précédentes. Malgré cette situation, Nikon-Essilor a enregistré une croissance très satisfaisante de ses ventes (+ 5,2 %) a pris des parts de marché. Le groupe a conquis de nouveaux clients, principalement de grandes chaînes d'optique, avec une gamme de produits très performante, notamment en verres progressifs.

Hors du Japon, les filiales de Nikon-Essilor au Canada, au Royaume-Uni et en Chine, ont poursuivi leur croissance et amélioré encore la contribution globale de Nikon-Essilor au sein du groupe.

En **Corée**, Essilor Korea a bénéficié de la demande pour les produits de marque et renforcé ses parts de marché.

En **Australie** et en **Nouvelle-Zélande**, l'activité a été globalement bonne et les ventes ont progressé de 7,8 % avec une amélioration du mix produit grâce aux verres progressifs et aux verres antireflet.

En **Chine**, les ventes du groupe ont connu un rythme de croissance élevé (+ 30,3 %) et Essilor a renforcé sa position de numéro un en valeur sur ce très grand marché. Le mix produit a poursuivi son amélioration, notamment avec le développement très rapide des verres d'indice 1,6 et du polycarbonate qui tendent à remplacer les verres à bas indice sur le marché chinois.

Dans les autres pays d'Asie (**Hong-Kong, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande** et **Taiwan**), Essilor poursuit sa conquête de parts de marché et a affiché une croissance des ventes à deux chiffres, avec des scores importants dans les produits à valeur ajoutée (Varilux Physio et Crizal). Le groupe s'est renforcé à Singapour avec l'acquisition de ILT.

L'**Inde** a continué sur sa lancée des exercices précédents et les différents réseaux du groupe ont fortement progressé en volume et en valeur, la croissance globale du groupe s'établissant à 25,3 %. Essilor a ainsi conforté sa position de *leader* dans ce pays où, par ailleurs, la substitution du verre minéral par le verre organique se poursuit de façon accélérée.

### **Amérique latine : une stratégie gagnante**

La région Amérique latine affiche un taux de croissance global de son chiffre d'affaires de 15,6 % en base homogène, soutenu par des succès notables au Brésil, au Mexique et en Argentine.

Au **Brésil**, le dynamisme des ventes de produits à valeur ajoutée, notamment ceux de la gamme Varilux Physio, a assuré à Essilor le gain de nouvelles parts de marché. Face à la forte demande de verres antireflet, le groupe a procédé à l'ouverture d'un nouveau centre de traitement à Fortaleza. En fin d'année, la prise de participation dans le laboratoire de prescription Unilab – première acquisition d'Essilor au Brésil – permet au groupe d'amorcer sa politique de croissance externe sur ce marché très porteur.

Au **Mexique**, le recentrage des ventes autour de produits à plus forte valeur ajoutée a permis d'obtenir une croissance à deux chiffres et d'améliorer fortement la rentabilité.

En dépit d'une concurrence toujours très vive, l'activité en **Argentine** a progressé, soutenue par l'amélioration du mix produit. En particulier, le centre de traitement antireflet ouvert en 2006 affiche d'excellentes performances.

Dans l'ensemble des autres pays d'Amérique latine, la progression de l'activité est également satisfaisante, notamment en Colombie, au Venezuela et au Costa Rica.

## **6.2.2 L'activité du marché des instruments**

Dans les métiers de fabrication et de vente d'instruments où la société est numéro un mondial, Essilor développe deux lignes de produits : les appareils de taillage-montage de verres finis destinés aux opticiens et aux laboratoires de prescription, et les équipements de dépistage des défauts visuels couramment utilisés en médecine du travail ou dans les écoles, notamment dans le cadre des législations relatives au permis de conduire.

En 2007, les ventes d'équipements de taillage-montage, notamment en Europe, ont assuré à la division Instruments une forte progression de son chiffre d'affaires (+ 8,4 %). Les produits haut de gamme Kappa et Kappa ctD ont confirmé leur succès, tandis que la commercialisation conjointe des machines de la gamme Delta et des nouveaux lecteurs de montures Tess (Delta T) a permis au groupe de gagner des parts de marché sur le segment intermédiaire.

Aux Etats-Unis, les ventes de notre filiale National Optronics, numéro un américain du taillage, ont connu un rythme très soutenu, tirées par une forte demande des laboratoires de prescription. Enfin, la structuration d'une activité propre en Chine, destinée à servir commercialement l'ensemble du continent asiatique, ainsi que l'Europe pour l'achat de composants, accélère l'internationalisation de l'activité Instruments.

Pour sa part, l'activité dépistage, soutenue par le dynamisme de Stereo Optical aux Etats-Unis, a progressé à un rythme satisfaisant.

## **6.3 EVENEMENTS EXCEPTIONNELS**

Il n'y a pas eu, en 2007, d'événement exceptionnel ayant influé sur les principales activités et les principaux marchés du groupe.

## **6.4 DEPENDANCE A L'EGARD DES BREVETS, LICENCES, CONTRATS, PRINCIPAUX CLIENTS ET PROCEDES DE FABRICATION**

Le groupe n'est pas dépendant de contrats, de brevets, de licences ou d'un ou plusieurs clients ayant une incidence significative sur son activité ou dont l'expiration pourrait avoir un impact particulier. Il en est de même en ce qui concerne les approvisionnements qui sont répartis sur plusieurs fournisseurs. Les contrats ont été conclus dans le cadre normal des affaires."

## **6.5 POSITION CONCURRENTIELLE**

### LA POSITION D'ESSILOR SUR LES MARCHES DE L'OPTIQUE

Essilor est le numéro un mondial de l'optique ophtalmique devant ses concurrents Hoya (Japon) et Carl Zeiss Vision (Allemagne). Selon les chiffres à la disposition du groupe, les parts de marché mondiales d'Essilor sont de l'ordre de 25 % en volume.

Essilor est présent dans l'ensemble des catégories de verres avec des marques mondiales dont les plus représentatives sont :

- Varilux et ses différentes déclinaisons (Varilux Physio, Varilux Ipseo, Varilux Panamic, Varilux Comfort, Varilux Ellipse...) pour les verres progressifs ;
- Crizal et ses différentes déclinaisons pour les verres avec traitements de surface antireflet, antisalissure et antistatique ;
- Nikon et Transitions (verres photochromiques), marques utilisées dans le cadre d'accords avec les sociétés Nikon Corporation et Transitions Optical Inc.

La stratégie d'Essilor repose sur une politique d'innovation, illustrée par le lancement, chaque année, d'un nombre important de nouveaux produits qui combinent différents matériaux, surfaces optiques et traitements. Cette stratégie enrichit son mix produit et répond à la demande des clients, professionnels de l'optique et consommateurs. Avec 350 000 références, Essilor possède l'offre de produits la plus large du marché.

En 2007, le marché mondial de l'optique ophtalmique a poursuivi sa croissance en volume et en valeur. Les ventes en volume d'Essilor ont progressé à un rythme élevé (5 %) compte tenu des gains de parts de marché consécutif à l'introduction de nouveaux produits et à la politique d'acquisition de laboratoires indépendants et de grossistes distributeurs.

L'évolution à long terme des différents segments du marché est caractérisée par :

- la substitution des verres minéraux par les verres organiques tant dans les pays développés que dans les pays émergents ;
- la croissance des nouveaux matériaux organiques qui permettent d'obtenir des verres de faible épaisseur, tels que les hauts et très hauts indices ainsi que le polycarbonate, au détriment du matériau d'indice 1,5, le plus courant et le plus ancien ;
- le remplacement des verres à double foyer par les verres progressifs ;
- le développement des traitements de surface, essentiellement antireflet et antisalissure sur un nombre grandissant de verres (plus de 40 % dans le monde) et des verres photochromiques.

Sur les créneaux en croissance, les ventes du groupe ont progressé en volume plus vite que le marché lui-même.

# Chapitre 7 - Organigramme

---

## 7.1 DESCRIPTION DU GROUPE

La Société mère du groupe Essilor est la Société Essilor International, cotée à Paris (Euronext / FR0000121667). Essilor International regroupe à la fois les activités de holding du groupe, les activités de production en France, les activités de distribution du réseau Essilor sur le marché français, ainsi qu'une activité de plate-forme logistique pour l'ensemble des filiales européennes.

La majorité des filiales françaises et étrangères sont détenues directement par Essilor International, à l'exception :

- des filiales de distribution du réseau BBGR en Europe et de la société Pro-Optic au Canada, détenues indirectement via la société BBGR SAS ;
- des laboratoires de finition au Canada détenus indirectement via la société Essilor Canada ;
- des laboratoires de finition aux Etats Unis et de la société Gentex Optics, détenus indirectement via la société Essilor of America Holding Inc. ;
- des laboratoires de finition en Australie détenus indirectement via la société Essilor Australia.

## 7.2 LISTE DES FILIALES

La liste des filiales figure dans les notes aux états financiers consolidés au chapitre 20.3.1.5, aux notes 32 à 35.



# Chapitre 8 - Propriétés immobilières, usines équipements

---

## 8.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMPORTANTES

Les actifs corporels du groupe (y compris actifs détenus dans le cadre de contrats de location financement) détenus par des sociétés intégrées représentent une valeur nette comptable de 741 millions d'euros à fin 2007 (671 millions d'euros à fin 2006, 637 millions d'euros à fin 2005). Ces actifs se composent principalement d'actifs immobiliers et de matériel industriel.

- Les actifs immobiliers du groupe comprennent principalement les bâtiments des usines et des laboratoires de prescription, ainsi que des locaux administratifs. La localisation géographique de ces actifs reflète l'internationalisation du groupe. Les principales implantations concernent la France et les États-Unis (usines, laboratoires et locaux administratifs) et dans une moindre mesure, les locaux des autres usines du groupe, notamment en Irlande, en Thaïlande et aux Philippines.
- Le matériel industriel comprend les équipements de production pour la fabrication de verres semi-finis et finis des usines, principalement localisées en Asie (Thaïlande, Chine, Philippines) et aux États-Unis.

Par ailleurs, les laboratoires de prescription détiennent des machines et équipements destinés au surfaçage, aux traitements et au taillage - montage des verres. La localisation géographique de ces actifs est très diversifiée. Les implantations les plus significatives concernent la France et les États-Unis.

Les éléments suivants sont détaillés dans les notes aux états financiers consolidés, au chapitre 20.3.1.5 :

- analyse par nature et en flux des immobilisations corporelles aux notes 12 et 13 ;
- répartition géographique des immobilisations corporelles et incorporelles (valeur nette) et acquisitions de l'exercice à la note 3 ;
- engagements du groupe au titre des contrats de location financement par principales échéances à la note 22.2 ;
- engagements du groupe au titre des contrats de location simple par principales échéances à la note 24.

L'information sur les investissements réalisés en 2007, qui ont accru le parc d'immobilisations corporelles de la Société, est détaillée au chapitre 5.2 du présent Document de référence.

## 8.2 QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

Essilor prend en compte ses risques environnementaux en s'engageant à participer aux initiatives de développement durable et plus particulièrement à se soucier de la préservation de l'environnement, à promouvoir des produits recyclables et à respecter strictement les réglementations en vigueur quels qu'en soient le champ d'application et la région du monde.

Essilor appartient à l'univers des industries légères, classées par la nomenclature d'activités française (NAF) dans la catégorie 33, qui comprend la fabrication et vente de lunettes, appareils d'optique et de précision. Les activités de production en amont et de finition en aval de verres ophtalmiques ont des effets ordinairement limités sur l'environnement ; leur utilisation par le porteur pendant leur durée de vie n'en a pratiquement aucun, leur abandon final non plus.

Essilor s'est néanmoins engagé très tôt dans une démarche volontaire de mise en place et de maintenance de systèmes de management de l'environnement afin de connaître avec précision les conséquences même légères de ses différentes activités sur celui-ci et de pouvoir les prévenir et les maîtriser. Le groupe a également sensibilisé ses personnels à l'éco conception.

La fabrication de verres ophtalmiques combine la gestion complexe de plusieurs centaines de milliers de références avec la nécessité de conserver au produit une propreté irréprochable à chaque étape de sa fabrication. A côté de leurs bénéfices sur la protection de l'environnement, la mise en place et la maintenance des systèmes de management de

l'environnement participent largement à l'efficacité des unités de production. Ils leur apportent les avantages associés à l'ordre, la propreté et la minutie qui caractérisent cette activité.

Par ailleurs, la démarche d'éco conception engagée pour augmenter l'éco efficacité globale conduit les équipes travaillant sur le développement des produits et des procédés à tenir compte très tôt des aspects environnementaux. L'intégration de ces principes dans un projet, dès sa conception, est susceptible de donner de meilleurs résultats en terme d'efficacité et d'économie.

# Chapitre 9 - Examen de la situation financière et du résultat

---

## 9.1 SITUATION FINANCIERE

### LE BILAN

#### Stocks et besoin en fonds de roulement

A fin 2007, les stocks s'élevaient à 394 millions d'euros, soit une hausse de 6,2 % par rapport à 2006. Hors effet de change et de périmètre, la progression est de 5,4 % ; elle est nettement inférieure à celle du chiffre d'affaires.

#### Investissements

Vous reporter à la partie 5.2 du présent Document de référence.

#### Tableau de financement

En millions d'euros

Ressources d'exploitation	521,4	Investissements industriels nets de cession <sup>(a)</sup>	224,4
Augmentation de capital (salariés)	40,2	Variation BFR et provisions	35,3
Change, périmètre et conversion d'OCEANE	77,8	Dividendes	113,3
		Investissements financiers nets de cession <sup>(a)</sup>	216,8
		Augmentation de l'excédent net	49,6

(a) Les cessions d'immobilisations corporelles et financières ont représenté 6,9 millions d'euros en 2007.

Les très bonnes performances opérationnelles ont permis simultanément de maintenir la capacité d'investissement industriel du groupe, d'augmenter significativement la taille des investissements financiers et de proposer une nouvelle augmentation du dividende versé aux actionnaires.

Au total, l'excédent net de trésorerie a atteint 259,6 millions d'euros à la fin de l'exercice 2007.

#### Ratios

##### RESULTAT NET / CAPITAUX PROPRES (ROE)

Le ratio résultat net sur capitaux propres atteint 17 % en 2007, soit un niveau comparable aux années précédentes.

##### RESULTAT AVANT IMPÔTS ET FRAIS FINANCIERS / ACTIF IMMOBILISE ET BFR (ROA)

Après une pointe en 2006, le ratio résultat avant impôts et frais financiers sur actif net ressort à 26,9 %.

## 9.2 RESULTAT D'EXPLOITATION

### 9.2.1 Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation

#### Chiffre d'affaires

Pour plus d'informations concernant le chiffre d'affaires, vous référer aux parties 6.1.1.4.1 « Chiffre d'affaires du groupe » et 6.2 « Activité des différents marchés ».

#### Marge brute

En 2007, la marge brute (chiffres d'affaires – coût des produits vendus) s'inscrit en recul de 0,6 point à 57,6 % du chiffre d'affaires principalement en raison de l'effet dilutif temporaire des acquisitions sur cet agrégat. Hors acquisitions, la marge brute progresse de 0,1 point par rapport à 2006.

#### Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation 2007 s'élèvent à 1 146,7 millions d'euros. En pourcentage du chiffre d'affaires, elles affichent un recul de 0,9 point par rapport à 2006, soit 39,4 %.

Cette baisse résulte :

- d'une part de la stabilisation des coûts commerciaux et de distribution (642,6 millions d'euros) ainsi que des économies réalisées sur les coûts de structure, dans un contexte d'effort constant en matière de recherche et développement (137,7 millions d'euros après déduction d'un crédit d'impôt recherche de 3,7 millions) ;
- et d'autre part d'un impact positif des acquisitions qui ont un taux de charges d'exploitation en pourcentage du chiffre d'affaires inférieur au taux moyen du groupe et qui permettent de mutualiser une partie des charges centrales.

#### Contribution de l'activité <sup>(a)</sup> et marge de contribution

Variation de la contribution de l'activité <sup>(a)</sup> 2007	Réelle	Base homogène	Périmètre	Effet de change
En millions d'euros	44,8	57,6	7,2	-20,0
En %	9,3%	11,9%	1,5%	-4,1%

(a) Résultat opérationnel avant paiement en actions, frais de restructuration et autres charges, et avant dépréciation des survaleurs.

Au total, la contribution de l'activité atteint 527,4 millions d'euros, en croissance de 9,3 % par rapport à 2006. La marge de contribution affiche un gain de 0,2 point à 18,1 %.

#### Autres produits / autres charges opérationnelles

Le solde du poste Autres produits / autres charges opérationnelles est quasi stable à - 22,8 millions d'euros, soit 0,8 % du chiffre d'affaires.

Il est composé :

- des charges liées aux paiements en actions pour 20,2 millions, qui résultent de l'addition des charges liées aux plans d'options d'achat d'actions et des plans d'actions de performance (16,2 millions) d'une part, et des frais liés aux décotes et abondement accordés dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise (4 millions) d'autre part ;
- des coûts de dépréciation d'actifs immobilisés (« goodwill ») pour un montant de 2,3 millions ;
- d'une charge de restructuration de 1,2 million liée à la reconversion d'une partie de l'usine située au Mexique ;
- et d'une plus-value de cession immobilière de 1,6 million, notamment suite à la cessation d'activité d'une usine de verres minéraux en Irlande.

## Résultat opérationnel

En 2007, le résultat opérationnel (Contribution de l'activité – Autre produits / autres charges et Résultat des cessions d'actifs) a atteint 504,6 millions d'euros (17,3 % du chiffre d'affaires) contre 460,5 millions (17,1 % du chiffre d'affaires) en 2006, soit une augmentation de 9,6 %.

Variation du résultat opérationnel 2007	Réelle	Base homogène	Périmètre	Effet de change
En millions d'euros	44,1	56,0	7,7	-19,6
En %	9,6%	12,2%	1,7%	-4,3%

## 9.2.2 Changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets

Il n'y a pas eu de changement important du chiffre d'affaires net ou des produits nets.

## 9.2.3 Stratégie et facteurs influents

La Société n'a pas connaissance de stratégie ou de facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique pouvant influencer de manière significative, directement ou indirectement, sur ses opérations futures.

## 9.3 RESULTAT NET

### Résultat net part du groupe et bénéfice net par action

Le résultat net consolidé a progressé de 11,9 % à 370,9 millions d'euros. Le résultat net part du groupe s'établit ainsi à 366,7 millions (+ 11,6 %), portant la marge nette à 12,6 % contre 12,2 % en 2006. Le bénéfice net par action ressort en hausse de 10,8 %, soit 1,78 euro par action.

Pour plus d'informations sur le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation, vous référer aux parties 6.1.1.4.1 « Chiffre d'affaires du groupe », 6.2 « Activité des différents marchés » et 9.2.1 « Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation ».

Le résultat net est ensuite influencé par les éléments suivants :

### Charges et produits financiers

Le résultat financier ressort à - 6,5 millions d'euros, contre - 19,9 millions en 2006. Cette amélioration est le fruit d'une réduction de la charge financière nette, principalement liée à une position moyenne de trésorerie plus élevée, ainsi qu'à une baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

### Impôt sur les bénéfices

Le taux effectif d'impôt se stabilise à 31,3 % (155,9 millions d'euros). La croissance des résultats aux Etats-Unis, où le taux d'imposition est plus élevé que celui de la moyenne du groupe, ainsi que l'augmentation des retenues à la source sur le versement de dividendes aux Etats-Unis et au Canada, ont été compensées par la progression des résultats en Europe et en Asie où la pression fiscale est moins forte.

### Résultat des sociétés mises en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont Sperian (ex-Bacou-Dalloz, détenue à 15 %), Transitions (détenue à 49 %) et VisionWeb (détenue à 44 %). La quote-part de leurs résultats est restée stable à 28,7 millions d'euros. En dépit d'un excellent exercice, le résultat de Transitions mis en équivalence s'inscrit en recul. Cette baisse est principalement imputable à un effet de change défavorable et au passage de provisions dans le cadre du lancement, en 2008, de la génération VI des verres photochromiques.

# Chapitre 10 - Trésorerie et capitaux

---

## 10.1 INFORMATIONS SUR LES CAPITAUX

Le détail des capitaux propres de la Société est présenté dans les états financiers consolidés, au chapitre 20.3.1.3 du présent Document de référence.

## 10.2 FLUX DE TRESORERIE

Le tableau des flux de trésorerie est présenté dans les états financiers consolidés au chapitre 20.3.1.4 du présent Document de référence.

## 10.3 INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'EMPRUNT ET LA STRUCTURE DE FINANCEMENT

Au 31 décembre 2007, le groupe disposait de deux crédits syndiqués, d'un financement bancaire et d'une obligation à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE), pour un montant global de 2 117 millions d'euros sur une durée résiduelle moyenne supérieure à 5 ans. Par ailleurs, la trésorerie nette au 31 décembre 2007 était excédentaire de 260 millions d'euros.

	Montant en millions d'euros	Mise en place	Échéance
Financement bancaire	245	février 2007	février 2014
Syndication	700	mai 2005	mai 2012
OCEANE	172	juillet 2003	juillet 2010
Syndication	1 000	juin 2007	juin 2014

Les deux syndications ne sont pas utilisées.

Pour plus d'informations, vous pouvez également vous référer à la note 26 des notes aux états financiers consolidés, au chapitre 20.3.1.5.

## 10.4 RESTRICTION A L'UTILISATION DES CAPITAUX

Il n'existe pas de limitation contractuelle à l'utilisation des différents financements mentionnés ci-dessus.

## 10.5 SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES

Le groupe considère que les financements actuellement en place sont suffisants et adaptés aux investissements prévus à court et moyen terme.

# Chapitre 11 - Recherche et Développement, brevets et licences

---

## 11.1 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

### La Recherche et le Développement

Pour Essilor, l'innovation constitue un axe stratégique en termes de développement et d'avantage concurrentiel. Le groupe consacre près de 5 % de son chiffre d'affaires consolidé chaque année à la Recherche et Développement et à l'ingénierie ainsi qu'à la mise au point de nouveaux procédés (141,4 millions d'euros en 2007, 130,6 millions d'euros en 2006, 115,2 millions d'euros en 2005 avant déduction des crédits d'impôt recherche).

La Recherche et Développement d'Essilor joue une stratégie de rupture technologique accompagnée d'une politique active de dépôts de brevets. En 2007, 68 nouvelles inventions ont été brevetées, un niveau record. Vous référer à ce sujet à la partie suivante, 11.2.

En 2007, les équipes de R&D d'Essilor ont poursuivi le développement de la technologie du surfaçage digital dans deux directions : premièrement, pour créer des nouvelles gammes de produits permettant une plus grande personnalisation des verres pour chaque porteur ; et deuxièmement, pour réaliser des offres de produits et services dans le cadre de partenariats avec des clients laboratoires de prescription. Le groupe a également développé ses gammes de vernis et traitements antireflet/antissalissure/antistatique et préparé le lancement d'une nouvelle génération de verres photochromiques. Voir également le chapitre 6.1.2 « Nouveaux produits ».

### Organisation du département

La Recherche et Développement d'Essilor s'organise autour des activités de l'optique et des matériaux (substrats et traitements de surface).

Le département de la Recherche et Développement (hors département Ingénierie) comprend près de 500 personnes basées dans 3 centres de recherche : 370 en France, une centaine en Floride (États-Unis) et une vingtaine de personnes à Singapour.

Une quarantaine de personnes dédiées à cette activité travaillent au sein de la joint-venture Nikon-Essilor (Japon).

Une dizaine de personnes travaille également dans les services de Recherche et Développement intégrés dans les usines et les laboratoires.

### Une innovation fondée sur les partenariats

La Recherche et Développement développe également des partenariats avec des organismes extérieurs ou des universités pour mettre en place et suivre des études fondées sur des technologies nouvelles. Rappelons qu'Essilor associe déjà à ses propres technologies celles de ses partenaires : la société américaine PPG pour les verres photochromiques et la société japonaise Nikon pour les matériaux et les traitements.

## 11.2 BREVETS ET LICENCES

A fin 2007, le groupe était titulaire de 590 familles de brevets représentant au total environ 4 200 brevets et demandes de brevets en France et à l'étranger. 68 nouvelles inventions ont été brevetées en 2007. Ce portefeuille de brevets n'inclut pas ceux détenus par les joint-ventures Transitions et Nikon-Essilor.

# Chapitre 12 - Informations sur les tendances

---

## 12.1 EVOLUTIONS RECENTES

La Société n'a pas connaissance de tendances ayant affecté la production, les ventes ou les stocks, ni les coûts ou les prix de vente depuis la fin du dernier exercice.

## 12.2 PERSPECTIVES

La Société n'a pas connaissance de tendances, incertitudes, demandes ou autres engagements ou événements raisonnablement susceptibles d'influer sensiblement sur ses perspectives.

## 12.3 ELEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

### Nouvelles acquisitions

En janvier 2008, le groupe a finalisé l'acquisition d'**Interstate Optical Co.**, un des cinq plus gros laboratoires de prescription indépendants américains. Interstate est un groupe de deux laboratoires de prescription qui se trouvent à Mansfield (Ohio) et Indianapolis (Indiana) et desservent des opticiens/optométristes dans 32 Etats. Ses ventes s'élèvent à 26 millions de dollars en base annuelle.

En février 2008, Essilor a annoncé l'acquisition de **Rainbow Optical Labs Inc.**, un laboratoire de prescription implanté à Porto Rico et réalisant un chiffre d'affaires de 3 millions de dollars américains. De son côté, Essilor Canada, filiale d'Essilor International, a pris une participation majoritaire dans **Westlab Optical Inc.**, un laboratoire de prescription situé à Montréal (Québec) et réalisant 4 millions de dollars canadiens de chiffre d'affaires.

Par ailleurs, Essilor accélère son développement dans les pays de l'Est de l'Europe en s'implantant en Bulgarie. Sa nouvelle filiale Essilor Bulgaria Eood vient de reprendre l'activité d'**Optymal Ood**, actuel distributeur des verres et des instruments d'Essilor en Bulgarie, qui réalise près de 1 million d'euros de chiffre d'affaires. Cette acquisition permettra au groupe de participer activement au rapide développement du marché des verres correcteurs, notamment progressifs.

Début mars, Essilor a annoncé deux nouvelles acquisitions :

- aux Pays-Bas avec la société O'Max qui réalise 3,2 millions d'euros de chiffre d'affaires et distribue des instruments d'optométrie et de taillage ;
- en Inde avec 20/20 Rx Lens, un laboratoire de prescription situé à Hyderabad et partenaire de longue date d'Essilor.

### Résolutions parmi celles proposées à l'Assemblée Générale du 14 mai 2008

Vous reporter également, concernant les résolutions proposées à l'Assemblée Générale du 14 mai 2008 présentées dans ce Document, aux parties 21.1.3.1 paragraphe « Demande de renouvellement de l'autorisation financière de rachat d'actions présentée à l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2008 », 21.1.9 « Autorisations financières proposées à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 mai 2008 », 21.2.4.2 « Résolutions parmi celles proposées à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 mai 2008 » et 21.2.7 « Dispositions relatives aux seuils de participation ».



## **12.4 PERSPECTIVES 2008**

Au cours de l'exercice 2008, malgré un environnement économique relativement incertain, Essilor est confiant dans sa capacité à poursuivre son développement et le déploiement de sa stratégie fondée sur l'innovation et l'internationalisation. En particulier, le groupe lance un nouveau verre photochromique Transitions et va continuer ses acquisitions ciblées, notamment dans les laboratoires de prescription.

## **Chapitre 13 - Prévisions ou estimations du bénéfice**

---

La Société ne souhaite pas fournir de prévisions ou estimations de bénéfice.

Il n'existe par ailleurs pas d'autre publication de la Société comportant des prévisions sur l'exercice 2008.

# Chapitre 14 - Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale

---

## 14.1 MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

### 14.1.1 Le Conseil d'Administration

Les statuts d'Essilor stipulent en leur article 12, que la Société est administrée par un Conseil d'Administration de trois membres au moins et de quinze au plus. Au 31 décembre 2007, le Conseil d'Administration d'Essilor était composé de 14 membres. Le mandat des Administrateurs est d'une durée de trois années, renouvelable. Le Conseil d'Administration est renouvelé chaque année au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice écoulé à concurrence d'un nombre de membres tel que le renouvellement intégral du Conseil soit assuré à l'issue de chaque période triennale. L'âge moyen des Administrateurs en 2007 est de 54 ans. Chaque Administrateur doit être propriétaire de 500 actions de la Société.

A l'issue de l'Assemblée Générale du 11 mai 2007 des changements sont intervenus : Messieurs Xavier Fontanet , Yves Chevillotte et Serge Zins ont été renouvelés pour trois ans en qualité d'Administrateur, Madame Bridget Cosgrave a été nommée en qualité de nouvel administrateur, la nomination à titre provisoire de Monsieur Maurice Marchand Tonel en remplacement de Madame Dominique Reiniche et la cooptation de Madame Aicha Mokdahi en remplacement de Monsieur Juan Boix en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires ont été ratifiées. Le conseil d'administration lors de sa séance du 11 mai 2007 a renouvelé le mandat de Président-Directeur Général de Monsieur Xavier Fontanet pour la durée de ses fonctions d'administrateur.

Aux termes du règlement intérieur de la Société, adopté par le Conseil d'Administration le 18 novembre 2003, les critères suivants, conformes au rapport « Bouton », ont été retenus pour qualifier un Administrateur « d'indépendant » :

« Est indépendant un Administrateur qui n'a aucune relation avec la société, son groupe ou sa direction, de nature à compromettre l'exercice de sa liberté de jugement.

Ne peut être qualifié d'indépendant, l'Administrateur :

- salarié ou mandataire social de la société ou d'une société du groupe (ou l'ayant été au cours des cinq dernières années) ;
- mandataire social d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'Administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'Administrateur ;
- ayant la qualité de client, fournisseur, banquier d'affaires ou de financement, significatif de la société ou de son groupe, ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité ;
- ayant un lien familial proche avec un mandataire social ;
- ayant été Commissaire aux comptes de la société au cours des cinq dernières années ;
- ayant la qualité d'Administrateur depuis plus de douze ans. »

« Sont qualifiés d'indépendants, les Administrateurs représentant des actionnaires ne participant pas au contrôle de la société.

Toutefois, si l'Administrateur représente un actionnaire détenant plus de 10 % du capital ou des droits de vote, le Conseil d'Administration se prononce sur son « indépendance », après avis écrit du Comité des Mandataires Sociaux. Cet avis tient compte notamment de :

- la dispersion de l'actionnariat de la société ;
- l'existence d'un conflit d'intérêt potentiel.

Compte tenu des changements intervenus dans la composition du conseil fin 2006 et début 2007, le conseil d'administration a procédé lors de sa séance du 14 novembre 2007 à une nouvelle revue des critères d'indépendance pour chacun des administrateurs au regard des critères établis dans le rapport consolidé AFEF/MEDEF de 2003, qui constitue toujours le référentiel français en la matière.

En regard des critères précités, le Conseil d'Administration lors de sa séance du 14 novembre 2007 a déterminé que le Conseil d'Administration d'Essilor était composé de neuf Administrateurs indépendants sur quatorze, soit plus du tiers fixé à titre de minima par le règlement intérieur et plus de la moitié, préconisée par le rapport Bouton dans les sociétés au capital dispersé et dépourvues d'actionnaires de contrôle.

## **MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DECEMBRE 2007**

M. Xavier Fontanet, Président-Directeur général

M. Philippe Alfroid, Directeur général délégué

### **Administrateurs indépendants :**

(La qualification, personne par personne, d'Administrateur indépendant, a été revue par le conseil d'administration courant 2007. Pour plus d'informations à ce sujet, vous pouvez vous reporter au paragraphe « Décisions et informations du Conseil d'Administration » en première partie du Rapport spécial du Président, publié en annexe 1 du présent Document de référence.)

M. Alain Aspect

M. Michel Besson

M. Jean Burelle

M. Yves Chevillotte

Mme. Bridget Cosgrave

M. Philippe Germond

M. Olivier Pécoux

M. Maurice Marchand Tonel

M. Michel Rose

### **Administrateurs représentant les actionnaires internes :**

M. Aicha Mokdahi

M. Alain Thomas

M. Serge Zins

## MANDATS DES ADMINISTRATEURS AU 31 DECEMBRE 2007

Prénom, nom et informations complémentaires	Date de la 1 <sup>ère</sup> nomination en tant qu'Administrateur	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la Société	Fonction principale exercée en dehors de la Société	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société
<b>XAVIER FONTANET</b> 59 ans Nombre d'actions détenues : 228 645	15 juin 1992	2010	<b>PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL</b>		<b>PRESIDENT :</b> - EOA Holding Co, Inc. (Etats-Unis) <sup>(a)</sup>  <b>ADMINISTRATEUR :</b> <b>Essilor International et filiales</b> - Essilor of America, Inc. (Etats-Unis) - Transitions Optical Inc. (Etats-Unis) - EOA Holding Co, Inc. (Etats-Unis) - Shanghai Essilor Optical Company Ltd (Chine) - Transitions Optical Holding B.V. (Pays-Bas) - Nikon-Essilor Co. Ltd (Japon) - Essilor Manufacturing India Private Ltd (Inde) - Essilor India PVT Ltd (Inde) <sup>(a)</sup> <b>Sociétés extérieures</b> - L'Oréal - Crédit Agricole SA
<b>PHILIPPE ALFROID</b> 62 ans Nombre d'actions détenues : 226 143	6 mai 1996	2008	<b>DIRECTEUR GENERAL DELEGUE</b>		<b>PRESIDENT :</b> - Essilor of America Inc. (Etats-Unis) - Omega Optical Holdings, Inc. (Etats-Unis)  <b>ADMINISTRATEUR :</b> <b>Essilor International et filiales</b> - Sperian Protection - Essilor of America, Inc. (Etats-Unis) - Gentex Optics, Inc. (Etats-Unis) - EOA Holding Co, Inc. (Etats-Unis) - EOA Investment, Inc. (Etats-Unis) - Omega Optical Holdings, Inc. (Etats-Unis) - Essilor Canada Ltee/Ltd (Canada) - Pro-Optic Canada, Inc. (Canada) - Shanghai Essilor Optical Company Ltd (Chine) <b>Sociétés extérieures</b> - Faiveley SA - Faiveley Transport
<b>ALAIN ASPECT</b> Administrateur indépendant 60 ans Nombre d'actions détenues : 1 100	16 juin 1997	2008		<b>Etablissements et institutions extérieurs</b> - Directeur de Recherche au CNRS, dirige le groupe d'optique atomique de l'Institut d'Optique. - Professeur à l'Ecole Polytechnique.	

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2007.

<b>Prénom, nom et informations complémentaires</b>	<b>Date de la 1<sup>ère</sup> nomination en tant qu'Administrateur</b>	<b>Date d'échéance du mandat</b>	<b>Fonction principale exercée dans la Société</b>	<b>Fonction principale exercée en dehors de la Société</b>	<b>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société</b>
<b>MICHEL BESSON</b> Administrateur indépendant 73 ans Nombre d'actions détenues : 2 000	16 juin 1997	2009			<b>ADMINISTRATEUR :</b> - Essilor of America Inc. (Etats-Unis) <b>PRESIDENT ET MEMBRE DU CONSEIL DE GERANCE :</b> - SAS Club de Port-La-Galère <b>PRESIDENT NATIONAL :</b> - Association France-Etats-Unis <b>PRESIDENT ET MEMBRE DU CONSEIL :</b> - Copropriété Cité Marine de Port-La-Galère
<b>JEAN BURELLE</b> Administrateur indépendant 68 ans Nombre d'actions détenues : 2 000	16 juin 1997	2009		<b>PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL</b> - Burelle SA - Burelle Participations SA	<b>PRESIDENT :</b> - Sycovest 1 (SICAV) <sup>(b)</sup> - MEDEF International (Association) - Harvard Business School Club de France (Association) <b>REPRESENTANT PERMANENT DE BURELLE PARTICIPATIONS SA :</b> - Sycovest 1 (SICAV) <sup>(a)</sup> <b>DIRECTEUR GENERAL DELEGUE ADMINISTRATEUR :</b> - SOGEC 2 SA <sup>(a)</sup> <b>ADMINISTRATEUR :</b> - Rémy Cointreau - Compagnie Plastic Omnium SA - Compania Plastic Omnium (Espagne) - Plastic Omnium International AG (Suisse) - Signal AG (Suisse) <b>MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE :</b> - Soparexo SCA - Banque Jean-Philippe Hottinguer SCA
<b>YVES CHEVILLOTTE</b> Administrateur indépendant 64 ans Retraité depuis janvier 2004 Nombre d'actions détenues : 1 498	14 mai 2004	2010			<b>VICE-PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :</b> -SA Soredic <b>VICE-PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE :</b> - Finaref <b>ADMINISTRATEUR ET MEMBRE DU COMITE D'AUDIT :</b> - Crédit Lyonnais
<b>BRIDGET COSGRAVE</b> Administrateur indépendant 46 ans Nombre d'actions détenues : 2 000	11 mai 2007	2010		<b>PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL</b> - Belgacom International Carrier services (BICS) (Belgique) <sup>(b)</sup>	<b>MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :</b> - Proximus (Belgique) <sup>(b)</sup> - Telindus (Belgique) <sup>(b)</sup>

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2007.

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2007.

Prénom, nom et informations complémentaires	Date de la 1 <sup>ère</sup> nomination en tant qu'Administrateur	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la Société	Fonction principale exercée en dehors de la Société	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société
<b>PHILIPPE GERMOND</b> Administrateur indépendant 50 ans Nombre d'actions détenues : 1 000	31 janvier 2001 Cooptation par le conseil d'administration 3 mai 2001 Ratification par l'Assemblée Générale	2009		<b>PRESIDENT DU DIRECTOIRE</b> - Atos Origin <sup>(a)</sup>	
<b>MAURICE MARCHAND TONEL</b> Administrateur indépendant 63 ans Nombre d'actions détenues : 1 000	22 novembre 2006 Cooptation par le conseil d'administration 11 mai 2007 Ratification par l'Assemblée Générale	2008		<b>PRESIDENT</b> - European American Chamber of Commerce (France)	<b>PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE :</b> - Du Pareil au Même <sup>(a)</sup> <b>ADMINISTRATEUR :</b> - Faiveley Transport - Groupe Souchier - Laurene <sup>(b)</sup> - DT 2000 - Financière Huysmans - European American Chamber of Commerce (Cincinnati, Etats-Unis) - French American Chamber of Commerce (Chicago, Etats-Unis)
<b>AICHA MOKDAHI</b> Administrateur représentant les actionnaires internes 52 ans Nombre d'actions détenues : 3 604	24 janvier 2007 Cooptation par le conseil d'administration 11 mai 2007 Ratification par l'Assemblée Générale	2008	<b>DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT EXTERNE BBGR</b>		<b>PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :</b> - Valoptec Association
<b>OLIVIER PECOUX</b> Administrateur indépendant 49 ans Nombre d'actions détenues : 1 000	31 janvier 2001 Cooptation par le conseil d'administration 3 mai 2001 Ratification par l'Assemblée Générale	2009		<b>ASSOCIE-GERANT</b> - Rothschild et Cie - Rothschild et Cie Banque	<b>ADMINISTRATEUR :</b> - Rothschild Espana (Espagne) - Rothschild Italia (Italie) <b>MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE :</b> - Financière Rabelais - Rothschild GmbH (Allemagne)
<b>MICHEL ROSE</b> Administrateur indépendant 64 ans Nombre d'actions détenues : 1 000	13 mai 2005 Ratification par l'Assemblée Générale	2008		<b>DIRECTEUR GENERAL DELEGUE (non administrateur)</b> - Lafarge	<b>ADMINISTRATEUR :</b> - Lafarge North America (Etats-Unis) - Lafarge Maroc (Maroc) - Malayan Cement (Malaisie) - Neopost <b>PRESIDENT :</b> - Fondation de l'Ecole des Mines de Nancy

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2007.

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2007.

<b>Prénom, nom et informations complémentaires</b>	<b>Date de la 1<sup>ère</sup> nomination en tant qu'Administrateur</b>	<b>Date d'échéance du mandat</b>	<b>Fonction principale exercée dans la Société</b>	<b>Fonction principale exercée en dehors de la Société</b>	<b>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société</b>
<b>SERGE ZINS</b> Administrateur représentant les actionnaires internes 45 ans Nombre d'actions détenues : 9 755	12 mai 2006	2010	<b>DIRECTEUR</b> - Essilor Japan Co. Ltd (Japon)  <b>DIRECTEUR FINANCIER</b> - Nikon-Essilor Co, Ltd (Japon)		<b>ADMINISTRATEUR :</b> - Essilor Japan K.K. (Japon) - Aichi Nikon Co, Ltd (Japon) - Nasu Nikon Co, Ltd (Japon) - Beauty Glass Private Ltd (Inde) <sup>(b)</sup> - Vijay Vision Private Ltd (Inde) <sup>(b)</sup> - Beijing Nikon Co Ltd (Chine) <sup>(a)</sup> <b>MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :</b> - Valoptec Association <b>MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE :</b> - FCPE Valoptec International
<b>ALAIN THOMAS</b> Administrateur représentant les actionnaires internes 58 ans Nombre d'actions détenues : 7 938	12 mai 2006	2008	<b>RESPONSABLE INDUSTRIEL</b> - Produits instruments		<b>MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :</b> - Valoptec Association

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2007.

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2007.



## MANDATS DES ADMINISTRATEURS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

### Xavier FONTANET

Né le 9 septembre 1948.

Président-Directeur général (date de nomination : 6 mai 1996 – année d'expiration : 2010).

Administrateur (date de nomination : 15 juin 1992 – année d'expiration : 2010).

Nombre d'actions ESSILOR INTERNATIONAL détenues : 228 645.

#### Exercice 2007

Président :	EOA HOLDING Co, Inc (Etats-Unis) <sup>(a)</sup>
Administrateur :	L'OREAL CREDIT AGRICOLE SA ESSILOR OF AMERICA, Inc. (Etats-Unis) TRANSITIONS OPTICAL Inc. (Etats-Unis) EOA HOLDING Co, Inc. (Etats-Unis) SHANGHAI ESSILOR OPTICAL COMPANY Ltd (Chine) TRANSITIONS OPTICAL HOLDING BV (Pays-Bas) NIKON-ESSILOR Co. Ltd (Japon) ESSILOR MANUFACTURING INDIA PRIVATE LTD (Inde) ESSILOR INDIA PVT LTD (Inde) <sup>(a)</sup>

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2007.

#### Exercice 2006

Administrateur :	L'OREAL CREDIT AGRICOLE SA ESSILOR OF AMERICA, Inc. (Etats-Unis) TRANSITIONS OPTICAL Inc. (Etats-Unis) EOA HOLDING Co, Inc. (Etats-Unis) SHANGHAI ESSILOR OPTICAL COMPANY Ltd (Chine) TRANSITIONS OPTICAL HOLDING BV (Pays-Bas) NIKON-ESSILOR Co. Ltd (Japon) ESSILOR MANUFACTURING INDIA PRIVATE LTD (Inde) <sup>(a)</sup>
------------------	---

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2006.

#### Exercice 2005

Administrateur :	L'OREAL CREDIT AGRICOLE SA BENETEAU SA <sup>(b)</sup> ESSILOR OF AMERICA, Inc. (Etats-Unis) TRANSITIONS OPTICAL Inc. (Etats-Unis) EOA HOLDING Co, Inc. (Etats-Unis) SHANGHAI ESSILOR OPTICAL COMPANY Ltd (Chine) TRANSITIONS OPTICAL HOLDING BV (Pays-Bas) NIKON-ESSILOR Co, Ltd (Japon) IMS – Entreprendre pour la Cité (Association) <sup>(b)</sup>
------------------	--

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2005.

#### Exercice 2004

Administrateur :	L'OREAL CREDIT AGRICOLE SA BENETEAU SA ESSILOR OF AMERICA, Inc. (Etats-Unis) TRANSITIONS OPTICAL Inc. (Etats-Unis) EOA HOLDING Co, Inc. (Etats-Unis) SHANGHAI ESSILOR OPTICAL COMPANY Ltd (Chine) TRANSITIONS OPTICAL Ltd (Irlande) TRANSITIONS OPTICAL HOLDING BV (Pays-Bas) NIKON-ESSILOR Co, Ltd (Japon) IMS – Entreprendre pour la Cité
------------------	---

#### Exercice 2003

Administrateur :	L'OREAL CREDIT AGRICOLE SA BENETEAU SA ESSILOR OF AMERICA, Inc. (Etats-Unis) TRANSITIONS OPTICAL, Inc. (Etats-Unis) ESSILOR LABORATORIES OF AMERICA HOLDING Co, Inc. (Etats-Unis) EOA HOLDING Co, Inc. (Etats-Unis) SHANGHAI ESSILOR OPTICAL COMPANY Ltd (Chine) TRANSITIONS OPTICAL Ltd (Irlande) TRANSITIONS OPTICAL HOLDING BV (Pays-Bas) NIKON-ESSILOR Co, Ltd (Japon) IMS – Entreprendre pour la Cité
------------------	---

#### **Philippe ALFROID**

Né le 29 août 1945.

Directeur général délégué (date de nomination : 6 mai 1996 – année d'expiration : 2008).

Administrateur (date de nomination : 6 mai 1996 – année d'expiration : 2008).

Nombre d'actions ESSILOR INTERNATIONAL détenues : 226 143.

#### Exercice 2007

Président :	ESSILOR OF AMERICA Inc. (Etats-Unis) OMEGA OPTICAL HOLDINGS, Inc. (Etats-Unis)
Administrateur :	SPERIAN PROTECTION FAIVELEY SA FAIVELEY TRANSPORT ESSILOR OF AMERICA Inc. (Etats-Unis) GENTEX OPTICS, Inc. (Etats-Unis) EOA HOLDING Co, Inc (Etats-Unis) EOA Investment Inc. (Etats-Unis) OMEGA OPTICAL HOLDINGS, Inc. (Etats-Unis) ESSILOR CANADA Ltee / Ltd (Canada) PRO-OPTIC CANADA Inc. (Canada) SHANGHAI ESSILOR OPTICAL COMPANY Ltd (Chine)

#### Exercice 2006

Président :	ESSILOR OF AMERICA Inc. (Etats-Unis) OMEGA OPTICAL HOLDINGS, Inc. (Etats-Unis)
Administrateur :	BACOU-DALLOZ FAIVELEY SA FAIVELEY TRANSPORT ESSILOR OF AMERICA Inc. (Etats-Unis) GENTEX OPTICS, Inc. (Etats-Unis) EOA HOLDING Co, Inc (Etats-Unis) EOA Investment Inc. (Etats-Unis) OMEGA OPTICAL HOLDINGS, Inc. (Etats-Unis) ESSILOR CANADA Ltee / Ltd (Canada) PRO-OPTIC CANADA Inc. (Canada) SHANGHAI ESSILOR OPTICAL COMPANY Ltd (Chine)

#### Exercice 2005

Président :	ESSILOR OF AMERICA Inc. (Etats-Unis) OMEGA OPTICAL HOLDINGS, Inc. (Etats-Unis) BACOU-DALLOZ <sup>(b)</sup>
Administrateur :	BACOU-DALLOZ FAIVELEY SA FAIVELEY TRANSPORT ESSILOR OF AMERICA Inc. (Etats-Unis) GENTEX OPTICS, Inc. (Etats-Unis) VISIONWEB, Inc. (Etats-Unis) <sup>(b)</sup> EOA HOLDING Co, Inc (Etats-Unis) EOA Investment Inc. (Etats-Unis) OMEGA OPTICAL HOLDINGS, Inc. (Etats-Unis) ESSILOR CANADA Ltee / Ltd (Canada) PRO-OPTIC CANADA Inc. (Canada) SHANGHAI ESSILOR OPTICAL COMPANY Ltd (Chine)

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2005.

#### Exercice 2004

Président :	ESSILOR OF AMERICA Inc. (Etats-Unis) OMEGA OPTICAL HOLDINGS, Inc. (Etats-Unis) BACOU-DALLOZ
Administrateur :	BACOU-DALLOZ FAIVELEY SA FAIVELEY TRANSPORT ESSILOR OF AMERICA Inc. (Etats-Unis) GENTEX OPTICS, Inc. (Etats-Unis) VISIONWEB, Inc. (Etats-Unis) EOA HOLDING Co, Inc (Etats-Unis) EOA Investment Inc. (Etats-Unis) OMEGA OPTICAL HOLDINGS, Inc. (Etats-Unis) ESSILOR CANADA Ltee / Ltd (Canada) PRO-OPTIC CANADA Inc. (Canada) SHANGHAI ESSILOR OPTICAL COMPANY Ltd (Chine) BACOU-DALLOZ USA, Inc (Etats-Unis)

### Exercice 2003

Président :	ESSILOR OF AMERICA, Inc. (Etats-Unis) OMEGA OPTICAL HOLDINGS, Inc. (Etats-Unis) BACOU-DALLOZ
Administrateur :	ABRIUM CHRISTIAN DALLOZ SUNOPTICS DALLOZ SAFETY ESSIDEV FAIVELEY SA FAIVELEY TRANSPORT ESSILOR OF AMERICA, Inc. (Etats-Unis) GENTEX OPTICS, Inc. (Etats-Unis) VISIONWEB, Inc. (Etats-Unis) ESSILOR LABORATORIES OF AMERICA HOLDING Co., Inc. (Etats-Unis) EOA HOLDING Co, Inc (Etats-Unis) EOA Investment, Inc. (Etats-Unis) OMEGA OPTICAL HOLDINGS, Inc. (Etats-Unis) ESSILOR CANADA Ltee / Ltd (Canada) PRO-OPTIC CANADA, Inc. (Canada) SHANGHAI ESSILOR OPTICAL COMPANY Ltd (Chine) BACOU-DALLOZ AB (Suède)
Représentant permanent d'Essilor International :	NOVISIA

### **Alain ASPECT**

Né le 15 juin 1947.

Administrateur (date de nomination : 16 juin 1997 – année d'expiration : 2008).

Nombre d'actions ESSILOR INTERNATIONAL détenues : 1 100.

Adresse professionnelle :

Institut d'Optique

Campus Polytechnique

RD 128

91 127 PALAISEAU Cedex

### Exercices 2007 à 2003

Pas d'autre mandat que celui d'Administrateur d'Essilor International.

**Michel BESSON**

Né le 14 mars 1934.

Administrateur (date de nomination : 16 juin 1997 – année d'expiration : 2009).

Nombre d'actions ESSILOR INTERNATIONAL détenues : 2 000.

Adresse professionnelle : Sans objet.

Exercice 2007

Administrateur :	ESSILOR OF AMERICA, Inc. (Etats-Unis)
Président national :	Association France - Etats-Unis
Président et membre du Conseil de Surveillance :	SAS Club de Port-La-Galère
Président et membre du Conseil :	Copropriété Cité Marine de Port-La-Galère

Exercice 2006

Administrateur :	ESSILOR OF AMERICA, Inc. (Etats-Unis)
Président national :	Association France - Etats-Unis
Président et membre du Conseil de Surveillance :	SAS Club de Port-La-Galère
Président et membre du Conseil :	Copropriété Club de Port-La-Galère

Exercice 2005

Administrateur :	ESSILOR OF AMERICA, Inc. (Etats-Unis)
Président et membre du Conseil de Surveillance :	SAS Club de Port-La-Galère
Président et membre du Conseil :	Copropriété Club de Port-La-Galère

Exercice 2004

Administrateur :	ESSILOR OF AMERICA, Inc. (Etats-Unis)
Président et membre du Conseil de Surveillance :	SAS Club de Port-La-Galère <sup>(a)</sup>
Président et membre du Conseil :	Copropriété Club de Port-La-Galère
Membre du Conseil de Gérance :	SCI Club de Port-La-Galère <sup>(b)</sup>

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2004.

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2004.

Exercice 2003

Administrateur :	ESSILOR OF AMERICA, Inc. (Etats-Unis)
Membre du Conseil de Gérance :	SAS Club de Port-La-Galère <sup>(a)</sup> SCI Club de Port-La-Galère
Président et membre du Conseil :	Copropriété Club de Port-La-Galère <sup>(a)</sup>

(a) Mandats ayant débuté au cours de l'exercice 2003.

## Jean BURELLE

Né le 29 janvier 1939.

Administrateur (date de nomination : 16 juin 1997 – année d'expiration : 2009).

Nombre d'actions ESSILOR INTERNATIONAL détenues : 2 000.

Adresse professionnelle :

BURELLE SA

1 rue François 1er

75008 PARIS

### Exercice 2007

Président-Directeur Général :	BURELLE S.A. BURELLE PARTICIPATIONS S.A.
Président :	SYCOVEST 1 (Sicav) <sup>(b)</sup>
Représentant Permanent de Burelle Participations S.A.	SYCOVEST 1 (Sicav) <sup>(a)</sup>
Directeur Général Délégué Administrateur :	SOGEC 2 SA <sup>(a)</sup>
Administrateur :	REMY COINTREAU COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA COMPANIA PLASTIC OMNIUM (Espagne) PLASTIC OMNIUM INTERNATIONAL AG (Suisse) SIGNAL AG (Suisse)
Membre du conseil de Surveillance :	SOPAREXO (SCA) BANQUE JEAN-PHILIPPE HOTTINGUER (SCA)
Président :	MEDEF INTERNATIONAL (Association) Harvard Business School Club de France (Association)

(a) Mandats ayant débuté au cours de l'exercice 2007.

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2007.

### Exercice 2006

Président-Directeur général :	BURELLE SA BURELLE PARTICIPATIONS SA
Président :	SYCOVEST 1
Directeur général et Administrateur :	SOGEC 2 SA
Administrateur :	REMY COINTREAU COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA COMPANIA PLASTIC OMNIUM (Espagne) PLASTIC OMNIUM INTERNATIONAL AG (Suisse) SIGNAL AG (Suisse)
Membre du Conseil de Surveillance :	SOPAREXO SCA HR BANQUE SCA
Président :	MEDEF INTERNATIONAL (Association) Harvard Business School Club de France (Association) <sup>(a)</sup>

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2006.

#### Exercice 2005

Président-Directeur général :	BURELLE SA BURELLE PARTICIPATIONS SA
Président du Conseil d'Administration :	SYCOVEST 1
Directeur général et Administrateur :	SOGEC 2 SA
Administrateur :	REMY COINTREAU COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA COMPANIA PLASTIC OMNIUM (Espagne) PLASTIC OMNIUM INTERNATIONAL AG (Suisse) SIGNAL AG (Suisse)
Membre du Conseil de Surveillance :	SOPAREXO SCA SOCIETE FINANCIERE HR SCA
Président :	MEDEF INTERNATIONAL (Association)

#### Exercice 2004

Président-Directeur général :	BURELLE SA BURELLE PARTICIPATIONS SA
Président du Conseil d'Administration :	SYCOVEST 1
Directeur général et Administrateur :	SOGEC 2 SA
Administrateur :	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA COMPANIA PLASTIC OMNIUM (Espagne) PLASTIC OMNIUM INTERNATIONAL AG (Suisse) SIGNAL AG (Suisse)
Représentant permanent de la société Burelle Participations :	SYCOVEST 1

#### Exercice 2003

Président-Directeur général :	BURELLE SA BURELLE PARTICIPATIONS
Président du Conseil d'Administration :	SYCOVEST I
Administrateur :	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM COMPANIA PLASTIC OMNIUM (Espagne) PLASTIC OMNIUM INTERNATIONAL AG (Suisse) SIGNAL AG (Suisse) SOGEC 2
Membre du Conseil de Surveillance :	LAPEYRE
Représentant permanent de la société Burelle Participations :	SYCOVEST 1

**Yves CHEVILLOTTE**

Né le 16 mai 1943.

Administrateur (date de nomination : 14 mai 2004 - année d'expiration : 2010.

Nombre d'actions ESSILOR INTERNATIONAL détenues : 1 498.

Adresse professionnelle : Sans objet.

Exercice 2007

Vice Président du Conseil d'Administration	SA SOREDIC
Vice Président du Conseil de Surveillance :	FINAREF
Administrateur et membre du Comité d'audit :	CREDIT LYONNAIS

Exercice 2006

Vice Président du Conseil d'Administration	SA SOREDIC
Vice Président du Conseil de Surveillance :	FINAREF
Administrateur et membre du Comité d'audit :	CREDIT LYONNAIS

Exercice 2005

Vice Président du Conseil d'Administration	SA SOREDIC
Vice Président du Conseil de Surveillance :	FINAREF
Administrateur et membre du Comité d'audit :	CREDIT LYONNAIS

Exercice 2004

Président du Conseil de Surveillance :	SA SOREDIC
Vice Président du Conseil de Surveillance :	FINAREF
Administrateur et membre du Comité d'audit :	CREDIT LYONNAIS
Administrateur :	SOFINCO



### Exercice 2003

Président du Conseil d'Administration :	AMICA DYNAMUST
Président du Conseil de Surveillance :	SOREDIC
Administrateur Vice Président :	PREDI RETRAITES
Directeur général :	CAISSE REGIONALE ALSACE
Directeur général délégué :	CREDIT AGRICOLE SA
Administrateur :	ANSWORK BANQUE FINANCIERE GROUPAMA BANQUE GESTION PRIVEE INDOSUEZ SACAM CONSOMMATION 1 SACAM CONSOMMATION 2 SACAM CONSOMMATION 3 SOFINCO
Membre du Conseil de Surveillance :	FINAREF
Représentant permanent de CNCA, Administrateur :	AMACAM

### **Bridget COSGRAVE**

Née le 1er juillet 1961

Administrateur (date de nomination : 11 mai 2007 – année d'expiration : 2010)

Nombre d'actions ESSILOR INTENATIONAL détenues : 2.000

Adresse professionnelle : Sans objet

### Exercice 2007

Président Directeur Général :	BELGACOM INTERNATIONAL CARRIER SERVICES (BICS) (Belgique) <sup>(b)</sup>
Membre du Conseil d'Administration :	PROXIMUS (Belgique) <sup>(b)</sup> TELINDUS (Belgique) <sup>(b)</sup>

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2007.

### Exercice 2006

Président Directeur Général :	BELGACOM INTERNATIONAL CARRIER SERVICES (BICS) (Belgique)
Membre du Conseil d'Administration :	PROXIMUS (Belgique) TELINDUS (Belgique) <sup>(a)</sup>

(a) Mandats ayant débuté au cours de l'exercice 2006.

#### Exercice 2005

Président Directeur Général :	BELGACOM INTERNATIONAL CARRIER SERVICES (BICS) (Belgique) <sup>(a)</sup>
Membre du Conseil d'Administration :	PROXIMUS (Belgique)

(a) Mandats ayant débuté au cours de l'exercice 2005.

#### Exercice 2004

Membre du Conseil d'Administration :	PROXIMUS (Belgique)
--------------------------------------	---------------------

#### Exercice 2003

Membre du Conseil d'Administration :	PROXIMUS (Belgique) <sup>(a)</sup>
--------------------------------------	------------------------------------

(a) Mandats ayant débuté au cours de l'exercice 2003.

### **Philippe GERMOND**

Né le 19 février 1957.

Administrateur (date de nomination : cooptation par le Conseil d'Administration du 31 janvier 2001, ratification par l'Assemblée Générale du 3 mai 2001 – année d'expiration : 2009).

Nombre d'actions ESSILOR INTERNATIONAL détenues : 1 000.

Adresse professionnelle : Sans objet.

#### Exercice 2007

Président du Directoire :	ATOS ORIGIN <sup>(a)</sup>
---------------------------	----------------------------

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2007.

#### Exercice 2006

Membre du Directoire :	ATOS ORIGIN <sup>(a)</sup>
------------------------	----------------------------

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2006.

#### Exercice 2005

Directeur général adjoint et Administrateur :	ALCATEL <sup>(b)</sup>
Administrateur :	INGENICO <sup>(b)</sup> ALCATEL USA Inc. (États-Unis) <sup>(b)</sup>
Membre du Conseil de Surveillance :	ALCATEL DEUTSCHLAND GmbH (Allemagne) <sup>(b)</sup> ATOS ORIGIN

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2005.

#### Exercice 2004

Directeur général adjoint et Administrateur :	ALCATEL
Administrateur :	INGENICO ALCATEL USA Inc. (États-Unis)
Membre du Conseil de Surveillance :	ALCATEL DEUTSCHLAND GmbH (Allemagne) ATOS ORIGIN

#### Exercice 2003

Directeur général et Administrateur :	ALCATEL
Administrateur :	INGENICO ALCATEL USA, Inc. (États-Unis)
Membre du Conseil de Surveillance :	ALCATEL DEUTSCHLAND GmbH (ALLEMAGNE) ATOS ORIGIN

#### **Maurice MARCHAND TONEL**

Né le 14 février 1944.

Administrateur (date de nomination : cooptation par le Conseil d'Administration du 22 novembre 2006, ratification par l'Assemblée Générale du 11 mai 2007 – année d'expiration : 2008).

Nombre d'actions ESSILOR INTERNATIONAL détenues : 1.000

Adresse professionnelle : Sans objet.

#### Exercice 2007

Président du Conseil de Surveillance	DU PAREIL AU MEME <sup>(a)</sup>
Président :	EUROPEAN AMERICAN CHAMBER OF COMMERCE (France)
Administrateur :	FAIVELEY TRANSPORT GROUPE SOUCHIER LAURENE <sup>(b)</sup> DT 2000 FINANCIERE HUYSMANS EUROPEAN AMERICAN CHAMBER OF COMMERCE (Cincinnati, États-Unis) FRENCH AMERICAN CHAMBER OF COMMERCE (Chicago, États-Unis)

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2007.

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2007.

Exercice 2006

Président :	EUROPEAN AMERICAN CHAMBER OF COMMERCE (France)
Administrateur :	FAIVELEY TRANSPORT GROUPE SOUCHIER LAURENE DT 2000 FINANCIERE HUYSMANS EUROPEAN AMERICAN CHAMBER OF COMMERCE (Cincinnati, États-Unis) FRENCH AMERICAN CHAMBER OF COMMERCE (Chicago, États-Unis)

Exercice 2005

Président :	EUROPEAN AMERICAN CHAMBER OF COMMERCE (France)
Administrateur :	FAIVELEY TRANSPORT GROUPE SOUCHIER LAURENE DT 2000 FINANCIERE HUYSMANS EUROPEAN AMERICAN CHAMBER OF COMMERCE (Cincinnati, États-Unis) FRENCH AMERICAN CHAMBER OF COMMERCE (Chicago, États-Unis)

Exercice 2004

Président :	EUROPEAN AMERICAN CHAMBER OF COMMERCE (France)
Administrateur :	FAIVELEY TRANSPORT GROUPE SOUCHIER LAURENE DT 2000 FINANCIERE HUYSMANS EUROPEAN AMERICAN CHAMBER OF COMMERCE (Cincinnati, États-Unis) FRENCH AMERICAN CHAMBER OF COMMERCE (Chicago, États-Unis)

Exercice 2003

Président :	EUROPEAN AMERICAN CHAMBER OF COMMERCE (France)
Administrateur :	FAIVELEY TRANSPORT GROUPE SOUCHIER LAURENE DT 2000 FINANCIERE HUYSMANS EUROPEAN AMERICAN CHAMBER OF COMMERCE (Cincinnati, États-Unis) FRENCH AMERICAN CHAMBER OF COMMERCE (Chicago, États-Unis)

**Aïcha MOKDAHI**

Né le 23 février 1955

Administrateur (date de nomination : cooptation par le Conseil d'administration du 24 janvier 2007, ratification par l'assemblée générale du 11 mai 2007 – année d'expiration : 2008)

Nombre d'actions ESSILOR INTERNATIONAL détenues : 3 604.

Adresse professionnelle : Essilor.

Exercice 2007

Présidente du Conseil d'Administration :	VALOPTEC ASSOCIATION
--	----------------------

Exercice 2006

Présidente du Conseil d'Administration :	VALOPTEC ASSOCIATION <sup>(a)</sup>
--	-------------------------------------

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2006.

Exercices 2005 à 2003

Sans objet

**Olivier PECOUX**

Né le 9 septembre 1958.

Administrateur (date de nomination : cooptation par le Conseil d'Administration du 31 janvier 2001, ratification par l'Assemblée Générale du 3 mai 2001 – année d'expiration : 2009).

Nombre d'actions ESSILOR INTERNATIONAL détenues : 1 000.

Adresse professionnelle :

ROTHSCHILD et Cie

23 bis avenue de Messine

75008 PARIS

Exercice 2007

Associé-gérant :	ROTHSCHILD ET CIE ROTHSCHILD ET CIE BANQUE
Administrateur :	ROTHSCHILD ESPANA (Espagne) ROTHSCHILD ITALIA (Italie)
Membre du Conseil de Surveillance :	FINANCIERE RABELAIS ROTHSCHILD GMBH (Allemagne)

Exercice 2006

Associé-gérant :	ROTHSCHILD ET CIE ROTHSCHILD ET CIE BANQUE
Administrateur :	ROTHSCHILD ESPANA (Espagne) ROTHSCHILD ITALIA (Italie)
Membre du Conseil de Surveillance :	FINANCIERE RABELAIS ROTHSCHILD GMBH (Allemagne)

#### Exercice 2005

Associé-gérant :	ROTHSCHILD ET CIE ROTHSCHILD ET CIE BANQUE
Administrateur :	ROTHSCHILD ESPANA (Espagne) ROTHSCHILD ITALIA (Italie)
Membre du Conseil de Surveillance :	FINANCIERE RABELAIS ROTHSCHILD GMBH (Allemagne)

#### Exercice 2004

Associé-gérant :	ROTHSCHILD ET CIE ROTHSCHILD ET CIE BANQUE
Administrateur :	ROTHSCHILD ESPANA (Espagne) ROTHSCHILD ITALIA (Italie)
Membre du Conseil de Surveillance :	FINANCIERE RABELAIS ROTHSCHILD GMBH (Allemagne) 2 BE FINANCE

#### Exercice 2003

Associé-gérant :	ROTHSCHILD ET CIE ROTHSCHILD ET CIE BANQUE
Administrateur :	ROTHSCHILD ESPANA (Espagne) ROTHSCHILD ITALIA (Italie)
Membre du Conseil de Surveillance :	FINANCIERE RABELAIS ROTHSCHILD GmbH (Allemagne)

#### **Michel ROSE**

Né le 27 février 1943.

Administrateur (date de nomination : 13 mai 2005 – année d'expiration : 2008.

Nombre d'actions ESSILOR INTERNATIONAL détenues : 1 000.

Adresse professionnelle :

LAFARGE SA

61 rue des Belles Feuilles

75782 PARIS Cedex 16

#### Exercice 2007

Directeur général délégué (non administrateur) :	LAFARGE
Administrateur :	LAFARGE NORTH AMERICA (Etats-Unis) LAFARGE MAROC (Maroc) MALAYAN CEMENT (Malaisie) NEOPOST
Président :	Fondation de l'Ecole des Mines de Nancy

#### Exercice 2006

Directeur général délégué (non administrateur) :	LAFARGE
Administrateur :	LAFARGE NORTH AMERICA (Etats-Unis) LAFARGE MAROC (Maroc) MALAYAN CEMENT (Malaisie) NEOPOST
Président :	Fondation de l'Ecole des Mines de Nancy

#### Exercice 2005

Directeur général délégué (non administrateur) :	LAFARGE
Administrateur :	LAFARGE NORTH AMERICA (Etats-Unis) LAFARGE MAROC (Maroc) MALAYAN CEMENT (Malaisie) NEOPOST
Président :	Fondation de l'Ecole des Mines de Nancy

#### Exercice 2004

Directeur général délégué(non administrateur) :	LAFARGE
Administrateur :	LAFARGE CEMENTS LAFARGE NORTH AMERICA (Etats-Unis) LAFARGE MAROC (Maroc) MALAYAN CEMENT (Malaisie) ASLAND (Espagne) CEMENTIA (Suisse)
Président :	Fondation de l'Ecole des Mines de Nancy

#### Exercice 2003

Directeur général délégué (non administrateur) :	LAFARGE
Administrateur :	LAFARGE CEMENTS LAFARGE NORTH AMERICA (Etats-Unis) LAFARGE MAROC (Maroc) MALAYAN CEMENT (Malaisie) ASLAND (Espagne) CEMENTIA (Suisse)
Président :	Fondation de l'Ecole des Mines de Nancy

**Alain THOMAS**

Né le 26 juin 1949.

Administrateur (date de nomination : 12 mai 2006 – année d'expiration : 2008.

Nombre d'actions ESSILOR INTERNATIONAL détenues : 7 938.

Adresse professionnelle : Essilor.

Exercices 2007 à 2003

Administrateur :	VALOPTEC ASSOCIATION <sup>(a)</sup>
------------------	-------------------------------------

(a) Depuis décembre 2003.

**Serge ZINS**

Né le 8 décembre 1962.

Administrateur (date de nomination : 12 mai 2006 – année d'expiration : 2010.

Nombre d'actions ESSILOR INTERNATIONAL détenues : 9 755.

Adresse professionnelle : Essilor.

Exercice 2007

Directeur :	ESSILOR JAPAN Co. Ltd (Japon)
Membre du Conseil d'Administration :	VALOPTEC ASSOCIATION
Administrateur :	ESSILOR JAPAN K.K. (Japon) AICHI NIKON Co, Ltd (Japon) NASU NIKON Co, Ltd (Japon) BEAUTY GLASS PRIVATE Ltd (Inde) <sup>(b)</sup> VIJAY VISION PRIVATE Ltd (Inde) <sup>(b)</sup> BEIJING NIKON Co, Ltd (Chine) <sup>(a)</sup>
Membre du Conseil de Surveillance :	FCPE VALOPTEC INTERNATIONAL

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2007.

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2007.



### Exercice 2006

Directeur :	ESSILOR JAPAN Co. Ltd (Japon) <sup>(a)</sup>
Membre du Conseil d'Administration :	VALOPTEC ASSOCIATION
Administrateur :	P.T. Essilor Indonesia (Indonésie) <sup>(b)</sup> AICHI NIKON Co, Ltd (Japon) NASU NIKON Co, Ltd (Japon) ESSILAB PHILIPPINES Inc. (Philippines) <sup>(b)</sup> BEAUTY GLASS PRIVATE Ltd (Inde) VIJAY VISION PRIVATE Ltd (Inde)
Membre du Conseil de Surveillance :	FCPE VALOPTEC INTERNATIONAL

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2006.

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2006.

### Exercice 2005

Membre du Conseil d'Administration :	VALOPTEC ASSOCIATION
Membre du Conseil de Surveillance :	FCPE VALOPTEC INTERNATIONAL
Administrateur :	Essilor Asia Pacific Private Ltd (Singapour) <sup>(b)</sup> Plasticplus (2003) Private Ltd (Singapour) <sup>(b)</sup> Polylite Asia Pacific Private Ltd (Singapour) <sup>(b)</sup> Polylite Singapore Private Ltd (Singapour) <sup>(b)</sup> ETC S-E Asia Private Ltd (Singapour) <sup>(b)</sup> Unique Ophtalmic Private Ltd (Singapour) <sup>(b)</sup> EKEH Private Ltd (Singapour) <sup>(b)</sup> Essilor Hong Kong Ltd (Chine) <sup>(b)</sup> Essilab Philippines Inc. (Philippines) Bangkok Optical Distribution Co. Ltd. (Thaïlande) <sup>(b)</sup> Central Essilor Co. Ltd (Thaïlande) Beauty Glass Private Ltd (Inde) Vijay Vision Private Ltd (Inde) P.T. Essilor Indonesia (Indonésie)

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2005.

#### Exercice 2004

Membre du Conseil d'Administration :	VALOPTEC ASSOCIATION
Membre du Conseil de Surveillance :	FCPE Valoptec International
Administrateur :	Essilor Asia Pacific Private Ltd (Singapour) Plasticplus (2003) Private Ltd (Singapour) ETC S-E Asia Private Ltd (Singapour) Unique Ophtalmic Private Ltd (Singapour) EKEH Private Ltd (Singapour) Essilor Hong Kong Ltd (Chine) Essilab Philippines Inc. (Philippines) Bangkok Optical Distribution Co. Ltd. (Thaïlande) Central Essilor Co. Ltd (Thaïlande) Beauty Glass Private Ltd (Inde) Vijay Vision Private Ltd (Inde) P.T. Essilor Indonesia (Indonésie)

#### Exercice 2003

Membre du Conseil d'Administration :	VALOPTEC ASSOCIATION
Membre du Conseil de Surveillance :	FCPE Valoptec International <sup>(a)</sup>
Administrateur :	Essilor Asia Pacific Private Ltd (Singapour) Plasticplus (2003) Private Ltd (Singapour) Essilor Hong Kong Ltd (Chine) Essilab Philippines Inc. (Philippines) Bangkok Optical Distribution Co. Ltd. (Thaïlande) Central Essilor Co. Ltd (Thaïlande) P.T. Essilor Indonesia (Indonésie)

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2003.

#### Expertise et expérience des Administrateurs en matière de gestion

Le Conseil d'Administration est composé de personnes qui apportent dans des domaines différents, soit une connaissance et une pratique de l'entreprise, soit une expertise dans l'activité spécifique d'Essilor International, soit une expérience de plusieurs années de la gestion d'entreprises internationales et de ce fait apportent leur expertise et/ou leur expérience à la Société en matière de gestion.

#### Absence de condamnations pour fraude, d'association à une faillite ou d'incrimination et/ou sanction publique officielle

A la connaissance de la Société :

- aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée au cours des cinq dernières années à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'Administration ou de l'un des Directeurs Généraux ;
- aucun des membres du Conseil d'Administration et aucun des Directeurs Généraux n'a été associé au cours des cinq dernières années à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que Directeur général ;
- aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'Administration de la Société ou de l'un des Directeurs Généraux par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés).

#### Absence de lien familial existant entre les Administrateurs

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de lien familial entre les membres du Conseil d'Administration.

## 14.1.2 Les Comités d'Administrateurs

Depuis 1997, Essilor s'est dotée de Comités d'études, dans le contexte des règles liées au gouvernement d'entreprise (Comité d'audit, Comité des mandataires et Comité stratégique). Chaque Comité informe le Conseil du déroulement de ses missions et des propositions qui en découlent.

### 14.1.2.1 Le Comité d'audit : composition et missions

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration prévoit que le Comité d'audit est composé de trois membres au moins, nommés par le Conseil d'Administration parmi les Administrateurs d'Essilor, dont deux tiers d'Administrateurs indépendants. Les membres du Comité d'audit ne peuvent exercer des fonctions de Direction générale, ni être mandataires sociaux.

Le Comité d'audit est actuellement présidé par Monsieur Yves Chevillotte nommé Président par délibération du Conseil d'Administration du 14 mai 2004. Au 31 décembre 2007, le Comité d'audit était, par ailleurs, constitué de Messieurs Alain Aspect, Michel Besson, Olivier Pécoux et Madame Aïcha Mokdahi. Le Comité est composé de plus de deux tiers d'Administrateurs indépendants.

Aux termes du règlement intérieur du Conseil d'Administration, le Comité d'audit a pour missions principales, dans le cadre des travaux du Conseil d'Administration :

- de s'assurer que la Direction générale dispose des moyens lui permettant d'identifier et de gérer les risques d'ordre économique, financier et juridique auxquels le groupe, en France et à l'étranger, est confronté dans le cadre de ses opérations courantes ou exceptionnelles. Ceci afin d'éviter le possible et préjudiciable appauvrissement du patrimoine social.
- d'analyser, dans ce contexte, les procédures mises en place au sein du groupe qui permettent :
  - le respect des réglementations comptables et de la bonne application des principes sur lesquels les comptes de la Société sont établis ;
  - la remontée de l'information et son traitement à tous les niveaux ;
  - l'identification, l'évaluation, l'anticipation, et la maîtrise des risques économiques, financiers et juridiques auxquels sont exposées la Société et ses filiales en France et à l'étranger ;
  - l'application des normes de contrôle interne destinées à l'établissement des éléments comptables et financiers, en vigueur à tous les échelons de l'organisation ;
  - le respect des réglementations boursières, et plus précisément de la bonne application de la déontologie boursière en vigueur dans la Société.

Ces travaux permettent au Comité d'émettre, si nécessaire, des recommandations quant à l'amélioration des procédures existantes, et éventuellement à la mise en place de nouvelles.

Le Comité d'audit peut être consulté sur toute question relative aux procédures de contrôle de risques inhabituels, notamment quand le Conseil ou la Direction générale jugent utile de lui soumettre.

Vous référer également à l'annexe 1 du présent Document de référence « Rapport spécial du Président », point « 1. Préparation et organisation des travaux de votre Conseil d'Administration », paragraphe « Le Comité d'audit ».

### 14.1.2.2 Le Comité des mandataires : composition et missions

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration stipule que le Comité des mandataires sociaux est composé au moins de trois membres, Administrateurs indépendants d'Essilor International non dirigeants.

Le Comité des mandataires est présidé par Monsieur Jean Burelle et est constitué avec Messieurs Michel Besson, Michel Rose et Maurice Marchand Tonel. Le Comité est intégralement composé d'Administrateurs indépendants.

Aux termes du règlement intérieur du Conseil d'Administration, le Comité des mandataires sociaux a pour missions principales, dans le cadre des travaux du Conseil d'Administration, de :

- faire des propositions sur la rémunération de la Direction générale ;
- faire des propositions pour les attributions de stock-options et de droits à actions de performance ;
- s'enquérir des politiques générales de rémunération dans l'entreprise ;
- assister le Président et le Conseil dans leurs réflexions sur les plans de succession pour la Direction du groupe ;
- réfléchir sur la composition du Conseil d'Administration et son éventuelle évolution.

Vous référer également à l'annexe 1 du présent Document de référence « Rapport spécial du Président », point « 1. Préparation et organisation des travaux de votre Conseil d'Administration », paragraphe « Le Comité des mandataires ».

### **14.1.2.3 Le Comité stratégique : composition et missions**

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration prévoit que le Comité stratégique est composé au moins de cinq membres, Administrateurs d'Essilor.

Le Comité stratégique, présidé par Monsieur Xavier Fontanet, est constitué au 31 décembre 2007 de Messieurs Philippe Alfroid, Michel Besson, Jean Burelle, Philippe Germond, Olivier Pécoux, Maurice Marchand Tonel et Madame Aicha Mokdahi, soit 5 Administrateurs indépendants sur les huit composant ce Comité.

Aux termes du règlement intérieur du Conseil d'Administration, le Comité Stratégique a pour mission principale, dans le cadre des travaux du Conseil d'Administration, de revoir régulièrement les stratégies du groupe tant sur les angles produit et technologiques que géographique et marketing.

Vous référer également à l'annexe 1 du présent Document de référence « Rapport spécial du Président », point « 1. Préparation et organisation des travaux de votre Conseil d'Administration », paragraphe « Le Comité stratégique ».

## **14.1.3 Le Comité exécutif**

### **14.1.3.1 Composition du Comité exécutif**

Au 31 décembre 2007, la composition du Comité exécutif s'établit comme suit :

Xavier Fontanet	Président-Directeur général
Philippe Alfroid	Directeur général délégué
Thomas Bayer	Directeur du réseau Essilor Europe <sup>(a)</sup>
Claude Brignon	Directeur des opérations Monde
Jean Carrier-Guillomet	Président d'Essilor of America
Patrick Cherrier	Directeur exécutif Asie
Bertrand de Limé	Directeur exécutif Amérique latine et instruments <sup>(b)</sup>
Didier Lambert	Directeur des systèmes d'information
Alain Pierre	Président de BBGR
Patrick Poncin	Directeur de l'ingénierie Monde
Thierry Robin	Président d'Essilor Canada <sup>(c)</sup>
Bertrand Roy	Directeur du marketing stratégique <sup>(d)</sup>
Hubert Sagnières	Directeur exécutif Europe et Amérique du Nord
Jean-Luc Schuppiser	Directeur de la recherche et du développement
Laurent Vacherot	Directeur financier
Henri Vidal	Directeur des ressources humaines
Carol Xueref	Directeur des affaires juridiques et du développement groupe

(a) Directeur exécutif Amérique latine à partir de début avril 2008.

(b) Jusqu'en avril 2008.

(c) Directeur région Europe centre à partir de mai 2008.

(d) Président zone Europe à partir de janvier 2008.

### **14.1.3.2 Missions du Comité exécutif**

Le Comité exécutif se réunit une fois par mois pour examiner la marche du groupe et l'ensemble des activités du court terme. Il étudie également les perspectives et les objectifs à moyen et long terme du groupe et se prononce sur les actions à mettre en œuvre pour les atteindre.

Présidé par Xavier Fontanet, il est composé des principaux responsables fonctionnels et opérationnels du groupe qui ont, soit une responsabilité mondiale, telle la production en série de verres, soit une responsabilité liée aux grands marchés (Europe, Amérique du Nord, Amérique latine, Asie).

## **14.2 ABSENCE DE CONFLITS D'INTERET POTENTIELS**

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, et les intérêts privés et/ou autres devoirs à l'égard de tiers, de l'un des membres du Conseil d'Administration de la Société.

Les informations relatives à toute restriction acceptée par les Administrateurs concernant la cession de leur participation dans le capital social de la Société, sont présentées au chapitre 16.1.2.

## **14.3 CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Le Conseil d'Administration dans sa séance du 21 mars 2007 a, préalablement à sa conclusion, autorisé le projet de modification du contrat de liquidité conclu entre Essilor et la société Rothschild & Cie Banque.

Le Conseil d'Administration dans sa séance du 14 novembre 2007 a pris acte de la poursuite aux mêmes conditions, de la convention préalablement autorisée par le Conseil dans sa séance du 23 novembre 2005 concernant les retraites chapeaux pour les deux mandataires sociaux. Voir détail en rubrique 15.1. Le conseil d'administration a autorisé que la rémunération de référence pour le calcul de la retraite complémentaire de M. Xavier Fontanet soit sa dernière rémunération au titre de Président - Directeur Général (salaire de base plus bonus contractuel), pour le cas où la fonction de Président du conseil d'administration serait dissociée de celle de Directeur Général Exécutif.

Les Commissaires aux comptes de la Société ont été informés des autorisations conférées et de la conclusion des conventions dans le délai d'un mois de cette conclusion et conformément à l'article R.225-30 de la poursuite de ces conventions par courrier du 7 janvier 2008.

Le contrat de travail qui lie Xavier Fontanet à la Société précédemment à l'exercice de son mandat social, est susceptible de le faire bénéficier d'une indemnité en cas de rupture du contrat de travail à l'initiative de la Société (hors cas de licenciement pour faute grave ou lourde ou de mise à la retraite à l'âge légal) équivalente à deux années de salaires. En application de la loi TEPA N°2007- du 21 août 2007, le Conseil d'administration sur proposition du Comité des mandataires a autorisé cette convention dans sa séance du 5 mars 2008 sous certaines conditions de performances. (Pour le détail de ces conditions se reporter au Chapitre 15 paragraphe 15.1 « Rémunération des organes d'administration, de direction et de surveillance »).

# Chapitre 15 - Rémunération et avantages

---

## 15.1 REMUNERATION DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

**Rémunération des mandataires sociaux de l'exercice 2007** (article L-225-102-1 et L-225-42-1 du Code de commerce)

Le principe de la rémunération de Monsieur Xavier Fontanet, Président-Directeur général et de Monsieur Philippe Alfroid, Directeur général délégué, comporte une partie fixe et une partie variable liée aux résultats. La partie variable de la rémunération des mandataires sociaux (ou bonus) est fixée en pourcentage du salaire de base des dirigeants sociaux avec une possibilité d'évolution positive proportionnelle en cas de dépassement de l'objectif à l'intérieur d'un plafond. La règle de variabilité du bonus est la suivante :

- 100% du bonus cible pour une réalisation à 100 % de l'objectif ;
- absence de bonus pour une atteinte à 80 % ou moins de l'objectif ;
- plafond égal à 150 % du bonus cible pour un objectif dépassé de 20 % ou plus ;
- proportionnalité appliquée au bonus pour des réalisations intermédiaires ;
- neutralisation des variations de parité monétaire dans le calcul du bonus.

Le calcul de la partie variable est lié à la réalisation d'un objectif de résultat net consolidé, fixé hors acquisitions.

Pour plus d'information concernant les principes et les règles arrêtées par le conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toutes natures accordés aux mandataires sociaux se référer au Rapport spécial du Président présenté en Annexe 1 du présent Document de référence « Préparation et organisation des travaux du conseil », « Comité des mandataires ».

## Tableau récapitulatif des éléments de rémunération des mandataires sociaux

(Il s'agit de montants bruts avant prélèvements sociaux et impôts).

### Éléments de la rémunération 2007

En euros, sauf droits à attribution d'actions de performance, en nombre de droits

		Xavier Fontanet	Philippe Alfroid
Fixe	Montant	500 689	450 530
Variable (Par exemple bonus, prime de résultat...)	Montant	322 816 (a)	184 429 (a)
Exceptionnel	Montant	Néant	Néant
	Mode et critères de calcul	Sans objet	Sans objet
Avantages en nature (Par exemple voiture, assurance chômage mandataire social, logement...)	Voiture	2 195	2 195
	Assurance chômage	15 983	Néant
	Autres	Néant	Néant
Jetons de présence	Montant	15 800	27 560 <sup>(b)</sup>
Droits à attribution d'actions de performance	Attribution 2007 (Nombre de droits détenus)	58 500 Cours de référence 43,65	45 000 Cours de référence 43,65
Mesures restrictives concernant la vente d'options ou d'actions de performance	A compter des attributions intervenues en 2007 <b>obligation de conservation de :</b>	1/3 des actions définitivement acquises dans le cadre d'une attribution d'actions de performance ou 1/3 du solde des actions issues des levées d'options de souscription d'actions, après cession immédiate des actions nécessaires pour assurer l'acquisition des actions et s'acquitter de l'impôt relatif à la revente de titres.	
Indemnité de départ en retraite	Evaluation	242 105	130 375
Engagement de retraite complémentaire	Valeur actuarielle	2 317 479	2 113 912
Prime d'arrivée	Montant	Néant	Néant
Prime de départ ou de cessation de fonction (hors cas de licenciement pour faute grave ou lourde)	Mode et critères de calcul	2 années de salaire au titre du contrat de travail <sup>(c)</sup>	Néant

(a) Au titre de l'exercice 2006, la partie variable de la rémunération de Monsieur Xavier Fontanet a été déterminée, en fonction d'un taux de bonus cible de 70 % de son salaire de base, pour une réalisation de l'objectif de résultat net consolidé budgété de 316,7 millions d'euros, le montant payé en 2007 s'élève à 322 816 euros. Pour l'exercice 2007, la partie variable de la rémunération de Monsieur Xavier Fontanet sera déterminée, en fonction d'un taux de bonus cible qui demeure fixé à 70 % de son salaire de base, le montant provisionné à ce titre est de 351 000 euros. Au titre de l'exercice 2006, la partie variable de la rémunération de Monsieur Philippe Alfroid a été déterminée en fonction d'un taux de bonus cible de 45 % de son salaire de base, pour une réalisation de l'objectif de résultat net consolidé budgété de 316,7 millions d'euros, le montant payé en 2007 s'élève à 184 429 euros. Pour l'exercice 2007, la partie variable de la rémunération de Monsieur Philippe Alfroid sera déterminée, en fonction d'un taux de bonus cible qui demeure fixé à 45 % de son salaire de base, le montant provisionné à ce titre est de 203 000 euros.

(b) Y compris 11 760 euros de jetons de présence reçus en 2007 de Sperian Protection anciennement Bacou-Dalloz

- (c) Le contrat de travail qui lie Xavier Fontanet à la Société précédemment à l'exercice de son mandat social, est susceptible de le faire bénéficier d'une indemnité en cas de rupture du contrat de travail à l'initiative de la Société (hors cas de licenciement pour faute grave ou lourde ou de mise à la retraite à l'âge légal) équivalente à deux années de salaires. En application de la loi TEPA N°2007- du 21 août 2007, le Conseil d'administration sur proposition du Comité des mandataires a autorisé cette convention dans sa séance du 5 mars 2008 aux conditions suivantes :

La mesure de la performance a été fixée à la moyenne de la performance réalisée par M. Fontanet sur les trois années précédant son départ. Cette performance est mesurée par le taux de réalisation des objectifs annuels fixés par le Conseil d'administration à M Fontanet et servant au calcul de la part variable de sa rémunération

Les conditions de performance sont les suivantes : Pour un taux moyen de performance compris entre 100% et plus et 50%, l'indemnité est payée strictement proportionnellement à son montant (ex : taux de performance atteint 90%, l'indemnité est payée à hauteur de 90% de son montant). Pour un taux de performance inférieur à 50% aucune indemnité ne sera versée.

#### Tableau comparatif des rémunérations des mandataires sociaux

En euros	Rémunération brutes <sup>(a)</sup>								
	hors jetons de présence			Jetons de présence			Total		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Xavier Fontanet	841 683	792 385	753 498	15 800	15 800	14 000	857 483	808 185	767 498
Philippe Alfriend	637 154	583 363	512 988	27 560 <sup>(b)</sup>	27 020 <sup>(b)</sup>	24 992 <sup>(b)</sup>	664 714	610 383	537 980

(a) Il s'agit de montants bruts avant prélèvements sociaux et impôts et conformément à la loi, ces montants intègrent les avantages en nature.

(b) Y compris des jetons de présence reçus de Sperian Protection anciennement Bacou-Dalloz (11 760 euros en 2007, 11 220 euros en 2006 et 10 992 euros en 2005).

#### Jetons de présence

L'Assemblée Générale ordinaire du 12 mai 2006 a voté un montant global de jetons de présence de 300 000 euros, que le Conseil d'Administration lors de sa séance du 12 mai 2006 a décidé de répartir selon les règles résumées dans le tableau ci-dessous. Le montant global des jetons de présence et son mode de répartition sont inchangés en 2007.

Jetons de présence	Partie fixe	Partie variable en fonction de la présence
Tous les Administrateurs	3 800 euros	2 000 euros par séance
Président du Comité d'audit	20 000 euros	1 800 euros par séance
Président du Comité des mandataires	10 000 euros	1 800 euros par séance
Pour les seuls Administrateurs indépendants, membres des Comités d'audit ou des mandataires	Non applicable	1 800 euros par séance



### Tableau comparatif des jetons de présence des mandataires sociaux

<i>En euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Xavier Fontanet	15 800	15 800
Philippe Alfroid	27 560 <sup>(a)</sup>	27 020 <sup>(a)</sup>
Alain Aspect	19 000	23 000
Juan Boix	N/A	15 800
Michel Besson	32 000	22 800
Jean Burelle	32 800	31 200
Yves Chevillotte	43 000	41 000
Bridget Cosgrave	9 900	N/A
Philippe Germond	15 800	15 800
Olivier Pécoux	21 200	19 000
Maurice Marchand-Tonel	19 600	N/A
Michel Rose	22 800	17 400
Alain Thomas	15 800	10 550
Serge Zins	13 800	10 550

(a) Y compris des jetons de présence reçus de Sperian Protection anciennement Bacou-Dalloz (11 760 euros en 2007, 11 220 euros en 2006 et 10 992 euros en 2005).

## **15.2 PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU AUTRES REGIMES D'ACTIONNARIAT SALARIE, PENSIONS, RETRAITES OU AUTRES AVANTAGES**

### **15.2.1 Intérêts des dirigeants dans le capital**

Le pourcentage de capital détenu personnellement par les membres du Conseil d'Administration et par les membres du Comité exécutif est inférieur à 0,5 %.

## 15.2.2 Informations sur les options de souscription, d'achat d'actions et sur les droits à actions de performance

- Options de souscription, d'achat d'actions ou droits à actions de performance consentis à chaque mandataire social ;

- Et exercices par ces derniers ;

Durant l'exercice 2007.

	Nombre total	Prix en euros	Date d'échéance	Plan afférant
<b>Droits à actions de performance consentis</b>				
durant l'exercice 2007 à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe (liste nominative)				
Xavier Fontanet	58 500	43,65	14 novembre 2014	14 novembre 2007
Philippe Alfroid	45 000	43,65	14 novembre 2014	14 novembre 2007
<b>Options levées</b> durant l'exercice 2007 par chaque mandataire social (liste nominative)				
Xavier Fontanet	51 486	20,34	20 novembre 2012	20 novembre 2002
	83 689	20,37	18 novembre 2010	18 novembre 2003
Philippe Alfroid	88 000	20,34	20 novembre 2012	20 novembre 2002

Concernant les actions de performance, vous référer également au paragraphe 21.1.4.3 « Actions de Performance ».

# Chapitre 16 - Fonctionnement des organes d'administration et de direction

---

## 16.1 DATES D'EXPIRATION DES MANDATS, DUREES DES FONCTIONS ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

### 16.1.1 Dates d'expiration des mandats et durées des fonctions

Les dates d'expiration des mandats et les durées des fonctions sont présentées à la rubrique 14.1.1.

### 16.1.2 Fonctionnement du Conseil d'Administration et des comités d'études

Le fonctionnement du Conseil d'Administration et des comités d'études est régi par un règlement intérieur qui a été adopté par le Conseil lors de la séance du 18 novembre 2003 et ensuite modifié par le Conseil lors des séances du 27 janvier 2005 et du 24 janvier 2007. Les principales dispositions du règlement intérieur concernant le fonctionnement du Conseil sont reprises ci-après :

#### INFORMATION DES ADMINISTRATEURS

Tous les documents nécessaires pour informer les Administrateurs sur l'ordre du jour et sur toutes questions qui sont soumises à l'examen du Conseil sont joints à la convocation ou bien sont adressés ou remis dans un délai raisonnable, préalablement à la réunion.

Dans le cadre des décisions à prendre, l'Administrateur doit s'assurer qu'il dispose des informations qu'il juge indispensables au bon déroulement des travaux du Conseil ou des comités d'études. Si elles ne sont pas mises à sa disposition, ou s'il estime qu'elles ne le sont pas, il doit en faire la demande. Ses demandes sont formulées auprès du Président du Conseil (ou du Directeur général en cas de dissociation des fonctions) qui est tenu de s'assurer que les Administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Les Administrateurs reçoivent en outre, entre les réunions, toutes les informations utiles, y compris critiques, sur les événements ou opérations significatifs pour la Société. Ils reçoivent notamment les communiqués de presse diffusés par la Société.

#### REUNIONS DU CONSEIL

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'exige l'intérêt social, et au moins 5 fois par an. Les dates des réunions du Conseil de l'année suivante sont fixées au plus tard un mois avant la fin de l'année en cours, sauf réunion extraordinaire.

#### COMITES D'ETUDES

Le Conseil, sur proposition de son Président, peut créer des comités d'études dont il fixe la composition et les attributions. Ces comités agissent dans le cadre de la délégation qui leur a été donnée par le Conseil et soumettent au Conseil leurs avis et propositions.

#### EVALUATION ANNUELLE DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

Une fois par an, le Conseil procède à une évaluation formalisée de son mode de fonctionnement, et prend, le cas échéant, toute mesure de nature à l'améliorer. Le Conseil en informe les actionnaires dans le rapport annuel.

## **MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR**

Le présent règlement pourra être amendé par décision du Conseil.

La charte de l'Administrateur adoptée par le Conseil d'Administration le 18 novembre 2003, qui regroupe les droits et obligations touchant à la fonction d'Administrateur d'Essilor, a également été modifiée par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 27 janvier 2005 pour tenir compte :

**Du nouveau dispositif « abus de marché » qui a été institué par la directive cadre 2003/6/CE du 28 janvier 2003 sur les opérations d'initiés et les manipulations de marché entrée en vigueur le 12 octobre 2004. A ce titre la charte rappelle que :**

Chaque Administrateur qui dispose d'informations privilégiées doit s'abstenir d'effectuer, de faire effectuer ou de permettre à autrui d'effectuer des opérations sur les titres de la Société sur les bases de ces informations, tant que celles-ci ne sont pas encore rendues publiques. Comme pour les salariés du groupe susceptibles de disposer d'informations privilégiées, la charte indique que les Administrateurs, outre pendant la période précédant la publication de toute information privilégiée dont ils ont connaissance, sont tenus de s'abstenir de toute opération sur les titres pendant les 21 jours qui précèdent :

- le communiqué sur les résultats annuels ;
- le communiqué sur les résultats semestriels ;
- les communiqués sur le chiffre d'affaires trimestriel.

**Des nouvelles obligations déclaratives individuelles des opérations sur les titres de la Société réalisées par les mandataires sociaux et par les personnes qui leur sont étroitement liées, entrées en vigueur le 25 novembre 2004. La charte indique :**

En application de l'article 621-18-2 du Code Monétaire et Financier introduit par la Loi N° 2003-706 du 1<sup>er</sup> août 2003 de Sécurité Financière, des articles 222-14 et 222-15 du règlement de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). et du communiqué de presse de l'AMF du 27 décembre 2004, chaque Administrateur s'engage à déclarer immédiatement à la Société, via le service de l'actionnariat d'Essilor, toute opération sur titres ou instruments financiers de l'émetteur, effectuée par lui-même ou toute personne lui étant étroitement liée et ce, afin de permettre à la Société émettrice de communiquer individuellement ces opérations à l'AMF et de rendre publique lesdites opérations au moyen d'un communiqué, dans les délais qui lui sont impartis.

## **16.2 INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE SERVICE LIANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION : ABSENCE DE CONTRAT DE SERVICE**

Aucun des membres du Conseil d'Administration et aucun Directeur général n'est lié par un contrat de service avec Essilor ou l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme dudit contrat.

## **16.3 INFORMATIONS SUR LE COMITE D'AUDIT ET LE COMITE DE REMUNERATION**

Ces informations sont présentées à la rubrique 14.1.2.1 et en Annexe 1 du présent Document de référence « Rapport spécial du Président », point « 1. Préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration », paragraphes « Comité d'audit » et « Comité des mandataires ».

## **16.4 CONFORMITE DE L'EMETTEUR AU REGIME DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE EN VIGUEUR DANS SON PAYS D'ORIGINE**

D'une manière générale, la Société se conforme au régime de gouvernement d'entreprise défini dans le rapport « Bouton ».

# Chapitre 17 - Salariés

---

## 17.1 RESSOURCES HUMAINES : NOMBRE DE SALARIES, REPARTITION PAR SITE ET PAR TYPE D'ACTIVITE

Concernant les effectifs du groupe, vous pouvez également vous référer aux notes aux états financiers consolidés, au chapitre 20.3.1.5 du présent Document de référence, à la note 29.

### 17.1.1 Effectifs moyens et fins de période

Au 31 décembre 2007, Essilor comptait 31 534 collaborateurs dans le monde (dont 100% des effectifs des sociétés consolidées selon la méthode d'intégration proportionnelle). L'effectif moyen 2007 était de 29 272 collaborateurs (effectif se rapportant aux charges de personnel consolidées de la période).

Au 31 décembre 2006, le nombre de collaborateurs était de 29 288 (effectif moyen 27 261).

Il n'y a pas eu de changement significatif des effectifs du groupe depuis le 1er janvier 2007.

Par ailleurs, en réponse à la demande du règlement CE 809/2004, le groupe n'emploie pas un grand nombre de travailleurs temporaires.

### 17.1.2 Répartition des effectifs moyens

#### 17.1.2.1 Répartition par zone géographique

	2007		2006		2005	
Amérique du Nord	10 169	34,7%	9 291	34,1%	8 613	34,6%
Europe	10 230	34,9%	9 607	35,2%	9 517	38,2%
Amérique latine / Asie Pacifique / Afrique	8 873	30,3%	8 363	30,7%	6 779	27,2%

#### 17.1.2.2 Répartition des effectifs par fonction

	2007		2006		2005	
Ouvriers	16 867	57,62%	15 797	57,95%	14 875	59,72%
Agents de maîtrise et employés	8 465	28,92%	7 772	28,51%	6 808	27,33%
Cadres	3 940	13,46%	3 692	13,54%	3 226	12,95%

## 17.2 PARTICIPATIONS ET STOCK OPTIONS

### 17.2.1 Situation au 31 décembre 2007 des participations et stock options détenues par les membres des organes d'administration, de direction et de surveillance

Situation au 31 décembre 2007	Stock-options Essilor détenues							Droits	
	Actions Essilor détenues	Options de souscription						Actions de performance	
		20 nov. 2002	18 nov. 2003	17 nov. 2004	23 nov. 2005	22 nov. 2006	14 nov. 2007	22 nov. 2006	14 nov. 2007
<b>Membres salariés du conseil d'administration</b>									
FONTANET Xavier	228 645		6 311	110 000	120 000			58 500	58 500
ALFROID Philippe	226 143		70 000	86 000	94 000			45 000	45 000
MOKDAHI Aicha	3 604		500	2 000	2 000			900	880
THOMAS Alain	7 938			190	160			72	52
ZINS Serge	9 755	4 000	4 000	4 000	4 000	5 000	6 000		

#### Administrateurs indépendants

Au 31 décembre 2007, les Administrateurs n'avaient pas de stock-options ni de droits à actions de performance et détenaient 12 598 actions Essilor.

Concernant les actions de performance, vous référer également au paragraphe 21.1.4.3 « Actions de Performance ».

## 17.2.2 Informations sur les options de souscription, les options d'achat et les droits à actions de performance

### 17.2.2.1 Attribution et levées de l'année

#### Attribution et exercice :

- des options de souscription d'actions ;

- des options d'achat d'actions ;

- des droits à actions de performance ;

consentis aux salariés non-mandataires sociaux.

	Nombre Total	Prix moyen pondéré, en euros	Date d'échéance	Plans afférant
<b>Options consenties durant l'exercice 2007</b> par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	206 000	43,65	14 nov.2014	14 nov.2007
<b>Droits à actions de performance consentis durant l'exercice 2007</b> par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre de droits ainsi consentis est le plus élevé (information globale)	145 300	43,65	14 nov.2014	14 nov.2007
<b>Options détenues</b> sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, <b>levées durant l'exercice 2007</b> , par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options d'achat ou de souscription ainsi levées est le plus élevé (information globale)	177 100	19,70		14 nov. 2001 20 nov. 2002 18 nov. 2003 17 nov. 2004

Concernant les actions de performance, vous référer également au paragraphe 21.1.4.3 « Actions de Performance ».

### 17.2.2.2 Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions et des attributions de droits à actions de performance

Seuls sont présentés ceux pour lesquels il reste des options ou droits en circulation.

Concernant les actions de performance, vous référer également au paragraphe 21.1.4.3 « Actions de Performance ».

Plan	14 novembre 2001	20 novembre 2002	18 novembre 2003	17 novembre 2004	27 janvier 2005	23 novembre 2005	22 novembre 2006	22 novembre 2006	24 janvier 2007	14 novembre 2007	14 novembre 2007	14 novembre 2007
Date d'Assemblée Générale	18 janvier 2001	18 janvier 2001	16 mai 2003	16 mai 2003	16 mai 2003	13 mai 2005	13 mai 2005	13 mai 2005	13 mai 2005	11 mai 2007	11 mai 2007	11 mai 2007
Date du Conseil d'administration	14 novembre 2001	20 novembre 2002	18 novembre 2003	17 novembre 2004	27 janvier 2005	23 novembre 2005	22 novembre 2006	22 novembre 2006	24 janvier 2007	14 novembre 2007	14 novembre 2007	23 janvier 2008
Type de plan	Plan d'options d'achat d'actions	Plan d'options de souscription d'actions	Plan d'options de souscription d'actions	Plan d'options de souscription d'actions capé <sup>(a)</sup>	Plan d'options de souscription d'actions capé <sup>(a)</sup>	Plan d'options de souscription d'actions capé <sup>(a)</sup>	Plan d'options de souscription d'actions capé, de performance <sup>(b)</sup>	Droits à actions de performance	Droits à actions de performance	Plan d'options de souscription d'actions capé, de performance <sup>(b)</sup>	Droits à actions de performance	Droits à actions de performance ( Plan collectif France)
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	1 340 500	1 625 160	1 609 140	1 787 800	31 500	1 996 880	930 740	Maximum 527112	Maximum 49152	Maximum 1117770	Maximum 552491	Maximum 90860
- par les mandataires sociaux	160 000	202 000	160 000	196 000	0	214 000	0	103 500	0	0	103 500	40
- par les dix premiers attributaires salariés	230 000	292 000	255 500	312 000	31 500	374 000	195 000	127 800	160	206 000	145 300	200
Point de départ d'exercice	14 novembre 2002	20 novembre 2003	18 novembre 2004	17 novembre 2005	27 janvier 2006	23 novembre 2006	Date non connue	Date non connue	Date non connue	Date non connue	Date non connue	Date non connue
Date d'expiration	14 novembre 2011	20 novembre 2012	18 novembre 2010	17 novembre 2011	27 janvier 2012	23 novembre 2012	22 novembre 2013	22 novembre 2013	24 janvier 2014	14 novembre 2014	14 novembre 2014	30 janvier 2015
Prix de souscription ou d'achat (en euros)	15,620	20,340	20,370	26,500	27,290	34,700	41,460	non connu	non connu	43,650	non connu	non connu
Nombre de bénéficiaires	646	1 348	1 436	1 585	2	1 953	1 148	1 134	2 981	1 800	1 410	4 543
Modalités d'exercice	Non-résidents : interdiction d'exercer la 1ère année, ensuite maximum 1/3 par an. Résidents : exerçable à partir du 14 novembre 2005.	Non-résidents : interdiction d'exercer la 1ère année, ensuite maximum 1/3 par an. Résidents : exerçable à partir du 20 novembre 2006.	Non-résidents : interdiction d'exercer la 1ère année, ensuite maximum 1/3 par an. Résidents : exerçable à partir du 18 novembre 2007.	Non-résidents : interdiction d'exercer la 1ère année, ensuite maximum 1/3 par an. Résidents : exerçable à partir du 17 novembre 2008.	Non-résidents : interdiction d'exercer la 1ère année, ensuite maximum 1/3 par an. Résidents : exerçable à partir du 22 novembre 2009.	Non-résidents : interdiction d'exercer la 1ère année, ensuite maximum 1/3 par an. Résidents : exerçable à partir du 23 novembre 2009.	Non-résidents : interdiction d'exercer jusqu'à réalisation de la performance. Ensuite maximum 1/2 dans la troisième année et le solde les années suivantes. Annulation possible. Résidents : aucun.	Non-résidents : aucun. Résidents : Attribution soumise à performance. Annulation possible. Vendables à partir du 22 novembre 2013.	Non-résidents : aucun. Résidents : Attribution soumise à performance. Annulation possible. Vendables à partir du 24 janvier 2014.	Non-résidents : interdiction d'exercer jusqu'à réalisation de la performance. Ensuite maximum 1/2 dans la troisième année et le solde les années suivantes. Annulation possible. Résidents : aucun.	Non-résidents : aucun. Résidents : Attribution soumise à performance. Annulation possible. Vendables à partir du 14 novembre 2014.	Non-résidents : aucun. Résidents : Attribution soumise à performance. Annulation possible. Vendables à partir du 30 janvier 2015.
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 07	1 020 194	1 001 603	591 471	190 131	4 532	51 181	320	0	0	0	0	0
Options de souscription ou d'achat d'actions ou droits à actions de performance annulés	38 026	41 814	39 624	37 577	0	34 316	12 340	1 182	1 232	0	0	0
Options de souscription ou d'achat d'actions ou droits à actions de performance restants	282 280	581 743	978 045	1 560 092	26 968	1 911 383	918 080	525 930	47 920	1 117 770	552 491	90 860

(a) Plans capés. Les plans capés autorisent, pour chaque bénéficiaire, un profit maximum de 100 % de la valeur de l'enveloppe d'options attribuées.

(b) Plan capé de performance. Les plans capés de performance sont, en plus, soumis à une condition de performance du cours de bourse (comme les actions de performance citées au chapitre 21.1.4.3) et peuvent être annulés si elle n'est pas atteinte.

Pour plus d'informations quant aux options de souscription d'actions, options d'achat d'actions et droits à actions de performance, vous reporter au chapitre 21.1.4.



## **17.3 ACCORD D'INTERESSEMENT ET DE PARTICIPATION DES SALARIES**

### **17.3.1 Mention des schémas d'intéressement du personnel : contrats d'intéressement et de participation aux bénéfices**

**Dispositions particulières bénéficiant aux salariés de la Société mère française**

#### **ACCORD D'INTERESSEMENT**

Un nouvel accord d'intéressement a été conclu le 31 mai 2007 pour une durée de 3 ans dans le cadre des articles L 441 et suivants du code du Travail. Cet accord prend effet à compter de l'exercice ouvert au 1<sup>er</sup> janvier 2007 et arrivera à échéance à la fin de l'exercice 2009.

Facteur d'information économique et de sensibilisation aux résultats de l'entreprise, cet accord représente un moyen permettant de mobiliser l'entreprise et son personnel sur les objectifs de performance.

La prime d'intéressement est calculée sur la base du résultat d'exploitation réalisé et du résultat d'exploitation budgété. La formule de calcul retenue vise ainsi à sensibiliser l'ensemble des salariés à la nécessité d'améliorer les résultats de l'entreprise et d'atteindre les objectifs retenus.

Cette prime n'ayant pas le caractère de salaire, est exonérée de toute charge sociale mais est néanmoins soumise à impôt sur le revenu et CSG – CRDS.

L'intéressement permet d'apporter un complément de rémunération variable pour les salariés Essilor.

La prime fait l'objet de la répartition suivante :

- 30 % proportionnelle à la durée de présence dans l'exercice
- 70 % au prorata du salaire de référence

Le montant global distribué ne peut pas dépasser annuellement 20% du total des salaires bruts versés aux personnels concernés.

Les montants des primes versées au cours des cinq derniers exercices sont :

- 2007 : 4 318 milliers d'euros au titre de l'exercice 2006 ;
- 2006 : 3 440 milliers d'euros au titre de l'exercice 2005 ;
- 2005 : 3 251 milliers d'euros au titre de l'exercice 2004 ;
- 2004 : 2 982 milliers d'euros au titre de l'exercice 2003 ;
- 2003 : 2 168 milliers d'euros au titre de l'exercice 2002.

#### **ACCORD DE PARTICIPATION**

La réserve de participation, attribuée aux salariés bénéficiaires, se calcule selon une formule légale qui porte à la fois sur le bénéfice de l'exercice, les capitaux propres, les salaires bruts et la valeur ajoutée. Un accord d'entreprise majeure de 50% la réserve de participation.

Les niveaux des capitaux propres de la maison mère française conduisent à une réserve de participation nulle pour les salariés bénéficiaires.

## **17.3.2 Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de la Société**

### **L'actionnariat interne**

Les salariés du groupe Essilor peuvent devenir actionnaires de différentes façons.

### **PLANS D' ACHAT D' ACTIONS**

Les salariés du groupe Essilor peuvent devenir actionnaires par l'acquisition, via différents plans d'achat d'entreprise, d'actions détenues directement, de parts de Fonds Communs de Placement d'Entreprise ou d'actions détenues dans des trusts.

Ces actions ou parts sont acquises en général avec l'aide financière de la filiale concernée du groupe et sont obtenues par augmentation de capital ou par achats directs en bourse. Elles sont soumises à un blocage variable selon les pays, entre 2 et 7 ans.

- FCPE concernés : FCPE Valoptec International, FCPE Groupe Essilor 5 ans, FCPE Groupe Essilor 7 ans, FCPE Essilor International ;
- Trusts : Essilor Shareholding Plan (Etats-Unis), Australian Shareholding Plan, Share Incentive Plan (UK) ;
- actionnariat direct : Plan de Ahorro Espagnol. Brazilian Share Purchase Plan.

Concernant l'actionnariat salarié, vous référer également à l'Annexe 2 « Politique Sociale et Environnementale (Loi sur les Nouvelles Réglementations Economiques) » du présent Document de référence, en fin de première partie « Aspect Social », titre « Actionnariat de responsabilité et actionnariat salarié ».

### **STOCK OPTIONS**

La levée de stock options (options de souscription ou options d'achat), permet aussi l'acquisition de titres Essilor. A noter pour les salariés français la possibilité de financer la levée de stock options grâce au déblocage du PEE (Plan d'Epargne Entreprise), les actions ainsi obtenues sont ensuite bloquées au nominatif dans le cadre du PEE.

### **ACTIONS DE PERFORMANCE**

Les différents Plans d'attribution de droits à Actions de performance (22 novembre 2006, 24 janvier 2007, 14 novembre 2007, 30 janvier 2008) permettront aussi aux salariés de recevoir et garder des titres Essilor, à condition que les critères de performance du cours de bourse décrits dans les règlements des plans aient permis une attribution définitive.

Vous référer aussi au paragraphe 21.1.4.3 « Actions de Performance ».

# Chapitre 18 - Principaux actionnaires

---

## 18.1 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'actionnaire, autre que le Fonds Commun de Placement d'Entreprise Valoptec International (vous référer à ce sujet au chapitre 17.3 du présent Document de référence), détenant directement, indirectement ou de concert, 5 % ou plus des droits de vote.

### 18.1.1 Actionnariat d'Essilor au 31 décembre 2007

Au 31 décembre 2007, le nombre total d'actions s'élevait à 211 279 315 actions et 226 353 574 droits de vote.

<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>%</b>	<b>Nombre de droits de vote</b>	<b>%</b>
<b>Actionnariat interne</b> (Salariés français et étrangers)				
- FCPE Valoptec International	7 714 857	3,65	15 429 714	6,82
- FCPE groupe Essilor 5 et 7 ans	4 897 175	2,32	9 025 733	3,99
- Fonds réservé aux salariés étrangers	637 840	0,30	637 840	0,28
- Actions au nominatif pur ou administré détenues par les salariés	3 351 635	1,59	5 818 581	2,57
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>16 601 507</b>	<b>7,86</b>	<b>30 911 868</b>	<b>13,66</b>
<b>Autodétention</b>				
- Actions propres	2 659 810	1,26		
- Contrat de liquidité	0	-		
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2 659 810</b>	<b>1,26</b>		
<b>PUBLIC</b>	<b>192 017 998</b>	<b>90,88</b>	<b>195 441 706</b>	<b>86,34</b>
<b>TOTAL</b>	<b>211 279 315</b>	<b>100,00</b>	<b>226 353 574</b>	<b>100,00</b>

#### Identification des actionnaires

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

La Société peut à tout moment, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, demander à l'organisme chargé de la compensation des titres des renseignements relatifs à la quantité des titres détenus ainsi que les nom, dénomination, nationalité, année de naissance ou année de constitution des détenteurs de titres conférant, immédiatement ou à terme, le droit de vote dans ses Assemblées.

## 18.1.2 Actionnariat d'Essilor au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005

Le tableau de répartition du capital au 31 décembre 2007 se trouve au paragraphe 18.1.1.

Au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005, la répartition du capital se présentait comme suit :

<b>Au 31 décembre 2006 <sup>(a)</sup></b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>%</b>	<b>Nombre de droits de vote</b>	<b>%</b>
<b>Actionnariat interne</b> (Salariés français et étrangers)				
- FCPE Valoptec International	8 512 780	4,09	17 025 560	7,70
- FCPE groupe Essilor 5 et 7 ans	4 838 018	2,33	8 905 336	4,03
- Fonds réservé aux salariés étrangers	640 308	0,31	640 308	0,29
- Actions au nominatif pur ou administré détenues par les salariés	3 170 718	1,53	5 458 812	2,47
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>17 161 824</b>	<b>8,26</b>	<b>32 030 016</b>	<b>14,49</b>
<b>Autodétention</b>				
- Actions propres	2 188 090	1,05		
- Contrat de liquidité	59 818	0,03		
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2 247 908</b>	<b>1,08</b>		
<b>PUBLIC</b>	<b>188 287 140</b>	<b>90,66</b>	<b>189 070 582</b>	<b>85,51</b>
<b>TOTAL</b>	<b>207 696 872</b>	<b>100,00</b>	<b>221 100 598</b>	<b>100,00</b>

(a) Données retraitées suite à la division par 2 de la valeur nominale de l'action le 16 juillet 2007.

<b>Au 31 décembre 2005 <sup>(a)</sup></b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>%</b>	<b>Nombre de droits de vote</b>	<b>%</b>
<b>Actionnariat interne</b> (Salariés français et étrangers)				
- FCPE Valoptec International	8 928 742	4,32	17 857 484	8,11
- FCPE groupe Essilor 5 et 7 ans	4 761 942	2,31	8 667 568	3,94
- Fonds réservé aux salariés étrangers	654 584	0,32	654 584	0,30
- Actions au nominatif pur ou administré détenues par les salariés	2 828 938	1,37	4 934 304	2,24
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>17 174 206</b>	<b>8,32</b>	<b>32 113 940</b>	<b>14,59</b>
<b>Autodétention</b>				
- Actions propres	2 507 260	1,21		
- Contrat de liquidité	140 000	0,07		
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2 647 260</b>	<b>1,28</b>		
<b>PUBLIC</b>	<b>186 591 058</b>	<b>90,40</b>	<b>188 052 530</b>	<b>85,41</b>
<b>TOTAL</b>	<b>206 412 524</b>	<b>100,00</b>	<b>220 166 470</b>	<b>100,00</b>

(a) Données retraitées suite à la division par 2 de la valeur nominale de l'action le 16 juillet 2007.

## **18.2 DROITS DE VOTE DIFFERENTS**

### **Conditions d'exercice du droit de vote**

Depuis le 22 juin 1974, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce délai a été porté à cinq ans par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 juin 1983 et ramené à deux ans par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 mars 1997.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, les actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit, auront également un droit de vote double.

La fusion de la Société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société absorbante, si les statuts de celle-ci l'ont institué.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double.

Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de deux ans prévu au présent paragraphe.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut supprimer le droit de vote double qu'avec l'autorisation d'une Assemblée spéciale des titulaires de ce droit.

### **Limitation des droits de vote**

Aucune restriction au droit de vote n'est apportée par les statuts de la Société au 31 décembre 2007.

Concernant la résolution proposée à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 mai 2008, vous référer au point 21.2.4.2 du présent Document de référence, paragraphe « Modification statutaire ».

## **18.3 ABSENCE DE CONTROLE EXTERIEUR DE LA SOCIETE**

A la connaissance de la Société, cette dernière n'est ni détenue, ni contrôlée, directement ou indirectement, par une autre personne physique ou morale.

## **18.4 ACCORD ENTRAINANT UN CHANGEMENT DE CONTROLE ET PACTES D'ACTIONNAIRES**

**Contrats susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique visés à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce :**

- le contrat de joint venture avec Nikon Corporation contient une clause permettant à Nikon, sous certaines conditions, de racheter la participation de 50 % d'Essilor dans la joint venture Nikon-Essilor ou de demander la liquidation de la joint venture en cas de changement de contrôle d'Essilor International ;
- par ailleurs les lignes de financement bancaire mises en place par la Société comportent une clause d'exigibilité en cas de changement de contrôle d'Essilor International.

**Autres éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique visés à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce :**

- l'actionnariat interne détient 7,9 % du capital et 13,7 % des droits de vote. Il peut exercer le droit de vote de façon individuelle avec toutefois la possibilité de déléguer ce pouvoir aux représentants du FCPE 7 ans et aux représentants de Valoptec Association ;
- les résolutions proposées à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 mai 2008 susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont présentées au chapitre 21.2.4.2.

A la connaissance de la Société, il n'existe ni pacte d'actionnaires, ni pacte de préférence, ni d'autre accord dont la mise en oeuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.

# Chapitre 19 - Opérations avec des apparentés

---

## 19.1 NATURE ET MONTANT DES OPERATIONS IMPORTANTES

Les sociétés apparentées sont les suivantes :

### Sociétés consolidées par intégration proportionnelle :

- Joint-Venture Nikon-Essilor au Japon, détenue à 50 % par Essilor et à 50 % par le Groupe Nikon. Nikon Essilor distribue sur le marché Japonais certains produits de la gamme Essilor. De même, Essilor distribue, notamment en Europe certains produits fabriqués par Nikon-Essilor et portant la marque Nikon ;
- Joint-venture Essilor Korea, détenue à 50 % par Essilor et à 50 % par le Groupe Coréen Samyung Trading. Essilor Korea distribue sur le marché Coréen certains produits de la gamme Essilor. Par ailleurs, Essilor distribue sur les marchés Européens certains produits fabriqués par Chemiglas, filiale d'Essilor Korea ;
- GKB Rx Lens (Inde), détenue à 50 %. GKB Rx gère un réseau de laboratoires et une activité de distribution répartis sur l'ensemble du territoire indien. GKB commercialise ses propres produits et ne réalise donc pas de transactions significatives avec le reste du Groupe.

### Sociétés consolidées par mise en équivalence :

- groupe Sperian Protection, détenu à hauteur de 15 % et contrôlée à hauteur de 23 % par Essilor. Il n'existe pas d'opérations significatives réalisées avec ce Groupe ;
- Vision Web, détenue à hauteur de 44 % par Essilor. Les Laboratoires d'Essilor of America utilisent aux Etats-Unis le système de commande géré par Vision Web ;
- groupe Transitions, détenu à 49 % par Essilor. Essilor vend des verres blancs au Groupe Transitions dont l'activité est de les transformer en verres photochromiques. Essilor distribue également les produits de la gamme Transitions dans l'ensemble de ses réseaux.

Voir également la note 30 des notes aux états financiers consolidés « Transactions avec les parties liées », au chapitre 20.3.1.5.

Le détail des participations du groupe Essilor est présenté dans les notes aux états financiers consolidés, au chapitre 20.3.1.5, aux notes 32 à 35.

Les informations financières concernant les sociétés consolidées de manière proportionnelle, consolidées par mise en équivalence et non consolidées sont présentées dans les notes aux états financiers consolidés, aux notes 33 à 35.

Il n'existe pas d'opération avec les sociétés apparentées qualifiées en conventions réglementées.

## 19.2 MONTANT OU POURCENTAGE POUR LEQUEL LES OPERATIONS AVEC DES APPARENTES ENTRENT DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA SOCIETE

Vous référer aux notes aux états financiers consolidés, au chapitre 20.3.1.5, à la note 30.

# **Chapitre 20 - Information financière concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la Société**

---

## **20.1 INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES**

Vous reporter à la partie « États financiers », au chapitre 20.3.

## **20.2 INFORMATION FINANCIERE PRO FORMA**

Sans objet.

## **20.3 ETATS FINANCIERS (ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2007 ET NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES - COMPTES SOCIAUX 2007 ET ANNEXE)**

### **20.3.1 Etats financiers consolidés 2007 et notes aux états financiers consolidés**

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés 2007 se trouve au chapitre 20.4.1.1 du présent Document de référence.



### 20.3.1.1 Compte de résultat consolidé

<i>En milliers d'euros sauf données par action</i>	Notes	2007	2006 <sup>(a)</sup>	2005 <sup>(a)</sup>
Chiffre d'affaires	3	2 908 116	2 689 958	2 424 323
Coût des produits vendus		-1 233 977	-1 123 078	-1 034 529
<b>MARGE BRUTE</b>		<b>1 674 139</b>	<b>1 566 880</b>	<b>1 389 794</b>
Charges de recherche développement		-137 672	-127 629	-113 490
Charges commerciales et de distribution		-642 634	-604 548	-538 711
Autres charges d'exploitation		-366 417	-352 137	-315 943
<b>CONTRIBUTION DE L'ACTIVITE</b>		<b>527 416</b>	<b>482 566</b>	<b>421 650</b>
Charges nettes de restructurations		-958	-2 662	-3 353
Dotations aux provisions pour dépréciations		-2 293	-2 929	-11 256
Charges sur paiements en actions	5	-20 185	-16 101	-12 269
Autres produits (charges) opérationnels		-948	-68	1 967
Résultat sur cessions d'actifs		1 557	-304	-1 871
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>3</b>	<b>504 589</b>	<b>460 502</b>	<b>394 868</b>
Coût de l'endettement brut		-35 759	-30 510	-28 021
Produits de trésorerie et équivalents		32 934	20 090	18 993
Autres produits (charges) financiers	6	-3 688	-9 442	-9 708
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>		<b>498 076</b>	<b>440 640</b>	<b>376 132</b>
Impôt sur les résultats	7	-155 949	-137 534	-108 742
<b>RESULTAT NET SOCIETES INTEGREES</b>		<b>342 127</b>	<b>303 106</b>	<b>267 390</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	14	28 743	28 499	22 457
<b>RESULTAT NET</b>		<b>370 870</b>	<b>331 605</b>	<b>289 847</b>
dont part du groupe		<b>366 740</b>	<b>328 733</b>	<b>287 917</b>
dont part des minoritaires		4 130	2 872	1 930
Résultat net part du groupe par action (euros)		1,78	1,61	1,41
Nombre moyen d'actions (milliers)	8	205 727	204 247	203 767
Résultat net part du groupe dilué par action (euros)	9	1,74	1,55	1,37
Nombre moyen d'actions dilué (milliers)	9	214 647	216 339	216 909

(a) Comptes retraités compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3)

## 20.3.1.2 Bilan consolidé

### ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31 décembre 2007	31 décembre 2006 <sup>(a)</sup>	31 décembre 2005 <sup>(a)</sup>
Ecarts d'acquisition	10	591 147	474 771	451 037
Autres immobilisations incorporelles	11	121 636	118 166	124 195
Immobilisations corporelles	12	740 601	671 257	637 342
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		<b>1 453 384</b>	<b>1 264 194</b>	<b>1 212 574</b>
Titres mis en équivalence	14	157 496	155 596	133 313
Autres immobilisations financières	15	39 174	34 657	41 408
Impôts différés actifs	7	37 645	41 577	42 587
Créances d'exploitation non courantes		14 314	9 338	9 189
Autres actifs non courants	20	1 024	840	0
<b>AUTRES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>249 653</b>	<b>242 008</b>	<b>226 497</b>
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>1 703 037</b>	<b>1 506 202</b>	<b>1 439 071</b>
Stocks et en-cours	16	393 597	371 133	364 559
Avances et acomptes aux fournisseurs		9 849	7 698	9 614
Créances d'exploitation courantes	17	605 356	551 013	515 460
Créances d'impôt		12 072	7 929	16 054
Créances diverses		10 423	6 558	7 851
Instruments financiers actif	23	32 777	3 174	2 650
Charges constatées d'avance		19 307	16 174	14 139
Autres placements de trésorerie		31 179	75 147	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18	696 002	584 889	658 713
<b>ACTIFS COURANTS</b>		<b>1 810 562</b>	<b>1 623 715</b>	<b>1 589 039</b>
Actifs non courants destinés à la vente			0	4 015
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>3 513 599</b>	<b>3 129 917</b>	<b>3 032 125</b>

(a) Comptes retraités compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3)

**PASSIF**

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31 décembre 2007	31 décembre 2006 <sup>(a)</sup>	31 décembre 2005 <sup>(a)</sup>
Capital		38 030	36 347	36 122
Primes d'émission		329 880	236 858	203 771
Réserves consolidées		1 565 991	1 332 544	1 133 089
Actions propres		- 101 910	- 71 502	- 81 979
Option d'achat OCEANE		23 408	35 489	40 752
Réserves de couverture et de réévaluation		- 4 717	- 13 357	- 13 512
Différence de conversion	<b>19</b>	- 61 247	- 4 399	63 266
Résultat net part du groupe		366 740	328 733	287 917
<b>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</b>		<b>2 156 175</b>	<b>1 880 713</b>	<b>1 669 426</b>
Intérêts minoritaires		12 090	11 032	7 000
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS</b>		<b>2 168 265</b>	<b>1 891 745</b>	<b>1 676 426</b>
Provisions pour retraites	<b>20</b>	106 890	116 245	108 263
Dettes financières à long terme	<b>22</b>	435 583	262 997	448 848
Impôts différés passifs	<b>7</b>	2 042	1 267	2 163
Dettes d'exploitation non courantes		1 750	198	631
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>546 265</b>	<b>380 707</b>	<b>559 905</b>
Provisions pour risques	<b>21</b>	24 552	23 350	26 321
Dettes financières à court terme	<b>22</b>	31 990	187 011	156 222
Avances et acomptes reçus des clients		4 363	3 183	6 943
Dettes d'exploitation courantes	<b>17</b>	598 434	554 693	522 505
Dettes d'impôt		31 349	29 086	26 665
Dettes diverses		94 243	50 591	38 897
Instruments financiers passif	<b>23</b>	5 457	2 221	9 267
Produits constatés d'avance		8 681	7 330	8 974
<b>PASSIFS COURANTS</b>		<b>799 069</b>	<b>857 465</b>	<b>795 794</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>3 513 599</b>	<b>3 129 917</b>	<b>3 032 125</b>

(a) Comptes retraités compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3)

### 20.3.1.3 Variation des capitaux propres

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Primes d'émission	Réserves de rééva- luation	Option d'achat OCEANE	Réserves	Ecarts de conversion	Actions d'auto contrôle	Résultat net part groupe	Capitaux propres groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
<b>CAPITAUX PROPRES</b>											
<b>AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2007</b>	<b>36 347</b>	<b>236 858</b>	<b>-13 357</b>	<b>35 489</b>	<b>1 332 544</b>	<b>-4 399</b>	<b>-71 502</b>	<b>328 733</b>	<b>1 880 713</b>	<b>11 032</b>	<b>1 891 745</b>
Augmentations de capital :											
- Fonds commun de placement	102	20 304							20 406		20 406
- Options de souscription	166	19 627							19 793		19 793
- Conversion d'OCEANE	499	73 272		-9 382	5 310				69 699		69 699
- Incorporation de réserves	1 042	-1 042									
Annulation d'actions propres	-126	-19 139					19 265				
Rachat d'OCEANE				-2 699	-7 991				-10 690		-10 690
Paiement en actions					20 185				20 185		20 185
Achats (nets de cessions) d'actions d'autocontrôle					258		-49 673		-49 415		-49 415
Affectation du résultat					328 733			-328 733		-1 868	-1 868
Impact des variations de périmètre sur les minoritaires											
Dividendes distribués					-113 048				-113 048	-239	-113 287
<b>TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES</b>	<b>1 683</b>	<b>93 022</b>	<b>0</b>	<b>-12 081</b>	<b>233 447</b>	<b>0</b>	<b>-30 408</b>	<b>-328 733</b>	<b>-43 070</b>	<b>-2 107</b>	<b>-45 177</b>
Produit (charges) directement en capitaux propres			8 309						8 309		8 309
Résultat de la période								366 740	366 740	4 130	370 870
Ecarts de conversion			331			-56 848			-56 517	-965	-57 482
<b>ELEMENTS EN CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 640</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-56 848</b>	<b>0</b>	<b>366 740</b>	<b>318 532</b>	<b>3 165</b>	<b>321 697</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>											
<b>AU 31 DECEMBRE 2007</b>	<b>38 030</b>	<b>329 880</b>	<b>-4 717</b>	<b>23 408</b>	<b>1 565 991</b>	<b>-61 247</b>	<b>-101 910</b>	<b>366 740</b>	<b>2 156 175</b>	<b>12 090</b>	<b>2 168 265</b>

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Primes d'émission	Réserves de rééva- luation	Option d'achat OCEANE	Réserves	Ecart de conversion	Actions d'auto contrôle	Résultat net part groupe	Capitaux propres groupe	Intérêts minori- taires	Capitaux propres totaux
<b>CAPITAUX PROPRES</b>											
<b>AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2006</b>	<b>36 122</b>	<b>203 771</b>	<b>-13 512</b>	<b>40 752</b>	<b>1 133 089</b>	<b>63 266</b>	<b>-81 979</b>	<b>287 917</b>	<b>1 669 426</b>	<b>7 000</b>	<b>1 676 426</b>
Augmentations de capital :											
- Fonds commun de placement	107	19 389							19 496		19 496
- Options de souscription	118	13 698							13 816		13 816
Annulation d'actions propres											
Rachat d'OCEANE				-5 263	-7 237				-12 500		-12 500
Paiement en actions					16 101				16 101		16 101
Achats (nets de cessions) d'actions d'autocontrôle					-1 285		10 477		9 192		9 192
Affectation du résultat					287 917			-287 917			
Impact des variations de périmètre sur les minoritaires										2 236	2 236
Dividendes distribués					-95 840				-95 840	-381	-96 221
<b>TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES</b>	<b>225</b>	<b>33 087</b>	<b>0</b>	<b>-5 263</b>	<b>199 656</b>	<b>0</b>	<b>10 477</b>	<b>-287 917</b>	<b>-49 735</b>	<b>1 855</b>	<b>-47 880</b>
Produit (charges) directement en capitaux propres			258						258		258
Résultat de la période								328 733	328 733	2 872	331 605
Ecart de conversion et divers			-103		-201	-67 665			-67 969	-695	-68 664
<b>ELEMENTS EN CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>155</b>	<b>0</b>	<b>-201</b>	<b>-67 665</b>	<b>0</b>	<b>328 733</b>	<b>261 022</b>	<b>2 177</b>	<b>263 199</b>
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2006</b>	<b>36 347</b>	<b>236 858</b>	<b>-13 357</b>	<b>35 489</b>	<b>1 332 544</b>	<b>-4 399</b>	<b>-71 502</b>	<b>328 733</b>	<b>1 880 713</b>	<b>11 032</b>	<b>1 891 745</b>

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Primes d'émission	Réserves de réévaluation	Option d'achat OCEANE	Réserves	Ecart de conversion	Actions d'auto contrôle	Résultat net part groupe	Capitaux propres groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
<b>CAPITAUX PROPRES</b>											
<b>AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2005 IFRS AVANT</b>											
<b>1<sup>RE</sup> APPLICATION D'IAS 32 ET 39</b>	<b>36 159</b>	<b>212 449</b>			<b>949 031</b>	<b>-37 451</b>	<b>-63 695</b>	<b>244 427</b>	<b>1 340 920</b>	<b>4 515</b>	<b>1 345 435</b>
Option d'achat OCEANE				40 752	-4 384				36 368		36 368
Impôts différés sur OCEANE					-12 704				-12 704		-12 704
Elimination d'actions d'autocontrôle en placements							-449		-449		-449
Juste valeur des instruments financiers, nette d'impôt :											
- Couverture de transactions futures			3		-240				-237		-237
- Couvertures d'investissement net			503		-27				476		476
- Couvertures d'actifs et passifs existants					23 445				23 445		23 445
- Instruments non qualifiés de couvertures					3 455				3 455		3 455
Engagements conditionnels de rachats de minoritaires										-942	-942
Ajustement IAS39 d'ouverture Bacou-Dalloz			-61		32				-29		-29
Autres											
Dettes / créances en devises au taux de clôture					-2 998				-2 998		-2 998
<b>Comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres</b>											
Ecarts actuariels sur engagements à prestations définies			-13 451						-13 451		-13 451
Impôts différés correspondants			4 699						4 699		4 699
<b>CAPITAUX PROPRES</b>											
<b>AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2005 IFRS APRES</b>											
<b>1<sup>RE</sup> APPLICATION D'IAS 32 ET 39</b>	<b>36 159</b>	<b>212 449</b>	<b>-8 307</b>	<b>40 752</b>	<b>955 610</b>	<b>-37 451</b>	<b>-64 144</b>	<b>244 427</b>	<b>1 379 495</b>	<b>3 573</b>	<b>1 383 068</b>

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Primes d'émission	Réserves de réévaluation	Option d'achat OCEANE	Réserves	Ecart de conversion	Actions d'auto contrôle	Résultat net part groupe	Capitaux propres groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
<b>CAPITAUX PROPRES</b>											
<b>AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2005 IFRS APRES</b>											
<b>1<sup>RE</sup> APPLICATION D'IAS 32 ET 39</b>	<b>36 159</b>	<b>212 449</b>	<b>-8 307</b>	<b>40 752</b>	<b>955 610</b>	<b>-37 451</b>	<b>-64 144</b>	<b>244 427</b>	<b>1 379 495</b>	<b>3 573</b>	<b>1 383 068</b>
Augmentations de capital :										379	379
- Fonds commun de placement	121	16 729							16 850		16 850
- Options de souscription	157	14 876							15 033		15 033
Annulation d'actions propres	-315	-40 283					40 598				
Paiement en actions					12 269				12 269		12 269
Achats (nets de cessions) d'actions d'autocontrôle					-1 724		-58 433		-60 157		-60 157
Affectation du résultat					244 427			-244 427			
Impact des variations de périmètre sur les minoritaires										711	711
Dividendes distribués					-77 279				-77 279	-173	-77 452
<b>TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES</b>											
	<b>-37</b>	<b>-8 678</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>177 693</b>	<b>0</b>	<b>-17 835</b>	<b>-244 427</b>	<b>-93 284</b>	<b>917</b>	<b>-92 367</b>
Produit (charges) directement en capitaux propres			-5 025		-149				-5 174	27	-5 147
Résultat de la période								287 917	287 917	1 930	289 847
Ecart de conversion et divers			-180		-65	100 717			100 472	553	101 025
<b>PRODUITS (CHARGES) DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT</b>											
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-5 205</b>	<b>0</b>	<b>-214</b>	<b>100 717</b>	<b>0</b>	<b>287 917</b>	<b>383 215</b>	<b>2 510</b>	<b>385 725</b>
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2005</b>											
	<b>36 122</b>	<b>203 771</b>	<b>-13 512</b>	<b>40 752</b>	<b>1 133 089</b>	<b>63 266</b>	<b>-81 979</b>	<b>287 917</b>	<b>1 669 426</b>	<b>7 000</b>	<b>1 676 426</b>

## Etat des produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres

<i>En milliers d'euros</i>	2007			2006 <sup>(a)</sup>			2005 <sup>(a)</sup>		
	Part du Groupe	Part des minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des minoritaires	Total
Variation de juste valeur des instruments financiers, nette d'impôt									
- Couvertures de transactions futures, part efficace	77		77	2 243		2 243	-2 232	27	-2 205
- Couvertures d'investissement net, part efficace	1 841		1 841	1 587		1 587	-1 446		-1 446
Transfert en résultat ou change, net d'impôt :									
- Couvertures de transactions futures, part efficace	-183		-183	185		185	1 445		1 445
- Couvertures d'investissement net, part efficace	-1 163		-1 163	-675		-675	399		399
Variation de juste valeur des immobilisations financières, nette d'impôt	48		48	-78		-78	235		235
Ecart actuariels sur engagements de retraite, nets d'impôts	7 689		7 689	-3 004		-3 004	-3 426		-3 426
Ecart de conversion sur réserves de couverture et réévaluation	331		331	-103		-103	-180		-180
Ecart de conversion sur autres réserves et résultat	-56 848	-965	-57 813	-67 866	-695	-68 561	100 503	553	101 056
<b>Produits (charges) directement en capitaux propres (A)</b>	<b>-48 208</b>	<b>-965</b>	<b>-49 173</b>	<b>-67 711</b>	<b>-695</b>	<b>-68 406</b>	<b>95 298</b>	<b>580</b>	<b>95 878</b>
Résultat de la période (B)	366 740	4 130	370 870	328 733	2 872	331 605	287 917	1 930	289 847
<b>Eléments en capitaux propres et résultat (A) + (B)</b>	<b>318 532</b>	<b>3 165</b>	<b>321 697</b>	<b>261 022</b>	<b>2 177</b>	<b>263 199</b>	<b>383 215</b>	<b>2 510</b>	<b>385 725</b>

(a) Comptes retraités compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3)



## 20.3.1.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006 (a)</b>	<b>2005 (a)</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>370 870</b>	<b>331 605</b>	<b>289 847</b>
Résultats, nets des dividendes encaissés, des sociétés en équivalence	14 667	-6 416	4 567
Amortissements, provisions et autres charges calculées	139 306	132 509	123 424
<b>Résultat avant amortissements et équivalence</b>	<b>524 843</b>	<b>457 698</b>	<b>417 838</b>
Dotation (reprise) nette aux provisions pour risques et charges	5 127	4 328	-2 249
Résultat des cessions d'actifs	-1 557	312	1 871
<b>Capacité d'autofinancement après impôt et coût de l'endettement financier net</b>	<b>528 413</b>	<b>462 338</b>	<b>417 460</b>
Coût de l'endettement financier net	3 008	10 134	9 028
Charges d'impôts (y compris impôts différés)	155 949	137 534	108 742
<b>Capacité d'autofinancement avant impôt et coût de l'endettement financier net</b>	<b>687 370</b>	<b>610 006</b>	<b>535 230</b>
Impôts payés	-157 034	-127 553	-132 067
Intérêts financiers nets reçus (versés)	6 364	-4 543	-1 272
Variation du besoin en fonds de roulement	-44 796	-26 849	-3 561
<b>FLUX PROVENANT DES OPERATIONS</b>	<b>491 904</b>	<b>451 061</b>	<b>398 330</b>
Investissements industriels	-227 701	-204 745	-181 341
Prix d'acquisition de titres consolidés, net de la trésorerie acquise	-136 435	-44 024	-106 737
Acquisition de titres non consolidés	-2 375	-2 135	-10 658
Autres immobilisations financières	-5 488	-4 829	-697
Prix de cession de titres consolidés, net de la trésorerie cédée	0	-116	0
Cessions d'autres actifs financiers, d'actifs corporels et incorporels	6 937	14 080	12 165
<b>FLUX DE TRESORERIE NET AFFECTE AUX INVESTISSEMENTS</b>	<b>-365 062</b>	<b>-241 769</b>	<b>-287 268</b>
Augmentation de capital	40 200	33 312	31 883
Rachat et revente d'actions propres	-49 415	9 192	-60 158
Dividendes versés aux actionnaires :			
- aux actionnaires d'ESSILOR	-113 043	-95 840	-77 300
- aux actionnaires minoritaires par les filiales intégrées	-239	-381	-173
Variation des emprunts hors dettes sur crédit-bail	57 752	-138 426	-19 019
Acquisition de placements de trésorerie <sup>(b)</sup>	43 968	-75 147	0
Remboursement des dettes de crédit-bail	-2 769	-2 175	-8 067
Autres mouvements	1 152	2 464	-1 713
<b>FLUX PROVENANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>-22 394</b>	<b>-267 001</b>	<b>-134 547</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>104 448</b>	<b>-57 709</b>	<b>-23 485</b>
<b>Trésorerie au 1er janvier</b>	<b>569 873</b>	<b>631 100</b>	<b>651 573</b>
Ajustement IAS39 d'ouverture			253
Incidence des variations des taux de change	2 843	-3 518	2 759
<b>TRESORERIE FIN DE PERIODE</b>	<b>677 164</b>	<b>569 873</b>	<b>631 100</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	696 002	584 889	658 713
Concours bancaires	-18 838	-15 016	-27 613

(a) Compte tenu de l'option de comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3)

(b) OPCVM de trésorerie non considérés comme de l'équivalent de trésorerie, selon la norme IAS7.

## 20.3.1.5 Notes aux états financiers consolidés

### NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES

#### 1.1 GENERALITES

Essilor International (Compagnie Générale d'Optique) est une société anonyme à conseil d'administration, soumise au droit français. Le siège social est situé 147, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont. Les activités principales de la société concernent la conception, la fabrication et la commercialisation de verres ophtalmiques et d'instruments relatifs à l'optique ophtalmique.

Les états financiers consolidés sont arrêtés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation des actionnaires en Assemblée Générale.

Les états financiers consolidés 2007 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 5 mars 2008.

Les états financiers sont établis dans une perspective de continuité de l'exploitation.

La devise fonctionnelle et de présentation du Groupe est l'euro. Les chiffres sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

#### 1.2 BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, le groupe Essilor applique, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, l'intégralité des normes comptables internationales, qui comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations, telles qu'approuvées dans l'Union Européenne à la date de clôture.

Les comptes consolidés publiés au 31 décembre 2004 avaient été établis conformément aux règles et principes définis par le règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable et suivaient les principes comptables définis dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice 2004. Afin d'assurer la comparabilité des données, les comptes 2004 ont été retraités conformément aux normes IFRS. Les impacts sur les comptes publiés de l'exercice 2004 de la première application des normes IFRS (hors IAS32 et IAS39) sont détaillés dans les notes aux états financiers consolidés 2005.

Dans le cadre des options offertes par la norme IFRS 1, le groupe Essilor a décidé :

- de ne pas procéder au retraitement rétrospectif des écarts d'acquisition constatés avant le 1er janvier 2004 ;
- de transférer en « réserves consolidées » les écarts de conversion cumulés au 1er janvier 2004 ;
- de comptabiliser les écarts actuariels sur les engagements envers les salariés non encore constatés au 1er janvier 2004 en provisions pour retraites en contrepartie des capitaux propres ;
- d'appliquer la norme IFRS 2 pour les options de souscription octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1er janvier 2005 ;
- d'appliquer les normes IAS32 et IAS39 à compter du 1er janvier 2005.

#### 1.3 CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

##### Application des normes IAS 32 et IAS 39 à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2005

Les principaux changements consécutifs à la première application des normes IAS 32 ET IAS 39 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005 étaient les suivants :

##### Instruments financiers et opérations de couvertures (IAS 39)

En application de la norme IAS 39, les instruments financiers sont comptabilisés conformément aux principes définis en note 1.17 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Antérieurement, les instruments financiers affectés à la couverture des transactions futures n'étaient pas comptabilisés et constituaient des engagements hors bilan. Lors de leur réalisation, les transactions faisant l'objet d'une couverture étaient comptabilisées au cours de couverture.

##### Valeur de marché des valeurs mobilières de placement (IAS 39)

En application de la norme IAS 39, les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à la juste valeur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005. La variation de juste valeur est constatée en résultat financier (produits de trésorerie et équivalents).

Antérieurement, les valeurs mobilières de placement étaient comptabilisées au coût d'acquisition, net des éventuelles provisions pour dépréciation.

### Option d'achat sur OCEANE (IAS 32)

Le groupe Essilor a procédé au cours de l'exercice 2003 à l'émission d'un emprunt obligataire convertible ou échangeable en actions nouvelles ou existantes (OCEANE). Conformément à la norme IAS 32, la composante du prix d'émission représentative de la valeur de l'option de conversion à la date d'émission, évaluée à 40,8 millions d'euros, est comptabilisée en augmentation des capitaux propres d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2005. De ce fait, les dettes financières sont minorées d'un montant équivalent.

Parallèlement cette composante « option d'achat » de l'obligation convertible est reprise en résultat (charges financières en coût de l'endettement brut) selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La charge d'amortissement entre la date d'émission (juin 2003) et le 31 décembre 2004 est constatée en ajustement du report à nouveau en situation nette au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Antérieurement, la composante option d'achat de l'OCEANE était comprise dans les dettes financières.

### Dettes sur engagements conditionnels d'achats de minoritaires

Selon IAS 32, lorsque les actionnaires minoritaires de sociétés intégrées disposent d'options de vente de leur participation, leur quote-part dans l'actif net des filiales doit être reclassée du poste « Intérêts minoritaires » vers un poste de dettes dans le bilan consolidé.

La dette est mesurée à la valeur actuelle du prix d'exercice de l'option. La variation de la dette imputable à l'actualisation (impact de la « désactualisation ») est comptabilisée en résultat financier.

En l'état actuel des normes et des interprétations existantes, il existe une incertitude concernant l'affectation au bilan consolidé du différentiel entre le prix d'exercice des options accordées et la valeur comptable des intérêts minoritaires. Essilor ayant choisi de présenter ce différentiel en écarts d'acquisition dès la consolidation initiale de la société (depuis l'application de la norme IAS 32 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005), les variations ultérieures de la dette sont constatées en écarts d'acquisition.

Antérieurement, les engagements conditionnels d'achats de minoritaires n'étaient pas comptabilisés.

### Actions propres

Les actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité, et antérieurement comptabilisées en titres de placement, sont comptabilisées en réduction de la situation nette pour 0,4 millions d'euros au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Par ailleurs, le groupe avait appliqué par anticipation, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, l'amendement à la norme IAS 39 relatif à la couverture des transactions futures sur des opérations intragroupe, selon lequel le risque de change sur une transaction future intragroupe peut être qualifié d'élément couvert lorsque :

- la transaction est libellée dans une devise différente de la devise fonctionnelle de l'entité concernée ;
- le risque de change aura un impact sur le résultat consolidé.

### **Option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres en 2007**

Conformément à l'amendement à la norme IAS 19 – Avantages au personnel, le groupe a décidé d'adopter en 2007 l'option pour la comptabilisation en capitaux propres des écarts actuariels, nets d'impôts différés, sur l'ensemble des engagements de retraites à prestations définies.

Auparavant, le groupe appliquait la méthode du corridor selon laquelle les écarts actuariels étaient différés et repris en résultat de manière linéaire sur la durée de vie active résiduelle des salariés concernés par le régime pour la part excédant 10 % du plus haut de l'engagement et de la valeur de marché des actifs du fonds à l'ouverture de l'exercice.

Afin d'assurer la comparabilité des données et conformément à IAS 8, les états financiers des exercices 2006 et 2005 ont été retraités. Les comptes consolidés et les notes annexes pour les exercices 2006 et 2005 avant application de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres ne sont pas repris dans le présent document. Ils ont été publiés dans le document de référence de l'exercice 2006 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 mars 2007 sous le n° D. 07-0237.

Les impacts sur les états financiers 2005 et 2006 de ce changement sont les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>ACTIF</b>		
Autres actifs non courants (régimes surfinancés)	-530	
Impôts différés (net)	6 922	5 975
<b>PASSIF</b>		
Capitaux propres part du groupe	-14 060	-11 440
Provisions pour retraites	20 452	17 415
<b>RESULTAT</b>		
Contribution de l'activité	652	1 233
Impôt sur les résultats	-203	-450
Résultat net	449	783
Résultat net part du groupe	449	783

#### 1.4 NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRETATIONS IFRS D'APPLICATION OBLIGATOIRE A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2007

- **IFRIC 7, Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29, Information financière dans les économies hyper inflationnistes** (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er mars 2006).  
Cette interprétation ne s'applique pas au groupe.
- **IFRIC 8, Champ d'application d'IFRS 2** (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er mai 2006).  
Cette interprétation n'a pas d'impact sur les comptes consolidés du groupe.
- **IFRIC 9, Réexamen des dérivés incorporés** (applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juin 2006).  
Cette interprétation n'a pas d'impact sur les comptes consolidés du groupe.
- **IFRIC 10 Information financière intermédiaire et dépréciation.**  
IFRIC 10 précise que les dépréciations des écarts d'acquisition et des actifs financiers comptabilisés au coût historique dotées sur une clôture intermédiaire ne peuvent pas être reprises lors des clôtures ultérieures.
- **IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir** (applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007) et **Amendement à IAS 1, Présentation des états financiers : informations à fournir sur le capital** (entrée en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007).  
Les informations requises par ces textes sont intégrées dans les différentes notes de l'annexe aux comptes consolidés et les notes sur les instruments financiers (note 23) et sur les risques de marché (note 26).

## **1.5 NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRETATIONS IFRS PUBLIES DONT L'APPLICATION N'EST PAS OBLIGATOIRE**

Le groupe n'applique pas par anticipation les normes, amendements et interprétations suivants, qui seront d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 ou ultérieurement :

- **Amendement de la norme IAS 23 – Coûts d'emprunts**

L'amendement de la norme IAS 23, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, supprime l'option permettant de constater en charges les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif. Dorénavant, ces coûts devront être systématiquement capitalisés.

- **IFRS 8 – Segments opérationnels**

Selon la norme IFRS 8, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, l'information sectorielle délivrée doit correspondre aux secteurs utilisés par un groupe pour sa gestion opérationnelle. Le groupe procède à l'évaluation des impacts de cette nouvelle norme sur ses états financiers.

- **IFRIC 11 – Actions propres et transactions intra-groupe**

IFRIC 11 détermine le traitement comptable pour certaines modalités de paiements en actions, ainsi que les principes de comptabilisation dans les comptes individuels d'une société. Le groupe n'est pas concerné par cette interprétation.

- **IFRIC 12 – Concessions de services**

Le groupe n'est pas concerné par cette interprétation.

- **IFRIC 13 – Programmes de fidélité en faveur des clients**

Cette interprétation, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009, définit le mode de comptabilisation des programmes de fidélité établis par une entreprise en faveur de ses clients. Le groupe procède à l'évaluation des impacts de cette interprétation sur ses états financiers.

- **IFRIC 14 – Plans de retraite à prestations définies et obligations de financement**

Cette interprétation, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, précise les conditions de reconnaissance d'un actif pour les régimes de retraites à prestations définies en cas d'existence de contraintes réglementaires de financement de ces régimes. Le groupe procède à l'évaluation des impacts de cette interprétation sur ses états financiers.

## **1.6 UTILISATION D'ESTIMATIONS**

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'impacter les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels à la date d'arrêté des états financiers. Les estimations et hypothèses, élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur les provisions pour retour, pour créances clients, la durée du cycle de vie des produits, les provisions pour retraites, sur les provisions pour restructuration, les risques fiscaux, les passifs environnementaux, les litiges, la valorisation des écarts d'acquisition, la valorisation des actifs incorporels acquis et leur durée de vie estimée, les dettes sur engagements conditionnels de rachat des minoritaires, les justes valeurs des instruments financiers dérivés, les impôts différés actifs, les paiements en actions. Les montants définitifs pourraient différer de ces estimations. Les estimations utilisées par le groupe sur ces différents thèmes sont détaillées dans les notes ci-après.

## 1.7 METHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés dont le groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence.

Le groupe Transitions est consolidé par mise en équivalence. Par ailleurs, l'analyse économique des flux entre Essilor et Transitions, entre Transitions et Essilor, ainsi que des ventes de produits Transitions effectuées par Essilor vis-à-vis des tiers conduit à :

- annuler du chiffre d'affaires entre Essilor et Transitions selon IAS 18, d'une part au niveau du chiffre d'affaires d'Essilor et d'autre part au niveau du coût des ventes Essilor ;
- à réallouer les prestations de sous-traitances effectuées par Transitions pour le compte d'Essilor entre coûts des ventes et coûts marketing de la marque Transitions.

Les critères retenus pour déterminer les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont décrits dans la note 2 intitulée « Evolution du périmètre de consolidation ».

Le résultat des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice est retenu dans le compte de résultat pour la part revenant au groupe à compter de la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession. En cas de variation du pourcentage d'intérêt en cours d'exercice, la part du groupe dans le résultat est calculée en appliquant :

- l'ancien pourcentage d'intérêt au résultat dégagé avant la date de variation du pourcentage d'intérêt ;
- le nouveau pourcentage d'intérêt au résultat dégagé après cette date et jusqu'à la clôture.

En cas de baisse du pourcentage d'intérêt dans une filiale, suite à une augmentation de capital non suivie à hauteur de ses droits par le groupe, la variation de la quote-part de situation nette détenue est alors enregistrée en résultat de cession d'actifs, l'opération s'analysant comme une cession.

Les résultats cumulés, nets des dividendes distribués, réalisés par des sociétés contrôlées entre la date de prise de contrôle et la première consolidation sont constatés en résultat sur l'exercice de première consolidation de ces sociétés.

Les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

## 1.8 INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle de premier niveau du groupe concerne l'analyse par zones géographiques.

Une zone géographique correspond à un ensemble de pays présentant des structures de marché comparables en termes d'organisation de la distribution et du type de produits vendus, et pour lesquels les niveaux de rentabilité et les facteurs de risques sont comparables.

L'information sectorielle est présentée en fonction des zones géographiques dans lesquelles les actifs sont localisés.

Compte tenu de l'activité et de la structure actuelle du groupe, il n'existe pas d'information sectorielle de deuxième niveau. En effet, les ventes de verres optiques représentant près de 95 % du chiffre d'affaires, une présentation sectorielle de deuxième niveau serait peu différente de celle présentant le groupe dans son ensemble.

## 1.9 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Le tableau de flux de trésorerie est établi selon la méthode indirecte, selon laquelle le résultat net est corrigé des transactions sans impact sur la trésorerie, des décalages de trésorerie liés à l'exploitation et des produits et charges relatifs aux opérations de financement et d'investissement.

Le résultat avant amortissements et équivalence est égal à la somme du résultat net des sociétés intégrées, majoré des dotations aux amortissements et provisions (hors provisions sur actif circulant), des charges calculées (principalement charges sur options de souscription et d'achats d'actions, attributions gratuites d'actions et Plan d'Epargne Entreprise) et des dividendes reçus des sociétés mises en équivalence.

Le besoin en fonds de roulement comprend les stocks et les créances (dettes) d'exploitation, d'impôt, les créances (dettes) diverses, les produits et charges constatés d'avance. La variation du besoin en fonds en roulement s'entend hors impact des variations des taux de change et hors effets de périmètre.

Les flux en devises des sociétés étrangères sont convertis au taux de change moyen de la période.

L'incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie nette correspond à la variation des taux entre la clôture et l'ouverture sur la trésorerie d'ouverture et à la différence entre le taux de clôture et le taux moyen pour les flux de la période.

Les acquisitions (cessions) de titres consolidés représentent le prix d'acquisition (de cession) corrigé de la trésorerie nette de la société acquise (cédée) à la date de l'opération.

La trésorerie est égale à la somme des placements de trésorerie répondant à la définition d'équivalents de trésorerie et des disponibilités minorée des concours bancaires courants :

- les OPCVM monétaires, qui constituent l'essentiel des placements de trésorerie du groupe, sont considérés comme des équivalents de trésorerie lorsqu'ils respectent les critères de gestion définis par l'AMF dans son communiqué de mars 2006 ;
- les placements de trésorerie ne répondant pas à la définition d'équivalents de trésorerie sont exclus de la trésorerie. Les acquisitions (cessions) correspondantes sont considérées comme des opérations de financement.

### **1.10 CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES**

Les comptes des sociétés étrangères sont établis dans la devise fonctionnelle de l'entité. La devise fonctionnelle est définie comme la monnaie de l'environnement économique primaire dans lequel l'entité opère.

Les données en devise fonctionnelle sont converties en euros sur la base :

- du taux de change de clôture pour les comptes de bilan ;
- du taux de change moyen de l'exercice pour le compte de résultat et les flux de l'exercice.

L'écart entre les situations nettes converties au taux de clôture et leurs valeurs aux taux historiques, ainsi que celui provenant de l'utilisation des taux moyens pour déterminer le résultat, figure au poste « Différence de conversion » dans les capitaux propres et y est maintenu jusqu'à ce que les investissements étrangers auxquels il se rapporte soient vendus ou liquidés.

### **1.11 CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de produits et les prestations de services. Il est présenté net de remises et ristournes de nature commerciale, des escomptes de règlement, des retours et de certaines commissions proportionnelles au chiffre d'affaires.

Les ventes de produits sont constatées lorsque le produit a été livré au client, que le client a accepté les produits et que le recouvrement de la créance correspondante est raisonnablement certain.

### **1.12 COUT DES PRODUITS VENDUS**

Le coût des ventes comprend principalement le coût de revient des produits vendus, diminué, le cas échéant, des produits sur escomptes de règlement.

### **1.13 CONTRIBUTION DE L'ACTIVITE**

La contribution de l'activité représente le chiffre d'affaires net diminué du coût des ventes et des charges d'exploitation (charges de recherche-développement, charges commerciales et de distribution et autres charges d'exploitation).

Cet indicateur est intégré à la présentation du compte de résultat consolidé afin d'en faciliter la lecture et d'assurer la cohérence avec le « résultat d'exploitation » tel qu'il était présenté pour les exercices précédant la première application des normes IFRS.

## 1.14 PAIEMENTS EN ACTIONS

### Options de souscription et d'achat d'actions et attributions gratuites d'actions soumises à des conditions de performance

Le groupe Essilor applique la norme IFRS 2 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004 pour les options de souscription ou d'achats d'actions octroyées après le 7 novembre 2002 dont les droits n'étaient pas encore acquis au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

La juste valeur des options et attributions gratuites est déterminée selon des méthodes adaptées à leurs caractéristiques :

- les options de souscription et d'achat d'actions, sans conditions de performance du cours de l'action, sont évaluées selon le modèle de Black and Scholes ;
- les options de souscription d'actions attribuées à partir de 2006, soumises à des conditions de performance du cours de l'action, sont évaluées selon le modèle de Monte Carlo ;
- les actions gratuites attribuées à partir de 2006, dont le nombre dépend de l'évolution du cours de l'action par rapport au cours de référence à la date d'attribution, sont évaluées selon le modèle de Monte Carlo.

La juste valeur à la date d'attribution des options de souscription ou d'achats d'actions est comptabilisée en charges sur la période d'acquisition des droits de l'option, en fonction de la probabilité d'exercice de ces options avant leur échéance, avec en contrepartie une augmentation des réserves consolidées.

Pour les attributions d'actions gratuites soumises à des conditions de performance, la période d'acquisition des droits correspond au délai le plus probable de réalisation des conditions de performance, déterminé selon le modèle de Monte Carlo.

Les paramètres retenus dans ces modèles sont déterminés à la date d'attribution.

- la volatilité du cours de l'action est déterminée sur une base historique ;
- le taux d'intérêt sans risque correspond au taux d'intérêt des emprunts d'état ;
- l'impact des dividendes est intégré dans le modèle au travers d'une hypothèse de taux de rendement, en fonction des dividendes distribués au titre de l'exercice précédent ;
- la durée de vie attendue des options est déterminée en fonction de la fin de la période d'indisponibilité et de la date d'échéance de l'option.

A chaque clôture, le groupe évalue la probabilité de perte des droits aux options ou aux actions gratuites avant la fin de la période d'indisponibilité. Le cas échéant, l'impact de la révision de ces estimations est constaté en résultat avec en contrepartie une variation des réserves consolidées.

### Augmentations de capital réservées aux salariés

Pour les augmentations de capital réservées aux salariés, la différence entre le cours de bourse à la date de l'opération et le prix de souscription des actions est comptabilisée en charges dès la réalisation de l'augmentation de capital.

La norme IFRS 2 mentionne la possibilité de tenir compte d'une décote liée à l'absence de liquidité (restrictions de transfert des actions souscrites), sans toutefois fournir d'indication pour l'évaluer. Le CNC a publié le 21 décembre 2004 un communiqué dans lequel il propose une méthode afin d'évaluer cette décote.

Aucune décote n'a été retenue par le groupe pour les comptes des exercices 2005, 2006 et du 1<sup>er</sup> semestre 2007 (pour l'augmentation de capital de mai 2007).

Le groupe a décidé de prendre en compte la décote d'illiquidité dans l'estimation de la charge du 2<sup>ème</sup> semestre 2007 (relative à l'augmentation de capital de novembre 2007). Conformément au communiqué du CNC, le montant de cette décote est déterminé sur la base du coût pour le salarié d'une stratégie en deux étapes consistant à vendre à terme les actions incessibles à la fin de la période d'incessibilité, et à acheter un même nombre d'actions au comptant, en finançant cet achat par un prêt.

## 1.15 RESULTAT FINANCIER

Les dividendes sont constatés dès lors que l'Assemblée Générale de la société détenue a approuvé le montant du dividende.

Les charges et produits d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont encourus, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.



## 1.16 OPERATIONS EN DEVISES

Lors de la comptabilisation initiale d'une opération libellée en monnaie étrangère, les montants libellés en devises sont convertis dans la devise fonctionnelle de l'entité sur la base du taux de change à la date de l'opération. A la clôture de l'exercice, les dettes et créances en devises sont converties au taux de change de clôture. Les gains et pertes de conversion sont constatés en résultat financier.

Les produits et les charges sur opérations en devises sont constatés au taux de change du jour de l'opération. Lorsque l'opération fait l'objet d'une couverture de flux de trésorerie au sens de la norme IAS 39, le produit ou la charge est corrigé de la part efficace du gain ou de la perte sur la juste valeur de l'instrument de couverture du risque de change à la date de la transaction.

## 1.17 INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

En application de la norme IAS 39 et à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, les instruments dérivés (y compris change à terme) sont comptabilisés à leur coût d'acquisition puis réévalués à leur juste valeur à la date de clôture.

La juste valeur des contrats de change à terme est déterminée sur la base des taux de change à terme à la date de clôture. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt et des cross currency swaps correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie prévisionnels. Les options sont évaluées selon le modèle de Black and Scholes.

Le traitement de la variation de juste valeur des instruments financiers est le suivant :

- instruments financiers affectés à la couverture des transactions futures : la part efficace de la variation de la juste valeur est enregistrée en réserves de couverture jusqu'à la réalisation effective de la transaction prévue. Lorsque la transaction prévue est réalisée, le montant constaté en situation nette est repris par résultat : le produit ou la charge est corrigé de la part efficace du gain ou de la perte sur la juste valeur de l'instrument de couverture. La part inefficace de la variation de la juste valeur est constatée en résultat financier ;
- instruments financiers affectés à la couverture du risque de change de l'investissement net dans une société étrangère : la part efficace de la variation de la juste valeur est enregistrée en réserves de couverture puis reclassée en écart de conversion à l'échéance de l'instrument de couverture. Cet écart de conversion est repris par résultat lorsque l'investissement étranger auquel il se rapporte est vendu ou liquidé. La part inefficace de la variation de la juste valeur est constatée en résultat financier ;
- instruments financiers affectés à la couverture de juste valeur d'actifs ou de passifs existants : la variation de la juste valeur est comptabilisée en résultat, symétriquement à la variation de la juste valeur des actifs et passifs couverts ;
- instruments financiers non affectés à une relation de couverture : selon la norme IAS39, certains instruments dérivés ne peuvent pas être affectés à une relation de couverture, bien qu'ils constituent une couverture au sens économique. La variation de la juste valeur de ces instruments financiers, non affectés à la une relation de couverture en application des critères de la norme IAS39, est comptabilisée en résultat financier.

## 1.18 IMPOTS SUR LES RESULTATS

Un impôt différé est constitué selon la méthode du report variable pour les différences temporaires existant entre les valeurs comptables des actifs et passifs figurant au bilan consolidé et leurs valeurs fiscales.

Le taux d'impôt retenu correspond au taux en vigueur à la date d'arrêté (ou substantiellement en vigueur) en fonction du dénouement attendu de l'opération à l'origine de la différence temporaire.

L'impact d'une variation du taux d'impôt sur les impôts différés est constaté en résultat. Toutefois, s'il s'agit d'éléments reconnus par les capitaux propres, les impôts différés liés à ces éléments sont également enregistrés en capitaux propres.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable.

Les impôts différés relatifs à des éléments constatés directement en capitaux propres (réévaluation des instruments financiers affectés à la couverture de transactions futures, de certains actifs financiers, écarts actuariels sur engagements de retraite, composante option d'achat des obligations convertibles) sont constatés directement en capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale (entité juridique ou groupe d'intégration fiscale) et que la réglementation fiscale applicable autorise cette compensation pour l'impôt exigible.

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf lorsque le calendrier de renversement de ces différences temporelles est contrôlé par le groupe et qu'il est probable que ce renversement n'interviendra pas dans un avenir proche.

Le groupe est soumis à l'impôt sur le résultat dans de nombreux pays relevant de réglementations fiscales différentes. La détermination de l'impôt à l'échelle mondiale requiert l'utilisation d'estimations et d'hypothèses élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes.

## **1.19 RESULTAT PAR ACTION**

### **Résultat par action**

Le résultat par action correspond au résultat net part du groupe divisé par le nombre moyen d'actions (net d'autocontrôle) en circulation sur l'exercice.

Les attributions gratuites d'actions soumises à des conditions de performance sont comprises dans le nombre moyen d'actions en circulation sur l'exercice sur la base du nombre d'actions définitivement attribué, dès lors que les conditions de performances ont été réalisées avant la clôture.

### **Résultat par action dilué**

Le résultat par action dilué est calculé en prenant en compte toutes les actions potentielles :

- options de souscription et d'achat : la dilution relative aux options de souscription et d'achat est calculée en augmentant le nombre moyen d'actions du nombre d'actions complémentaires qu'il aurait fallu créer ou céder si les actions potentielles relatives à ces options avaient été émises au cours de bourse au lieu du prix d'exercice corrigé ;
- le prix d'exercice des options de souscription et d'achat est corrigé de la charge d'amortissement future sur les options dont la période d'indisponibilité n'est pas échue à la date de clôture ;
- obligations convertibles ou échangeables : le résultat net est corrigé de la charge, nette d'impôt, constatée sur la période au titre de l'obligation convertible. Le nombre moyen d'actions est augmenté du nombre d'actions à créer (ou remettre) sur conversion (ou échange) ;
- attributions gratuites d'actions soumises à des conditions de performance : le nombre d'actions retenu est déterminé sur la base du nombre d'actions qui aurait été attribué si la condition de performance avait été mesurée à la clôture de l'exercice.

## **1.20 FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les charges de recherche et développement constatées en charges d'exploitation comprennent les coûts de fonctionnement des différents centres de recherche du groupe ainsi que les dépenses d'ingénierie liées à la mise au point de nouveaux procédés industriels. Les crédits d'impôt recherche viennent minorer ces charges.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont satisfaits :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement démontrée ;
- intention du groupe d'achever le projet ;
- capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel ;
- démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif ;
- disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet ;
- évaluation fiable des dépenses de développement.

En raison des risques et incertitudes liés à l'évolution du marché, de la multiplicité des projets, les critères d'immobilisation évoqués ci-dessus ne sont pas réputés remplis pour les projets relatifs aux verres ophtalmiques. En conséquence, les frais de développement relatifs à ces projets sont comptabilisés en charges.

Pour les instruments, les frais de développement sont capitalisés lorsque les critères énoncés ci-dessus sont satisfaits.

## 1.21 ECARTS D'ACQUISITION

### Détermination des écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence entre :

- le prix d'acquisition, majoré des coûts directement attribuables à l'acquisition ;
- et la juste valeur des actifs nets des passifs identifiables de la société acquise à la date d'acquisition.

Les regroupements d'entreprises postérieurs à la date de transition aux IFRS, au 1<sup>er</sup> janvier 2004, sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, conformément à IFRS 3, Regroupements d'entreprises.

Lors d'une acquisition, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation d'IFRS 3, sont comptabilisés à la juste valeur déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants détenus en vue de la vente qui sont comptabilisés à la juste valeur moins les coûts de sortie. Seuls les passifs identifiables satisfaisant aux critères de reconnaissance d'un passif chez l'acquise sont comptabilisés lors du regroupement. Ainsi, un passif de restructuration n'est pas comptabilisé en tant que passif de l'acquise si celle-ci n'a pas une obligation, à la date d'acquisition, d'effectuer cette restructuration.

Dans certains cas, les justes valeurs retenues pour les actifs et passifs des acquisitions de la période peuvent être provisoires et pourraient être modifiées ultérieurement, à l'issue de la finalisation d'expertises ou d'analyses complémentaires. Les écarts éventuels résultant de l'évaluation définitive seront comptabilisés comme un ajustement rétrospectif de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans une période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, ils seront constatés directement en résultat sauf à ce qu'ils correspondent à des corrections d'erreurs.

Dans la mesure où le groupe Essilor a décidé de retenir l'option offerte par la norme IFRS 1 de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2004, les écarts d'acquisition provenant de ces regroupements d'entreprises sont considérés comme des actifs et passifs du premier adoptant et non comme des actifs et passifs des sociétés acquises. Ils restent donc comptabilisés dans la devise de l'acquéreur.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004, les écarts d'acquisition sont comptabilisés dans la devise de la société acquise et ne sont pas amortis. Pour les sociétés consolidées par mise en équivalence, les écarts d'acquisition sont intégrés dans la quote-part des fonds propres des sociétés en équivalence.

Lorsque les actionnaires minoritaires de sociétés intégrées disposent d'options de vente de leur participation, leur quote-part dans l'actif net des filiales est reclassé du poste « Intérêts minoritaires » vers un poste de dettes diverses dans le bilan consolidé. Comte tenu des diverses possibilités, la dette correspondante est classée en dettes courantes.

La dette est mesurée à la valeur actuelle du prix d'exercice de l'option. La variation de la dette imputable à l'actualisation (impact de la « désactualisation ») est comptabilisée en résultat financier.

En l'état actuel des normes et des interprétations existantes, il existe une incertitude concernant l'affectation au bilan consolidé du différentiel entre le prix d'exercice des options accordées et la valeur comptable des intérêts minoritaires. Essilor a choisi de présenter ce différentiel en écarts d'acquisition dès la consolidation initiale de la société (depuis l'application de la norme IAS 32 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005). Les variations ultérieures de la dette sont constatées en écarts d'acquisition.

### Dépréciation des écarts d'acquisition

Chaque année, les valeurs recouvrables des Unités Génératrices de Trésorerie, sur lesquelles sont affectés les écarts d'acquisition, sont déterminées. Les valeurs recouvrables correspondent à la plus haute valeur entre la juste valeur (nette des frais de cession) et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée sur la base des flux de trésorerie prévisionnels actualisés.

La méthode d'évaluation des flux de trésorerie futurs est la suivante :

- l'année de référence (N) est le dernier exercice clos. L'année N+1 reprend les données du budget. Les années N+2 à N+5 sont évaluées sur la base de l'année N+1 en appliquant des taux de croissance conformes à nos prévisions et cohérents avec ceux de l'année N+1 par rapport à l'année N ;
- la valeur finale (en année N+5) est évaluée en prenant en compte des taux de croissance à l'infini cohérents avec ceux de notre marché (de l'ordre de 2 % en général sauf cas spécifique des pays émergents) ;
- l'évaluation est faite sur la base de flux de trésorerie nets, c'est-à-dire diminués du montant de l'impôt et des investissements industriels de l'année. Par ailleurs, sauf cas particulier, le BFR de l'entité est supposé constant en proportion du chiffre d'affaires ;
- la dette financière nette (avant élimination intragroupe) de l'entité concernée est prise en compte et vient en diminution des valeurs calculées.

Les flux prévisionnels de trésorerie ainsi obtenus sont actualisés. Par souci de cohérence dans le temps et d'homogénéité entre les entités, le taux d'actualisation retenu dans tous les cas est le coût moyen pondéré du capital du groupe. Ce taux est augmenté pour certains pays d'une prime de risque liée aux spécificités monétaires locales et pour certaines entités d'une prime de risque liée à la taille de l'entité.

Les tests de dépréciation sont réalisés avec des taux et des flux après impôts. La détermination de la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie sur la base d'un taux après impôt telle que mise en œuvre par le groupe ne conduirait pas à un résultat significativement différent de ce que serait l'application d'un taux avant impôt déterminé selon une méthode itérative au sens de la norme IAS36.

La valeur actuelle des flux de trésorerie prévisionnels ainsi obtenue est alors comparée à la valeur en consolidation de l'Unité Génératrice de Trésorerie concernée.

Le test est réalisé au niveau de l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle la survaleur est affectée. Lorsque qu'un écart d'acquisition correspond à des flux de trésorerie générés dans plusieurs entités légales, l'écart d'acquisition est affecté entre les différentes entités légales si cela est possible, ou à défaut, les entités sont rassemblées en Unité Génératrice de Trésorerie. Pour les filiales commerciales notamment, le groupe a retenu une « Unité Génératrice de Trésorerie » intégrant outre la filiale concernée, une quote-part de l'activité du centre logistique qui fournit cette filiale.

Les tests sont réalisés dans la devise locale de l'entité concernée ou dans le cas d'une Unité Génératrice de Trésorerie regroupant des entités travaillant dans plusieurs devises, en USD pour les zones Amérique et Asie, et en Euro pour la zone Europe. Le résultat du test est converti au taux de clôture et est comparé avec l'écart d'acquisition ou la valeur de l'actif incorporel constaté dans les comptes consolidés.

Les tests sont réalisés de manière annuelle, lors des arrêtés de Juin. Toutes les valeurs sensibles sont testées une deuxième fois lors de l'arrêté annuel et les dépréciations sont complétées en conséquence.

Les provisions pour dépréciation des écarts d'acquisition ne sont pas reprises.

## **1.22 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des marques, des concessions, des brevets et des licences. Les marques correspondent à des actifs incorporels identifiés lors de l'affectation du prix d'acquisition de sociétés ou d'activités (voir note 1.21).

Ces immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, et sont amorties suivant le mode linéaire sur la durée d'utilité :

- les logiciels sont amortis sur une durée comprise entre 1 et 5 ans ;
- les brevets sont amortis sur la durée de la protection légale ;
- les marques à durée de vie finie sont amorties sur une durée de 10 à 20 ans.

Les marques présentant une durée de vie non finie ne sont pas amorties. Une marque a une durée de vie non finie lorsque les conditions suivantes sont satisfaites :

- l'analyse de la durée de vie des produits concernés, du marché et de la concurrence démontre que le produit attaché à cette marque générera des flux de trésorerie sur une durée indéterminée ;
- le groupe a l'intention et la capacité d'assurer le soutien de la marque.

Les actifs incorporels à durée de vie finie font l'objet d'un test de dépréciation en cas de survenance d'évènements ou de changements susceptibles d'indiquer une perte de valeur de l'actif.

Les marques à durée de vie non finie font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable d'un actif est égale au plus haut de la juste valeur (nette de frais de cessions) et de la valeur d'utilité.

Les coûts directement associés à la production d'immobilisations incorporelles identifiables ayant un caractère unique, qui sont contrôlés par le groupe et généreront probablement des avantages économiques supérieurs à leur coût sur une période supérieure à une année, sont comptabilisés comme des immobilisations incorporelles. Ces coûts sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours jusqu'à la finalisation de l'actif.

### 1.23 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur prix d'acquisition, net d'amortissements et de provisions pour dépréciation.

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement ayant pour effet de transférer au groupe les risques et avantages relatifs à l'actif loué sont comptabilisées au bilan pour le plus bas de la juste valeur de l'actif acquis et de la valeur actuelle des paiements minimaux associés au contrat. Elles sont amorties conformément aux méthodes décrites ci-dessous. La dette correspondante est comptabilisée au passif en dettes financières.

Pour les contrats de location simple, lorsque le bailleur conserve les risques et avantages relatifs à l'actif loué, les loyers sont constatés en résultat de manière linéaire sur la durée du contrat.

Les coûts directement associés à la production d'immobilisations corporelles identifiables ayant un caractère unique, qui sont contrôlés par le groupe et généreront probablement des avantages économiques supérieurs à leur coût sur une période supérieure à une année, sont comptabilisés comme des immobilisations corporelles.

#### Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée normale d'utilité des biens sur la base du prix d'acquisition minoré, le cas échéant, de la valeur résiduelle.

Les principales durées d'utilité retenues sont :

Constructions	20 à 33 ans
Agencements, aménagements sur constructions	7 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend différentes composantes présentant des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées séparément comme des immobilisations distinctes et amorties selon leurs durées d'utilité respectives.

La durée d'utilité et la valeur résiduelle des immobilisations corporelles font l'objet d'une revue lors de chaque arrêté. Le cas échéant, l'incidence des modifications de durée d'utilité ou de valeur résiduelle est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le groupe évalue la valeur recouvrable des immobilisations corporelles au sein d'une « Unité Génératrice de Trésorerie » et comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable. L'examen de ces indications est effectué à chaque date d'arrêté.

### 1.24 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En application de la norme IAS39 et à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, les titres de participations non consolidés et les autres titres immobilisés, correspondant à la définition d'actifs financiers « disponibles à la vente » au sens de la norme IAS 39, sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La variation de juste valeur de ces actifs est constatée en situation nette. Le montant constaté en situation nette est repris lorsque l'actif est cédé ou liquidé, ou lorsqu'il existe une preuve objective de dépréciation de cet actif.

Pour les actifs cotés, la juste valeur est déterminée par référence au cours de bourse. Les actifs non cotés sont évalués d'après la valeur de marché d'actifs comparables, des valeurs de transaction récentes ou la valeur actuelle des flux de trésorerie prévisionnels.

Les prêts émis par le groupe sont évalués au coût amorti.

Une dépréciation est constatée en résultat en cas de perte de valeur durable ou de risque de non remboursement.

Les acquisitions et cessions d'actifs financiers sont comptabilisées à la date de transaction.

### 1.25 ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES

Les actifs non courants destinés à la vente sont les actifs que le groupe s'est engagé à vendre. Lors de leur classification, les actifs non courants destinés à être vendus sont évalués au plus bas de leur valeur nette comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession, une perte de valeur étant constatée le cas échéant. Aucun amortissement n'est ensuite pratiqué.

## **1.26 STOCKS ET EN COURS**

La valorisation des stocks est effectuée au plus bas du coût moyen pondéré et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est calculée en tenant compte du prix du marché, des perspectives de vente, mais aussi du risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

## **1.27 CREANCES CLIENTS**

Les créances clients à moins d'un an sont constatées en actifs d'exploitation courants. Les créances clients à plus d'un an sont constatées en actifs d'exploitation non courants.

Des dépréciations sont constatées sur les créances clients en cas de risque de non recouvrement.

## **1.28 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE**

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les disponibilités et les valeurs mobilières de placement assimilées à de la trésorerie conformément à la norme IAS7 et au communiqué de l'AMF de mars 2006.

Les placements de trésorerie détenus par le groupe et non assimilés à de la trésorerie au regard de la norme IAS7 sont présentés au bilan en « Autres placements de trésorerie », et sont pris en compte, par le groupe, dans le calcul de l'endettement net (voir note 22).

En application de la norme IAS39 et à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à la valeur de marché à la date de clôture. La variation de la valeur de marché est constatée en résultat financier.

## **1.29 CAPITAUX PROPRES**

### **Primes d'émission**

Les primes d'émission sont constituées de l'excédent du prix d'émission des augmentations de capital sur la valeur nominale des actions émises.

### **Actions propres**

En cas d'achat d'actions propres, le prix d'acquisition, y compris les frais directs d'acquisition, est constaté en minoration de la situation nette.

Lors de la cession de ces actions, le résultat de cession, net d'impôt, est constaté directement en capitaux propres.

### **Réserves de couverture et de réévaluation**

Les réserves de couverture et de réévaluation comprennent :

- la part efficace de la juste valeur des instruments financiers affectés à la couverture des risques sur transactions futures ou d'investissement net dans des filiales étrangères, nette d'impôts différés ;
- la réévaluation (différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur) des actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres (« actifs disponibles à la vente » selon la définition de la norme IAS39) nette d'impôts différés ;
- les écarts actuariels sur les engagements de retraites à prestations définies, nets d'impôts différés.

### **Dividendes**

Les dividendes sont constatés en minoration des capitaux propres lorsqu'ils ont été approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires.

### **Capitaux propres négatifs**

Lorsque les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le groupe, sauf si les tiers ont une obligation expresse de combler leur quote-part de pertes et ont démontré leur capacité financière à le faire.

## Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires représentent la part du résultat net et de l'actif net d'une société qui ne sont pas détenus, directement ou indirectement, par le groupe.

Lorsque les actionnaires minoritaires de sociétés intégrées disposent d'options de vente de leur participation, leur quote-part dans l'actif net des filiales est reclassé du poste « Intérêts minoritaires » vers un poste de dettes diverses dans le bilan consolidé. La dette est mesurée à la valeur actuelle du prix d'exercice de l'option.

### 1.30 DETTES FINANCIERES

A l'émission, les dettes financières sont comptabilisées pour le produit de l'émission, net de frais d'émission.

Toute différence entre le prix d'émission, net de frais d'émission, et la valeur de remboursement est reprise en résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

En application de la norme IAS32 et à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, pour les obligations convertibles, la valeur de l'option de conversion, nette d'impôts différés, est comptabilisée en situation nette séparément de la dette. L'option de conversion est évaluée à la date d'émission par différence entre le prix d'émission de l'obligation et la valeur actuelle d'une obligation non convertible présentant les mêmes caractéristiques. La différence entre la valeur comptable de l'obligation convertible (hors composante option d'achat) ainsi déterminée et sa valeur de remboursement est reprise en résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

En cas de rachat d'OCEANE avant leur échéance par la société, le coût d'acquisition des OCEANE acquises est réparti entre la composante dette et la composante capitaux propres, sur la base des taux d'intérêts à la date de rachat pour la durée de vie résiduelle de l'obligation et selon la même méthode que celle appliquée à l'émission.

- la différence entre la valeur comptable de la dette à la date de rachat (coût amorti) et la composante dette du prix d'acquisition est constatée en résultat ;
- la composante capitaux propres du prix d'acquisition est constatée directement en capitaux propres, nette d'impôts.

### 1.31 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Selon les réglementations et usages propres à chaque pays, les sociétés du groupe Essilor peuvent avoir des obligations en termes de retraites, préretraites, indemnités de départ, médailles du travail et assimilés.

Lorsque ces engagements sont représentatifs de régimes à cotisations définies, les contributions versées sont comptabilisées en charges de l'exercice.

Lorsque ces engagements sont représentatifs de régimes à prestations définies, des provisions sont constituées en fonction d'évaluations actuarielles, effectuées par des experts extérieurs au groupe :

- l'engagement, correspondant aux droits acquis par les salariés actifs et retraités d'une société, est évalué sur la base des salaires estimés en fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées) et d'hypothèses actuarielles propres à chaque pays (taux d'actualisation, taux d'inflation) et à la société concernée (taux de rotation du personnel, taux d'augmentation des salaires) ;
- le taux d'actualisation retenu correspond au taux d'emprunt d'un émetteur privé de premier rang du pays de la société concernée dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation. La charge d'actualisation relative aux engagements de retraite et assimilés est enregistrée en résultat opérationnel ;
- lorsque les sociétés versent des cotisations à un fonds pour financer une partie ou la totalité de leur engagement, la provision est minorée de la valeur de marché des actifs du fonds ;
- en cas de changement des hypothèses actuarielles retenues ou d'ajustements liés à l'expérience, la variation de l'engagement ou des actifs de couverture résultant de ces changements (écarts actuariels) est comptabilisée en réserves de couvertures et de réévaluation dans les capitaux propres ;
- en cas de changement des prestations d'un régime ou lors de la création d'un régime, la variation de l'engagement résultant de ces changements (coût des services passés) est différée et comptabilisée en résultat de manière linéaire sur la durée d'acquisition des droits des salariés concernés par le régime lorsque les droits ne sont pas acquis. Lorsque les droits sont acquis dès la réalisation du changement, la variation correspondante de l'engagement est constatée immédiatement en résultat ;
- la provision constatée in fine correspond au montant de l'engagement déduction faite, le cas échéant, de la valeur de marché des actifs du fonds et des éléments différés au titre des coûts des services passés non comptabilisés.

### 1.32 PROVISIONS POUR RISQUES

Une provision est constituée lorsque le groupe a une obligation juridique actuelle ou implicite, résultant d'événements passés et qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront nécessaires pour régler les obligations et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information dans les notes aux états financiers sauf si la probabilité d'une sortie de ressource est très faible.

Le groupe évalue les provisions sur la base des faits et des circonstances actuels, en fonction de son expérience en la matière et au mieux de ses connaissances à la date d'arrêt.

Si des produits viennent compenser les sorties de ressources prévues, un passif est comptabilisé dès lors qu'ils sont quasiment certains. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés.

Le cas échéant, des provisions pour restructuration sont reconnues dans la mesure où le groupe dispose à l'arrêt d'un plan formalisé et détaillé de restructuration et où il a indiqué aux personnes concernées qu'il mettra en œuvre la restructuration.

Aucune provision n'est constatée au titre des pertes opérationnelles futures.

Une provision pour garantie est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des produits au moment de la vente. La charge correspondante est enregistrée en coût des ventes.

## NOTE 2. CHANGE ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION

### 2.1. COURS UTILISES POUR LES PRINCIPALES DEVICES

<i>Contre-valeur pour 1 euro</i>	Taux de clôture			Taux moyen		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Dollar Canadien	1,44	1,53	1,37	1,47	1,43	1,50
Livre anglaise	0,73	0,67	0,69	0,69	0,68	0,68
Yen	164,93	156,93	138,90	162,00	146,81	136,89
Dollar américain	1,47	1,32	1,18	1,38	1,26	1,24

### 2.2. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les entités qui franchissent un des deux seuils suivants, ainsi que les sociétés Holding ou de gestion du patrimoine, sont consolidées :

- chiffre d'affaires annuel supérieur à 3 millions d'euros ;
- ou actifs corporels supérieurs à 9 millions d'euros.

Toutefois, des sociétés présentant des données inférieures à ces seuils peuvent être consolidées si l'impact de leur consolidation est significatif.



## Entrées de périmètre :

Les sociétés suivantes sont entrées dans le périmètre de consolidation en 2007 :

Nom	Pays	Date d'entrée	Méthode de consolidation	% d'intérêts	% d'intégration
Optique Cristal	Canada	1 <sup>er</sup> juillet 2007	Globale	70,00	100,00
Dekovision <sup>(a)</sup>	Corée	1 <sup>er</sup> janvier 2007	Proportionnelle	42,67	50,00
Beitler Mc Kee Optical Inc	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> janvier 2007	Globale	90,00	100,00
Personal Eyes	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> mars 2007	Globale	80,00	100,00
OOGP	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> mai 2007	Globale	80,00	100,00
Sutherlin	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> juin 2007	Globale	85,00	100,00
KBco Inc.	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> octobre 2007	Achat d'activité		
Premier Optics	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> novembre 2007	Achat d'activité		
Gold Optical	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> novembre 2007	Achat d'activité		
GK Optical	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> décembre 2007	Achat d'activité		
Novacel	France	1 <sup>er</sup> janvier 2007	Globale	75,00	100,00
Mega Optics	France	1 <sup>er</sup> janvier 2007	Globale	75,00	100,00
Athlone	Irlande	1 <sup>er</sup> décembre 2007	Globale	80,00	100,00
Nikon Beijing Co Ltd	Japon	1 <sup>er</sup> avril 2007	Proportionnelle	50,00	50,00
ILT Malaysia	Malaisie	1 <sup>er</sup> mai 2007	Globale	40,06	100,00
Sentralslip	Norvège	1 <sup>er</sup> octobre 2007	Globale	80,00	100,00
Sinclair Optical Services	Royaume Uni	1 <sup>er</sup> décembre 2007	Globale	100,00	100,00
United Laboratories Ltd	Royaume Uni	1 <sup>er</sup> décembre 2007	Globale	80,00	100,00
Integrated Lens Technology	Singapour	1 <sup>er</sup> mai 2007	Globale	51,00	100,00
ILT Singapore	Singapour	1 <sup>er</sup> mai 2007	Globale	51,00	100,00
Lenscom Optics	Singapour	1 <sup>er</sup> mai 2007	Globale	51,00	100,00

(a) Société acquise ou créée lors des exercices antérieurs et entrée dans le périmètre de consolidation en 2007.

Par ailleurs, le compte de résultat comprend des effets de périmètre relatifs aux sociétés suivantes, entrées dans le périmètre de consolidation au cours de l'année 2006 :

Nom	Pays	Date d'entrée	Méthode de consolidation	% d'intérêts	% d'intégration
AR Coating	Argentine	1 <sup>er</sup> avril 2006	Globale	60,00	100,00
TEC Optik Pty. Ltd	Australie	1 <sup>er</sup> septembre 2006	Globale	100,00	100,00
AM Optical Co. Inc	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> mars 2006	Achat d'activité		
Perferx Optical Co. Inc.	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> avril 2006	Globale	80,00	100,00
Uniscoat Inc.	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> avril 2006	Globale	100,00	100,00
Ozarks Optical Laboratories Inc.	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> mai 2006	Globale	80,00	100,00
Future Optics Inc	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> mai 2006	Globale	80,00	100,00
Precision Optical Lab. (Tennessee)	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> juin 2006	Globale	80,00	100,00
Precision Optical Co. (Connecticut)	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> juillet 2006	Globale	80,00	100,00
Homer Optical Inc.	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> juillet 2006	Globale	100,00	100,00
Vision Star LLC	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> août 2006	Achat d'activité		
SunStar Inc.	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> septembre 2006	Globale	80,00	100,00
Dibok Inc. – Aspen Optical	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> octobre 2006	Globale	80,00	100,00
Peninsula Optical Lab Inc.	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> novembre 2006	Globale	80,00	100,00
Delta CNC	Inde	17 mars 2006	Globale	38,76	100,00
Optical Labs. New Zealand Ltd	Nvlle Zélande	1 <sup>er</sup> avril 2006	Globale	50,00	100,00
Prolab	Nvlle Zélande	1 <sup>er</sup> avril 2006	Globale	100,00	100,00
SC Varirom Srl.	Roumanie	1 <sup>er</sup> février 2006	Globale	100,00	100,00

## Autres mouvements

En 2007, le groupe a porté de 50% à 100 % sa participation dans la société City Optical (Australie).

En 2006, le groupe a porté de 51 % à 100 % sa participation dans la société Hobart Optical (Australie).

Fin 2006, le groupe a cédé l'intégralité de sa participation dans la société J.D.Montage (France).

### 2.3. IMPACTS DES VARIATIONS DES COURS DE CHANGE ET DU PERIMETRE

Les impacts sur le bilan consolidé des entrées de périmètre de l'exercice sont détaillés ci-après :

<i>En milliers d'Euros</i>	<b>Entrées de périmètre Exercice 2007</b>
Immobilisations incorporelles	210
Immobilisations corporelles	17 508
Immobilisations financières	852
Autres actifs non courants	456
Actifs courants	46 726
Trésorerie	8 189
<b>TOTAL ACTIF ACQUIS</b>	<b>73 941</b>
Capitaux propres part minoritaires	79
Dettes financières long terme	7 169
Autres passifs non courants	1 685
Dettes financières court terme	2 604
Autres passifs courants	30 319
<b>TOTAL PASSIF REPRIS</b>	<b>41 855</b>
<b>ACTIF NET ACQUIS</b>	<b>32 086</b>
Coût d'acquisition	138 834
Juste valeur des actifs nets acquis	32 086
Dettes sur engagements conditionnels de rachats de minoritaires	-45 616
<b>Écarts d'acquisition constatés</b>	<b>152 364</b>

Les écarts d'acquisition constatés sont justifiés par les synergies attendues et les perspectives de croissance des sociétés au sein du groupe.

En décembre 2006, le groupe a cédé sa participation dans la société J.D.Montage. Le résultat de la période a été consolidé pour - 533 milliers d'euros. Le résultat de cession correspond à une perte de 480 milliers d'euros.

L'impact sur les écarts d'acquisition se compose d'une sortie de 2 319 milliers d'euros sur la valeur brute et de 2 224 milliers d'euros sur les dépréciations soit une sortie nette de 95 milliers d'euros.

Les impacts des variations des cours de change et du périmètre de consolidation sur le chiffre d'affaires, la contribution de l'activité et le résultat opérationnel pour l'exercice sont les suivants :

<i>En pourcentage</i>	<b>Croissance apparente</b>	dont impact change	dont impact périmètre	<b>Croissance homogène</b>
Chiffre d'affaires	<b>8,1</b>	-3,8	3,9	<b>8,0</b>
Contribution de l'activité	<b>9,3</b>	-4,1	1,5	<b>11,9</b>
Résultat opérationnel	<b>9,6</b>	-4,3	1,7	<b>12,2</b>

Si les sociétés entrées dans le périmètre en cours d'année avaient été consolidées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, le chiffre d'affaires 2007 du groupe et le résultat net part du groupe 2007 ressortiraient aux montants suivants :

<i>En millions d'euros (non audité)</i>	<b>2007 pro-forma</b>
Chiffre d'affaires	2 954
Résultat net part du groupe	367

### NOTE 3. INFORMATION SECTORIELLE

<i>En millions d'euros</i>	2007			2006			2005		
	Ventes totales	Elimination		Ventes totales	Elimination		Ventes totales	Elimination	
		ventes entre zones	Ventes hors groupe		ventes entre zones	Ventes hors groupe		ventes entre zones	Ventes hors groupe
<b>PAR ZONE GEOGRAPHIQUE</b>									
Europe	1 408	91	1 317	1 293	85	1 208	1 203	82	1 121
Amérique du Nord	1 259	45	1 214	1 191	34	1 157	1 053	28	1 025
Reste du Monde	503	126	377	445	120	325	383	105	278
<b>TOTAL</b>	<b>3 170</b>	<b>262</b>	<b>2 908</b>	<b>2 929</b>	<b>239</b>	<b>2 690</b>	<b>2 639</b>	<b>215</b>	<b>2 424</b>
<b>PAR BRANCHE</b>									
Verres correcteurs			2 706			2 527			2 282
Autres			202			163			142
<b>TOTAL</b>			<b>2 908</b>			<b>2 690</b>			<b>2 424</b>

#### ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

<i>En millions d'euros</i>	2007	2006	2005
<b>PAR ZONE GEOGRAPHIQUE</b>			
Europe	105	75	84
Amérique du Nord	82	71	60
Reste du Monde	42	58	39
<b>TOTAL</b>	<b>229</b>	<b>203</b>	<b>183</b>

#### CHARGES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

<i>En millions d'euros</i>	2007	2006	2005
<b>PAR ZONE GEOGRAPHIQUE</b>			
Europe	60	57	56
Amérique du Nord	42	45	40
Reste du Monde	32	30	25
<b>TOTAL</b>	<b>134</b>	<b>132</b>	<b>121</b>

#### CONTRIBUTION AU RESULTAT OPERATIONNEL

<i>En millions d'euros</i>	2007	2006 (a)	2005 (a)
<b>PAR ZONE GEOGRAPHIQUE</b>			
Europe	199	198	179
Amérique du Nord	207	189	145
Reste du Monde	99	74	71
<b>TOTAL</b>	<b>505</b>	<b>461</b>	<b>395</b>

(a) Compte tenu de l'option de comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3)

#### RESULTAT DES SOCIETES EN EQUIVALENCE

<i>En millions d'euros</i>	2007	2006	2005
<b>PAR ZONE GEOGRAPHIQUE</b>			
Europe	17	15	12
Amérique du Nord	10	11	8
Reste du Monde	2	3	2
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>28</b>	<b>22</b>

#### ACTIFS IMMOBILISES ET ACTIFS TOTAUX

<i>En millions d'euros</i>	2007		2006		2005	
	Actifs immobilisés (a)	Actifs totaux	Actifs immobilisés (a)	Actifs totaux (b)	Actifs immobilisés (a)	Actifs totaux (b)
<b>PAR ZONE GEOGRAPHIQUE</b>						
Europe	521	1 874	386	1 622	376	1 585
Amérique Nord	685	1 032	657	972	649	977
Reste du monde	247	608	221	536	188	470
<b>TOTAL</b>	<b>1 453</b>	<b>3 514</b>	<b>1 264</b>	<b>3 130</b>	<b>1 213</b>	<b>3 032</b>

(a) Hors immobilisations financières

(b) Compte tenu de l'option pour comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3)

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET PASSIF EXIGIBLE

<i>En millions d'euros</i>	2007		2006		2005	
	Provisions risques & ch.	Dettes financ. & exploitation	Provisions risques & ch. (a)	Dettes financ. & exploitation	Provisions risques & ch. (a)	Dettes financ. & exploitation
<b>PAR ZONE GEOGRAPHIQUE</b>						
Europe	106	653	115	829	105	964
Amérique Nord	20	435	22	163	26	164
Reste du monde	5	126	4	107	3	93
<b>TOTAL</b>	<b>131</b>	<b>1 214</b>	<b>140</b>	<b>1 099</b>	<b>135</b>	<b>1 221</b>

(a) Compte tenu de l'option pour comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3)

Compte tenu de l'activité et de la structure actuelle du groupe, il n'existe pas d'information sectorielle de deuxième niveau (voir note 1.8).

## NOTE 4. CHARGES DE PERSONNEL ET DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

Les charges de personnel s'élevaient à 955 millions d'euros pour 2007 contre 886 millions d'euros pour 2006 et 810 millions d'euros pour 2005 (voir également note 29).

Les dotations aux amortissements et provisions s'élevaient à 134 millions d'euros pour 2007, contre 132 millions d'euros pour 2006 et 121 millions d'euros pour 2005.

## NOTE 5. PAIEMENTS EN ACTIONS

La charge sur paiements en actions est évaluée conformément aux méthodes définies en note 1.14 et se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	2007	2006	2005
Options de souscription et d'achat d'actions	9 377	10 621	8 057
Actions de performance	6 857	606	
Augmentations de capital réservées aux salariés	3 951	4 874	4 212
<b>CHARGES SUR PAIEMENTS EN ACTIONS</b>	<b>20 185</b>	<b>16 101</b>	<b>12 269</b>

### Augmentations de capital réservées aux salariés

Les principaux paramètres retenus pour l'évaluation de la charge 2007 sont détaillés ci-après :

<b>Date d'annonce du plan</b>	<b>Nov. 2007</b>	<b>Mai 2007</b>
Prix de souscription des titres (euros)	34,92	35,46
Montant de la décote totale (euros)	8,73	8,87
Nombre d'actions souscrites	230 153	348 764
Charge enregistrée au compte de résultat (milliers d'euros)	858	3 092
Cours comptant des titres à la date d'octroi (euros)	41,51	44,23
Taux d'intérêt sans risque de référence à la date d'octroi	4,0%	Non applicable
Taux d'intérêt du refinancement	6,8%	Non applicable
Coût d'incessibilité / cours comptant à la date d'octroi	12,0%	Non applicable

Le groupe n'a pas pris en compte de décote d'incessibilité pour l'estimation de la charge du 1<sup>er</sup> semestre 2007 (augmentation de capital du mois de mai 2007), ni sur les exercices 2006 et 2005.

## Options de souscription et d'achat d'actions

Le prix d'exercice des options de souscription ou d'achat d'actions est égal à la moyenne des 20 cours de bourse précédant le Conseil d'Administration qui décide de l'attribution.

La plus-value sur les options attribuées depuis 2004 (différence entre le cours de l'action à la date de levée de l'option et le prix d'exercice) est limitée à 100 % du prix d'exercice.

Les options de souscription d'actions attribuées depuis 2006 sont soumises à des conditions de performance du cours de l'action sur une période de 2 à 4 ans postérieure à la date d'attribution, en plus de la limitation à 100% de la plus-value.

Les principales hypothèses retenues pour l'évaluation des charges sur options attribuées en 2007 sont les suivantes :

- volatilité de l'action : 22 % (attributions 2006 : 20 %, attributions 2005 : 23 %) ;
- taux d'intérêt sans risque : 4,01 % (attributions 2006 : 3,63 %, attributions 2005 : 3,08 %) ;
- taux de rendement : 1,46 % (attributions 2006 : 1,31 %, attributions 2005 : 1,10 %).

L'évolution du nombre d'options de souscription non échues est détaillée ci-après :

<i>En euros</i>	<b>Quantité<sup>(a)</sup></b>	<b>Prix d'exercice moyen pondéré</b>
<b>OPTION DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2007</b>	<b>7 335 570</b>	<b>28,00</b>
Levées d'options	-1 040 582	20,66
Options annulées et échues	-36 397	34,64
Attributions	1 117 770	43,65
<b>OPTION DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT AU 31 DECEMBRE 2007</b>	<b>7 376 361</b>	<b>31,37</b>
<b>OPTION DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2006</b>	<b>7 422 756</b>	<b>25,14</b>
Levées d'options	-973 102	19,00
Options annulées et échues	-44 824	28,84
Attributions	930 740	41,46
<b>OPTION DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT AU 31 DECEMBRE 2006</b>	<b>7 335 570</b>	<b>28,00</b>
<b>OPTION DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2005</b>	<b>6 742 764</b>	<b>20,57</b>
Levées d'options	-1 309 846	16,36
Options annulées et échues	-38 542	21,85
Attributions	2 028 380	34,59
<b>OPTION DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT AU 31 DECEMBRE 2005</b>	<b>7 422 756</b>	<b>25,14</b>

(a) Après division par 2 du nominal de l'action réalisée en juillet 2007

La durée de vie résiduelle moyenne des options non exercées à la clôture est de 4,8 ans (2006 : 5,3 ans, 2005 : 6 ans).

Le cours moyen pondéré de l'action Essilor sur l'exercice 2007 ressort à 44 euros (2006 : 39 euros, 2005 : 30 euros).

## Actions de performance

Depuis 2006, le groupe Essilor procède à l'attribution d'actions gratuites soumises à des conditions de performance du cours de l'action (actions de performance).

Le nombre d'actions définitivement attribué, à l'issue d'une période de 2 à 4 ans suivant la date d'attribution, peut varier entre 0 et 100 % du nombre d'actions initialement attribué, en fonction de l'évolution du cours de l'action Essilor sur cette période par rapport au cours de référence à la date d'attribution (moyenne des 20 cours de bourse précédant le Conseil d'Administration qui décide de l'attribution).

Le nombre maximum d'actions gratuites qui seraient attribuées si les conditions de performance étaient réalisées est :

- attributions 2006 : 527 112 actions ;
- attributions 2007 : 601 603 actions.

Les principales hypothèses retenues pour l'évaluation des charges sur les actions de performance attribuées en 2007 sont les suivantes :

- volatilité de l'action : 22 % (attributions 2006 : 20 %) ;
- taux d'intérêt sans risque : 4,01 % (attributions 2006 : 3,63 %) ;
- taux de rendement : 1,46 % (attributions 2006 : 1,31 %).

## NOTE 6. AUTRES PRODUITS (CHARGES) FINANCIERS

<i>En milliers d'euros</i>	2007	2006	2005
<b>PAR NATURE</b>			
Reprises (dotations) aux provisions sur titres non consolidés	-1 865	-2 363	-3 105
Résultat sur rachat d'OCEANE	-54	-1 687	
Gains (pertes) de change	-6 546	-4 246	24 812
Variations de juste valeur des instruments financiers			
Part inefficace des couvertures de transactions futures	-323	116	-85
Part inefficace des couvertures d'investissement net	72	47	-94
Variations de juste valeur des autres instruments financiers	3 935	-1 605	-31 516
Dividendes des participations non consolidées	1 093	321	252
Autres produits (charges) financiers		-25	28
<b>TOTAL</b>	<b>-3 688</b>	<b>-9 442</b>	<b>-9 708</b>

En 2006 et 2005, les résultats de change comprennent notamment les impacts des variations de change des prêts en devises consentis aux filiales du groupe et sont contrebalancés par les variations de juste valeur des instruments de couverture adossés à ces prêts.

## NOTE 7. IMPOTS SUR LES RESULTATS

### CHARGE (PRODUIT) D'IMPÔT DE LA PERIODE

<i>En milliers d'euros</i>	2007	2006 <sup>(a)</sup>	2005 <sup>(a)</sup>
Impôts courants	157 112	138 682	113 519
Impôts différés	-1 163	-1 147	-4 777
<b>TOTAL</b>	<b>155 949</b>	<b>137 534</b>	<b>108 742</b>

(a) Comptes retraités compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3)

### ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT

<i>En % du résultat avant impôts</i>	2007	2006 <sup>(a)</sup>	2005 <sup>(a)</sup>
Taux théorique	34,4	34,4	34,4
Effet des taux d'imposition des filiales étrangères, différents du taux français	-3,7	-2,6	-4,1
Effet des impositions à taux réduit, et des différences permanentes entre les résultats comptables et les résultats imposables	0,6	-0,6	-1,5
<b>TAUX EFFECTIF DE L'IMPÔT SUR LES BENEFICES</b>	<b>31,3</b>	<b>31,2</b>	<b>28,9</b>

(a) Comptes retraités compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3)

### VARIATION DES IMPÔTS DIFFERES AU BILAN

La variation des impôts différés nets (actif - passif) au bilan s'analyse de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	2007	2006 <sup>(a)</sup>	2005 <sup>(a)</sup>
<b>SITUATION AU 1<sup>ER</sup> JANVIER</b>	<b>40 310</b>	<b>40 424</b>	<b>38 221</b>
Impact norme IAS39 / IAS32 au 1er janvier 2005			-15 662
Impact option écarts actuariels au 1er janvier 2005 <sup>(a)</sup>			4 699
Impôts différés constatés en situation nette	-3 866	-479	2 934
Produits (charges) nettes de la période	1 163	1 147	4 777
Evolution du périmètre, autres mouvements et change	-2 004	-782	5 455
<b>SITUATION AU 31 DECEMBRE</b>	<b>35 603</b>	<b>40 310</b>	<b>40 424</b>

(a) Comptes retraités compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3)

## IMPÔTS DIFFERES ACTIF NON RECONNUS

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006 <sup>(a)</sup></b>	<b>2005 <sup>(a)</sup></b>
Pertes fiscales reportables	7 526	5 869	5 194
Autres impôts différés actifs	1 096	70	6 082
<b>IMPÔTS DIFFERES ACTIF NON CONSTATES</b>	<b>8 622</b>	<b>5 939</b>	<b>11 276</b>

(a) Comptes retraités compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3)

Le taux d'impôt utilisé pour la détermination des impôts différés des sociétés françaises est de 34,43 % pour 2007, 2006 et 2005.

## IMPÔTS DIFFERES PAR NATURE

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006 <sup>(a)</sup></b>	<b>2005 <sup>(a)</sup></b>
Elimination des profits sur stocks	26 411	26 673	28 377
Différences de durées d'amortissements	-11 158	-9 137	-6 798
Provisions temporairement non déductibles	28 533	28 671	27 560
Emprunt obligataire Essilor (Océane)	-1 551	-4 903	-8 221
Écarts actuariels <sup>(a)</sup>	2 404	6 922	5 975
Autres	-9 036	-7 916	-6 469
<b>TOTAL</b>	<b>35 603</b>	<b>40 310</b>	<b>40 424</b>

(a) Compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3)

Les autres impôts différés comprennent notamment les différences temporaires diverses résultant d'autres charges ou produits temporairement non déductibles ou imposables, de divers ajustements des comptes locaux aux normes du groupe (crédit-bail, provisions réglementées, etc.), des actifs relatifs aux déficits fiscaux reportables (principalement dans le groupe d'intégration fiscale).

## Intégration fiscale

Les sociétés ESSILOR, TIKAI Vision (ex-Barbara), BBGR, BNL, DELAMARE, ESSIDEV, INVOPTIC, NOVISIA, OMI, OPTIM, OSE (non consolidée), TAO, VARILUX UNIVERSITY (non consolidée) et VIP (non consolidée) constituent un groupe d'intégration fiscale, la société mère étant seule redevable de l'impôt. En 2007, les filiales consolidées du groupe d'intégration fiscale ont généré des produits d'impôt de 3 millions d'euros (2006 : 2 millions d'euros, 2005 : 1 million d'euros).

## NOTE 8. EVOLUTION DU NOMBRE D' ACTIONS

La valeur nominale des actions s'élève à 0,18 euro par action.

En application des résolutions de l'Assemblée Générale du 11 mai 2007, le groupe a procédé, en juillet 2007, à l'augmentation de la valeur nominale de l'action de 0,35 € à 0,36 € puis à une division par 2 de la valeur nominale de l'action, ainsi portée à 0,18 € par action. Les nombres d'actions pour les exercices 2005 et 2006, indiqués ci-après, ont été retraités pour prendre en compte cette division.

Evolution du nombre réel d'actions	Nombre réel		
	2007	2006	2005 <sup>(a)</sup>
<b>Actions ordinaires, nettes d'autocontrôle, au 1er janvier</b>	<b>205 448 964</b>	<b>203 765 264</b>	<b>203 855 390</b>
Levées d'options de souscription	931 122	674 082	900 494
Souscription du FCP groupe ESSILOR	578 917	610 266	691 064
Echange d'actions propres pour OCEANE	8 820	20 150	0
Cessions d'actions propres sur levées d'options d'achat	109 460	299 020	409 362
Conversions sur OCEANE	2 772 404	0	0
Cessions (acquisitions) d'actions propres	-1 230 182	80 182	-2 091 046
<b>Actions ordinaires, nettes d'autocontrôle, au 31 décembre</b>	<b>208 619 505</b>	<b>205 448 964</b>	<b>203 765 264</b>
dont nombre d'actions d'autocontrôle éliminées	2 659 810	2 247 908	2 647 260

Evolution du nombre moyen d'actions	Nombre moyen pondéré		
	2007	2006	2005 <sup>(a)</sup>
<b>Actions ordinaires, nettes d'autocontrôle, au 1er janvier</b>	<b>205 448 964</b>	<b>203 765 264</b>	<b>203 855 390</b>
Levées d'options de souscription	173 409	106 386	185 638
Souscription du FCP groupe ESSILOR	175 815	194 082	225 284
Echange d'actions propres pour OCEANE	4 224	5 708	0
Cessions d'actions propres sur levées d'options d'achat	47 355	144 156	87 234
Conversions sur OCEANE	116 570	0	0
Cessions (acquisitions) d'actions propres	-239 140	31 074	-586 894
<b>Actions ordinaires, nettes d'autocontrôle, au 31 décembre</b>	<b>205 727 197</b>	<b>204 246 670</b>	<b>203 766 652</b>

(a) Le nombre d'actions d'autocontrôle au 1<sup>er</sup> janvier 2005 est majoré de 20 000 actions, détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité, et comptabilisées en minoration des capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2005, du fait de la première application de la norme IAS32.

Essilor a procédé à l'annulation de 700 000 actions d'autocontrôle en 2007 (en 2005, annulation de 1 800 000 actions d'autocontrôle).



L'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2007 a conféré au Conseil d'administration les autorisations suivantes dans le domaine des augmentations de capital (art. 225-100 alinéa 4 du Code de commerce) :

En juillet 2007 le capital social a été augmenté par élévation de 0,35 à 0,36€ du nominal des actions (voir résolution 22 ci-dessous) pour permettre immédiatement après la division par 2 du nominal des actions de 0,36 à 0,18€.

Résolution	Type d'autorisation	Validité	Expiration	Utilisation 2007-janvier 2008
15ème résolution	Emission d'actions réservée aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise d'Essilor ou des sociétés qui lui sont liées, maximum 3% du capital social	26 mois	10 juillet 2009	Emission de 174 382 actions d'un nominal de 0,35€, soit une augmentation de capital de 61 033,70€ souscrite par les FCPE groupe Essilor 5 et 7 ans soit 0,16 % du capital. Emission de 230 153 actions d'un nominal de 0,18€, soit une augmentation de capital de 41 427,54€ souscrite par les FCPE groupe Essilor 5 et 7 ans soit 0,11% du capital
16ème résolution	Attribution d'options de souscription d'actions maximum 3% du capital social	38 mois	10 juillet 2010	Attribution de 1 117 770 options de souscription d'actions lors du conseil du 14 novembre 2007 (donnant droit à 1 action de 0,18€ de nominal par levée d'option)
17ème résolution	Attribution d'actions gratuites maximum 3% du capital social	38 mois	10 juillet 2010	Attribution d'un maximum de 552 491 actions de performance lors du conseil du 14 novembre 2007  Attribution d'un maximum de 90 860 actions de performance lors du conseil du 23 janvier 2008  (en cas d'attribution définitive, 1 action de performance donne droit à 1 action de 0,18€ de nominal)
18ème résolution	Limitation globale des autorisations d'attribution d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites à un maximum de 3% du capital social	38 mois	10 juillet 2010	Attribution totale de 1 761 121 options de souscription d'actions et actions de performance soit 0,833 % du capital
22ème résolution	Autorisation d'augmenter le capital par incorporation de réserves : maximum 500 millions d'euros	26 mois	10 juillet 2009	Augmentation de capital de 1 041 959,68 € par incorporation a due concurrence d'une partie de la réserve primes d'émissions

## NOTE 9. RESULTAT PAR ACTION DILUE

Le résultat net retenu pour le calcul du résultat par action dilué est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	2007	2006 <sup>(a)</sup>	2005 <sup>(a)</sup>
Résultat net part du groupe <sup>(a)</sup>	366 740	328 733	287 917
Annulation des frais financiers sur OCEANE	11 531	11 603	12 652
Impact fiscal	-3 970	-3 995	-4 484
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE DILUE</b>	<b>374 301</b>	<b>336 341</b>	<b>296 085</b>

(a) Compte tenu de l'option de comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3)

Le nombre moyen d'actions utilisé pour le calcul du bénéfice par action dilué est le suivant :

	2007	2006	2005
Nombre moyen pondéré d'actions sur l'exercice	205 727 197	204 246 670	203 766 652
Dilution sur obligations convertibles	6 918 124	10 499 348	12 079 498
Dilution sur options de souscription	1 677 620	1 592 736	1 062 888
Dilution sur actions de performance	323 653		
<b>NOMBRE MOYEN PONDERE D' ACTIONS APRES DILUTION</b>	<b>214 646 594</b>	<b>216 338 754</b>	<b>216 909 038</b>

Les nombres d'actions pour les exercices 2005 et 2006, indiqués ci-dessus, ont été retraités pour prendre en compte la division par 2 de la valeur nominale de l'action réalisée en 2007.

En 2006, aucune dilution n'a été prise en compte pour l'attribution d'actions de performance réalisée en 2006 car la moyenne des cours mesurée à la clôture 2006 était inférieure au cours de référence à la date d'attribution.

## NOTE 10. ECARTS D'ACQUISITION

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Impact 1 <sup>re</sup> application IAS 32 <sup>(a)</sup>	Evolution de périmètre et acquisitions	Autres mouvements	Ecart de conversion	Dotation aux dépréciations	Valeur à la fin de l'exercice
<b>2007</b>							
Valeur brute	489 008		152 624	4 551	- 38 413		607 770
Dépréciations	14 237		210		- 117	2 293	16 623
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>474 771</b>	<b>0</b>	<b>152 414</b>	<b>4 551</b>	<b>- 38 296</b>	<b>- 2 293</b>	<b>591 147</b>
<b>2006</b>							
Valeur brute	464 526		53 341	11 459	- 40 318		489 008
Dépréciations	13 489		- 2 224		31	2 941	14 237
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>451 037</b>	<b>0</b>	<b>55 565</b>	<b>11 459</b>	<b>- 40 349</b>	<b>- 2 941</b>	<b>474 771</b>
<b>2005</b>							
Valeur brute	352 692	7 449	64 891	- 4 269	43 763		464 526
Dépréciations	2 335			317	- 73	10 910	13 489
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>350 357</b>	<b>7 449</b>	<b>64 891</b>	<b>- 4 586</b>	<b>43 836</b>	<b>- 10 910</b>	<b>451 037</b>

(a) Dans le cadre de la première application de la normes IAS32 au 1er janvier 2005 et au titre des engagements conditionnels de rachats des actionnaires minoritaires des sociétés intégrées, le groupe a constaté en écarts d'acquisition la différence entre le prix d'exercice des options de vente accordées aux minoritaires et la quote-part des capitaux propres correspondants.

En 2007, les autres mouvements comprennent principalement les impacts de rachats de minoritaires et les ajustements sur l'estimation du prix d'exercice des options de vente des actionnaires minoritaires des sociétés intégrées

En 2006, les autres mouvements pour 11,5 millions d'euros comprennent principalement les éléments suivants :

- ajustement de la juste valeur des actifs acquis auprès de Johnson & Johnson : les écarts d'acquisition des opérations réalisées en 2005 ont été déterminés sur la base de justes valeurs provisoires des actifs acquis ainsi que des passifs et passifs éventuels assumés. Au cours de la période, les justes valeurs relatives à l'acquisition de l'activité verres ophtalmiques de Johnson & Johnson, représentant un actif net de 36,7 millions d'euros en 2005, ont été ajustées à leur montant définitif. Cet ajustement se traduit par une minoration de la juste valeur des immobilisations corporelles acquises de 6,4 millions d'euros et une majoration des écarts d'acquisition pour le même montant ;
- ajustement sur l'estimation du prix d'exercice des options de vente des actionnaires minoritaires des sociétés intégrées.

Les principales augmentations des écarts d'acquisition résultent :

- en 2007, des acquisitions en France (Novacel), aux Etats-Unis (principalement KB Co et Sutherlin) et en Asie (groupe ILT) ;
- en 2006, des acquisitions aux Etats-Unis (principalement Precision Optical Tennessee et Connecticut, Accu Rx, Homer Optical) et en Inde (GKB RX) ;
- en 2005, de l'acquisition de l'activité verres ophtalmiques du Groupe Johnson & Johnson.

La répartition par zone géographique de la valeur nette comptable des écarts d'acquisition est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Europe	140 646	61 145	62 615
Amérique du Nord	395 617	379 416	364 255
Reste du Monde	54 884	34 210	24 167
<b>TOTAL</b>	<b>591 147</b>	<b>474 771</b>	<b>451 037</b>

Les tests de dépréciation des écarts d'acquisition ont été effectués au 30 juin 2007, et revus au 31 décembre 2007 en accord avec les principes et méthodes définis en note 1.21.

Le coût moyen pondéré du capital du groupe retenu pour l'exercice 2007 est de 8 % (2006 : 8 %, 2005 : 8 %). Compte tenu des primes de risque calculées, les taux effectifs d'actualisation ont été les suivants :

- groupe Essilor of America : 8 % (2006 : 8 %, 2005 : 8 %) ;
- petites sociétés Européennes et Nord Américaines : 9 % (2006 : 9 %, 2005 : 9 %) ;
- Japon : 9 % (2006 : 9 %, 2005 : 9 %) ;
- Mexique et Corée : 9 % (2006 : 9 %, 2005 : 10 %).

Le taux de croissance à l'infini a été fixé, de manière très conservatrice, à 2 % (2006 : 2 %, 2005 : 2 %) sauf pour les pays émergents (5%).

Au 30 juin 2007, les résultats réels de l'année 2006, les résultats estimés pour l'année 2007, et les budgets 2008 ont été pris en compte. Lors de la mise à jour au 31 décembre 2007, les chiffres définitifs 2007 ont été intégrés.

Les entités pour lesquelles des dépréciations ont été enregistrées sont les suivantes :

**En 2007 :**

- Europe : BNL : 1,4 million d'euros ;
- Afrique du Sud : 0,9 million d'euros.

**En 2006 :**

- Europe : Jacques Denis : 0,38 million d'euros ; BNL : 0,7 million d'euros ; BBGR Svenska : 1,6 million d'euros ;
- Amérique Nord : Groupe Mexique 0,22 millions d'euros.

**En 2005 :**

- Europe : Jacques Denis : 1,83 million d'euros ; BNL : 4,04 millions d'euros ; Holland Optical Corporation : 0,86 million d'euros ;
- Amérique Nord : Groupe Mexique (sociétés Essilor Mexico et Vision Center) : 4,18 millions d'euros.

Le total des dépréciations enregistrées se monte donc à 2,3 millions d'euros (2006 : 2,9 millions d'euros, 2005 : 10,9 millions d'euros), soit 0,4 % du montant brut des écarts d'acquisition au 31 décembre 2007.

Une variation de 1 % à la hausse du taux d'actualisation de référence aurait un impact de l'ordre de 1,5 millions d'euros sur le montant des dépréciations de l'exercice.

Une variation de 0,5 % à la baisse du taux de croissance à l'infini aurait un impact de 0,1 million d'euros sur le montant des dépréciations de l'exercice.

## NOTE 11. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Evolution du périmètre et autres mouvements	Acquisitions	Cessions	Ecart de conversion	Dotations amortissements et provisions	Valeur à la fin de l'exercice
<b>2007</b>							
Marques	40 710				- 3 652		37 058
Concessions, brevets, licences	148 909	4 665	17 502	2 485	- 6 965		161 626
Autres immobilisations incorporelles	26 646	- 1 921	11 402	131	324		36 320
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>216 265</b>	<b>2 744</b>	<b>28 904</b>	<b>2 616</b>	<b>- 10 293</b>	<b>0</b>	<b>235 004</b>
Amortissements	98 099	392		2 023	- 3 840	20 740	113 368
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>118 166</b>	<b>2 352</b>	<b>28 904</b>	<b>593</b>	<b>- 6 453</b>	<b>- 20 740</b>	<b>121 636</b>
<b>2006</b>							
Marques	44 735				- 4 025		40 710
Concessions, brevets, licences	140 340	3 168	16 569	3 870	- 7 298		148 909
Autres immobilisations incorporelles	24 562	- 3 011	6 560	507	- 958		26 646
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>209 637</b>	<b>157</b>	<b>23 129</b>	<b>4 377</b>	<b>- 12 281</b>	<b>0</b>	<b>216 265</b>
Amortissements	85 442	495		3 975	- 4 367	20 504	98 099
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>124 195</b>	<b>- 338</b>	<b>23 129</b>	<b>402</b>	<b>- 7 914</b>	<b>- 20 504</b>	<b>118 166</b>
<b>2005</b>							
Marques	33 495	6 057			5 183		44 735
Concessions, brevets, licences	114 041	14 616	15 784	10 822	6 721		140 340
Autres immobilisations incorporelles	15 071	- 298	8 663	222	1 348		24 562
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>162 607</b>	<b>20 375</b>	<b>24 447</b>	<b>11 044</b>	<b>13 252</b>	<b>0</b>	<b>209 637</b>
Amortissements	74 452	- 908		9 845	4 042	17 701	85 442
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>88 155</b>	<b>21 283</b>	<b>24 447</b>	<b>1 199</b>	<b>9 210</b>	<b>- 17 701</b>	<b>124 195</b>

Les immobilisations en cours s'élèvent à 15 millions d'euros à fin 2007 (8,9 millions d'euros en 2006 ; 7,1 millions d'euros en 2005) dont 10 millions d'euros chez TAO (5,1 millions d'euros en 2006 ; 1,6 millions d'euros en 2005), société qui porte depuis 2005 les projets d'évolution des systèmes aval européens.

Les marques correspondent à des actifs incorporels identifiés lors de l'affectation du prix d'acquisition des sociétés américaines The Spectacle Lens Group (division verre ophtalmique du Groupe Johnson & Johnson), Omega (devenue Essilor Laboratories of America Inc- Floride) et Nassau.

Les marques à durée de vie non définie concernent exclusivement les Etats-Unis et représentent une valeur nette de 29 millions d'euros à fin 2007 (2006 : 32 millions d'euros ; 2005 : 36 millions d'euros).

## NOTE 12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(y compris immobilisations en location financement)

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Evolution du périmètre et autres mouvements	Acquisitions	Cessions	Ecart de conversion	Dotations amortissements et provisions	Valeur à la fin de l'exercice
<b>2007</b>							
Terrains	26 423	5 155	4 092	16	- 1 150		34 504
Constructions	366 731	12 912	36 629	3 944	- 11 679		400 649
Matériel industriel	962 554	47 802	94 680	32 744	- 34 376		1 037 916
Autres immobilisations corporelles	316 042	- 48 935	64 267	10 835	- 10 395		310 144
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>1 671 750</b>	<b>16 934</b>	<b>199 668</b>	<b>47 539</b>	<b>- 57 600</b>	<b>0</b>	<b>1 783 213</b>
Amortissements cumulés	1 000 493	2 242		42 590	- 30 374	112 841	1 042 612
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>671 257</b>	<b>14 692</b>	<b>199 668</b>	<b>4 949</b>	<b>- 27 226</b>	<b>- 112 841</b>	<b>740 601</b>
<b>2006</b>							
Terrains	27 378	865	285	1 062	- 1 043		26 423
Constructions	353 933	23 093	24 416	20 729	- 13 982		366 731
Matériel industriel	954 624	31 110	70 284	53 858	- 39 606		962 554
Autres immobilisations corporelles	279 944	- 28 036	84 796	9 916	- 10 746		316 042
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>1 615 879</b>	<b>27 032</b>	<b>179 781</b>	<b>85 565</b>	<b>- 65 377</b>	<b>0</b>	<b>1 671 750</b>
Amortissements cumulés	978 537	16 765		69 502	- 37 000	111 693	1 000 493
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>637 342</b>	<b>10 267</b>	<b>179 781</b>	<b>16 063</b>	<b>- 28 377</b>	<b>- 111 693</b>	<b>671 257</b>
<b>2005</b>							
Terrains	23 717	2 302	1 111	1 034	1 282		27 378
Constructions	319 463	- 1 664	19 246	4 364	21 252		353 933
Matériel industriel	796 575	53 474	76 289	37 335	65 621		954 624
Autres immobilisations corporelles	250 025	- 36 589	62 240	10 946	15 214		279 944
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>1 389 780</b>	<b>17 523</b>	<b>158 886</b>	<b>53 679</b>	<b>103 369</b>	<b>0</b>	<b>1 615 879</b>
Amortissements cumulés	869 524	- 3 181		45 843	54 597	103 440	978 537
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>520 256</b>	<b>20 704</b>	<b>158 886</b>	<b>7 836</b>	<b>48 772</b>	<b>- 103 440</b>	<b>637 342</b>

Le montant des immobilisations en cours s'élève à 71 millions d'euros à fin 2007 (85,4 millions d'euros à fin 2006 ; 54,1 millions d'euros à fin 2005).

## NOTE 13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES : BIENS EN LOCATION FINANCEMENT

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Evolution du périmètre et autres mouvements	Acquisitions	Cessions	Ecart de conversion	Dotations amortissements et provisions	Valeur à la fin de l'exercice
<b>2007</b>							
Terrains	850						850
Constructions	15 558	- 2 022	9		- 33		13 512
Autres immobilisations corporelles	12 696	7 227	2 449	110	- 336		21 926
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>29 104</b>	<b>5 205</b>	<b>2 458</b>	<b>110</b>	<b>- 369</b>	<b>0</b>	<b>36 288</b>
Amortissements	21 625	- 686		110	- 303	1 785	22 311
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>7 479</b>	<b>5 891</b>	<b>2 458</b>	<b>0</b>	<b>- 66</b>	<b>- 1 785</b>	<b>13 977</b>
<b>2006</b>							
Terrains	957	- 107					850
Constructions	14 970	664	312	375	- 13		15 558
Autres immobilisations corporelles	15 860	- 965	513	1 863	- 849		12 696
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>31 787</b>	<b>- 408</b>	<b>825</b>	<b>2 238</b>	<b>- 862</b>	<b>0</b>	<b>29 104</b>
Amortissements	23 091	- 622		1 248	- 757	1 161	21 625
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>8 696</b>	<b>214</b>	<b>825</b>	<b>990</b>	<b>- 105</b>	<b>- 1 161</b>	<b>7 479</b>
<b>2005</b>							
Terrains	957						957
Constructions	26 946	- 11 976					14 970
Autres immobilisations corporelles	13 562	1 138	1 107		53		15 860
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>41 465</b>	<b>- 10 838</b>	<b>1 107</b>	<b>0</b>	<b>53</b>	<b>0</b>	<b>31 787</b>
Amortissements	23 248	- 2 750			43	2 550	23 091
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>18 217</b>	<b>- 8 088</b>	<b>1 107</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>- 2 550</b>	<b>8 696</b>

En 2005, la baisse de 11,9 millions d'euros du poste « Constructions » résulte de la levée de l'option d'achat sur le contrat de location financement de l'immeuble de Charenton.

## NOTE 14. SOCIETES CONSOLIDEES PAR MISE EN EQUIVALENCE

Les sociétés consolidées par mise en équivalence sont les suivantes :

Sociétés	Pays	2007		2006		2005	
		% intérêts	% Contrôle	% intérêts	% Contrôle	% intérêts	% Contrôle
Groupe Transitions	(a)	49	49	49	49	49	49
Groupe Sperian Protection	France	15	23	15	24	15	24
VisionWeb	Etats-Unis	44	44	44	44	44	44

(a) Voir détail en note 34.

Les contributions de ces entités à la quote-part des fonds propres et du résultat (net d'impôt) des sociétés mises en équivalence se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>		<b>2006</b>		<b>2005</b>	
	Part des fonds propres	Part dans le résultat net	Part des fonds propres	Part dans le résultat net	Part des fonds propres	Part dans le résultat net
Groupe Transitions	80 296	19 895	80 593	22 196	58 091	17 707
Groupe Sperian Protection	87 178	8 848	86 173	6 303	87 692	6 768
VisionWeb <sup>(a)</sup>	-9 978	0	-11 170	0	-12 470	-2 018
<b>TOTAL</b>	<b>157 496</b>	<b>28 743</b>	<b>155 596</b>	<b>28 499</b>	<b>133 313</b>	<b>22 457</b>

(a) En plus de l'investissement d'origine, Essilor détient des intérêts à long terme qui font partie de l'investissement net dans VisionWeb.

Sur la base du cours de clôture au 31 décembre 2007 de 78,05 euros, la valeur boursière de la participation dans le groupe Sperian Protection ressort à 89,9 millions d'euros. Les autres participations consolidées par mise en équivalence ne sont pas cotées.

#### **Part du groupe dans le bilan cumulé des sociétés consolidées par équivalence**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Décembre 2007</b>	<b>Décembre 2006</b>	<b>Décembre 2005</b>
Immobilisations nettes	134 998	128 931	136 529
Autres actifs non courants	21 248	14 020	26 184
Actifs courants	130 296	124 618	114 843
Passifs non courants	32 731	38 137	48 436
Passifs courants	101 855	78 067	86 065

Les écarts d'acquisition nets constatés sur les sociétés mises en équivalence s'élèvent à 4,9 millions d'euros pour 2007, 2006 et 2005 et concernent uniquement le groupe Sperian Protection.

## NOTE 15. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières à la juste valeur répondent à la définition d'actifs financiers « disponibles à la vente » au sens de la norme IAS39. Les variations de juste valeur de ces actifs sont constatées en capitaux propres.

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Evolution du périmètre et autres mouvements	Acquisitions, niveaux prêts	Cessions, remboursements	Ecart de conversion	Rééval.	Dotations nettes aux provisions	Valeur à la fin de l'exercice
<b>2007</b>								
<b>Immobilisations financières à la juste valeur</b>	<b>11 140</b>	<b>0</b>	<b>2 448</b>	<b>174</b>	<b>-126</b>	<b>57</b>	<b>-1 778</b>	<b>11 567</b>
- Participations non consolidées	7 794	0	2 440	120	-105	217	-1 891	8 335
- Autres titres immobilisés	3 346	0	8	54	-21	-160	113	3 232
<b>Immobilisations financières au coût amorti</b>	<b>23 517</b>	<b>-67</b>	<b>7 279</b>	<b>1 800</b>	<b>-1 682</b>	<b>0</b>	<b>360</b>	<b>27 607</b>
- Prêts et intérêts courus	23 973	-67	7 279	1 800	-1 682	0	0	27 703
- Provisions	456						-360	96
<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>34 657</b>	<b>-67</b>	<b>9 727</b>	<b>1 974</b>	<b>-1 808</b>	<b>57</b>	<b>-1 418</b>	<b>39 174</b>
<b>2006</b>								
<b>Immobilisations financières à la juste valeur</b>	<b>19 618</b>	<b>-7 622</b>	<b>2 150</b>	<b>328</b>	<b>-178</b>	<b>-132</b>	<b>-2 368</b>	<b>11 140</b>
- Participations non consolidées	16 313	-7 622	2 136	328	-102	0	-2 603	7 794
- Autres titres immobilisés	3 305		14	0	-76	-132	235	3 346
<b>Immobilisations financières au coût amorti</b>	<b>21 790</b>	<b>-1 181</b>	<b>7 024</b>	<b>2 205</b>	<b>-1 758</b>	<b>0</b>	<b>-153</b>	<b>23 517</b>
- Prêts et intérêts courus	22 099	-1 187	7 024	2 205	-1 758			23 973
- Provisions	309	-6					153	456
<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>41 408</b>	<b>-8 803</b>	<b>9 174</b>	<b>2 533</b>	<b>-1 936</b>	<b>-132</b>	<b>-2 521</b>	<b>34 657</b>
<b>2005</b>								
<b>Immobilisations financières à la juste valeur</b>	<b>23 274</b>	<b>-7 868</b>	<b>10 668</b>	<b>3 557</b>	<b>141</b>	<b>398</b>	<b>-3 438</b>	<b>19 618</b>
- Participations non consolidées	17 524	-7 867	10 659	0	138	0	-4 141	16 313
- Autres titres immobilisés	5 750	-1	9	3 557	3	398	703	3 305
<b>Immobilisations financières au coût amorti</b>	<b>19 556</b>	<b>-347</b>	<b>3 464</b>	<b>2 741</b>	<b>1 705</b>	<b>0</b>	<b>153</b>	<b>21 790</b>
- Prêts et intérêts courus	20 049	-348	3 464	2 774	1 708			22 099
- Provisions	493	-1		33	3		-153	309
<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>42 830</b>	<b>-8 215</b>	<b>14 132</b>	<b>6 298</b>	<b>1 846</b>	<b>398</b>	<b>-3 285</b>	<b>41 408</b>



## NOTE 16. STOCKS

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Matières premières, autres approvisionnements	140 619	132 052	137 223
Marchandises	87 151	71 278	87 487
Produits finis, semi-finis, en-cours	165 827	167 803	139 849
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>393 597</b>	<b>371 133</b>	<b>364 559</b>

## NOTE 17. CREANCES ET DETTES D'EXPLOITATION COURANTES

La décomposition des créances d'exploitation est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>CREANCES CLIENTS</b>			
Valeur brute	587 899	538 440	504 965
Dépréciations des comptes clients	-38 637	-39 294	-37 911
<b>VALEUR NETTE DES CREANCES CLIENTS</b>	<b>549 262</b>	<b>499 146</b>	<b>467 054</b>
<b>AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION</b>			
Valeur brute	56 531	52 014	49 108
Dépréciations des autres créances d'exploitation	-437	-147	-702
<b>VALEUR NETTE DES AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION</b>	<b>56 094</b>	<b>51 867</b>	<b>48 406</b>
<b>TOTAL DES CREANCES D'EXPLOITATION COURANTES (NET)</b>	<b>605 356</b>	<b>551 013</b>	<b>515 460</b>

La décomposition des dettes d'exploitation est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Dettes fournisseurs	272 626	249 487	245 104
Dettes fiscales et sociales	167 215	152 968	143 891
Autres dettes d'exploitation courante	158 593	152 238	133 510
<b>TOTAL DES DETTES D'EXPLOITATION COURANTES</b>	<b>598 434</b>	<b>554 693</b>	<b>522 505</b>

## NOTE 18. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La décomposition par nature est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Disponibilités	145 721	126 851	110 289
OPCVM monétaires assimilées à de l'équivalent de trésorerie	120 048	399 879	243 924
Billet de trésorerie et certificats de dépôt (échéance inférieure à 3 mois)	410 000	50 696	300 738
Autres	20 233	7 463	3 762
<b>TOTAL</b>	<b>696 002</b>	<b>584 889</b>	<b>658 713</b>

## NOTE 19. ECARTS DE CONVERSION

La répartition par devises de l'écart de conversion est la suivante :

<i>En milliers d'Euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006 <sup>(a)</sup></b>	<b>2005 <sup>(a)</sup></b>
Dollar américain	-70 312	-19 534	31 806
Réal brésilien	19 609	13 222	14 957
Bath thaïlandais	-2 180	4 613	1 524
Pesos philippin	1 085	-2 190	-1 036
Yen	-7 751	-6 111	-1 324
Dollar canadien	6 096	2 392	8 770
Yuan chinois	-2 213	-407	2 111
Livre anglaise	-1 890	1 052	230
Dollar de Singapour	-376	546	541
Roupie indienne	-2 277	-2 289	124
Sloty polonais	1 689	1 140	1 090
Wong coréen	429	2 983	3 641
Autres devises	-3 156	184	832
<b>TOTAL</b>	<b>-61 247</b>	<b>-4 399</b>	<b>63 266</b>

(a) Compte tenu de l'option de comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3)

## NOTE 20. PROVISIONS POUR RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES

Les engagements du groupe au titre des retraites et avantages similaires concernent principalement :

- des compléments de retraite (France, Allemagne, Royaume Uni, Etats-Unis) ;
- des indemnités de fin de carrière (France et d'autres pays européens) ;
- d'autres avantages à long terme (médailles du travail en France et équivalents dans d'autres pays).

A la clôture, les provisions pour retraites nettes se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006 <sup>(a)</sup></b>	<b>2005 <sup>(a)</sup></b>
Valeur actuelle des engagements :			
- Engagements couverts en partie ou totalement par un fonds	110 395	115 739	100 251
- Engagements non couverts par un fonds	62 316	66 370	64 174
Valeur de marché des actifs des fonds	- 62 179	- 61 180	- 49 906
Eléments différés :			
- Coût des services passés non comptabilisés	- 4 666	- 5 524	- 6 256
<b>PROVISIONS POUR RETRAITES</b>	<b>105 866</b>	<b>115 405</b>	<b>108 263</b>
dont en provisions pour retraites au passif	106 890	116 245	108 263
dont en actifs non courants (régimes surcouverts)	1 024	840	0

(a) Comptes retraités compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf note 1.3)

Par grande nature de régime, la provision 2007 se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Engagement	Fonds	Eléments différés	<b>Provision 2007</b>
Retraites (compléments de retraite, garantie de ressources)	128 316	- 57 677	- 5 790	<b>64 849</b>
Indemnités de départ à la retraite	29 147	- 4 502	1 124	<b>25 769</b>
Autres avantages	15 248			<b>15 248</b>
<b>TOTAL</b>	<b>172 711</b>	<b>- 62 179</b>	<b>- 4 666</b>	<b>105 866</b>

L'évolution des provisions nettes s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006 <sup>(a)</sup></b>	<b>2005 <sup>(a)</sup></b>
<b>PROVISIONS NETTES AU DEBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>115 405</b>	<b>108 263</b>	<b>94 881</b>
Variation des écarts actuariels reconnue en capitaux propres	-12 106	4 114	5 107
Dotations nettes	4 425	5 579	5 732
Change	-2 005	-1 541	1 848
Périmètre	18	0	695
Autres mouvements	129	-1 010	0
<b>PROVISIONS NETTES A LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>105 866</b>	<b>115 405</b>	<b>108 263</b>
dont pertes (gains) actuariels en capitaux propres à la clôture	10 517	22 867	18 648

(a) Comptes retraités compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf note 1.3)

La dotation nette constatée se décompose de la manière suivante :

<b>Produits (charges)</b> <i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006 <sup>(a)</sup></b>	<b>2005 <sup>(a)</sup></b>
Coût des services rendus sur la période	- 6 808	- 7 578	- 8 026
Charge d'intérêt sur l'actualisation	- 7 520	- 7 270	- 6 193
Rendement attendu des actifs des fonds	3 055	2 995	2 256
Écarts actuariels sur avantages à court terme	156	- 128	27
Amortissement des services passés	- 1 227	- 860	- 588
Autres	- 625	- 20	- 155
<b>CHARGE DE L'EXERCICE</b>	<b>- 12 969</b>	<b>- 12 861</b>	<b>- 12 679</b>
Contributions aux fonds	3 639	4 857	2 685
Prestations payées	4 905	2 425	4 262
<b>REPRISE (DOTATION) NETTE</b>	<b>- 4 425</b>	<b>- 5 579</b>	<b>- 5 732</b>

(a) Comptes retraités compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf note 1.3)

L'évolution de la valeur actuelle de l'engagement est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006 <sup>(a)</sup></b>	<b>2005 <sup>(a)</sup></b>
<b>VALEUR ACTUELLE DE L'ENGAGEMENT AU 1<sup>ER</sup> JANVIER</b>	<b>182 109</b>	<b>164 425</b>	<b>146 110</b>
Coût des services rendus sur la période	6 773	7 578	8 026
Charge d'intérêt sur l'actualisation	7 520	7 270	6 193
Contributions des salariés	975	983	718
Prestations payées	-8 454	-8 188	-7 447
Écarts actuariels	-13 881	2 389	5 514
Coûts des services passés		0	1 895
Autres mouvements	1 311	9 739	360
Effets de périmètre	18	0	690
Écarts de conversion	-3 660	-2 087	2 366
<b>VALEUR ACTUELLE DE L'ENGAGEMENT AU 31 DECEMBRE</b>	<b>172 711</b>	<b>182 109</b>	<b>164 425</b>

(a) Comptes retraités compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf note 1.3)

Les principaux taux d'actualisation retenus pour l'évaluation de ces engagements en 2007 sont :

- pour les pays de la zone Euro : 5,25 % pour les plans à long à long terme (4,50 % en 2006 ; 4,50 % en 2005) et 5 % pour les médailles du travail en France (4,25 % en 2006 ; 4,25 % en 2005) ;
- pour le Royaume-Uni : 5,75 % (5 % en 2006 et 2005) ;
- pour les États-Unis : 6,00 % (5,75 % en 2006 ; 5,50 % en 2005).

Le taux moyen pondéré d'augmentation des salaires retenu pour l'ensemble des engagements en 2007 ressort à 3,0 % (2,9 % en 2006 ; 2,6 % en 2005).

Les écarts actuariels constatés proviennent d'ajustements d'expérience (différences entre les hypothèses retenues et les données réelles) et de changements d'hypothèses. En 2007, les écarts actuariels provenant d'ajustements d'expérience représentent 1,5 % de la valeur actuelle de l'engagement à la clôture (2006 : 0,7%, 2005 : 1,1 %).

L'évolution de la juste valeur des actifs des fonds est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006 <sup>(a)</sup></b>	<b>2005 <sup>(a)</sup></b>
<b>VALEUR DE MARCHE DES ACTIFS DES FONDS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER</b>	<b>61 180</b>	<b>49 906</b>	<b>46 079</b>
Contributions versées aux fonds	7 802	5 840	3 403
Prestations payées	-7 712	-5 763	-3 186
Rendements attendus des actifs des fonds	3 055	2 995	2 256
Ecarts actuariels	-1 206	-1 135	1 247
Autres mouvements	755	9 887	-438
Effets de périmètre	0	0	0
Ecarts de conversion	-1 695	-550	545
<b>VALEUR DE MARCHE DES ACTIFS DES FONDS AU 31 DECEMBRE</b>	<b>62 179</b>	<b>61 180</b>	<b>49 906</b>
Rendements réels des actifs des fonds	1 849	1 860	3 503

(a) Comptes retraités compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf note 1.3)

Le rendement des actifs des fonds est déterminé en fonction de l'allocation des actifs et des taux d'actualisation retenus.

Le rendement moyen pondéré attendu des actifs des fonds retenu en 2007 ressort à 4,8 % (4,6 % en 2006 ; 4,9 % en 2005) dont :

- pays de la zone Euro : 4,5 % à 5,10 % (2006 et 2005 : 4,50 % à 5 %) ;
- Royaume-Uni : 6,50 % (2006 : 6,3 % ; 2005 : 6,6 %).

La composition par nature des actifs des fonds à fin 2007 est la suivante :

- actions : 31 % ;
- obligations : 19 % ;
- fonds généraux d'assurances : 20 % ;
- immobilier : 1 % ;
- autres : 29 %.

En 2006, les autres mouvements constatés dans la variation de l'engagement et des actifs du fonds, pour respectivement 9,7 millions d'euros et 9,9 millions d'euros, comprennent principalement l'impact de la prise en compte, simultanément et pour un même montant, des engagements et des actifs du fonds concernant les retraités du régime de retraite aux Pays-Bas .

En Suède, Essilor participe dans un régime multi-employeurs à prestations définies. L'assureur en charge de la gestion de ce régime n'étant pas en mesure de déterminer la part d'Essilor dans ce régime, l'engagement est traité comme un régime à cotisations définies conformément à la norme IAS 19.

## NOTE 21. PROVISIONS POUR RISQUES

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Utilisations de l'exercice	Reprises sans objet	Change	Périmètre	Autres mouvements	Valeur à la fin de l'exercice
<b>2007</b>								
Provisions pour risques sur filiales et participations	285	463						748
Provisions pour restructurations	2 184	125	-1 739	-19	-21		-20	510
Provisions pour garanties	14 354	4 462	-3 872	-174	-959	1 113	723	15 647
Autres risques	6 527	3 773	-2 494	-83	-146	51	19	7 647
<b>TOTAL</b>	<b>23 350</b>	<b>8 823</b>	<b>-8 105</b>	<b>-276</b>	<b>-1 126</b>	<b>1 164</b>	<b>722</b>	<b>24 552</b>
<b>2006</b>								
Provisions pour risques sur filiales et participations	502		-217					285
Provisions pour restructurations	7 737	737	-5 737	-240	-307		-6	2 184
Provisions pour garanties	12 742	5 769	-4 948	-10	-887	348	1 340	14 354
Autres risques	5 340	3 212	-1 575	-457	-102	-33	142	6 527
<b>TOTAL</b>	<b>26 321</b>	<b>9 718</b>	<b>-12 477</b>	<b>-707</b>	<b>-1 296</b>	<b>315</b>	<b>1 476</b>	<b>23 350</b>
<b>2005</b>								
Provisions pour risques sur filiales et participations	647	123	-268					502
Provisions pour restructurations	10 480	670	-4 597	-812	548	1 473	-25	7 737
Provisions pour garanties	12 071	6 041	-4 981	-21	1 047	605	-2 020	12 742
Autres risques	8 812	1 502	-4 813	-508	240	84	23	5 340
<b>TOTAL</b>	<b>32 010</b>	<b>8 336</b>	<b>-14 659</b>	<b>-1 341</b>	<b>1 835</b>	<b>2 162</b>	<b>-2 022</b>	<b>26 321</b>

## NOTE 22. ENDETTEMENT NET ET DETTES FINANCIERES

### 22.1. ENDETTEMENT NET

L'endettement net du groupe s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
OCEANE	172 111	252 794	282 508
Autres dettes financières à long terme	263 472	10 203	166 340
Dettes financières à court terme	10 751	168 340	121 970
Concours bancaires courants	18 838	15 016	27 613
Intérêts courus	2 401	3 655	6 639
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>467 573</b>	<b>450 008</b>	<b>605 070</b>
Autres placements de trésorerie <sup>(a)</sup>	31 179	75 147	
Equivalents de trésorerie	550 281	458 038	548 424
Trésorerie	145 721	126 851	110 289
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>727 181</b>	<b>660 036</b>	<b>658 713</b>
<b>ENDETTEMENT NET</b>	<b>-259 608</b>	<b>-210 028</b>	<b>-53 643</b>

(a) Autres placements de trésorerie considérés par le Groupe comme entrant dans le calcul de l'endettement net (note 1.28)

En février 2007, une partie de la dette intra-groupe d'Essilor of America (Etats-Unis) a été refinancée à hauteur de 250 millions d'euros, via un financement structuré mis en place au niveau de la filiale.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, dans le cadre de la première application de la norme IAS32, la valeur comptable de l'OCEANE a été minorée de 36,4 millions d'euros représentant la composante option d'achat de l'obligation convertible, nette d'amortissements depuis l'émission.

### 22.2. DETTES FINANCIERES

Par échéance, les emprunts et dettes financières s'analysent de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Dettes à moins de 1 an	31 990	187 011	156 222
Dettes entre 1 an et 5 ans	186 591	262 543	448 296
Dettes à plus de 5 ans	248 992	454	552
<b>TOTAL</b>	<b>467 573</b>	<b>450 008</b>	<b>605 070</b>

Par devise, les emprunts et dettes financières s'analysent de la façon suivante :

<i>En millions d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Dollar américain	260	10	183
Euro	200	423	415
Yen	1	1	1
Dollar canadien			0
Autres devises	6	16	6
<b>TOTAL</b>	<b>467</b>	<b>450</b>	<b>605</b>

La juste valeur de la dette est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	2007	2006	2005
OCEANE	283 643	431 261	440 298
Autres dettes financières à long terme	263 472	10 203	166 340
Dettes financières à court terme	10 751	168 340	128 548
Concours bancaires courants et intérêts courus	21 239	18 671	34 252
<b>TOTAL</b>	<b>579 105</b>	<b>628 475</b>	<b>769 438</b>

La juste valeur de l'OCEANE correspond à sa valeur boursière. Celle-ci n'est pas directement comparable à sa valeur comptable qui exclu la composante option d'achat constatée en fonds propres.

Les dettes financières à court terme comprenaient en 2005 un emprunt obligataire qui avait fait l'objet d'un cross currency swap et de swaps de taux. A fin 2005, la juste valeur de cet emprunt correspondait à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs et ne prenait pas en compte la juste valeur des swaps, comptabilisée par ailleurs en instruments financiers dérivés (cf. note 23 et note 26). Cet emprunt obligataire a été remboursé en 2006.

#### Redevances à payer sur immobilisations acquises en location financement :

<i>En milliers d'euros</i>	2007		2006		2005	
	Principal	Intérêts	Principal	Intérêts	Principal	Intérêts
Redevances à moins d'un an	2 755	239	1 728	106	1 800	178
Redevances entre 1 an et 5 ans	5 037	366	2 203	224	4 143	371
Redevances à plus de 5 ans	334	20	454	35	511	36
<b>TOTAL REDEVANCES</b>	<b>8 126</b>	<b>625</b>	<b>4 385</b>	<b>365</b>	<b>6 454</b>	<b>585</b>

#### Obligation convertible (OCEANE)

Le groupe a émis en juillet 2003 un emprunt représenté par des obligations à option de conversion en actions nouvelles et/ou d'échange en actions existantes (OCEANE) de 309 millions d'euros, d'échéance juillet 2010, avec option de remboursement anticipé en juillet 2008. Les principales caractéristiques de cet emprunt convertible sont les suivantes :

- nombre d'obligations émises à l'origine : 6 040 212 ;
- valeur nominale unitaire des obligations : 51,15 euros ;
- durée : 7 ans ;
- intérêt annuel : 1,50 % payable à terme échu le 2 juillet de chaque année ;
- parité de conversion : 2 actions Essilor pour 1 obligation, compte tenu de la division par 2 du nominal de l'action réalisée en 2007 et sous réserves d'ajustements prévus en cas d'opérations financières ;
- amortissement normal : le 2 juillet 2010 pour un montant de 53,54 euros par obligation, soit 104,7 % de la valeur nominale de l'obligation ;
- amortissement anticipé, au gré des porteurs, à compter du 2 juillet 2008 ;
- amortissement anticipé, au gré de l'émetteur, à compter du 2 juillet 2008, sous certaines conditions.

Ces obligations sont cotées au Premier Marché d'Euronext Paris.

#### Rachats et conversions d'OCEANE en 2007

Essilor a procédé début octobre 2007 au rachat de 400 000 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) à échéance 2010 pour un montant de 36 millions d'euros.

L'impact de ce rachat sur les comptes consolidés 2007 est le suivant :

- résultat net : impact non significatif ;
- capitaux propres : - 10,5 millions d'euros ;
- augmentation de l'endettement net : 16 millions d'euros.

(Voir note 1.30 sur les principes comptables appliqués)

Par ailleurs, 1 386 202 OCEANE ont été converties en 2 772 404 actions au cours de l'année 2007, représentant une diminution de la dette correspondante de 69 millions d'euros.

Le nombre d'OCEANE en circulation s'élève à 3 459 062 à fin 2007 (5 249 674 à fin 2006 ; 6 039 749 à fin 2005).

Le cours de clôture de l'OCEANE au 28 décembre 2007 ressortait à 82 euros (82,15 euros à fin 2006 ; 72,90 euros à fin 2005).

#### Rachats d'OCEANE en 2006

Essilor a procédé en février 2006 au rachat de 780 000 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) à échéance 2010, représentant 13 % du montant initialement émis, pour un montant global de 57,5 millions d'euros.

Cette transaction s'inscrit dans la politique de rachat de titres menée par Essilor depuis 2003 et dont l'objectif est de limiter les effets dilutifs de différents instruments financiers inscrits à son bilan. Cette gestion dynamique avait toujours pris la forme de rachat d'actions pour compenser la dilution des plans d'options de souscription.

La performance du cours de l'action Essilor en 2005 (+ 26,80 %) a significativement accru la probabilité de conversion des OCEANE dont le prix de conversion est de 53,55 euros. Essilor a donc décidé de racheter 780 000 OCEANE, ce qui permet, tout en ayant le même effet compensateur sur la dilution, de réduire les frais financiers et d'améliorer la situation bilantielle. Par ailleurs, le rachat étant limité à moins de 20 % des titres en circulation, cette opération n'est donc pas de nature à impacter significativement la liquidité de la souche sous-jacente.

L'impact de ce rachat sur les comptes consolidés 2006 était le suivant :

- résultat net : -1,7 millions d'euros avant impôt ; -1,1 million d'euros après impôt ;
- capitaux propres : - 13,6 millions d'euros (y compris résultat sur rachat) ;
- augmentation de l'endettement net : 14,9 millions d'euros.

(Voir note 1.30 sur les principes comptables appliqués)

## NOTE 23. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

### 23.1. INSTRUMENTS FINANCIERS INSCRITS AU BILAN

Les instruments financiers inscrits au bilan du groupe à la clôture des exercices 2007 et 2006 se répartissent dans les catégories suivantes :

2007

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Catégorie d'instruments</b>					
	<b>Valeur au bilan</b>	Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres <sup>(a)</sup>	Prêts, créances et autres dettes	Dettes et créances au coût amorti	Instruments dérivés
Autres immobilisations financières	39 174		11 566		27 608	
Créances d'exploitation non courantes	14 314			14 314		
Avances et acomptes fournisseurs	9 849			9 849		
Créances d'exploitation courantes	605 356			605 356		
Créances d'impôts	12 072			12 072		
Créances diverses	10 423			10 423		
Instruments financiers actifs	32 777					32 777
Autres placements de trésorerie	31 179	31 179				
Trésorerie et équivalent de trésorerie	696 002	696 002				
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIFS</b>	<b>1 451 147</b>	<b>727 181</b>	<b>11 566</b>	<b>652 015</b>	<b>27 608</b>	<b>32 777</b>
Dettes financières à long terme	435 583				435 583	
Dettes d'exploitation non courantes	1 750			1 750		
Dettes financières à court terme	31 990				31 990	
Avances et acomptes reçus des clients	4 363			4 363		
Dettes d'exploitation courantes	598 434			598 434		
Dettes d'impôts	31 349			31 349		
Dettes diverses	94 243			94 243		
Instruments financiers passifs	5 457					5 457
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS PASSIFS</b>	<b>1 203 169</b>			<b>730 139</b>	<b>467 573</b>	<b>5 457</b>

(a) Actifs disponibles à la vente au sens de la norme IAS 39



2006

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Catégorie d'instruments</b>					
	<b>Valeur au bilan</b>	Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres <sup>(a)</sup>	Prêts, créances et autres dettes	Dettes et créances au coût amorti	Instruments dérivés
Autres immobilisations financières	34 657		11 140		23 518	
Créances d'exploitation non courantes	9 338			9 338		
Avances et acomptes fournisseurs	7 698			7 698		
Créances d'exploitation courantes	551 013			551 013		
Créances d'impôts	7 929			7 929		
Créances diverses	6 558			6 558		
Instruments financiers actifs	3 174					3 174
Autres placements de trésorerie	75 147	75 147				
Trésorerie et équivalent de trésorerie	584 889	584 889				
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIFS</b>	<b>1 280 402</b>	<b>660 036</b>	<b>11 140</b>	<b>582 535</b>	<b>23 518</b>	<b>3 174</b>
Dettes financières à long terme	262 997				262 997	
Dettes d'exploitation non courantes	198			198		
Dettes financières à court terme	187 011				187 011	
Avances et acomptes reçus des clients	3 183			3 183		
Dettes d'exploitation courantes	554 693			554 693		
Dettes d'impôts	29 086			29 086		
Dettes diverses	50 591			50 591		
Instruments financiers passifs	2 221					2 221
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS PASSIFS</b>	<b>1 089 980</b>			<b>637 751</b>	<b>450 007</b>	<b>2 221</b>

(a) Actifs disponibles à la vente au sens de la norme IAS 39

### 23.2. VALEUR DE MARCHE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Le groupe applique la norme IAS 39 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, sans application rétrospective.

Selon la norme IAS 39, certains instruments dérivés et certains types d'opérations ne peuvent pas être affectés à une relation de couverture, bien qu'ils constituent une couverture au sens économique. La variation de la juste valeur de ces instruments financiers, non affectés à la une relation de couverture en application des critères de la norme IAS 39, est comptabilisée en résultat financier.

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Couverture de transactions futures :			
- Change à terme	1 605	1 846	-1 907
Couverture de juste valeur :			
- Change à terme	-50	-116	0
- Cross currency swaps	22 646		
Couverture d'investissement net :			
- Change à terme	1 577	470	-958
Non affectés à une relation de couverture :			
- Change à terme	882	-1 939	-3 355
- Options de change	660	692	-982
- Cross currency swaps partie change			-1 928
- Swaps de taux d'intérêt			2 513
<b>VALEUR DE MARCHE DES INSTRUMENTS DERIVES</b>	<b>27 320</b>	<b>953</b>	<b>-6 617</b>
dont instruments financiers actifs	32 777	3 174	2 650
dont instruments financiers passifs	-5 457	-2 221	-9 267

En 2007, le groupe a mis en place une opération de refinancement de sa filiale Essilor of America (Etats-Unis) libellée en euros et à taux fixe. Cette opération a fait l'objet d'un cross currency swap euros / USD et taux fixe / taux variable pour un montant notionnel de 250 millions d'euros. Ce swap est qualifié de couverture de juste valeur pour les risques de change et de taux d'intérêt sur la dette.

Le détail des instruments financiers est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	Devise étrangère		Devise locale	Notionnel	Valeur de marché au 31 décembre 2007
<b>CHANGE A TERME</b>					
Vente de devises contre devises locales	CAD	contre	EUR	13 980	-190
Vente de devises contre devises locales	GBP	contre	EUR	52 582	2 092
Vente de devises contre devises locales	PLN	contre	EUR	18 589	-176
Vente de devises contre devises locales	USD	contre	EUR	150 566	5 418
Vente de devises contre devises locales	USD	contre	PHP	7 669	613
Vente de devises contre devises locales	USD	contre	THB	28 434	142
Achats de devises contre devise locale	JPY	contre	EUR	23 373	-1 055
Achats de devises contre devise locale	JPY	contre	USD	13 382	43
Achats de devises contre devise locale	PHP	contre	USD	7 168	647
Achats de devises contre devise locale	USD	contre	EUR	27 998	-1 646
Achats de devises contre devise locale	USD	contre	CAD	51 847	-1 818
Divers				125 436	-56
<b>TOTAL CHANGE A TERME</b>				<b>521 024</b>	<b>4 014</b>
<b>OPTIONS DE CHANGE</b>					
Achats d'options d'achats de devises	USD	contre	EUR	18 235	142
Achats d'options de vente de devises	GBP	contre	EUR	4 196	129
Achats d'options de vente de devises	USD	contre	EUR	6 836	164
Divers				14 690	225
<b>TOTAL OPTIONS DE CHANGE</b>				<b>43 957</b>	<b>660</b>
Cross currency swap Essilor of America	USD	contre	EUR	223 066	22 646
<b>VALEUR DE MARCHE DES INSTRUMENTS DERIVES</b>				<b>788 047</b>	<b>27 320</b>

### 23.3. IMPACT SUR LE DENOUEMENT DES COUVERTURES DE TRANSACTIONS FUTURES

Les impacts sur le résultat d'un exercice du dénouement des couvertures de transactions futures prises à la clôture de l'exercice précédent sont les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	2007	2006	2005
Chiffre d'affaires	0	0	0
Coût des produits vendus	-1 906	-1 036	-2 561
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>-1 906</b>	<b>-1 036</b>	<b>-2 561</b>
Charges de recherche développement	2 504	986	643
Charges commerciales et de distribution	0	0	0
Autres charges d'exploitation	0	0	118
<b>CONTRIBUTION DE L'ACTIVITE</b>	<b>598</b>	<b>-50</b>	<b>-1 800</b>
Autres produits (charges) opérationnels	0	0	0
Résultat sur cessions d'actifs	0	0	0
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>598</b>	<b>-50</b>	<b>-1 800</b>

## NOTE 24. ENGAGEMENTS HORS BILAN

<i>En milliers d'euros</i>	2007	2006	2005
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
Avals et cautions	491 464	235 131	227 636
Dettes garanties par des sûretés réelles			
- Dettes	3 349	3 904	5 435
- Valeur nette comptable des biens donnés en garantie	8	8 959	3 667
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>			
Avals, cautions et garanties reçus	1 601	433	360
<b>Engagements de location simple</b>			
<i>En milliers d'euros</i>			
A moins d'un an	18 459	16 437	14 236
De un à cinq ans	56 461	46 412	34 822
Plus de cinq ans	9 094	14 878	12 821
<b>TOTAL</b>	<b>84 014</b>	<b>77 727</b>	<b>61 879</b>

## NOTE 25. INFORMATIONS SUR LE CAPITAL

Le groupe considère comme capital l'ensemble des capitaux propres à l'exclusion des réserves de couverture et de réévaluation (juste valeur des couvertures de transactions futures et d'investissement net, réévaluation des certains actifs financiers - actifs disponibles à la vente au sens de la norme IAS39 - et écarts actuariels sur engagements de retraites à long terme).

Le groupe contrôle la rentabilité du capital au moyen d'une analyse rigoureuse de la rentabilité de chaque projet d'investissement et de ses modalités de financement, de façon à assurer aux actionnaires du groupe un niveau de rendement des fonds propres en phase avec leurs attentes.

Le groupe n'est soumis à aucune contrainte réglementaire concernant le montant des capitaux propres consolidés.

## NOTE 26. RISQUES DE MARCHÉ

La gestion des risques de marché est confiée à la Direction des Financements et de la Trésorerie, laquelle est directement rattachée au Directeur Financier (membre du Comité exécutif). La Société est équipée de postes d'informations financières Reuters, Fininfo et du logiciel de gestion de Trésorerie « KTP » (groupe Reuters)

### Risque de liquidité et de financements

La politique du groupe en matière de financements est fondée sur la sécurité : sécurité dans le temps par la durée des lignes, sécurité par la diversité des sources de financement, banques ou marché financier, et enfin sécurité dans les montants disponibles.

Les financements utilisés à la fin 2007 (obligation convertible, crédit structuré) représentent un montant global de 417 millions d'euros. Le groupe dispose en outre de deux crédits syndiqués multi devises d'échéance 2012 et 2014 pour un montant total de 1 700 millions d'euros. En 2007, ces deux lignes de crédit disponibles n'ont pas été utilisées. Ces lignes de financement bancaire ne sont assujetties au respect d'aucun ratio financier.

De manière générale, la maison mère négocie avec ses partenaires bancaires les lignes nécessaires au bon fonctionnement de l'activité de l'entreprise, et refinance la grande majorité des filiales du groupe qui en ont besoin par le biais de prêts inter compagnie.

Lorsque les prêts inter compagnie sont en devises, le risque devise est systématiquement couvert.

Ainsi, au 31 décembre 2007, les prêts aux filiales représentaient une contre valeur de 119 millions d'euros, dont 85,5 millions d'euros étaient en devises et couverts par des contrats à terme.

La répartition des actifs et passifs financiers du groupe (y compris créances et dettes d'exploitation) par échéance contractuelle à fin 2007 est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	<b>Moins d'1 an</b>	<b>1 an à 5 ans</b>	<b>Au-delà</b>	<b>TOTAL</b>
Passifs Financiers hors instruments financiers	-759	-188	-249	-1 196
Actifs Financiers hors instruments financiers	1 400	19	0	1 419
Valeur de marché nette des instruments financiers	5	0	23	28
<b>POSITION NETTE</b>	<b>646</b>	<b>-169</b>	<b>-226</b>	<b>251</b>

### Risque de taux

La grande majorité des financements groupe étant concentrée sur la maison mère, la gestion du risque de taux y est aussi centralisée.

La politique suivie par le groupe en matière de gestion de risque de taux d'intérêt est de se protéger des effets d'une évolution défavorable des taux, mais aussi de profiter des situations favorables en les figeant.

#### Evaluation de la sensibilité des charges financières aux variations de taux :

(Conformément aux recommandations de l'AMF, les actifs / passifs à taux variable ont été positionnés en fonction de leur prochaine échéance de fixation de taux, soit à moins d'un an, quelle que soit leur maturité réelle).

<i>En millions d'euros</i>	<b>JJ à un an</b>	<b>1 an à 5ans</b>	<b>Au-delà</b>	<b>TOTAL</b>
Passifs Financiers à taux variable <sup>(a)</sup>	50		245	295
Trésorerie et assimilés à taux variable	-727			-727
<b>POSITION NETTE TAUX VARIABLE</b>	<b>-677</b>		<b>245</b>	<b>-432</b>
Dettes financières à taux fixe <sup>(b)</sup>		172		172
<b>POSITION NETTE TAUX FIXE</b>		<b>172</b>		<b>172</b>
<b>ENDETTEMENT NET</b>	<b>-677</b>	<b>172</b>	<b>245</b>	<b>-260</b>

(a) Y compris lignes locales et crédit baux.

(b) Obligation Convertible.

Une variation des taux de 1 % aurait pour effet d'impacter les charges financières du groupe de 4,32 millions d'euros.

La dette brute est constituée d'emprunts privés pour 245 millions d'euros, d'emprunts obligataires pour 172 millions d'euros, et de lignes de crédit diverses pour 50 millions d'euros.

Au 31 décembre 2007, et après la prise en compte de l'OCEANE, 37 % des financements et lignes confirmées utilisés sont à taux fixe (56 % en 2006 et 67 % en 2005).

La moyenne pondérée des taux d'intérêt de la dette brute se situe à la fin 2007 à 4,36 % (contre un taux de 4,46 % en 2006).

## Risque de Contrepartie

L'encours de créances clients échues non provisionnées s'élève à 76,8 millions d'euros à fin 2007 (63,3 millions d'euros à fin 2006). Il est essentiellement constitué par des créances échues de moins de 3 mois (82,7 % en 2007, 85,4 % en 2006) subissant un léger dépassement d'échéance.

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Créances clients nettes à moins d'un an	550	499
Créances clients nettes à plus d'un an	14	9
<b>CREANCES CLIENTS NETTES</b>	<b>564</b>	<b>508</b>
Créances clients non échues	466	427
Créances clients nettes échues	98	81
Garanties recues, TVA récupérable	-25	-18
Créances clients nettes échues hors garanties	73	63

Les 20 principaux clients du groupe représentent 24,5% de son chiffre d'affaires en 2007.

Les excédents de trésorerie sont placés en respectant les deux règles du groupe que sont la sécurité et la liquidité.

Au-delà de la diminution de la dette financière brute, les cash flow nets du groupe ont continué à accroître les excédents de trésorerie. Ainsi, le groupe a maintenu une politique de placement avec des limites définies, tant en terme de durée de placement, de contreparties que de risques.

Les banques contreparties doivent bénéficier des meilleures notations selon les agences spécialisées Moody's et Standard & Poor's et sont pour la grande majorité des partenaires du groupe.

Ainsi, au 31 décembre 2007, les liquidités étaient investies dans 2 SICAV ou Fonds Communs de Placement monétaires, ainsi que sur des Certificats de Dépôt bancaires à court terme. Ces liquidités sont réparties chez 11 contreparties différentes.

Ces placements correspondent pour 94 % à des équivalents de trésorerie, en conformité avec la position de l'AMF. Les 6% restants sont investis sur des produits avec des volatilités et des sensibilités inférieures à 1,5.

Les autres instruments financiers traités par le groupe, notamment en matière de couverture des risques de change et de taux, sont exclusivement négociés avec des partenaires bancaires de premier rang, bénéficiant des meilleurs ratings, dans le cadre d'une relation globale avec l'établissement bancaire concerné.

## Risque de change

La politique du groupe en matière de gestion du risque de change est de couvrir systématiquement le risque par les instruments de marché appropriés : achats et ventes de devises à terme ou au comptant, d'options de change et/ou de tunnels d'options.

La grande majorité du risque de change est centralisée par la maison mère et gérée par celle-ci. Toutes les opérations de change sont traitées à l'intérieur de limites de gestion prédéterminées dans le but d'optimiser la couverture du risque de change.

Ainsi, les risques de change induits par les opérations commerciales intragroupe et hors groupe, le versement de dividendes, de royalties et de management fees en provenance des filiales, sont systématiquement couverts, à l'intérieur d'une fourchette de 80 à 100 % de la position de risque identifiée.

Le risque de change généré par une opération financière (cession, acquisition, augmentation de capital) est géré au cas par cas, en fonction du degré de certitude de réalisation de l'opération, par les produits les plus appropriés.

Les flux commerciaux inter compagnies directs, ne passant pas par la maison mère, et générant un risque devise significatif sont de la même manière couverts localement (ou par l'intermédiaire de la Trésorerie groupe) par la filiale qui en subit le risque, avec l'appui et la validation de la Trésorerie groupe, par des achats et ventes de devises à terme ou au comptant, à l'intérieur d'une fourchette de 80 à 100 % de la position de risque identifiée. Les tableaux de bord de ces positions sont remontés à la Trésorerie groupe de façon régulière.

Ces couvertures de change au sens économique ne se traduisent pas nécessairement en couverture au sens comptable. Le groupe s'efforce d'appliquer la comptabilité de couverture mais ne le fait pas de façon systématique.

Une fluctuation de plus ou moins 5% de la parité EUR / USD, principale source de risque de change pour le groupe, appliquée aux positions bilantielles à la clôture, aurait les impacts suivants :

<b>Impact de la variation en millions d'euros</b>				
	Cours EUR/ USD	Dans les capitaux propres	Dans le résultat avant impôt	<b>TOTAL</b>
Cours à la clôture	1,4721			
Variation de + 5%	1,5457	2,82	-0,19	2,63
Variation de - 5%	1,3985	-3,12	0,42	-2,70

#### **Evaluation du risque de change consolidé sur les actifs / passifs présents au bilan au 31 décembre 2007**

*En milliers d'euros*

<b>Devise 1</b>	<b>EUR</b>	<b>JPY</b>	<b>USD</b>	<b>CAD</b>	<b>Autres</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Devise 2</b>						
CNY	-238	-832	-4 036		-51	-5 157
EUR		-483	-3 200	1 689	-217	-2 211
GBP	2 420	332	185			2 937
JPY			1 773	1 211	481	3 465
SGD	209	2 775	10 026		-302	12 708
THB	-85	-143	3 528			3 300
Autres	-1 262	-438	-2 412		224	-3 888
<b>TOTAL</b>	<b>1 044</b>	<b>1 211</b>	<b>5 864</b>	<b>2 900</b>	<b>135</b>	<b>11 154</b>

Devise 1 : devise de risque ; Devise 2 : devise de référence de l'entité porteuse du risque.

Convention de signe : « - » exposition nette en devise 1 au passif ; « + » exposition nette en devise 1 à l'actif.

Note : Ce tableau est une compilation des positions bilanciennes nettes après gestion (actif - passif +/- hors bilan relatif aux opérations 2007) dans les principales devises des sociétés consolidées au 31 décembre 2007.

A titre d'exemple, les sociétés du groupe dont la devise de référence est le SGD ont une position nette en USD à l'actif pour une contre valeur de 10 026 milliers d'euros. En outre, l'ensemble des sociétés qui ont le CNY pour devise de référence ont un passif net en USD pour une contre valeur de 4 036 milliers d'euros.

Globalement, au 31 décembre 2007, la contre-valeur en euros de l'exposition nette globale au risque de change du groupe est l'ordre de 11 154 milliers d'euros.

#### **NOTE 27. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX**

Le groupe Essilor considère ne pas encourir de risques significatifs à ce titre.

#### **NOTE 28. LITIGES**

Aucun des différents litiges connus dans lesquels des sociétés du groupe peuvent être engagées ne devrait affecter, de façon significative, la situation financière consolidée.

## NOTE 29. EFFECTIF MOYEN ET CHARGES DE PERSONNEL

<i>Nombre de personnes</i>	2007	2006	2005
Cadres	3 940	3 692	3 226
Agents de maîtrise et employés	8 465	7 772	6 808
Ouvriers	16 867	15 797	14 875
<b>TOTAL EFFECTIF MOYEN SUR LA PERIODE</b>	<b>29 272</b>	<b>27 261</b>	<b>24 909</b>

*En milliers d'euros*

<b>CHARGES DE PERSONNEL</b> (Rémunérations, charges sociales et charges sur paiements en actions)	<b>955 113</b>	<b>886 530</b>	<b>810 152</b>
--	----------------	----------------	----------------

*Nombre de personnes*

<b>EFFECTIFS FIN DE PERIODE</b>	<b>31 534</b>	<b>29 288</b>	<b>26 534</b>
dont effectifs des sociétés consolidées en proportionnelle (100 %)	3 247	2 890	1 966

## NOTE 30. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

### Rémunération des dirigeants

<i>En milliers d'euros</i>	2007	2006	2005
Montant global des rémunérations et avantages versés au Comité Exécutif <sup>(a)</sup>	6 746	5 734	5 250
Jetons de présence versés au Comité Exécutif	43	43	53
<b>TOTAL DES REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS</b>	<b>6 789</b>	<b>5 777</b>	<b>5 303</b>

(a) Il s'agit d'un montant brut avant prélèvements sociaux et impôts

Le Comité Exécutif comptait 18 membres en 2007, contre 15 en 2006.

### Avantages postérieurs à l'emploi en faveur des des membres du Comité Exécutif :

- engagements de retraite : 11 877 milliers d'euros à fin 2007 contre 10 625 milliers d'euros à fin 2006 ;
- indemnités de départ à la retraite : 995 milliers d'euros à fin 2007 contre 925 milliers d'euros à fin 2006.

Ces engagements font partie de régimes collectifs mis en place par Essilor International en faveur de ses salariés ou de certaines catégories de salariés. Le financement de ces engagements est en grande partie couvert par des fonds externalisés auprès de sociétés d'assurance. Ces engagements sont par ailleurs intégralement couverts par les provisions pour retraites constatées dans les comptes du groupe.

### Options de souscription d'actions et actions de performance attribuées aux membres du Comité Exécutif

La charge indiquée ci-dessous correspond à l'étalement sur la période d'acquisition des droits de la juste valeur à la date d'attribution des options et actions de performance attribuées (voir note 1.14 pour plus de détails).

La charge de l'exercice 2007 pour les attributions aux membres du Comité Exécutif est de :

- 3 058 milliers d'euros (2006 : 3 386 milliers d'euros) pour les options de souscription d'actions ;
- 2 847 milliers d'euros (2006 : 262 milliers d'euros) pour les actions de performance.

L'augmentation de la charge sur les actions de performance en 2007 s'explique par les éléments suivants :

- la première attribution d'actions de performance a été réalisée en novembre 2006. La juste valeur de l'attribution n'est donc étalée que sur deux mois en 2006 ;
- la durée d'étalement de la charge en résultat (période d'acquisition des droits) est plus courte pour les actions de performance que pour les options.

## Relations avec les entreprises apparentées

Les sociétés apparentées sont les suivantes :

### Sociétés consolidées par intégration proportionnelle :

- Joint-Venture Nikon-Essilor au Japon, détenue à 50 % par Essilor et à 50 % par le Groupe Nikon. Nikon Essilor distribue sur le marché Japonais certains produits de la gamme Essilor. De même, Essilor distribue, notamment en Europe certains produits fabriqués par Nikon-Essilor et portant la marque Nikon ;
- Joint-venture Essilor Korea, détenue à 50 % par Essilor et à 50 % par le Groupe Coréen Samyung Trading. Essilor Korea distribue sur le marché Coréen certains produits de la gamme Essilor. Par ailleurs, Essilor distribue sur les marchés Européens certains produits fabriqués par Chemiglas, filiale d'Essilor Korea ;
- GKB Rx Lens (Inde), détenue à 50 %. GKB Rx gère un réseau de laboratoires et une activité de distribution répartis sur l'ensemble du territoire indien. GKB commercialise ses propres produits et ne réalise donc pas de transactions significatives avec le reste du Groupe.

### Sociétés consolidées par mise en équivalence :

- groupe Sperian Protection, détenu à hauteur de 15 % et contrôlée à hauteur de 23 % par Essilor. Il n'existe pas d'opérations significatives réalisées avec ce groupe ;
- Vision Web, détenue à hauteur de 44 % par Essilor. Les Laboratoires d'Essilor of America utilisent aux Etats-Unis le système de commande géré par Vision Web ;
- groupe Transitions, détenu à 49 % par Essilor. Essilor vend des verres blancs au groupe Transitions dont l'activité est de les transformer en verres photochromiques. Essilor distribue également les produits de la gamme Transitions dans l'ensemble de ses réseaux.

### Soldes et transactions avec les sociétés apparentées

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Ventes de produits	159 590	145 151	139 165
Achats de produits	-376 458	-346 645	-327 165
Créances clients	31 568	26 616	31 473
Dettes fournisseurs	55 642	50 732	52 928

## NOTE 31. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

### Acquisitions

En Europe, Essilor a poursuivi sa stratégie de développement dans les Pays de l'Est avec une première implantation directe en Bulgarie, via la création d'Essilor Bulgaria et la reprise des actifs de son distributeur **Optymal**. Optymal réalisait un peu plus d'1 M€ de chiffre d'affaires avant la transaction.

Par ailleurs, Essilor a pris une participation majoritaire dans la société **O'Max** aux Pays Bas, qui réalise 3,2 M€ de chiffre d'affaires et distribue des instruments d'optométrie et de taillage et notamment les produits du fabricant japonais Topcon.

En Amérique du Nord, Essilor a renforcé son réseau de laboratoires de prescription avec :

- l'acquisition par Essilor of America de **Interstate Optical Co.**, un des cinq plus gros laboratoires indépendants américains. Interstate est un groupe de deux laboratoires de prescription qui se trouvent à Mansfield, Ohio et Indianapolis, Indiana et desservent des opticiens /optométristes dans 32 Etats. Ses ventes s'élèvent à 26 millions de dollars en base annuelle et il emploie 210 personnes ;
- une prise de participation majoritaire dans le laboratoire **Rainbow**, situé à Porto Rico et réalisant 3 M\$ de chiffre d'affaires.

De son côté, Essilor Canada a pris une participation majoritaire dans **Westlab**, un laboratoire de prescription situé à Montréal (Québec). Ce partenariat avec un laboratoire indépendant spécialisé dans les offres « verres et montures » réalisant 4 millions de dollars canadiens de chiffre d'affaires, vise notamment à renforcer les activités de montage d'Essilor au Québec.

Enfin, en Asie, le Groupe a complété sa couverture du territoire Indien avec une prise de participation majoritaire dans le capital du petit laboratoire **Rx20/20**, situé à Hyderabad et partenaire de longue date d'Essilor.



## NOTE 32. LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE

Sociétés	Pays	% contrôle	% intérêts
<b>FRANCE</b>			
BBGR	France	100	100
BNL EuroLens	France	100	100
Delamare Sovra	France	100	100
Essidev	France	100	100
Invoptic	France	100	100
Mega Optics	France	75	75
Novacel	France	75	75
Novisia	France	100	100
OMI	France	100	100
Optim	France	100	100
TAO	France	100	100
Tikai Vision ( ex Barbara)	France	100	100
<b>EUROPE</b>			
BBGR GmbH	Allemagne	100	100
Essilor GmbH	Allemagne	100	100
Rupp & Hubrach Optik GmbH	Allemagne	100	100
Essilor Austria GmbH	Autriche	100	100
Essilor Belgium S.A.	Belgique	100	100
Essilor Croatia	Croatie	100	100
Essilor Danmark A.S.	Danemark	100	100
BBGR Lens Iberia S.A.	Espagne	100	100
Essilor Espana S.A.	Espagne	100	100
Essilor OY	Finlande	100	100
BBGR United Kingdom	Grande Bretagne	100	100
Essilor Ltd	Grande Bretagne	100	100
Essilor European Shared Service Center Ltd.	Grande Bretagne	100	100
Sinclair Optical Laboratories	Grande Bretagne	100	100
United Optical Laboratories	Grande Bretagne	80	80
Essilor Optika Kft	Hongrie	100	100
Athlone	Irlande	80	80
Essilor Ireland (succursale)	Irlande	100	100
Essilor Ireland (Sales) Ltd	Irlande	100	100
Organic Lens Manufacturing (succursale)	Irlande	100	100
ATR MEC Optical Milano s.r.l.	Italie	100	100
Essilor Italia S.p.A.	Italie	100	100
LTL S.p.A.	Italie	100	100
Optilens Italia s.r.l.	Italie	100	100
Essilor Norge A.S.	Norvège	100	100
Sentralslip	Norvège	80	80
Essilor Nederland BV	Pays-Bas	100	100
Essilor Nederland Holding BV	Pays-Bas	100	100
Holland Optical Corp. BV	Pays-Bas	100	100
Holland Optical Instruments BV	Pays-Bas	74	74
Essilor Optical laboratory Polska Sp. Z.o.o.	Pologne	100	100
Essilor Polonia	Pologne	100	100
Essilor Portugal	Portugal	100	100
Essilor Romania SRL	Roumanie	100	100
Essilor D.O.O Slovenia	Slovenie	100	100
Essilor AB	Suède	100	100
BBGR Svenska AB	Suède	100	100
Essilor (Suisse) S.A.	Suisse	100	100
Vaco Holding S.A.	Suisse	100	100
Essilor Optika Spol s.r.o.	Rep. Tchèque	100	100
<b>AMÉRIQUE DU NORD ET AMÉRIQUE CENTRALE</b>			
Aries Optical Ltd.	Canada	100	100
BBGR Optique Canada Inc.	Canada	100	100
Canoptec Inc.	Canada	100	100
Custom Surface Ltd.	Canada	100	100
Eastern Optical Laboratories Ltd.	Canada	100	100
Essilor Canada Ltd.	Canada	100	100
Groupe Vision Optique	Canada	100	100
K & W Optical Ltd.	Canada	100	100
Metro Optical Ltd.	Canada	100	100
Morrison Optical	Canada	100	100
OK Lenscraft Laboratories Ltd.	Canada	100	100
OPSG Ltd.	Canada	100	100

Sociétés	Pays	% contrôle	% intérêts
Optical Software Inc	Canada	100	100
Optique de l'Estrie Inc.	Canada	100	100
Optique Lison Inc.	Canada	100	100
Optique Cristal	Canada	70	70
Perspectics	Canada	100	100
Pioneer Optical Inc.	Canada	100	100
Pro Optic Canada Inc.	Canada	100	100
R & R Optical Laboratory Ltd.	Canada	100	100
SDL	Canada	90	90
21st Century Optics Inc.	Etats-Unis	80	80
Accu Rx Inc	Etats-Unis	80	80
Beitler Mc Kee Company	Etats-Unis	90	90
Dibok_Aspen Optical	Etats-Unis	80	80
Dunlaw Optical Laboratories Inc.	Etats-Unis	80	80
ELOA California Acquisition Corp.	Etats-Unis	100	100
EOA Investment Inc.	Etats-Unis	100	100
Essilor Latin America & Caribbean Inc.	Etats-Unis	100	100
Essilor Laboratories of America Corporation	Etats-Unis	100	100
Essilor Laboratories of America Holding Co Inc.	Etats-Unis	100	100
Essilor Laboratories Of America Holding II	Etats-Unis	100	100
Essilor Laboratories of America, Inc (inclus Laboratoires US)	Etats-Unis	100	100
Essilor Laboratories of America, LP (inclus Avisia, Omega, Duffens)	Etats-Unis	100	100
Essilor of America Holding Co Inc.	Etats-Unis	100	100
Essilor of America Inc.	Etats-Unis	100	100
Eye Care Express Lab Inc	Etats-Unis	80	80
Focus Optical Labs, Inc	Etats-Unis	80	80
Future Optics Inc	Etats-Unis	80	80
Gentex Optics Inc.	Etats-Unis	100	100
Homer Optical	Etats-Unis	100	100
Jorgenson Optical Supply Cy.	Etats-Unis	80	80
MGM	Etats-Unis	80	80
Midland Optical	Etats-Unis	80	80
Nassau Lens Co Inc.	Etats-Unis	100	100
NOA	Etats-Unis	100	100
Omega Optical General Inc.	Etats-Unis	100	100
Omega Optical Holdings Inc.	Etats-Unis	100	100
OOGP	Etats-Unis	80	80
Opal Lite Inc.	Etats-Unis	90	90
Optical One	Etats-Unis	80	80
Optical Suppliers Inc. (Hawai)	Etats-Unis	80	80
Optifacts Inc.	Etats-Unis	100	100
Ozarks Optical Laboratories	Etats-Unis	80	80
Perferx Optical Co Inc	Etats-Unis	80	80
Personnal Eyes	Etats-Unis	80	80
Peninsula Optical Lab.	Etats-Unis	80	80
Precision Optical Lab. (Tennessee)	Etats-Unis	80	80
Precision Optical Co. (Connecticut)	Etats-Unis	80	80
Select Optical Inc.	Etats-Unis	80	80
Speciality Lens Corp.	Etats-Unis	100	100
Stereo Optical Co. Inc.	Etats-Unis	100	100
SunStar Inc.	Etats-Unis	80	80
Sutherlin Optical Company	Etats-Unis	85	85
Tri Supreme Optical LLC	Etats-Unis	100	100
Uniscoat Inc.	Etats-Unis	100	100
Vision-Craft Inc.	Etats-Unis	80	80
Essilor Mexico	Mexique	100	100
Sofi de Chihuahua	Mexique	100	100
Vision Center S.A. de C.V.	Mexique	100	100
<b>AUTRES</b>			
Essilor South Africa (Pty) Ltd.	Afrique du Sud	100	100
Essilor Argentine S.A.	Argentine	100	100
AR Coating SA	Argentine	60	60
City Optical Pty Ltd.	Australie	100	100
Essilor Australia Pty Ltd.	Australie	100	100
Essilor Laboratory South Australia Pty Ltd.	Australie	100	100
Essilor Laboratories of Australia Pty Ltd.	Australie	100	100
Essilor Laboratory Western Australia	Australie	100	100
Essilor Lens Australia Pty Ltd.	Australie	100	100
Hobart Optical	Australie	100	100
Tec Optik	Australie	100	100
Brasilor Participacoes Sc Ltda.	Brésil	100	100
Essilor Da Amazonia Industria e Comercio Ltda.	Brésil	100	100
Multi Optica Distribuidora Ltda.	Brésil	100	100
Sudop Industria Optica Ltda.	Brésil	100	100

Sociétés	Pays	% contrôle	% intérêts
Polylite Beijing	Chine	51	51
Polylyte Shanghai	Chine	51	51
Shanghai Essilor Optical Co. Ltd.	Chine	100	100
Essilor Hong Kong	Hong Kong	100	100
Polylite Hong Kong	Hong Kong	51	51
Beauty Glass Pvt Ltd.	Inde	88	88
Delta CNC	Inde	51	39
Delta Lens Pvt Ltd	Inde	51	51
Essilor India Pvt Ltd (ex-Essilor SRF Optics Ltd)	Inde	100	100
Essilor Manufacturing India Pvt Ltd (ex- Indian Ophthalmic Lenses Manuf.)	Inde	100	100
Vijay Vision Pvt Ltd.	Inde	88	88
P.T. Essilor Indonesia	Indonésie	100	100
P.T Essilor Technology Centre Indonesia	Indonésie	70	70
Essilor Malaysia Sdn Bhd	Malaisie	100	100
ILT Malaysia	Malaisie	51	40
Direct Optical Supplies New Zealand Ltd.	Nouvelle Zélande	100	100
Essilor Laboratories New Zealand Ltd. (ex OHL Lenses Ltd)	Nouvelle Zélande	100	100
Essilor New Zealand Ltd.	Nouvelle Zélande	100	100
Optical Laboratories	Nouvelle Zélande	50	50
Prolab	Nouvelle Zélande	100	100
Xtra Vision Ltd.	Nouvelle Zélande	100	100
Essilor Manufacturing Philippines Inc.	Philippines	100	100
Optodev	Philippines	100	100
Essilor Asia Pacific Pte Ltd.	Singapour	100	100
ETC South East Asia Pte Ltd.	Singapour	70	70
ILT Singapore	Singapour	51	51
Integrated Lens Technology	Singapour	51	51
Lenscom Optics	Singapour	51	51
Polylyte Asia Pacific Pte Ltd	Singapour	51	51
Plasticplus Pte Ltd.	Singapour	92	92
Polylite Taiwan Optilab	Taiwan	51	51
Essilor Manufacturing (Thailand) Co Ltd.	Thaïlande	100	100

### NOTE 33. LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION PROPORTIONNELLE

Sociétés	Pays	% contrôle	% intérêts
Nikon Optical Canada Inc.	Canada	50	50
Tech-Cite Laboratories Co Ltd <sup>(a)</sup>	Canada	25	25
Chemilens	Chine	50	43
Nikon Beijing	Chine	50	50
Chemiglas	Corée	50	43
Dekovision	Corée	50	43
Essilor Korea	Corée	50	50
GKB RX	Inde	50	50
Aichi Nikon Company	Japon	50	50
Nasu Nikon Company	Japon	50	50
Nikon-Essilor Company Ltd	Japon	50	50
Nikon Optical United Kingdom	Royaume Uni	50	50

(a) détenue à 50 % par Nikon Optical Canada

### Contributions cumulées des sociétés consolidées par intégration proportionnelle

<i>En milliers d'euros</i>	2007	2006 <sup>(a)</sup>	2005 <sup>(a)</sup>
Immobilisations nettes	48 324	47 564	40 610
Autres actifs non courants	5 234	3 989	4 548
Actifs courants	63 626	60 032	50 565
Passifs non courants	3 776	4 313	5 158
Passifs courants	22 483	20 300	18 493

(a) Compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3)

## NOTE 34. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES PAR MISE EN EQUIVALENCE

Sociétés	Pays	% contrôle	% intérêts
Groupe Transitions			
Transitions Optical Pty Ltd.	Australie	49	49
Transitions Optical Do Brazil Limitada	Brésil	49	49
Transitions Optical Inc.	Etats-Unis	49	49
Transitions Optical Limited	Irlande	49	49
Transitions Optical Holdings BV	Pays-Bas	49	49
Transitions Optical Philippines Inc.	Philippines	49	49
Transitions Optical Thaïlande	Thaïlande	49	49
Groupe Sperian Protection (ex-Bacou Dalloz)	France	23	15
Vision Web	Etats-Unis	44	44

## NOTE 35. LISTE DES SOCIETES NON CONSOLIDEES

### Données cumulées sur participations non consolidées

Les données relatives aux principales sociétés non consolidées détenues par des sociétés intégrées sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	Capitaux Propres	Chiffre d'affaires	Résultat net	Valeur comptable des titres	
				Brute	Nette
Total participations non consolidées	19 268	28 628	-3 996	23 056	8 118

Note : En conformité avec le paragraphe 11 de l'article 24 du décret 83 1020 du 29 novembre 1983, il a été estimé qu'une information filiale par filiale pourrait causer un préjudice grave à la société.

### Liste des sociétés non consolidées

Sociétés	Pays	% contrôle
<b>FRANCE</b>		
Distrilens	France	100
Optical Supply of Europe	France	100
Varilux University	France	100
VIP	France	100
<b>EUROPE</b>		
Essilor Logistik GmbH	Allemagne	100
AVS	Espagne	25
Mec & Ciesse Optical	Italie	70
One Optical	Italie	100
Oftalma s.r.l.	Italie	100
OOO "Essilor Optika"	Russie	100
Essilor Optics d.o.o	Serbie	100
Essilor Slovakia s.r.o.	Slovaquie	100
<b>AMERIQUE DU NORD</b>		
Essilor Transfer Corporation	Etats-Unis	100
Micro Optical	Etats-Unis	10
Neuro Vision	Etats-Unis	10
Nikon Optical US	Etats-Unis	50
<b>RESTE DU MONDE</b>		
Unilab	Bresil	10
Tianjing vx Technical School	Chine	100
Transition Optical India	Inde	49
Essilor Japan K.K.	Japon	100
Transition Optical Japan	Japon	49
Essilab Philippines Inc	Philippines	40

Sociétés	Pays	% contrôle
Eyeland	Philippines	49
Optoland	Philippines	100
Unique Ophtalmic	Singapour	80
Polylite Taiwan Co Ltd	Taiwan	11
EOLT	Thaïlande	99

## 20.3.2 Maison mère : principales données et comptes sociaux 2007

Les comptes sociaux 2007 comprennent le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie et les annexes présentées ci-après aux chapitres 20.3.2.2 à 20.3.2.5.

Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux 2007 se trouve au chapitre 20.4.1.3 du présent Document de référence.

### 20.3.2.1 Principales données au 31 décembre 2007

<i>En milliers d'euros, sauf donnée par action, en euros</i>	2007	2006	2005
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>			
Chiffre d'affaires	719 551	695 890	670 959
Résultat d'exploitation	45 090	68 940	71 493
Résultat courant	227 645	201 761	179 654
Résultat net	205 079	168 746	163 519
<b>BILAN</b>			
Capital	38 030	36 347	36 122
Capitaux propres	1 522 135	1 333	1 221
Endettement net	-387 041	-105	43
Valeurs immobilisées nettes	1 236 742	1 313	1 328
Total du bilan	2 098 268	2 137	2 176
Dividende net attribué à chaque action ordinaire, en euros	0,62	0,55	0,47

Le chiffre d'affaires de la maison mère a augmenté de 3,4 % au cours de l'exercice 2007. Les ventes de verres sur le marché français sont en faible croissance par rapport à l'exercice précédent qui avait été marqué très favorablement par le lancement de Varilux Physio. Les ventes d'instruments affichent une progression significative. Par ailleurs, l'activité du centre logistique vers les filiales s'est accrue du fait de la bonne progression de la demande du marché européen. Enfin, les ventes de la succursale de Porto Rico sont en légère augmentation par rapport à 2006.

Comme prévu, le résultat d'exploitation est en retrait de 34,6 %. L'année 2007 se compare à 2006 qui était une année exceptionnelle. Les revenus en provenance des filiales, sous forme de royalties pour l'utilisation de procédés qui sont la propriété d'Essilor International ou de redevances ont été impactés défavorablement par la parité euro/dollar. L'augmentation des charges liées au renforcement des équipes Recherche et Développement, de l'ingénierie et des structures support a aussi impacté à la baisse le résultat d'exploitation.

Les charges exceptionnelles sont essentiellement liées au rachat en cours d'année de 400 000 obligations convertibles (OCEANE) et aux amortissements dérogatoires. La hausse du solde financier s'explique principalement par la progression des dividendes reçus des filiales conjuguée au bon rendement des valeurs mobilières de placement et à l'augmentation d'une provision pour risque relative à l'attribution d'actions gratuites de performance décidée par le Conseil d'Administration en fin d'année.

L'impôt est impacté notamment par la baisse du résultat d'exploitation ainsi que par la légère hausse des crédits d'impôt liés à la recherche. Le résultat net s'établit à 205,1 millions d'euros, en hausse de 21,5 % par rapport à l'exercice précédent.

### 20.3.2.2 Compte de résultat au 31 décembre 2007

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	2007	2006	2005
Chiffre d'affaires	2	719 551	695 890	670 959
Production stockée		-726	36	-3 308
Production immobilisée		3 311	2 831	4 570
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>		<b>722 135</b>	<b>698 757</b>	<b>672 221</b>
Achats de matières et variation de stocks		312 019	287 224	266 853
Charges externes		205 197	187 488	174 288
<b>VALEUR AJOUTEE</b>		<b>204 919</b>	<b>224 045</b>	<b>231 080</b>
Impôts et taxes		20 027	20 163	18 058
Charges de personnel	15	222 769	212 500	204 165
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>-37 877</b>	<b>-8 618</b>	<b>8 858</b>
Solde net sur amortissements et provisions	11	-1 735	-736	-3 727
Autres produits et charges		84 703	78 294	66 363
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>45 090</b>	<b>68 940</b>	<b>71 493</b>
RESULTAT FINANCIER	3.1	182 555	132 821	108 161
<b>RESULTAT COURANT</b>		<b>227 645</b>	<b>201 761</b>	<b>179 654</b>
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4	-19 071	-25 986	723
Impôt sur les bénéfices	5	3 496	7 029	16 858
<b>RESULTAT NET</b>	15	<b>205 079</b>	<b>168 746</b>	<b>163 519</b>

### 20.3.2.3 Bilan au 31 décembre 2007

#### ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	2007			2006	2005
		Montant brut	Amortissements Provisions	Montant net	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles	6	84 018	46 268	37 750	39 189	42 200
Immobilisations corporelles	7	285 353	173 297	112 056	94 031	84 917
Immobilisations financières	8	1 145 271	58 334	1 086 936	1 179 596	1 201 344
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>1 514 642</b>	<b>277 899</b>	<b>1 236 742</b>	<b>1 312 816</b>	<b>1 328 461</b>
Stocks	9.1	74 543	17 077	57 466	57 028	59 419
Avances versées sur commandes	9.2	5 471	8	5 463	5 063	6 102
Clients et comptes rattachés	9.2	159 389	1 323	158 066	157 524	159 064
Autres créances d'exploitation	9.2	19 229	0	19 229	19 443	17 286
Créances diverses	9.2	41 080	437	40 643	35 570	34 996
Valeurs mobilières de placement	9.3	561 822	0	561 822	528 424	550 239
Prime de remboursement emprunt obligatoire	12.2	1 077	0	1 077	3 174	6 004
Disponibilités		12 403	0	12 403	11 205	9 875
Charges constatées d'avance	9.4	4 998	0	4 998	6 599	4 860
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>880 012</b>	<b>18 846</b>	<b>861 167</b>	<b>824 028</b>	<b>847 845</b>
Charges à répartir	9.4	0	0	0	0	0
Ecart de conversion		359	0	359	250	36
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 395 013</b>	<b>296 745</b>	<b>2 098 268</b>	<b>2 137 095</b>	<b>2 176 342</b>

**PASSIF (avant affectation)**

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	2007	2006	2005
Capital social	10.1	38 030	36 347	36 122
Primes d'émission, de fusion, d'apport		329 880	236 858	203 771
Réserve légale		3 635	3 616	3 616
Réserves réglementées		0	0	
Autres réserves		922 508	867 008	800 008
Report à nouveau		4 608	4 431	3 752
Résultat de l'exercice		205 079	168 745	163 519
Subventions d'investissement		38	36	41
Provisions réglementées	11.2	21 616	17 948	9 813
Différence de conversion		-3 259	-1 621	302
<b>CAPITAUX PROPRES AVANT REPARTITION</b>	10.2	<b>1 522 135</b>	<b>1 333 368</b>	<b>1 220 944</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	11.1	<b>74 875</b>	<b>59 312</b>	<b>55 305</b>
Emprunt obligataire convertible	12.2	186 533	283 065	325 685
Autres emprunts obligataires		0	11	125 010
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit		234	150 665	151 626
Autres dettes financières diverses		417	410	318
<b>DETTES FINANCIERES</b>	12	<b>187 184</b>	<b>434 151</b>	<b>602 639</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes		0	0	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12.1	99 997	103 211	101 984
Dettes fiscales et sociales	12.1	61 054	49 547	45 584
Autres dettes d'exploitation	12.4	74 162	75 037	66 949
Dettes diverses	12.1	78 254	80 961	82 261
Produits constatés d'avance		593	1 207	431
Dettes		314 060	309 962	297 210
Ecart de conversion passif		14	302	244
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 098 268</b>	<b>2 137 095</b>	<b>2 176 342</b>



### 20.3.2.4 Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2007

<i>En milliers d'Euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>265 884</b>	<b>214 559</b>	<b>203 350</b>
Variation de besoin en fonds de roulement <sup>(a)</sup>	-3 551	8 772	24 809
<b>FONDS PROVENANT DES OPERATIONS</b>	<b>262 333</b>	<b>223 331</b>	<b>228 159</b>
Investissements industriels	-40 495	-28 744	-66 190
Charges à répartir	0	0	0
Acquisition de titres et octroi de prêts	-2 044 325	-2 652 246	-1 560 748
Cessions d'actif	-2 134	-16 713	-4 764
Remboursement de prêts et avances long terme	2 122 887	2 683 171	1 468 516
<b>FONDS AFFECTES AUX INVESTISSEMENTS</b>	<b>35 933</b>	<b>-14 532</b>	<b>-163 185</b>
Augmentation de capital	268	225	279
Augmentation des autres capitaux propres	19 034	31 165	-6 412
Dividendes versés aux actionnaires	-113 048	-95 840	-77 452
Remboursement des emprunts	-171 437	-165 720	-43
Nouveaux emprunts	3	2 092	54
<b>FONDS PROVENANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>-265 179</b>	<b>-228 078</b>	<b>-83 574</b>
Variation de trésorerie	33 087	-19 279	-18 600
Trésorerie à l'ouverture	539 289	558 568	577 168
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE</b>	<b>572 376</b>	<b>539 289</b>	<b>558 568</b>

La trésorerie s'entend comme les liquidités disponibles et les dépôts à court terme nets de concours bancaires courants.

(a) Détail de la variation du besoin en fonds de roulement :

<i>En milliers d'Euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>Variation</b>
Avances et acomptes aux fournisseurs	5 463	5 063	-400
Stocks et en-cours	57 466	57 028	-438
Créances d'exploitation	174 962	176 967	2 005
Créances diverses	40 643	35 570	-5 073
Intérêts courus sur prêts et dividendes à recevoir	1 465	1 468	3
Avances et acomptes aux clients	0	0	0
Dettes d'exploitation	-232 880	-227 795	5 085
Dettes diverses	-78 254	-80 961	-2 707
Intérêts courus	293	-2 323	-2 616
Comptes de régularisation et écart de conversion	4 750	5 340	590
<b>BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT TOTAL</b>	<b>-26 092</b>	<b>-29 643</b>	<b>-3 551</b>

### 20.3.2.5 Annexe aux comptes sociaux de l'exercice 2007

La présente annexe comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2007, dont le total est de 2 098 268 milliers d'euros.

Le compte de résultat dégage un bénéfice net de 205 079 milliers d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007.

La Société consolidatrice est Essilor International, ci-après dénommée Essilor.

Note : Les chiffres sont exprimés en milliers d'euros.

#### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

##### Activité Commerciale

Les ventes de verres sur le marché français enregistrent une croissance modérée par rapport à une année 2006 fortement dopée par le lancement du progressif Varilux Physio. En revanche l'année 2007 affiche une bonne performance des ventes d'instruments dans l'hexagone. L'activité du centre logistique verres a fortement progressé, poussée par la demande soutenue des filiales européennes.

L'activité de la succursale de Porto Rico est en légère augmentation par rapport à 2006.

##### Opérations financières et de croissance externe

En septembre et octobre 2007, Essilor a procédé au rachat de 400 000 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) à échéance 2010 pour un montant de 35,9 millions d'euros.

Cette transaction s'inscrit dans la politique de rachat de titres menée par Essilor depuis 2003 et dont l'objectif est de limiter les effets dilutifs de différents instruments financiers inscrits à son bilan.

L'impact total, avant impôt, de cette opération représente une charge de 14,6 millions d'euros dans les comptes sociaux, elle est retraitée dans les comptes consolidés essentiellement en situation nette.

En 2007 la société a également procédé au rachat de 1 290 000 actions propres. Par ailleurs le Conseil d'Administration du 14 novembre 2007 a décidé de procéder à l'annulation de 700 000 actions, conduisant à une réduction du capital social de 126 000 euros.

Le dernier trimestre de 2007 a été marqué par une demande de conversion en actions de la part des porteurs de l'obligation OCEANE. Ces demandes se sont traduites par la création de 2 772 404 actions nouvelles.

Dans le cadre de sa politique de croissance externe, Essilor International a pris une participation majoritaire dans le groupe Novacel, étendant ainsi son réseau international de distributeurs grossistes. Ce groupe fondé en 1994 distribue en France et en Europe une gamme complète de verres sous ses marques propres et est doté d'un laboratoire de prescription. Essilor International renforce encore sa présence sur le continent européen par l'acquisition de la société Sinclair Optical (filiale de distribution basée en Grande Bretagne) et de la société United Optical (filiale de distribution située en Irlande du Nord). 2007 a également vu l'acquisition de la société Integrated Lens Technology (filiale de distribution basée à Singapour). Enfin une simple prise de participation a été réalisée dans la société Unilab, laboratoire de prescription situé au Brésil.

##### Ressources humaines

Le 24 janvier 2007 le conseil d'administration a décidé l'attribution de 49 152 actions gratuites de performance à l'ensemble des salariés français n'en ayant pas déjà bénéficié dans le cadre de l'attribution de novembre 2006. Ces actions ne seront définitivement attribuées qu'à partir du moment où le cours de l'action aura franchi le seuil de référence fixé à 41,46 euros et à l'issue d'une période pouvant aller de 2 à 4 ans.

Le conseil d'administration du 14 novembre 2007 a décidé l'attribution de 552 491 actions gratuites de performance. Ces actions ne seront définitivement attribuées qu'à partir du moment où le prix de l'action aura franchi le seuil de référence fixé à 43,65 euros et à l'issue d'une période pouvant aller de 2 à 4 ans. Ces nouvelles attributions ont généré la constitution d'une provision s'élevant à 15 millions d'euros (incluant l'actualisation de la provision constituée en 2006 suite à l'attribution décidée lors du conseil d'administration de novembre 2006).

Par ailleurs, l'intégralité des engagements de la Société vis-à-vis de ses salariés est constatée dans les comptes.

## **NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES**

### **1.1. GENERALITES**

Les comptes annuels ont été établis conformément au Plan Comptable Général 1999 et aux principes généralement admis.

### **1.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des fonds de commerce et des concessions, brevets, licences et logiciels. Les actifs incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition, et sont amortis économiquement suivant le mode linéaire sur une durée qui varie de 3 à 20 ans. Les fonds de commerce ne sont pas amortis lorsqu'ils bénéficient d'une protection juridique.

### **1.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation légale en 1978.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée normale d'utilisation.

Conformément aux nouvelles normes sur les actifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2005, et en application de la méthode prospective, les acquisitions postérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2005 sont désormais traitées suivant la méthode dite par composants.

---

Constructions	20 à 33 ans
Agencements et aménagements sur constructions	7 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	3 à 20 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

---

L'écart entre le mode linéaire et le mode dégressif fiscal est inscrit en amortissements dérogatoires, au passif du bilan (provisions réglementées).

### **1.4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Les titres de participation sont inscrits pour leur coût d'acquisition, à l'exception de ceux acquis avant le 31 décembre 1976, qui ont fait l'objet d'une réévaluation légale en 1978. L'écart de réévaluation a été porté à la réserve de réévaluation et incorporé au capital en 1980.

La valeur des participations est appréciée suivant une valeur d'inventaire. Cette valeur, pour les actifs cotés, est déterminée par référence au cours de bourse. Les actifs non cotés sont évalués sur la base de valeurs de marché d'actifs comparables, de valeurs de transactions récentes ou de valeur actuelle des flux de trésorerie prévisionnels. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée.

### **1.5. STOCKS**

La valorisation des stocks est effectuée au coût moyen pondéré pour les produits achetés, et au coût de production pour les produits fabriqués.

Une dépréciation est calculée en tenant compte du prix du marché, des perspectives de vente, mais aussi du risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

### **1.6. CREANCES ET DETTES**

Les créances et dettes en euros sont valorisées à leur valeur nominale; celles en devises sont converties au cours du 31 décembre 2007 ou à leur cours de couverture. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement, en fonction de l'ancienneté des créances.

### **1.7. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

Ces valeurs sont enregistrées à leur coût d'acquisition et constituées, principalement, de SICAV, de certificats de dépôts et de FCP.

Une provision pour dépréciation est constituée si leur valeur liquidative est inférieure à leur coût d'acquisition. Ce poste inclut notamment la part des actions propres acquises dans le cadre du contrat de liquidité.

## **1.8. CONTRATS A TERME D'INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les instruments financiers sont uniquement destinés à couvrir des engagements commerciaux et des flux financiers identifiés, par achats et ventes à terme de devises ou par options de change.

La Société n'utilise ces instruments financiers qu'à des fins de couverture. Toutes les opérations de change sont traitées à l'intérieur des limites de gestion prédéterminées dans le but d'optimiser la couverture du risque de change.

En matière de risque de taux, la politique de la société est de se protéger contre une évolution défavorable des taux.

Les pertes et gains de change liés aux instruments financiers sont comptabilisés sur l'exercice où ils se matérialisent. Ils sont calculés en tenant compte des cours terme à l'échéance. Si, à la clôture d'un exercice, les opérations de couverture excèdent les positions en devises constatées au bilan, une provision est constituée à hauteur du coût estimé du dénouement des dites couvertures.

## **1.9. OPERATIONS EN DEVISES**

La quasi-totalité des opérations en devises fait l'objet de couvertures. Elles sont alors comptabilisées aux cours de couverture.

Les créances et dettes inscrites au bilan sont évaluées aux cours de couverture ou au taux de clôture en cas d'absence de couverture. Les comptes de banques en devises sont convertis aux taux fin de mois.

## **1.10. ENGAGEMENTS DE RETRAITE**

### En faveur des salariés

Des provisions sont constituées pour les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite.

Ces provisions résultent d'un calcul qui prend en compte l'ancienneté, l'espérance de vie et le taux de rotation du personnel de l'entreprise, ainsi que les hypothèses de revalorisation et d'actualisation.

Essilor a souscrit, auprès d'organismes extérieurs, un plan de préfinancement des engagements liés aux indemnités de départ à la retraite pour l'ensemble du personnel. La totalité des engagements est couverte par les fonds constitués auprès de ces organismes et par une provision pour la partie non financée.

Notre Société est redevable, envers ses salariés cadres et assimilés, d'une garantie de ressources en complément des régimes normaux de retraite. Cette garantie fait l'objet d'un contrat souscrit auprès d'un organisme extérieur (note 13.4).

Essilor constate dans ses comptes sociaux une provision pour complément de retraite pour le montant non couvert par un organisme extérieur.

### En faveur des dirigeants

Ce point est traité dans la partie « Gouvernance d'entreprise ».

## **1.11. CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DE LA SUCCURSALE ETRANGERE**

Le processus de conversion des comptes de la succursale, Essilor Industries, considérée comme établissement autonome, est le suivant :

- les postes du compte de résultat ont été convertis en euros, sur la base du cours de couverture moyen de l'exercice ;
- les comptes de bilan ont été convertis en euros, sur la base du cours de change officiel en vigueur au 31 décembre 2007, exceptés :
  - pour les postes de capitaux propres qui ont été valorisés aux taux historiques ;
  - pour le résultat qui a été valorisé au cours de couverture de l'exercice.

L'écart de conversion résultant de l'emploi de taux différents a été imputé dans le poste « Différence de conversion », en capitaux propres.

## **1.12. IMPOTS SUR LES BENEFICES (REGIME DE L'INTEGRATION FISCALE)**

ESSILOR, BBGR, OPTIM, VIP, INVOPTIC, VARILUX UNIVERSITY, NOVISA, ESSIDEV, OSE, TIKAI VISION, BNL EUROLENS, TAO, DELAMARE SOVRA et OMI constituent un groupe fiscal, la Société mère étant seule redevable de l'impôt.

La charge d'impôt est enregistrée dans le résultat de chacune des sociétés du groupe fiscal, à hauteur de sa contribution (sans impact sur les comptes de la Société mère).

La charge d'impôt du groupe fiscal pour l'exercice s'élève à 8 686 milliers d'euros.

### **1.13. METHODES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION DES PROVISIONS**

#### **Provisions réglementées**

Elles sont essentiellement composées par des amortissements dérogatoires.

#### **Garanties et retours**

Une provision est constituée lors de la vente pour couvrir le coût estimé de la garantie des instruments et verres.

#### **Provisions sur actions propres**

##### Plans d'option d'achat d'actions

Les actions de la Société mère qui sont détenues dans le but de couvrir des plans d'options d'achat d'actions, accordés à des membres du personnel salarié du groupe, sont inscrites à l'actif du bilan en « Autres Titres Immobilisés ». Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont provisionnées, si nécessaire, à hauteur de l'écart entre le prix moyen pondéré à la fin de l'exercice et le prix de levée de l'option d'achat.

##### Attribution d'actions gratuites de performance

Une provision correspondant à l'attribution d'actions gratuites de performance est enregistrée. Elle est basée sur une estimation du nombre d'actions qui seront définitivement attribuées, tenant compte d'une hypothèse de rotation des effectifs et d'une hypothèse de croissance du cours de bourse et est valorisée au prix moyen pondéré de nos actions propres à la fin de l'exercice.

#### **Autres provisions pour risques et charges**

Elles ont pour objet de couvrir des engagements existant à la clôture.

## NOTE 2. CHIFFRE D'AFFAIRES

### Chiffre d'affaires net par secteur d'activité

<b>2007</b>				<b>Variation %</b>
<i>En milliers d'euros</i>	<b>France</b>	<b>Export</b>	<b>Total</b>	<b>2006</b>
Verres	302 148	233 754	535 902	4,73%
Instruments	33 415	59 353	92 768	7,38%
Equipements industriels	3 261	38 686	41 947	-15,14%
Autres ventes diverses	11 896	37 038	48 934	1,20%
<b>TOTAL</b>	<b>350 720</b>	<b>368 831</b>	<b>719 551</b>	<b>3,40%</b>

<b>2006</b>				<b>Variation %</b>
<i>En milliers d'euros</i>	<b>France</b>	<b>Export</b>	<b>Total</b>	<b>2005</b>
Verres	296 839	214 870	511 709	2,04%
Instruments	30 363	56 030	86 394	12,56%
Equipements industriels	3 320	46 113	49 433	2,88%
Autres ventes diverses	12 398	35 956	48 354	8,21%
<b>TOTAL</b>	<b>342 920</b>	<b>352 970</b>	<b>695 890</b>	<b>3,72%</b>

<b>2005</b>				<b>Variation %</b>
<i>En milliers d'euros</i>	<b>France</b>	<b>Export</b>	<b>Total</b>	<b>2004</b>
Verres	281 168	220 300	501 469	0,37%
Instruments	27 161	49 594	76 755	5,96%
Equipements industriels	3 389	44 661	48 051	7,95%
Autres ventes diverses	12 736	31 948	44 684	7,76%
<b>TOTAL</b>	<b>324 455</b>	<b>346 504</b>	<b>670 959</b>	<b>1,97%</b>

### Répartition du chiffre d'affaires net entre France et export, groupe et hors groupe

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>Variation %</b>
				<b>2007/2006</b>
France :				
- groupe	43 810	43 059	44 152	1,74%
- hors groupe	306 910	299 861	280 303	2,35%
Sous-total	350 720	342 920	324 455	2,27%
Export :				
- groupe	313 270	295 188	292 845	6,13%
- hors groupe	55 561	57 782	53 659	-3,84%
Sous-total	368 831	352 970	346 504	4,49%
<b>TOTAL</b>	<b>719 551</b>	<b>695 890</b>	<b>670 959</b>	<b>3,40%</b>

## NOTE 3. RESULTAT FINANCIER

### 3.1. RESULTAT FINANCIER

<i>En milliers d'euros</i>	2007	2006	2005
Intérêts sur emprunts	-9 182	-13 238	-14 897
Produits financiers	228 273	164 812	152 823
Escomptes nets	-2 947	-2 824	-2 705
Dotations provisions	-33 407	-16 309	-24 780
Change	1 637	1 291	972
Divers	-1 819	-911	-3 253
<b>TOTAL</b>	<b>182 555</b>	<b>132 821</b>	<b>108 161</b>

### 3.2. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

<i>En milliers d'euros</i>	Montant net concernant les entreprises			
	Liées	Avec lesquelles la Société a un lien de participation	Autres entreprises non liées	Total au bilan
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>				
Charges financières	24 113	1 869	41 202	67 184
Produits financiers	162 970	50 098	36 670	249 739

## NOTE 4. RESULTAT EXCEPTIONNEL

<i>En milliers d'euros</i>	2007	2006	2005
<b>SUR OPERATIONS DE GESTION</b>	<b>-921</b>	<b>-3 122</b>	<b>-6 908</b>
Autres produits et charges sur opérations de gestion	-70	-1 393	-2 797
Charges sur opérations de restructuration	-851	-1 729	-4 110
<b>SUR OPERATIONS EN CAPITAL</b>	<b>-16 335</b>	<b>-19 628</b>	<b>-6 149</b>
Opérations sur cessions d'immobilisations financières	-15 694	-19 095	-5 425
Autres produits et charges exceptionnels sur opérations en capital	-641	-533	-724
<b>DOTATIONS, REPRISES DE PROVISIONS</b>	<b>-1 815</b>	<b>-3 237</b>	<b>13 780</b>
Dotations, reprises de provisions à caractère fiscal	-3 667	-8 135	3 206
Dotations, reprises de provisions sur opérations de restructuration	869	1 912	4 903
Dotations, reprises de provisions sur immobilisations incorporelles			
Dotations, reprises de provisions sur immobilisations financières	1 113	2 874	5 440
Autres	-130	113	231
<b>TOTAL</b>	<b>-19 071</b>	<b>-25 987</b>	<b>723</b>

## NOTE 5. IMPOTS SUR LES BENEFICES

### 5.1. RESULTATS HORS EVALUATION FISCALE DEROGATOIRE

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Résultat de l'exercice	205 079	168 745	163 519
Impôt sur les bénéfices	3 496	7 029	16 858
Résultat avant impôt	208 574	175 774	180 377
Variation des provisions réglementées	3 668	8 135	-883
Résultat avant impôt, hors évaluation fiscale dérogatoire	212 242	183 909	179 494

Le résultat 2007 comprend 194,28 millions d'euros de dividendes et 38,4 millions d'euros de redevances imposées à taux réduit.

### 5.2. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BENEFICES

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre éléments courants et exceptionnels se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Avant impôt</b>	<b>Impôt correspondant</b>	<b>Après impôt</b>
<b>2007</b>			
Résultat courant	227 645	-10 487	217 158
Résultat exceptionnel	-19 071	6 991	-12 080
<b>RESULTAT NET</b>			<b>205 079</b>

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Avant impôt</b>	<b>Impôt correspondant</b>	<b>Après impôt</b>
<b>2006</b>			
Résultat courant	201 760	-16 500	185 260
Résultat exceptionnel	-25 986	9 471	-16 515
<b>RESULTAT NET</b>			<b>168 745</b>

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Avant impôt</b>	<b>Impôt correspondant</b>	<b>Après impôt</b>
<b>2005</b>			
Résultat courant	179 654	-17 099	162 555
Résultat exceptionnel	723	241	964
<b>RESULTAT NET</b>			<b>163 519</b>



### 5.3. ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

#### ACTIF

Aucun produit d'impôt différé n'a été comptabilisé.

<i>En milliers d'euros</i>	2007	2006	2005
Dettes provisionnées pour congés payés <sup>(a)</sup>	10 362	9 813	9 424
Contribution sociale de solidarité	1 295	1 294	1 192
Congés de fin de carrière	5 349	4 388	4 237
Accords Loi Fillon	1 575	1 781	1 694
Indemnités départ en retraite	14 949	13 120	11 548
Retraite chapeau Arial	17 736	18 190	0
Emprunt Obligataire (Amortissement prime)	7 190	9 373	8 431
Autres	26 217	10 981	912
<b>TOTAL</b>	<b>84 674</b>	<b>68 940</b>	<b>37 438</b>
Soit un impôt correspondant de 34.43 %	29 153	23 736	12 890

(a) Du fait de l'exercice de l'option de l'article 8 de la loi de finances pour 1987, la dotation pour congés payés n'est pas déductible, et générera un allègement fiscal futur.

#### PASSIF

Aucune charge d'impôt différé n'a été comptabilisée. La dette fiscale qui en résulterait s'élèverait à 7 502 milliers d'euros sur la base des décalages temporaires ci-dessous.

<i>En milliers d'euros</i>	A la fin de l'exercice 2005	Augmentation 2006	Diminution 2006	A la fin de l'exercice 2006	Augmentation 2007	Diminution 2007	A la fin de l'exercice 2007
Provisions pour :							
- Amortissements dérogatoires	9 813	10 526	2 391	17 949	7 042	3 375	21 616
- Autres	41	59	6	95	78		173
<b>TOTAL</b>	<b>9 854</b>	<b>10 585</b>	<b>2 397</b>	<b>18 044</b>	<b>7 120</b>	<b>3 375</b>	<b>21 789</b>
Dettes fiscales futures (34,43 %)	3 393			6 212			7 502

## NOTE 6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotation Amortissements Provisions	Valeur à la fin de l'exercice
<b>2007</b>						
Frais de R&D	1 480	615				2 095
Concessions	72 682	2 180	33	2 777		77 606
Fonds commercial	434					434
Autres Immobilisations incorporel	3 187	3 431	0	-2 736		3 882
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>77 783</b>	<b>6 226</b>	<b>33</b>	<b>41</b>	<b>0</b>	<b>84 017</b>
Amortissements et provisions	38 594				7 674	46 268
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>39 190</b>					<b>37 750</b>
<b>2006</b>						
Frais de R&D	1 649		169			1 480
Concessions	66 221	3 153	1	3 308		72 682
Fonds commercial	434					434
Autres Immobilisations incorporel	4 937	1 567		-3 317		3 187
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>73 241</b>	<b>4 721</b>	<b>170</b>	<b>-9</b>	<b>0</b>	<b>77 783</b>
Amortissements et provisions	31 041				7 553	38 594
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>42 200</b>					<b>39 190</b>
<b>2005</b>						
Frais de R&D	66	1 583				1 649
Concessions	48 757	27 546	12 278	2 196		66 221
Fonds commercial	434					434
Autres Immobilisations incorporel	3 363	3 684		-2 110		4 937
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>52 620</b>	<b>32 813</b>	<b>12 278</b>	<b>86</b>	<b>0</b>	<b>73 241</b>
Amortissements et provisions	34 074				-3 033	31 041
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>18 546</b>					<b>42 200</b>

## NOTE 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotation Amortissements Provisions	Valeur à la fin de l'exercice
<b>2007</b>						
Terrains	8 656	3 434	0	15		12 105
Constructions	96 051	6 468	467	3 898		105 950
Matériel industriel	93 176	9 275	2 640	4 571		104 382
Autres Immobilisations corporelles	43 521	2 513	295	1 143		46 882
Immobilisations corporelles en cours	14 015	12 224	7	-10 902		15 330
Avances et acomptes	604	642	0	-543		703
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>256 023</b>	<b>34 556</b>	<b>3 409</b>	<b>-1 818</b>		<b>285 352</b>
Amortissements et provisions	161 993				11 303	173 296
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>94 030</b>					<b>112 056</b>
<b>2006</b>						
Terrains	8 351	142	8	172		8 656
Constructions	90 434	3 174	59	2 502		96 051
Matériel industriel	88 209	10 008	7 558	2 516		93 176
Autres Immobilisations corporelles	40 714	833	961	2 934		43 521
Immobilisations corporelles en cours	13 920	10 031	259	-9 676		14 015
Avances et acomptes	611	333	0	-340		604
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>242 238</b>	<b>24 521</b>	<b>8 844</b>	<b>-1 891</b>		<b>256 023</b>
Amortissements et provisions	157 322				4 671	161 993
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>84 916</b>					<b>94 030</b>
<b>2005</b>						
Terrains	6 948	1 402				8 351
Constructions	79 492	6 734	2 153	6 361		90 434
Matériel industriel	79 197	11 131	6 803	4 684		88 209
Autres Immobilisations corporelles	40 969	2 569	1 299	-1 525		40 714
Immobilisations corporelles en cours	9 416	10 659		-6 155		13 920
Avances et acomptes	1 050	611		-1 050		611
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>217 072</b>	<b>33 105</b>	<b>10 255</b>	<b>2 315</b>		<b>242 238</b>
Amortissements et provisions	151 604				5 718	157 322
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>65 468</b>					<b>84 916</b>

## NOTE 8. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### 8.1. TABLEAU DE SYNTHÈSE

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotation Amortissements Provisions	Valeur à la fin de l'exercice
<b>2007</b>						
Participations	809 486	88 510	954	6 121		903 163
Créances rattachées à des participations	340 727	1 901 870	2 100 758	-6 121		135 718
Autres titres immobilisés	71 969	55 157	22 323	0		104 803
Prêts	86	0	0	0		86
Autres immobilisations financières	1 569	118	184	0		1 503
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>1 223 837</b>	<b>2 045 655</b>	<b>2 124 219</b>	<b>0</b>		<b>1 145 273</b>
<b>Provisions</b>	44 240				14 094	58 334
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>1 179 596</b>					<b>1 086 938</b>
<b>2006</b>						
Participations	787 928	6 917	13 501	28 142		809 486
Créances rattachées à des participations	382 804	2 666 596	2 680 473	-28 200		340 727
Autres titres immobilisés	80 108	1	8 140	0		71 969
Prêts	1 226	0	1 140	0		86
Autres immobilisations financières	1 487	92	10	0		1 569
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>1 253 552</b>	<b>2 673 606</b>	<b>2 703 264</b>	<b>-57</b>		<b>1 223 837</b>
<b>Provisions</b>	52 208				-7 967	44 240
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>1 201 344</b>					<b>1 179 596</b>
<b>2005</b>						
Participations	757 224	28 532	2 812	4 984		787 928
Créances rattachées à des participations	329 162	1 479 268	1 421 073	-4 553		382 804
Autres titres immobilisés	72 534	63 612	56 038			80 108
Prêts	1 226	20	20			1 226
Autres immobilisations financières	1 347	140	1			1 486
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>1 161 493</b>	<b>1 571 572</b>	<b>1 479 944</b>	<b>431</b>		<b>1 253 552</b>
<b>Provisions</b>	35 733				16 475	52 208
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>1 125 760</b>					<b>1 201 344</b>

## 8.2. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations dont la valeur brute par rapport au capital :	Capital	Autres capitaux propres	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brute	Nette					
<i>En milliers d'euros</i>									
<b>EST SUPERIEURE A 1 %</b>									
Sociétés françaises	80 985	861 455	241 690	229 398	4 500	24 071	295 375	80 286	17 311
Filiales internationales	199 652	618 917	659 991	614 205	94 771	444 962	3 470 580	313 780	172 750
<b>N'EXCEDE PAS 1 %</b>									
Sociétés françaises	80	878	80	80		657	15 480	1 448	1 000
Filiales internationales	12 217	10 466	1 401	1 267	6 222	652	69 199	3 922	1 596

En conformité avec le paragraphe 11 de l'article 24 du décret 83.1020 du 29 novembre 1983, il a été estimé qu'une information filiale par filiale pourrait causer un préjudice grave à la Société.

Des informations complémentaires sont données au niveau consolidé par zone géographique.

## 8.3. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

<i>En milliers d'euros</i>	Montant net concernant les entreprises			Total au bilan
	Liées	Avec lesquelles la Société a un lien de participation	Autres	
<b>POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE FINANCIER (NET)</b>				
Participations	718 793	126 035		844 828
Créances rattachées à des participations	132 422	3 296	0	135 718
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE FINANCIER (NET)</b>	<b>851 215</b>	<b>129 331</b>	<b>0</b>	<b>980 546</b>

## 8.4. ECHEANCES DES CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE

<i>En milliers d'euros</i>	2007	2006	2005
Plus d'un an	1 588	1 655	2 713
Moins d'un an	135 718	340 727	382 804
<b>TOTAL</b>	<b>137 306</b>	<b>342 382</b>	<b>385 517</b>

## NOTE 9. ACTIF CIRCULANT

### 9.1. STOCKS

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Matières premières, autres approvisionnements	35 747	35 687	37 983
Marchandises	6 390	7 025	8 801
Produits finis, semis finis, en-cours	32 406	33 135	33 110
Sous total	74 543	75 847	79 894
Provisions	-17 077	-18 819	-20 475
<b>TOTAL</b>	<b>57 466</b>	<b>57 028</b>	<b>59 419</b>

### 9.2. ECHEANCE DES CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Plus d'un an	667	2432	4189
Moins d'un an	224 502	216 574	215 717
<b>TOTAL</b>	<b>225 169</b>	<b>219 006</b>	<b>219 906</b>

### 9.3. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>		<b>2006</b>		<b>2005</b>	
	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net
SICAV	151 227	151 227	475 026	475 026	243 924	243 924
FCP et titres de créances négociables	0	0	0	0	0	0
Titres cotés	0	0	2 426	2 426	4 818	4 818
Options de change	595	595	277	277	760	760
<b>TOTAL</b>	<b>151 822</b>	<b>151 822</b>	<b>477 728</b>	<b>477 728</b>	<b>249 502</b>	<b>249 502</b>
Certificats de dépôt	410 000	410 000	50 696	50 696	300 738	300 738
<b>TOTAL GENERAL VMP AU BILAN</b>	<b>561 822</b>	<b>561 822</b>	<b>528 424</b>	<b>528 424</b>	<b>550 239</b>	<b>550 239</b>

La comparaison des valeurs comptables et de marché s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Montants comptabilisés au bilan	151 822	477 728	249 502
Valeur de marché	151 852	478 030	249 482
Plus value latente	29	302	-20

#### 9.4. COMPTE DE REGULARISATION

*En milliers d'euros*

<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Charges d'exploitation	4 975	6 549	4 899
Charges financières	23	50	-39
<b>TOTAL</b>	<b>4 998</b>	<b>6 599</b>	<b>4 860</b>

*En milliers d'euros*

<b>Charges à répartir</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>MONTANT NET AU DEBUT DE L'EXERCICE</b>			
Augmentations			
Dotations aux amortissements			
<b>MONTANT NET A LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 9.5. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

<i>En milliers d'euros</i>	<u>Montant net concernant les entreprises</u>			Total au bilan
	Liées	Avec lesquelles la Société a un lien de participation	Autres	
<b>POSTES DE L'ACTIF CIRCULANT (NET)</b>				
Clients et comptes rattachés	74 371	7 093	74 269	155 733
Autres créances	23 336	550	35 986	59 872
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (NET)</b>	<b>97 707</b>	<b>7 643</b>	<b>110 255</b>	<b>215 604</b>

#### 9.6. PRODUITS À RECEVOIR

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			
Créances rattachées à des participations	742	38	3 323
<b>Créances</b>			
Clients Factures à établir	10 823	10 832	8 443
Autres créances	2 451	2 010	2 520
<b>TOTAL</b>	<b>14 016</b>	<b>12 880</b>	<b>14 286</b>

## NOTE 10. CAPITAUX PROPRES

### 10.1. COMPOSITION DU CAPITAL

Nombre de titres, sauf données par action	Nombre de titres				Valeur nominale, en euros	
	En début d'exercice	Créés	Annulés	Echangés		
Actions ordinaires	207 696 872	4 282 443	-700 000		211 279 315	0,18
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote	0				0	
<b>TOTAL</b>	<b>207 696 872</b>	<b>4 282 443</b>	<b>-700 000</b>	<b>0</b>	<b>211 279 315</b>	<b>0,18</b>

Dont actions propres :

Nombre de titres	Nombre de titres en début d'exercice <sup>(a)</sup>		Annulation	Levées Options	Levées OCEANE	Nombre de titres à la clôture de l'exercice
	Achats de titres					
Immobilisées	2 188 090	1 290 000	-700 000	-109 460	-8 820	2 659 810
Contrat de liquidité	59 818	-59 818				0
<b>TOTAL</b>	<b>2 247 908</b>	<b>1 230 182</b>	<b>-700 000</b>	<b>-109 460</b>	<b>-8 820</b>	<b>2 659 810</b>

(a) En application des résolutions de l'Assemblée Générale du 11 mai 2007, le groupe a procédé, en juillet 2007, à l'augmentation de la valeur nominale de l'action de 0,35 euros à 0,36 euros puis à une division par deux de la valeur nominale de l'action, ainsi portée à 0,18 euros.

Le nombre d'actions en début d'exercice a été retraité pour prendre en compte cette division.



## 10.2. ANALYSE DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

*En milliers d'euros*

<b>Situation nette avant répartition</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>DUE A DES MODIFICATIONS DE STRUCTURE</b>			
Total des capitaux propres début de période	1 333 368	1 220 944	1 143 281
Capital	1 683	225	-36
Primes d'émission	93 022	33 087	-8 679
Réserve légale	19	0	20
Réserves réglementées	0	0	-845
Autres réserves	55 500	67 000	88 836
Report à nouveau	178	679	-3 034 <sup>(a)</sup>
<b>HORS OPERATIONS DE STRUCTURE</b>			
Résultat net de l'exercice	36 334	5 226	-119
Subventions d'investissement	2	-6	32
Provisions réglementées	3 667	8 135	-883
Différence de conversion	-1 638	-1 923	2 372
<b>TOTAL</b>	<b>1 522 135</b>	<b>1 333 368</b>	<b>1 220 944</b>

(a) Voir ci-dessous, paragraphe 2005.

### 2007

Le capital a été porté à 38 030 milliers d'euros, par émission de 3 582 443 actions ordinaires correspondant aux souscriptions du fonds commun de placement groupe Essilor (578 917 actions), aux options de souscription d'actions (931 122 actions), à une réduction du capital par annulation d'actions propres (- 700 000 actions), et suite à la conversion d'OCEANE avec création d'actions (2 772 404 actions).

Les nouvelles actions ont porté jouissance à compter du 1er janvier 2007.

### 2006 <sup>(a)</sup>

Le capital a été porté à 36 347 milliers d'euros, par émission de 1 284 348 actions ordinaires correspondant aux souscriptions du fonds commun de placement groupe Essilor (610 266 actions), aux options de souscription d'actions (674 082 actions).

Les nouvelles actions ont porté jouissance à compter du 1er janvier 2006.

### 2005 <sup>(a) (b)</sup>

Le capital a été porté à 36 122 milliers d'euros, par émission de 1 591 558 actions ordinaires correspondant aux souscriptions du fonds commun de placement groupe Essilor (691 064 actions), aux options de souscription d'actions (900 494 actions) et suite à une réduction du capital par annulation d'actions propres (- 1 800 000 actions).

Les nouvelles actions ont porté jouissance à compter du 1er janvier 2005.

(a) En application des résolutions de l'Assemblée Générale du 11 mai 2007, le groupe a procédé, en juillet 2007, à l'augmentation de la valeur nominale de l'action de 0,35 euros à 0,36 euros puis à une division par deux de la valeur nominale de l'action, ainsi portée à 0,18 euros. Le nombre d'actions a été retraité pour prendre en compte cette division.

(b) Conformément aux nouvelles normes sur les actifs applicables au 1er janvier 2005, les marques créées en interne ont été sorties de l'actif immobilisé le 1er janvier 2005 par imputation sur les capitaux propres (Impact : 1,4 millions d'euros)

## NOTE 11. ETAT DES PROVISIONS

### 11.1. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (utilisées)	Reprises de l'exercice (non utilisées)	Valeur à la fin de l'exercice
<b>2007</b>					
Provisions pour retraites et pensions	33 091	2 355	1 106	79	34 260
Provision pour risques sur filiales et participations	14 431	16 727	1 113		30 045
Provisions pour restructuration	1 367	0	851	19	497
Autres provisions pour risques et charges	10 424	4 393	4 626	118	10 073
<b>TOTAL</b>	<b>59 312</b>	<b>23 475</b>	<b>7 696</b>	<b>215</b>	<b>74 875</b>
<b>2006</b>					
Provisions pour retraites et pensions	30 804	2 759	392	80	33 091
Provision pour risques sur filiales et participations	9 196	8 326	3 091		14 431
Provisions pour restructuration	3 279	56	1 729	240	1 366
Autres provisions pour risques et charges	12 026	5 088	6 671	19	10 424
<b>TOTAL</b>	<b>55 305</b>	<b>16 229</b>	<b>11 883</b>	<b>338</b>	<b>59 313</b>
<b>2005</b>					
Provisions pour retraites et pensions	28 769	2 421	385		30 804
Provision pour risques sur filiales et participations	9 007	3 611	3 422		9 196
Provisions pour restructuration	8 182	8	4 110	801	3 279
Autres provisions pour risques et charges	14 502	6 284	8 256	504	12 026
<b>TOTAL</b>	<b>60 460</b>	<b>12 323</b>	<b>16 173</b>	<b>1 305</b>	<b>55 305</b>

### 11.2. PROVISIONS REGLEMENTEES

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur à la fin de l'exercice
<b>2007</b>				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>17 948</b>	<b>7 043</b>	<b>3 375</b>	<b>21 616</b>
Amortissements dérogatoires	17 948	7 043	3 375	21 616
<b>2006</b>				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>9 813</b>	<b>10 526</b>	<b>2 391</b>	<b>17 948</b>
Amortissements dérogatoires	9 813	10 526	2 391	17 948
<b>2005</b>				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>10 696</b>	<b>4 670</b>	<b>5 554</b>	<b>9 813</b>
Amortissements dérogatoires	10 696	4 670	5 554	9 813

### 11.3. PROVISIONS POUR DEPRECIATION

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur à la fin de l'exercice
<b>2007</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>64 465</b>	<b>33 841</b>	<b>21 127</b>	<b>77 179</b>
Des stocks	18 819	17 077	18 819	17 077
Des créances	1 397	1 283	921	1 759
Des titres de participation	44 128	15 481	1 274	58 334
Des autres immobilisations financières	113	0	113	0
Autres	8			8
<b>2006</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>75 141</b>	<b>31 119</b>	<b>41 795</b>	<b>64 465</b>
Des stocks	20 475	18 819	20 475	18 819
Des créances	2 450	921	1 974	1 397
Des titres de participation	50 668	11 379	17 919	44 128
Des autres immobilisations financières	1 540	0	1 427	113
Autres	8			8
<b>2005</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>54 889</b>	<b>42 587</b>	<b>22 335</b>	<b>75 141</b>
Des stocks	15 993	20 475	15 993	20 475
Des créances	3 154	103	808	2 450
Des titres de participation	31 155	22 009	2 496	50 668
Des autres immobilisations financières	4 579		3 038	1 541
Autres	8			8

## NOTE 12. DETTES

### 12.1. ECHEANCE DES DETTES

Répartition de la dette totale par échéance et par type

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>A MOINS D'UN AN</b>	<b>313 024</b>	<b>458 567</b>	<b>421 066</b>
Dettes financières	1 975	153 084	129 272
Dettes d'exploitation	235 213	227 795	214 517
Dettes diverses	75 836	77 688	77 277
<b>A PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS</b>	<b>187 627</b>	<b>284 341</b>	<b>476 789</b>
Dettes financières	185 209	281 068	473 368
Dettes d'exploitation			
Dettes diverses	2 418	3 273	3 421
<b>A PLUS DE 5 ANS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 563</b>
Dettes financières			
Dettes d'exploitation			
Dettes diverses			1 563
<b>TOTAL</b>	<b>500 651</b>	<b>742 907</b>	<b>899 418</b>

Répartition de la dette totale par échéance

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
2003			
2004			
2005			
2006			421 066
2007		458 567	150 855
2008	310 691	855	855
2009	855	855	855
2010	186 064	281 923	324 223
2011	708	708	855
Après 2011	0	0	708

Répartition des dettes financières par devise

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
EUR	187 184	434 151	427 383
USD			175 257
GBP			

## 12.2. EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES

<b>Nombre de titres, sauf précision autre</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Nombre d'obligations émises	6 040 212	6 040 212	6 040 212
Nombre d'obligations converties	2 581 150	790 538	463
Nombre d'obligations non converties	3 459 062	5 249 674	6 039 749
Valeur nominale, en euros	51,15	51,15	51,15
Montant des intérêts annuels, en milliers d'euro	3 352	3 713	4 608

NB : La prime de remboursement (14 millions d'euros) est amortie selon la méthode dégressive sur une durée

## 12.3. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

<i>En milliers d'euros</i>	Montant net concernant les entreprises			Total au bilan
	Liées	Avec lesquelles la Société a un lien de participation	Autres	
<b>POSTES AU PASSIF</b>				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 846	4 818	65 333	99 997
Autres dettes d'exploitation	3 664	8	131 544	135 216
Autres dettes diverses	73 549		4 706	78 254
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>107 058</b>	<b>4 826</b>	<b>201 583</b>	<b>313 467</b>

## 12.4. CHARGES À PAYER

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Emprunts	1 530	2 627	6 053
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés (factures non parvenues)	29 284	32 674	29 860
Dettes fiscales et sociales			
- Congés payés	25 148	23 421	21 202
- Intéressement	4 916	4 317	3 438
- Autres	13 069	13 074	11 829
Autres dettes	74 162	75 037	66 198
<b>TOTAL</b>	<b>148 110</b>	<b>151 150</b>	<b>138 579</b>

## NOTE 13. ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 13.1. ENGAGEMENTS FINANCIERS

#### Engagements donnés et reçus

En milliers d'euros	2007	2006	2005
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
Avals et cautions <sup>(a)</sup>	488 947	233 684	225 466
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>			
Avals, cautions et garanties reçus	515	433	360

(a) Garanties consenties par Essilor International essentiellement à ses filiales et participations

#### Contrat à terme de devises

Au 31 décembre 2007, les contrats de vente à terme de devises (hors cross currencies swap) s'élèvent à 262 709 milliers d'euros et les contrats d'achat à terme à 65 591 milliers d'euros.

<i>En euros</i>	Contre valeur à terme du nominal des opérations	Contre valeur aux conditions de marché au 31 décembre 2007	Valeur de marché au 31 décembre 2007
Position vendeuse de devises	262 708 844	255 223 408	7 485 436
Position acheteuse de devises	-65 591 485	-62 903 907	-2 687 577
<b>TOTAL</b>			<b>4 797 859</b>

#### Positions optionnelles de devises

A la clôture de l'exercice, les positions optionnelles sont les suivantes :

<i>En euros</i>	Contre valeur à terme du nominal des opérations (valorisation prix d'exercice)	Primes payées / reçues à l'origine	Réévaluation aux conditions de marché au 31 décembre 2007 <sup>(b)</sup>	Ecart de valorisation depuis l'origine au 31 décembre 2007
Achat d'options de vente de devises	11 032 009	-193 509	-293 660	100 151
Vente d'options de vente de devises <sup>(a)</sup>				
Achat d'options d'achat de devises	-25 580 080	-547 261	-178 361	-368 900
Vente d'options d'achat de devises <sup>(a)</sup>	7 345 410	145 543	-27 711	173 254
<b>TOTAL</b>		<b>-595 227</b>	<b>-499 732</b>	<b>-95 495</b>

(a) Toutes les ventes d'options sont couvertes par des achats d'options (tunnels ou annulation d'achat d'options).

(b) Simulation d'encaissement / décaissement de primes sur les options en portefeuille dans les conditions de marché au 31 décembre 2007.

#### Swap de taux

En 2007, le groupe a mis en place une opération de refinancement de sa filiale Essilor of America (Etats-Unis) libellée en euros et à taux fixe. Cette opération a fait l'objet d'un cross currency swap euros / USD et taux fixe / faux variable pour un montant notionnel de 250 millions d'euros.

Ce swap est qualifié de couverture de passif existant pour les risques de change et de taux d'intérêt sur la dette.

### 13.2. ENGAGEMENT EN MATIERE DE CREDIT BAIL

*En milliers d'euros*

2007 <b>IMMOBILISATIONS EN CREDIT-BAIL</b>	Valeur d'origine	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		Exercice	Cumulées	
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL</b>	Redevances payées		Redevances restant à payer			Valeur résiduelle
	Exercice	Cumulées	à 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

*En milliers d'euros*

2006 <b>IMMOBILISATIONS EN CREDIT-BAIL</b>	Valeur d'origine	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		Exercice	Cumulées	
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL</b>	Redevances payées		Redevances restant à payer			Valeur résiduelle
	Exercice	Cumulées	à 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

*En milliers d'euros*

2005 <b>IMMOBILISATIONS EN CREDIT-BAIL</b>	Valeur d'origine	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		Exercice	Cumulées	
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL</b>	Redevances payées		Redevances restant à payer			Valeur résiduelle
	Exercice	Cumulées	à 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions	6 805	14 843	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>6 805</b>	<b>14 843</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 13.3. ENGAGEMENT DE PAIEMENTS FUTURS

<b>Obligations contractuelles 2007</b> <i>En milliers d'euros</i>	Paiements dus par période			
	à 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
Contrats de droits d'utilisation				
Editeur informatique	855	3 273		4 129
Contrats de location simple <sup>(a)</sup>				
Locaux de Vincennes <sup>(a)</sup>	3 339	16 697	3 339	23 375
<b>TOTAL</b>	<b>4 194</b>	<b>19 970</b>	<b>3 339</b>	<b>27 504</b>

(a) Déterminés sur la base du dernier loyer connu et réévalué au 31 décembre 2007.

### 13.4. ENGAGEMENTS EN FAVEUR DES SALARIES

#### Complément de retraite

L'engagement envers les salariés cadres et assimilés cadres en matière de complément de retraite a fait l'objet d'une actualisation en 2007, selon une méthode prospective, en retenant un taux d'évolution des salaires de 3 % qui est supérieur à l'inflation et un taux d'actualisation de 5,25 % qui est supérieur à l'inflation.

Le montant global de l'engagement ainsi évalué s'élève à 28 743 milliers d'euros, dont 11 970 milliers d'euros ont déjà été versés au fonds de retraite géré par une compagnie d'assurances indépendante à fin 2007.

Pour rappel, depuis 2003 le complément de retraite fait l'objet d'une comptabilisation dans les comptes sociaux pour la partie non couverte.

<i>En milliers d'euros</i>	2007	2006	2005
Actualisation du calcul de l'engagement	Oui	Oui	Oui
Evaluation de l'engagement	28 743	31 531	33 386
Couvert par fonds de retraite	11 970	11 109	11 174
Provision constatée dans les comptes	17 737	18 190	17 562
<b>SOLDE NON COUVERT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Médailles du travail

L'engagement envers les salariés concernant l'attribution d'avantages pécuniaires, en contrepartie d'un nombre d'années de travail, en application de la réglementation du travail, des conventions collectives, des accords syndicaux professionnels, a fait l'objet d'une évaluation au 31 décembre 2007 selon une méthode prospective, en retenant un taux d'actualisation de 5 % qui est supérieur à l'inflation et s'élève à 2 221 milliers d'euros.

Essilor comptabilise dans ses comptes la totalité de l'engagement.

## NOTE 14. INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL

### 14.1. EFFECTIF MOYEN

<b>Ventilation de l'effectif moyen</b>	2007	2006	2005
Cadres	1 010	948	899
Agents de maîtrise et employés	1 324	1 328	1 312
Ouvriers	1 183	1 267	1 355
<b>TOTAL</b>	<b>3 517</b>	<b>3 543</b>	<b>3 566</b>



## 14.2. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Conformément à l'article 24-18 du décret du 29 novembre 1983, aucun avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

Les rémunérations globales des organes de direction se sont élevées à :

- 1 479 milliers d'euros en 2007 ;
- 1 376 milliers d'euros en 2006 ;
- 1 266 milliers d'euros en 2005.

Les rémunérations globales des organes d'administration se sont élevées à :

- 291 milliers d'euros en 2007 ;
- 264 milliers d'euros en 2006 ;
- 219 milliers d'euros en 2005.

## NOTE 15. RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES) DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	38 030	36 347	36 122	36 159	35 959
Nombre d'actions ordinaires existantes <sup>(a)</sup>	211 279 315	207 696 872	206 412 524	206 620 966	205 480 216
Dont actions propres <sup>(a)</sup>	2 659 810	2 247 908	2 647 260	2 765 576	2 539 674
Nombre d'actions à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)	0	0	0	0	0

(a) En application des résolutions de l'Assemblée Générale du 11 mai 2007, le groupe a procédé, en juillet 2007, à l'augmentation de la valeur nominale de l'action de 0,35 euros à 0,36 euros puis à une division par deux de la valeur nominale de l'action, ainsi portée à 0,18 euros.

Le nombre d'actions en début d'exercice a été retraité pour prendre en compte cette division.

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	719 551	695 890	670 959	658 024	650 196
Résultat avant impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	265 449	201 312	216 222	189 912	190 554
Impôt sur les bénéfices	3 496	7 029	16 858	13 129	10 611
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	205 079	168 745	163 519	163 638	143 803
Résultat distribué	129 344	112 997	95 770	77 465	56 823

<i>En euros</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
<b>RESULTATS PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant charges calculées (amortissements et provisions) hors actions propres	1,26	0,95	0,98	0,87	0,89
Résultat après impôt, participation des salariés et charges calculées (amortissements et provisions) hors actions propres	0,98	0,82	0,80	0,80	0,71
Dividende net attribué à chaque action ordinaire	0,62	0,55	0,47	0,38	0,28
Dividende net attribué à chaque action à dividende prioritaire sans droit de vote	-	-	-	-	-

<i>En milliers d'euros, sauf effectif moyen</i>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3 517	3 543	3 566	3 567	3 529
Montant masse salariale de l'exercice	139 305	134 445	131 717	123 702	118 661
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	69 770	65 249	61 827	58 252	54 879

## NOTE 16. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

### Acquisitions

Au début de l'exercice 2008, Essilor a pris une participation majoritaire dans la société O'Max aux Pays Bas, qui réalise 3,2 M€ de chiffre d'affaires et distribue des instruments d'optométrie et de taillage et notamment les produits du fabricant japonais Topcon.

## **20.4 VERIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES ANNUELLES**

### **20.4.1 Déclarations des contrôleurs légaux et honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le groupe**

#### **20.4.1.1 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2007.

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société ESSILOR INTERNATIONAL SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **1- Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.3 aux états financiers consolidés relative au changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice concernant l'option retenue par votre société pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres.

#### **2- Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

##### Changement comptable

La note 1.3 aux états financiers consolidés expose le changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice concernant l'option retenue pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres. Conformément à la norme IAS 8, l'information comparative relative aux exercices clos les 31 décembre 2005 et 2006 a été retraitée pour prendre en considération de manière rétrospective l'incidence de cette option. En conséquence, l'information comparative diffère des états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice 2006.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le correct retraitement des états financiers consolidés des exercices clos les 31 décembre 2005 et 2006 et l'information donnée à ce titre dans le paragraphe intitulé « Option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres en 2007 » de la note 1.3 aux états financiers consolidés.

### Principes comptables

La note 1.14 aux états financiers consolidés expose notamment les méthodes de comptabilisation des charges liées aux augmentations de capital réservées aux salariés. Elle mentionne la décision de votre société de tenir compte, à compter du second semestre 2007, d'une décote d'illiquidité liée aux clauses d'incessibilité des actions concernées par ces augmentations de capital.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables décrites ci-dessus et des informations fournies dans la note aux états financiers, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3- Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 17 mars 2008

Les Commissaires aux comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Jacques Denizeau

**Mazars & Guérard**

Pierre Sardet

## 20.4.1.2 Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge pas le groupe

Exercices couverts : 31 décembre 2007, 31 décembre 2006.

<i>En milliers d'euros, sauf pourcentages</i>	PricewaterhouseCoopers				Mazars			
	Montant (HT)		Pourcentage du total (en %)		Montant (HT)		Pourcentage du total (en %)	
	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2007	Exercice 2006 <sup>(a)</sup>	Exercice 2007	Exercice 2006 <sup>(a)</sup>
<b>AUDIT</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :								
- maison mère	447	582	18%	17%	225	N/A	33%	N/A
- filiales intégrées globalement	1 364	2 051	55%	59%	463	N/A	67%	N/A
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes :								
- maison mère	157	100	6%	3%	0	N/A	0%	N/A
- filiales intégrées globalement	240	726	10%	21%	0	N/A	0%	N/A
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2 208</b>	<b>3 459</b>	<b>90%</b>	<b>100%</b>	<b>688</b>	<b>N/A</b>	<b>100%</b>	<b>N/A</b>
<b>AUTRES PRESENTATIONS RENDUES PAR LES RESEAUX AUX FILIALES INTEGREES GLOBALEMENT</b>								
Juridique, fiscal, social	250		10%					
Autres (à préciser si supérieur à 10 % des honoraires d'audit)			0%					
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>250</b>	<b>0</b>	<b>10%</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>		<b>0%</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>2 458</b>	<b>3 459</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>688</b>	<b>N/A</b>	<b>100%</b>	<b>N/A</b>

(a) Le 11 mai 2007, le mandat de commissariat aux comptes a été attribué à Mazars & Guérard en remplacement du Cabinet Dauge et associés. Vous référer également au Chapitre 2 « Contrôleurs légaux des comptes ».

## 20.4.1.3 Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2007.

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ESSILOR INTERNATIONAL SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1- Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **2- Justification de nos appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1.4 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3- Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 17 mars 2008

Les Commissaires aux comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Jacques Denizeau

**Mazars & Guérard**

Pierre Sardet

#### **20.4.1.4. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

##### **Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice et jusqu'à la date d'arrêté des comptes**

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration lors de sa réunion du 5 mars 2008.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Objet : Avenant au contrat de travail de M. Xavier Fontanet avec la société

Ce nouvel avenant, a pour objet, en application de la loi TEPA du 21 août 2007, non seulement de réitérer les droits à indemnités de M. Xavier Fontanet en cas de rupture de son contrat de travail à l'initiative de la société (hors cas de licenciement pour faute grave ou lourde ou de mise à la retraite à l'âge légal) équivalentes à deux années de salaires, mais également de les soumettre aux conditions de performance suivantes.

La mesure de la performance a été fixée à la moyenne de la performance réalisée par M. Xavier Fontanet sur les trois années précédant son départ. Cette performance est mesurée par le taux de réalisation des objectifs annuels fixés par le Conseil d'administration à M. Xavier Fontanet et servant au calcul de la part variable de sa rémunération.

Les conditions de performance sont les suivantes : pour un taux moyen de performance compris entre 100 % et plus et 50 %, l'indemnité est payée strictement proportionnellement à son montant (ex : taux de performance atteint 90 %, l'indemnité est payée à hauteur de 90 % de son montant). Pour un taux de performance inférieur à 50 % aucune indemnité ne sera versée.

##### **Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice.**

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

Objet : Complément de rémunération « retraites chapeaux », autorisé par le Conseil d'administration du 23 novembre 2005 et modifié par celui du 14 novembre 2007.

Personnes concernées : M. Xavier Fontanet et M. Philippe Alfroid, mandataires sociaux.

Il existe au sein d'Essilor International, un régime de retraite collectif à prestations définies instituées au profit des cadres dirigeants de la Société.

Les régimes légaux de retraite n'accordant aucun droit à retraite sur rémunération correspondant à la Tranche D (rémunération comprise entre 8 et 16 fois le plafond de la Sécurité Sociale), il a été proposé d'ajouter au régime collectif existant au profit des cadres, niveau III C et hors classification, une pension supplémentaire liée à la rémunération à la Tranche D.

La rente supplémentaire de retraite sera ainsi augmentée d'un montant équivalent à 1,5 % de la rémunération incluse dans la seule Tranche D, par année d'ancienneté comprise entre 10 et 20 ans.

La rente supplémentaire en tout état de cause n'excédera pas 5 % de la rémunération de référence définie au règlement de la retraite et, par ailleurs, la totalité de la pension retraite demeure plafonnée à 65 % de ladite rémunération de référence.

Cet avantage pour les mandataires sociaux est assimilable à un complément de rémunération visé à l'article L.225-42-1 du Code de commerce, instituée par la Loi du 25 juillet 2005 - dite Loi Breton.

Le Conseil d'administration dans sa séance du 14 novembre 2007 a autorisé que la rémunération de référence pour le calcul de la retraite complémentaire de Monsieur Xavier Fontanet soit sa dernière rémunération au titre de Président - Directeur Général (salaire de base + bonus contractuel), pour le cas où la fonction de Président du Conseil d'administration serait dissociée de celle de Directeur Général Exécutif.

Objet : Contrat de liquidité, signé le 18 novembre 2004, reconduit le 28 septembre 2005, modifié par avenant les 27 janvier 2006 et 21 mars 2007.

Personne concernée : M. Olivier Pecoux, Associé-Gérant de la société Rothschild & Cie Banque, administrateur d'Essilor International

Au terme de ce contrat, Essilor International donne mandat à la société Rothschild & Cie Banque pour que cette dernière puisse intervenir de façon autonome pour le compte d'Essilor International sur le Marché, en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régulation du cours de l'action. Les capitaux immobilisés pour ce contrat sont de l'ordre de 36 millions d'euros et le coût du mandat est un forfait annuel porté à 690 000 euros à partir de 2007 contre 380 000 euros précédemment.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 26 mars 2008

Les Commissaires aux comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Jacques Denizeau

**Mazars & Guérard**

Pierre Sardet

### **20.4.2. Périmètre des informations vérifiées**

Vous référer au Rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés, au chapitre 20.4.1.1 du présent Document de référence.

### **20.4.3. Informations financières non vérifiées**

Sans objet.

## **20.5. DATE DES DERNIERES INFORMATIONS FINANCIERES**

Les dernières informations financières vérifiées sont celles relatives aux exercices 2006 et 2007 (périodes du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2006 et du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007).

## **20.6. INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES ET AUTRES**

### **20.6.1. Informations financières trimestrielles et semestrielles**

Vous pouvez à ce sujet vous reporter au chapitre 3.2 du présent Document de référence.



## 20.6.2. Informations financières intermédiaires couvrant les six premiers mois de l'exercice suivant

Sans objet.

## 20.7. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

La Société n'a pas arrêté une politique en matière de distribution de dividendes. Chaque année, le dividende est proposé par le Conseil pour approbation par l'Assemblée Générale.

### Dividende 2008, au titre de l'exercice 2007

En 2008, au titre de l'exercice 2007, le Conseil proposera à l'Assemblée Générale du 14 mai de porter le dividende net de 0,55 euro par action (au titre de l'exercice 2006 et après division par 2 du titre de Juillet 2007) à 0,62 euro par action, soit une progression du dividende net par action de 12,7 % par rapport à l'année dernière.

La distribution représente plus du tiers du résultat net consolidé (part du groupe) ce qui la situe dans la moyenne du marché boursier. Elle reflète les bonnes performances du groupe en 2007.

Le paiement du dividende interviendra à compter du 28 mai 2008. Il s'effectuera exclusivement en numéraire.

### Historique de la distribution globale

Au titre de l'exercice 2007 et des 5 précédents exercices, le dividende total mis en distribution a été le suivant :

En millions d'euros	Résultat net part du groupe	Montant distribué	Rapport
2007 IFRS	367	128 <sup>(a)</sup>	35%
2006 IFRS	328	113	34%
2005 IFRS	287	96	33%
2004 IFRS	244	77	32%
2004 (normes françaises)	227	77	34%
2003 (normes françaises)	200	57	28%
2002 (normes françaises)	182	51	28%

(a) Sur la base des actions autodétenues au 29 février 2008.

### Évolution des dividendes

Au titre de l'exercice 2007 et des 5 précédents exercices, les dividendes payés ont été les suivants :

En euros	2007	2006	2005	2004	2003	2002
ACTION ORDINAIRE <sup>(a)</sup>						
Dividende net	0,62	0,55	0,47	0,38	0,28	0,25
Impôt payé d'avance <sup>(b)</sup>					0,14	0,125
Rémunération globale	0,62	0,55	0,47	0,38	0,42	0,375
Date de mise en paiement	28 mai 2008	15 mai 2007	16 mai 2006	18 mai 2005	18 mai 2004	20 mai 2003

(a) Après division du titre par 2 en Juillet 2007

(b) Suppression du précompte à partir de l'exercice 2004 (dividende distribué en 2005).

Tout dividende qui ne serait pas réclamé dans les cinq ans de son exigibilité serait prescrit dans les conditions prévues par la loi.

### **Établissement assurant le service des dividendes de la Société**

L'établissement CACEIS Corporate Trust assure le paiement des dividendes.

Ses coordonnées sont les suivantes : CACEIS Corporate Trust - 14, rue Rouget de Lisle - 92862 Issy les Moulineaux

Tel : +33 (1) 57 78 00 00

## **20.8. PROCEDURES JUDICIAIRES ET ARBITRAGES**

Vous référer au chapitre 4.2 sur les risques juridiques.

## **20.9. CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE**

La situation financière et commerciale du groupe n'a pas changé de manière significative depuis la date de clôture, au 31 décembre 2007.

Voir également la note 31 des notes aux états financiers consolidés, au chapitre 20.3.1.5.

# Chapitre 21 - Informations complémentaires

---

## 21.1 CAPITAL SOCIAL

### 21.1.1 Capital souscrit, évolution du capital et action Essilor

#### 21.1.1.1 Montant du capital social

##### a) Nombre d'actions autorisées :

Vous pouvez à ce sujet vous référer au chapitre 21.1.8 du présent Document de référence, « Capital autorisé mais non émis », et au chapitre 21.1.4.4 consacré aux « Obligations convertibles et/ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE) ».

##### b) et c) Nombre d'actions émises et totalement libérées, nombre d'actions émises mais non totalement libérées et valeur nominale par action :

Au 31 décembre 2007, le capital social s'élevait à 38 030 276,70 euros, divisé en 211 279 315 actions ordinaires entièrement libérées, d'une valeur nominale de 0,18 euro.

Compte tenu d'une part des droits de vote double qui sont conférés aux actions détenues sous la forme nominative depuis 2 ans, et que, d'autre part, les actions auto détenues sont privées de droits de vote, le nombre total de droits de vote exerçables attachés à ce capital au 31 décembre 2007 est de 226 353 574.

##### d) Rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date de l'ouverture et à la date de clôture de l'exercice et libération du capital :

Vous référer à la note 8 des notes aux états financiers consolidés, au chapitre 20.3.1.5 et à la note 10 des notes aux états financiers sociaux, au chapitre 20.3.2.5.

#### 21.1.1.2 Evolution du capital en 2007

Le capital a été modifié par plusieurs opérations au cours de l'exercice :

- la création de 174 382 actions nouvelles de 0,35 euro de valeur nominale souscrites par les Fonds Communs de Placement groupe Essilor 5 et 7 ans le 27 juin 2007 soit une augmentation du capital social de 61 033,70 euros hors prime d'émission ;
- la création de 173 150 actions nouvelles de 0,35 euro de valeur nominale résultant des levées d'options de souscription d'actions jusqu'au 9 juillet 2007, soit une augmentation du capital social de 60 602,50 euros hors prime d'émission ;
- l'augmentation de capital par incorporation de réserves de 1 041 959,68 euros par augmentation de la valeur nominale des actions de 0,35 à 0,36 euro et la division du titre par 2 soit 0,18€ de valeur nominale par action.

Après cette opération, le capital social s'élevait à 37 510 548,48 euros, divisé en 208 391 936 actions ordinaires entièrement libérées, d'une valeur nominale de 0,18 euro.

- la réduction de capital de 126 000 euros par annulation de 700 000 actions auto détenues de 0,18 euro de valeur nominale ;
- la création de 230 153 actions nouvelles de 0,18 euro de valeur nominale souscrites par les Fonds Communs de Placement groupe Essilor 5 et 7 ans le 21 décembre 2007, soit une augmentation du capital social de 41 427,54 euros hors prime d'émission ;
- la création de 584 822 actions nouvelles de 0,18 euro de valeur nominale résultant des levées d'options de souscription d'actions jusqu'au 24 décembre 2007, soit une augmentation du capital social de 105 267,96 euros hors prime d'émission ;
- la création de 2 772 404 actions nouvelles en contrepartie de la conversion de 1 386 202 obligations convertibles et/ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE), soit une augmentation du capital social de 499 032,72 euros hors prime d'émission et de conversion.

Au 31 décembre 2007, le capital social s'élevait à 38 030 276,70 euros, divisé en 211 279 315 actions ordinaires entièrement libérées, d'une valeur nominale de 0,18 euro.

## Répartition du capital au 31 décembre 2007

Au 31 décembre 2007	Nombre d'actions	%	Nombre de droits de vote	%
<b>Actionnariat interne</b> (Salariés français et étrangers)				
- FCPE Valoptec International	7 714 857	3,65	15 429 714	6,82
- FCPE groupe Essilor 5 et 7 ans	4 897 175	2,32	9 025 733	3,99
- Fonds réservé aux salariés étrangers	637 840	0,30	637 840	0,28
- Actions au nominatif pur ou administré détenues par les salariés	3 351 635	1,59	5 818 581	2,57
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>16 601 507</b>	<b>7,86</b>	<b>30 911 868</b>	<b>13,66</b>
<b>Autodétention</b>				
- Actions propres	2 659 810	1,26		
- Contrat de liquidité	0	-		
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2 659 810</b>	<b>1,26</b>		
<b>PUBLIC</b>	<b>192 017 998</b>	<b>90,88</b>	<b>195 441 706</b>	<b>86,34</b>
<b>TOTAL</b>	<b>211 279 315</b>	<b>100,00</b>	<b>226 353 574</b>	<b>100,00</b>

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'actionnaire, autre que le Fonds Commun de Placement d'Entreprise Valoptec International (vous référer à ce sujet au chapitre 17.3 du présent Document de référence), détenant directement, indirectement ou de concert, 5 % ou plus des droits de vote.

Le tableau d'évolution du capital social au cours des cinq dernières années figure au chapitre 21.1.7.

Les situations des options de souscription d'actions, options d'achat d'actions et droits à actions de performance s'établissent comme suit (seuls sont considérés les plans d'attribution pour lesquels des options ou droits sont encore en circulation) :

### Situation des options de souscription d'actions

	Au 31 décembre 2007	Dont en 2007
Options attribuées <sup>(a)</sup>	9 420 310	1 117 770
Options annulées <sup>(a)</sup>	187 531	36 397
Options levées <sup>(a)</sup>	2 138 698	931 122
Options restantes <sup>(a) et (b)</sup>	7 094 081	

(a) Depuis le plan du 14 novembre 2001 (il ne reste plus d'options de souscription attribuées lors de plans précédents, en circulation). Voir aussi l'historique des plans au chapitre 17.2.2.2.

(b) Soit 3,36 % du capital au 31 décembre 2007.

Le prix de souscription est égal à la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse précédant la date du Conseil d'Administration ayant décidé de l'attribution.

## Situation des options d'achat d'actions

	Au 31 décembre 2007	Dont en 2007
Options attribuées <sup>(a)</sup>	1 340 500	0
Options annulées <sup>(a)</sup>	38 026	0
Options levées (a)	1 020 194	109 460
Options restantes <sup>(a) et (b)</sup>	282 280	0

(a) Plan unique du 14 novembre 2001. Voir aussi l'historique des plans au chapitre 17.2.2.2.

(b) Soit 0,13% du capital au 31 décembre 2007.

Le prix d'achat est égal à la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse précédant la date du Conseil d'Administration ayant décidé de l'attribution.

## Situation des droits à actions de performance

	Au 31 décembre 2007	Dont en 2007
Droits attribués <sup>(a)</sup>	1 128 755	552 491
Droits annulés <sup>(a)</sup>	2 430	2 430
Droits levés <sup>(a)</sup>		
Droits restants <sup>(a) et (b)</sup>	1 126 325	

(a) Plan du 22 novembre 2006, premier plan d'attribution de droits à actions de performance. Voir aussi l'historique des plans au chapitre 17.2.2.2.

(b) Soit 0,53 % du capital au 31 décembre 2007.

Concernant les actions de performance, vous référer également au paragraphe 21.1.4.3 « Actions de Performance ».

### 21.1.1.3 L'action Essilor

#### Marché des titres

Essilor est coté sous deux formes de titres distinctes : les actions ordinaires et les obligations convertibles et/ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE). Pour plus d'informations sur les OCEANE, vous reporter au chapitre 21.1.4.4.

#### L'action Essilor

L'action Essilor est cotée sur le marché Euronext Paris – Euronext – Valeurs locales, compartiment A. Son code ISIN et Euronext est : FR0000121667.

Les actions Essilor sont éligibles au Service de Règlement Différé (SRD). Au 31 décembre 2007, le nombre d'actions s'élevait à 211 279 315 actions ordinaires entièrement libérées d'une valeur nominale de 0,18 euro.

#### Indices dont fait partie l'action Essilor

##### Indices de marchés

L'action Essilor fait partie de l'indice CAC 40 et également intégrée dans les principaux indices suivants : SBF 120, SBF 250, Euronext 100, FTSEurofirst 300, Dow Jones EURO STOXX, Dow Jones STOXX 600.

##### Indices ISR

L'action Essilor est également intégrée aux trois indices boursiers spécialisés dans l'investissement socialement responsable (indices ISR) :

- l'indice DJSI World (Dow Jones Sustainability Index), issu de la coopération entre les indices Dow Jones, la compagnie STOXX Limited et le Groupe Swiss Asset Management (SAM Group) ;
- l'indice ASPI Eurozone® (Advanced Sustainability Index), indice boursier international composé des 120 sociétés cotées de la zone euro ayant les meilleures performances selon les critères de développement durable ;
- l'indice FTSE4Good, publié par le Financial Times et le London Stock Exchange (FTSE).

### Indice d'actionariat salarié

Essilor fait partie de l'indice Euronext FAS IAS®, lancé par Euronext et la Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et d'Anciens Salariés (FAS). Il est composé de l'ensemble des valeurs du SBF 250 ayant un actionariat salarié significatif : au moins 3 % du capital en actions détenu par plus du quart des salariés.

Concernant l'actionariat salarié, vous référer également à l'Annexe 2 « Politique Sociale et Environnementale (Loi sur les Nouvelles Réglementations Economiques) » du présent Document de référence, en fin de première partie « Aspect Social », « Actionariat de responsabilité et actionariat salarié ».

### **Cession des actions (article 11)**

Les actions sont librement négociables et indivisibles à l'égard de la Société.

#### **21.1.1.3.1 Tableau récapitulatif du cours de l'action <sup>(a)</sup>**

(Source : Euronext Paris)

	<u>Cours de bourse, en euros</u>				<b>Capitalisation boursière au 31 décembre, en millions d'euros</b>
	<b>En séance Plus haut</b>	<b>En séance Plus bas</b>	<b>Cours de clôture</b>	<b>Nombre d'actions en circulation au 31 décembre</b>	
2007	47,50	40,10	43,65	211 279 315	9 066
2006	42,67	33,32	40,72	207 696 872	8 430
2005	35,97	26,15	34,10	206 412 524	7 012
2004	28,87	19,60	28,82	206 620 966	5 932
2003	21,25	15,42	20,50	205 480 216	4 188

(a) Données retraitées suite à la division par 2 de la valeur nominale de l'action le 16 juillet 2007

### 21.1.1.3.2 Cours de bourse et volume des transactions <sup>(a)</sup>

(Source : Euronext Paris)

	Volume des transactions en nombre de titres	Volume des transactions, en capitaux, en millions d'euros	Cours de bourse, en euros	
			En séance Plus haut	En Séance Plus bas
<b>2006</b>				
Septembre	15 358 994	612,78	41,15	38,60
Octobre	13 421 718	547,02	41,50	39,45
Novembre	10 958 356	453,53	42,68	40,08
Décembre	13 170 962	537,78	42,13	39,75
<b>2007</b>				
Janvier	17 072 866	709,35	43,60	40,10
Février	13 832 334	603,34	44,83	42,08
Mars	16 781 206	719,09	43,76	41,60
Avril	15 293 520	671,49	44,92	42,90
Mai	16 290 232	722,02	45,04	43,51
Juin	16 514 652	729,41	45,68	43,10
Juillet	20 322 611	913,45	47,50	43,18
Août	22 520 551	988,64	45,76	41,80
Septembre	16 623 067	721,55	44,78	42,15
Octobre	18 820 448	836,87	45,95	42,87
Novembre	20 438 817	855,99	44,16	40,55
Décembre	12 603 373	543,74	44,22	41,98
<b>2008</b>				
Janvier	27 313 238	1072,32	44,39	35,00
Février	18 525 469	721,69	41,00	36,75

(a) Données retraitées suite à la division par 2 de la valeur nominale de l'action le 16 juillet 2007

## 21.1.2 Actions non représentatives du capital

Sans objet.

## 21.1.3 Actions détenues par la Société<sup>1</sup>

Essilor détenait 2 247 908 actions propres au 31 décembre 2006 dont 59 818 dans le cadre du contrat de liquidité. Au cours de l'exercice 2007, 1 290 000 titres ont été acquis par la société au prix moyen net de 42,78 euros ; 700 000 actions ont été annulées, 109 460 actions ont été cédées dans le cadre de l'exercice d'options d'achat à un prix de 15,62 euros et 8 820 actions ont été livrées en échange de 4 410 OCEANE suite à des demandes de conversion des porteurs. Par ailleurs, le solde des achats et ventes de titres réalisés dans le cadre du contrat de liquidité a résulté en une vente nette de 59 818 titres sur l'exercice, soldant la position du portefeuille de titres du contrat de liquidité au 31 décembre 2007.

Au 31 décembre 2007, Essilor détenait ainsi un total de 2 659 810 actions propres, soit 1,26 % du capital. La valeur nominale de ces titres était de 478 765,80 euros, et leur valeur comptable de 101 912 milliers d'euros.

<sup>1</sup> Données retraitées suite à la division par 2 de la valeur nominale de l'action le 16 juillet 2007

### 21.1.3.1 Programmes de rachat d'actions

#### Rapport spécial sur les programmes de rachat d'actions (article 225-209 alinéa 2 du Code de commerce) et descriptif du programme (article 241-2 I du règlement général de l'AMF)

En mai 2007, l'Assemblée Générale a renouvelé l'autorisation donnée au Conseil d'Administration de procéder, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce, à l'achat de ses propres actions ordinaires représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital social à la date de l'achat, et ce pour une durée de 18 mois expirant le 10 novembre 2008.

En application des dispositions de l'article L. 225-209 alinéa 2 du Code de Commerce, le Conseil d'Administration indique qu'au cours de l'exercice 2007, il a fait usage de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 13 mai 2006 puis de celle donnée par l'Assemblée Générale Mixte de la Société du 11 mai 2007. A ce titre, et en dehors du contrat de liquidité conclu et prorogé pour l'animation du titre au cours de cette même période, la Société a acquis 1 290 000 actions entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2007 au prix moyen brut de 42,76 euros et n'en a pas vendu sur le marché. Sur ces opérations, le montant total des frais de négociation s'est élevé à 36 179 euros HT, soit 0,028 centimes d'euro par titre traité.

Depuis le 18 novembre 2004, la Société a confié, à la société Rothschild & Cie Banque, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement (AFEI) approuvée par la Commission des Opérations en Bourse (COB) dans son Instruction du 10 avril 2001. En septembre 2005, ce contrat a été mis en harmonie avec la nouvelle charte AFEI approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers le 22 mars 2005, instituée dans le cadre de la transposition de la directive européenne « Abus de marché ». Au titre du contrat de liquidité, la Société a acquis 7 132 393 actions entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2007, au prix moyen de 43,72 euros et en a vendu 7 192 211 au prix moyen de 43,90 euros sur la même période. Dans ce cadre, aucun titre n'est détenu au 31 décembre 2007. Les opérations réalisées au titre de ce contrat, le sont dans le respect des principes énoncés par la décision de l'AMF du 22 mars 2005 concernant l'acceptation des contrats de liquidité en tant que pratique de marché et par la dernière charte de déontologie AFEI précitée.

Afin de permettre à Rothschild & Cie Banque d'assurer la continuité de ses interventions et de les renforcer au titre de ce contrat, Essilor a décidé d'effectuer un apport complémentaire en espèces de 18 millions d'euros le 21 mars 2007, portant le montant total des apports depuis l'origine du contrat à 36 millions d'euros.

En outre, le Conseil d'Administration, dans sa séance du 14 novembre 2007 a décidé de procéder à l'annulation de 700 000 actions.

Au 31 décembre 2007, la Société détenait un total de 2 659 810 actions propres dont le prix de revient net moyen était de 38,32 euros, ce qui représentait 1,26 % du capital social à la même date.

#### Bilan des précédents programmes de rachat d'actions

##### Opérations réalisées du 1<sup>er</sup> mars 2007 <sup>(a)</sup> au 29 février 2008 :

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte	2,06%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	700 000
Nombre de titres détenus en portefeuille <sup>(b)</sup>	4 347 732
Valeur comptable du portefeuille (en euros)	167 127 994
Valeur de marché du portefeuille <sup>(c)</sup> (en euros)	170 865 868

(a) Jour suivant la date à laquelle le bilan des précédents programmes ont été réalisés.

(b) Ces titres seront affectés :

- en priorité à la couverture du programme d'options d'achat attribué en 2001 pour 270 274 ;
- pour 0 au contrat de liquidité ;
- le solde, soit 4 077 458 en vue de couvrir par annulation ou par livraison les plans d'options ou d'attribution d'actions de performance existants ou à venir.

(c) Sur la base du cours de clôture au 29 février 2008.



**Bilan des opérations effectuées (y compris dans le cadre du contrat de liquidité) :**

	Flux bruts cumulés du 1er mars 2007 au 29 février 2008		Positions ouvertes au 29 février 2008					
	Achats	Ventes	Positions ouvertes à l'achat			Positions ouvertes à la vente		
			Calls achetés	Puts vendus	Achats à terme	Calls achetés	Puts vendus	Ventes à terme
Nombre de titres	10 293 867	7 463 867						
Échéance maximale moyenne	-	-						
Cours moyen de la transaction, en euros	42,55	43,59						
Montants, en euros	437 968 724	325 337 051						

**Demande de renouvellement de l'autorisation financière de rachat d'actions présentée à l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2008**

En application des dispositions de l'article 241-2 du règlement général de l'AMF, le renouvellement de l'autorisation de rachat d'actions présentée à l'Assemblée du 14 mai 2008 est demandé pour les seuls objectifs suivants (par ordre d'importance stratégique décroissant, sans incidence sur l'ordre effectif d'utilisation de l'autorisation de rachat qui sera fonction des besoins et des opportunités).

Les objectifs principaux de ce programme sont, pour 70 % :

- la couverture de plans d'options d'achat d'actions ou autres allocations d'actions, notamment l'attribution gratuite d'actions prévue aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce, au profit du personnel et des dirigeants du groupe ;
- l'achat d'actions pour annulation, notamment en compensation de l'attribution d'options de souscription d'actions au profit du personnel et des dirigeants du groupe.

Cependant la Société se réserve le droit d'intervenir, pour 30 %, dans les contextes suivants :

- l'animation du cours dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- la couverture de titres de créances convertibles ou échangeables en actions de la Société ;
- la remise ultérieure en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Synthèse des principales caractéristiques de l'opération projetée :

- titres concernés : actions ordinaires Essilor International (compartiment A) ;
- pourcentage de détention maximum du capital proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2008 : 10 % du capital, soit 21 127 931 actions ;
- pourcentage de rachat maximum réalisable compte tenu des actions auto détenues au 29 février 2008 : 7,94 % du capital, soit 21 127 931 – 4 347 732 = 16 780 199 actions ;
- prix d'achat par action maximum : 70 euros ;
- prix de vente par actions minimum : 15 euros sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital social.

L'achat, la cession ou le transfert des actions pourra être effectué et payé par tous moyens sur un marché réglementé ou de gré à gré (y compris par rachat simple, par instruments financiers ou produits dérivés, ou par la mise en place de stratégies optionnelles) et, la part maximale du capital pouvant être transférée sous forme de blocs de titres, pourra atteindre la totalité du programme de rachat d'actions.

Cette autorisation est à donner pour une durée maximum de 18 mois, soit jusqu'au 13 novembre 2009.

## Autres autorisations financières proposées à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 mai 2008

Par ailleurs les autres autorisations financières proposées à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 mai 2008 (demandes de renouvellements d'autorisations et de nouvelles autorisations) sont présentées au chapitre 21.1.9 « Autorisations financières proposées à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 mai 2008 ».

### 21.1.3.2 Annulation d'actions et réduction de capital

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société du 11 mai 2007, a autorisé le Conseil d'Administration à réduire le capital social par annulation de tout ou partie des actions propres que la Société pourrait détenir dans la limite maximale de 10 % de son capital social par périodes de 24 mois. Dans ce cadre, le Conseil d'Administration, dans sa séance du 14 novembre 2007 a décidé de procéder, à l'annulation de 700 000 actions, conduisant à une réduction du capital social de 126 000 euros.

Essilor a procédé de septembre à octobre 2007 au rachat de 400 000 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE) à échéance 2010, représentant 6,6 % du montant initialement émis, pour un montant global de 35,9 millions d'euros. Ces obligations ont été automatiquement annulées.

Cette transaction s'inscrit dans la politique de rachat de titres menée par Essilor depuis 2003 et dont l'objectif est de limiter les effets dilutifs de différents instruments financiers inscrits à son bilan.

La performance du cours de l'action Essilor depuis 2005 a significativement accru la probabilité de conversion des OCEANE. Le prix de conversion de l'OCEANE est de 53,54 euros, à comparer dans le cadre d'une conversion à une livraison de deux titres Essilor représentant une valeur de 87,30 euros à la clôture du 31 décembre 2007.

Essilor a donc décidé de racheter en 2006 et en 2007 respectivement 780 000 et 400 000 OCEANE, ce qui permet, tout en ayant le même effet compensateur sur la dilution, de réduire les frais financiers et d'améliorer la situation bilantielle.

Par ailleurs, le rachat étant limité à moins de 20 % des titres en circulation, ces opérations ne sont donc pas de nature à impacter significativement la liquidité de la souche sous-jacente.

## 21.1.4 Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription, options de souscription d'actions, options d'achat d'actions et droits à actions de performance

### 21.1.4.1 Options de souscription d'actions

#### 21.1.4.1.1 Options de souscription en circulation au 31 décembre 2007 et au 29 février 2008

Date d'attribution	Nombre d'options attribuées	Dont au Comité exécutif	Prix de souscription, en euros	Nombre d'options en circulation au 31 décembre 2007	Nombre d'options en circulation au 29 février 2008
14 novembre 2001	321 320	60 000	15,620	0	0
20 novembre 2002	1 625 160	486 000	20,340	581 743	576 276
18 novembre 2003	1 609 140	440 000	20,370	978 045	967 484
17 novembre 2004 <sup>(a)</sup>	1 787 800	537 880	26,500	1 560 092	1 551 961
27 janvier 2005 <sup>(a)</sup>	31 500	24 700	27,290	26 968	26 968
23 novembre 2005 <sup>(a)</sup>	1 996 880	680 000	34,700	1 911 383	1 904 485
22 novembre 2006 <sup>(b)</sup>	930 740	128 000	41,460	918 080	911 440
14 novembre 2007 <sup>(b)</sup>	1 117 770	148 000	43,650	1 117 770	1 114 730
<b>TOTAL</b>	<b>9 420 310</b>	<b>2 504 580</b>		<b>7 094 081</b>	<b>7 053 344</b>

(a) Plans capés.

(b) Plan capé de performance.

Le prix de souscription est égal à la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse précédant la date du Conseil d'Administration ayant décidé de l'attribution.

Les plans capés autorisent, pour chaque bénéficiaire, un profit maximum de 100 % de la valeur de l'enveloppe d'options attribuées.

Les plans capés de performance sont, en plus, soumis à une condition de performance du cours de bourse (comme les actions de performance citées au chapitre 21.1.4.3) et peuvent être annulés si elle n'est pas atteinte.

#### 21.1.4.1.2 Situation des options de souscription d'actions au 31 décembre 2007 et au 29 février 2008

La situation des options de souscription d'actions s'établit comme suit (seuls sont considérés les plans d'attribution pour lesquels des options sont encore en circulation).

	Au 31 décembre 2007	Dont en 2007	Au 29 février 2008	Dont en 2008
Options attribuées <sup>(a)</sup>	9 420 310	1 117 770	9 420 310	
Options annulées <sup>(a)</sup>	187 531	36 397	205 409	17 878
Options levées <sup>(a)</sup>	2 138 698	931 122	2 161 557	22 859
Options restantes <sup>(a) et (b)</sup>	7 094 081		7 053 344	

(a) Depuis le plan du 14 novembre 2001 (il ne reste plus d'options de souscription attribuées lors de plans précédents, en circulation). Voir aussi l'historique des plans au chapitre 17.2.2.2.

(b) Soit 3,36 % du capital au 31 décembre 2007.

#### 21.1.4.1.3 Exercice des options de souscription d'actions

Les options de souscription d'actions, si elles sont exercées, donnent lieu à la création d'actions ordinaires Essilor.

Le nombre total d'actions susceptibles d'être créées par levées d'options de souscription s'élève à 7 094 081 au 31 décembre 2007.

### 21.1.4.2 Options d'achat d'actions

#### 21.1.4.2.1 Options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2007 et au 29 février 2008

Date d'attribution	Nombre d'options attribuées	Dont au Comité exécutif	Prix d'achat, en euros	Nombre d'options en circulation au 31 décembre 2007	Nombre d'options en circulation au 29 février 2008
14 novembre 2001	1 340 500	400 000	15,620	282 280	270 274
<b>TOTAL</b>	<b>1 340 500</b>	<b>400 000</b>		<b>282 280</b>	<b>270 274</b>

Le prix d'achat est égal à la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse ayant précédé le Conseil d'Administration du 14 novembre 2001.

L'Assemblée Générale Mixte réunie le 18 janvier 2001 a autorisé le Conseil d'Administration à attribuer pour la première fois des options donnant droit à l'achat d'actions existantes et provenant de rachats effectués par la Société. En 2001, le Conseil d'Administration a attribué des options d'achat d'actions le 14 novembre.

En 2002, 2003 et 2004, le Conseil d'Administration n'a pas attribué de nouvelles options d'achat d'actions. Accordée pour une durée de trois ans, cette autorisation est à présent caduque.

#### 21.1.4.2.2 Situation des options d'achat d'actions au 31 décembre 2007 et au 29 février 2008

La situation des options d'achat d'actions s'établit comme suit :

	Au 31 décembre 2007	Dont en 2007	Au 29 février 2008	Dont en 2008
Options attribuées <sup>(a)</sup>	1 340 500		1 340 500	
Options annulées <sup>(a)</sup>	38 026		38 026	
Options levées <sup>(a)</sup>	1 020 194	109 460	1 032 200	12 006
Options restantes <sup>(a) et (b)</sup>	282 280		270 274	

(a) Plan unique du 14 novembre 2001. Voir aussi l'historique des plans au chapitre 17.2.2.2.

(b) Soit 0,13% du capital au 31 décembre 2007.

#### 21.1.4.2.3 Exercice des options d'achat d'actions

Les options d'achat d'actions, si elles sont exercées, donnent lieu à l'achat d'actions ordinaires Essilor existantes.

#### 21.1.4.3 Actions de Performance

Le Conseil d'Administration dans sa séance du 22 novembre 2006 a décidé de procéder pour la première fois à une attribution d'actions de performance. Cette attribution a fait l'objet d'études préalables afin d'évaluer l'intérêt d'une telle attribution et d'en déterminer les termes et conditions, dont les conclusions ont été les suivantes :

- l'attribution d'actions de performance permet de réduire la dilution potentielle de plus de moitié par rapport à une attribution d'options de souscription ayant un profil de gain potentiel équivalent ;
- le système des attributions d'actions est de nature à faciliter la conservation des titres par les attributaires, à contrario des stocks options dont le financement par les bénéficiaires entraîne dans la quasi-totalité des cas une cession partielle ou totale ;
- il a été décidé de limiter cette attribution aux salariés résidents français, les non résidents continuant à recevoir des stocks options ;
- compte tenu de cette restriction, les conditions d'attribution des actions de performance ont été calibrées de manière à ce que le profil d'espérance de gain soit le plus proche possible de celui des bénéficiaires d'options. Enfin, afin de faire également converger les intérêts des actionnaires et ceux des salariés attributaires, l'attribution définitive des titres est subordonnée à la croissance du cours de bourse.

Les actions de performance attribuées en 2006 et 2007 sont régies par des règlements de plan d'actions de performance avec les conditions suivantes :

- attribution conditionnelle à des bénéficiaires résidents français d'un nombre maximum d'actions pour une première période de 2 ans dite d'attribution ;
- ouverture entre la 2<sup>ème</sup> et la 4<sup>ème</sup> année d'une seconde période dite d'acquisition pendant laquelle les actions pourront être définitivement attribuées (c'est-à-dire devenir la propriété des bénéficiaires), si la moyenne des cours d'ouverture calculée pendant les trois mois précédant la date du 2<sup>e</sup> anniversaire du plan est strictement supérieure au cours initial de référence ;
- à l'issue des 4 ans, si la moyenne des cours mentionnée ci-dessus, calculé tous les 3 mois, a toujours été inférieure ou égale au cours initial de référence, aucune action de performance ne sera finalement attribuée (annulation pure et simple de l'attribution si les calculs du cours moyen n'ont jamais permis de constater une progression par rapport au cours initial de référence) ;
- en cas d'attribution définitive des actions de performance :
  - le nombre d'actions réellement attribuées sera déterminé selon une table préétablie tenant compte du taux de croissance moyen annuel du cours de bourse ;
  - les actions devront être conservées durant un délai de 7 ans à compter de la date d'attribution initiale c'est-à-dire conditionnelle.
- attribution définitive par anticipation des actions de performance aux bénéficiaires en cas d'offre publique d'acquisition sur les titres de la société Essilor International.

Vous référer également à la note 5 des notes aux états financiers consolidés, au chapitre 20.3.1.5.

#### 21.1.4.3.1 Droits à actions de performance en circulation au 31 décembre 2007 et au 29 février 2008

Date d'attribution	Nombre de droits attribués	Dont au Comité exécutif	Cours initial de référence (utile à l'évaluation de la performance), en euros	Nombre de droits en circulation au 31 décembre 2007	Nombre de droits en circulation au 29 février 2008
22 novembre 2006	527 112	211 500	41,46	525 930	524 444
24 janvier 2007	49 152	0	41,46	47 904	47 808
14 novembre 2007	552 491	260 480	43,65	552 491	551 922
31 janvier 2008	90 860	40	41,57		90 800
<b>TOTAL</b>	<b>1 219 615</b>	<b>472 020</b>		<b>1 126 325</b>	<b>1 214 974</b>

#### 21.1.4.3.2 Situation des droits à actions de performance au 31 décembre 2007 et au 29 février 2008

La situation des droits à actions de performance s'établit comme suit :

	Au 31 décembre 2007	Dont en 2007	Au 29 février 2008	Dont en 2008
Droits attribués <sup>(a)</sup>	1 128 755	552 491	1 219 615	90 860
Droits annulés <sup>(a)</sup>	2 430	2 430	4 569	2 139
Droits levés <sup>(a)</sup>			72	72
Droits restants <sup>(a) et (b)</sup>	1 126 325		1 214 974	

(a) A partir du plan du 22 novembre 2006, premier plan d'attribution de droits à actions de performance. Voir aussi l'historique des plans au chapitre 17.2.2.2.

(b) Soit 0,53 % du capital au 31 décembre 2007.

#### 21.1.4.3.3 Attribution des actions de performance

Les droits à actions de performance, s'ils sont exercés, peuvent donner lieu à l'attribution d'actions ordinaires Essilor existantes ou créées.

#### 21.1.4.4 OCEANE (Obligations convertibles et/ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes)

En juillet 2003, Essilor a émis des obligations convertibles et/ou échangeables en actions Essilor nouvelles et/ou existantes (OCEANE) pour un montant de 309 millions d'euros pour une durée de sept ans avec option de remboursement anticipé au gré des porteurs au bout de cinq ans d'une part, et au gré de l'émetteur sous réserve de réalisation de certaines conditions d'autre part.

Les OCEANE sont cotées sur le marché Euronext Paris depuis le 2 juillet 2003, code ISIN : FR0000189276. Au 31 décembre 2007, le nombre d'OCEANE restant en circulation s'élevait à 3 459 062 OCEANE, d'une valeur nominale de 51,15 euros.

La division par 2 du nominal de l'action le 16 juillet 2007 a modifié la parité d'échange des obligations convertibles et/ou échangeables. Depuis cette date, l'OCEANE est convertible ou échangeable contre deux actions nouvelles et/ou existantes de nominal 0,18 euro.

#### 21.1.4.4.1 Tableau récapitulatif du cours des OCEANE

(Source : Euronext Paris)

	<u>Cours de bourse, en euros</u>			Nombre d'obligations en circulation au 31 décembre
	En séance Plus haut	En séance Plus bas	Cours de clôture	
2007	92,50	77,50	82,00	3 459 062
2006	89,10	59,00	82,15	5 249 674
2005	74,75	58,25	72,90	6 039 749
2004	66,80	55,00	62,00	6 039 754

#### 21.1.4.4.2 Cours et volume des transactions

(Source Euronext Paris, hors blocs traités en dehors du marché.)

	En nombre de titres	<u>Cours de bourse, en euros</u>		
		En capitaux, en millions d'euros	En séance Plus haut	En séance Plus bas
<b>2006</b>				
Septembre	2 752	0,22	89,10	80,00
Octobre	36 782	3,05	83,00	80,00
Novembre	1 030	0,09	87,00	80,00
Décembre	6 493	0,54	87,00	80,00
<b>2007</b>				
Janvier	251	0,02	90,20	82,00
Février	189	0,02	89,00	82,80
Mars	668	0,06	88,00	82,55
Avril	111	0,01	92,50	83,80
Mai	6 017	0,53	88,50	83,80
Juin	1 380	0,12	90,00	83,80
Juillet	104	0,01	92,00	83,50
Août	320	0,03	92,00	87,00
Septembre	216	0,02	86,90	78,30
Octobre	207 523	18,45	90,50	88,00
Novembre	10 062	0,83	91,50	81,50
Décembre	157	0,01	82,52	77,50
<b>2008</b>				
Janvier	121	0,01	84,00	70,01
Février	160	0,01	76,25	69,34

#### **21.1.4.4.3 Conversion des OCEANE**

Les obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE), si elles sont converties peuvent donner lieu à la création d'actions Essilor à moins qu'Essilor ne préfère, au moins pour partie, les échanger contre des actions existantes.

Le nombre total d'actions supplémentaires susceptibles d'être créées par conversion d'obligations s'élève à 6 918 124 au 31 décembre 2007.

En effet, en vertu de la 17<sup>ème</sup> résolution votée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mai 2003, le Conseil d'Administration a décidé lors de sa séance du 11 juin 2003, d'émettre 5 252 359 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes avec une option de sur allocation de 15 %, sur la base d'un cours de référence de l'action Essilor International de 36,0216 euros, avec suppression du droit préférentiel de souscription, mais avec un droit de priorité pour les émissions réalisées en France. Après exercice de l'option de sur allocation le nombre d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes émises est de 6 040 212 d'une valeur nominale 51,15 euros, représentant un montant nominal total de 308 956 843,80 euros soit une prime de 42 % par rapport au cours de référence de l'action Essilor International au moment de la fixation des conditions définitives. Les obligations seront remboursées en totalité le 2 juillet 2010 (ou le jour ouvré suivant) par remboursement à un montant de 53,54 euros, soit environ 104,7 % de la valeur nominale unitaire des obligations. Les porteurs d'obligations peuvent demander la conversion et/ou l'échange des obligations en actions à raison de deux actions Essilor International pour une obligation (nouveau ratio de parité d'échange depuis le 16 juillet 2007). Essilor peut à son gré remettre des actions nouvelles à émettre et/ou des actions existantes à chaque demande de conversion.

Depuis l'émission, 1 401 150 obligations ont été converties (dont 1 390 612 sur l'exercice 2007) et 1 180 000 obligations ont été rachetées par la Société pour annulation (dont 400 000 entre septembre et octobre 2007).

#### **21.1.4.4.4 Rachat en bourse de 400 000 OCEANE**

Vous référer à la note 22 des notes aux états financiers consolidés, au chapitre 20.3.1.5 du présent Document de référence.

### **21.1.5 Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attachée au capital souscrit, mais non libéré, ou toute entreprise visant à augmenter le capital**

Sans objet.

### **21.1.6 Capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord**

Dans le cadre de la stratégie d'acquisitions menée par le groupe, et dans un souci de fidélisation des équipes de direction des sociétés reprises, il est fréquent qu'Essilor n'acquière dans un premier temps qu'un pourcentage majoritaire du capital, compris le plus souvent entre 75 et 90%. Des options croisées à une échéance allant de 3 à 5 ans sont alors mises en place avec les vendeurs pour le pourcentage restant.

Cela a notamment été le cas pour la majorité des acquisitions effectuées en 2007 aux Etats-Unis et en Europe.

Dans le cadre du programme d'intégration aval au Brésil, il pourra être envisagé une prise de participation progressive de 10 % à 51 % sur une période de 3 à 5 ans. Ce schéma a été retenu pour l'acquisition d'Unilab signée le 20 décembre 2007.

La valeur d'exercice de ces options est comptabilisée au bilan consolidé, qui est présenté au chapitre 20.3.1.2.

## 21.1.7 Historique du capital social

<b>Evolution du capital social au cours des cinq dernières années</b> <i>En milliers d'euros</i>	Nombre d'actions créées		Prime d'émission	Montants successifs du capital nominal	Nombre cumulé d'actions de la société
	Nominal				
<b>CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2002</b>				<b>35 939</b>	<b>205 367 226</b>
Souscription d'actions réservées aux Fonds Commun de Placement groupe Essilor	877 466	154	12 968	36 093	206 244 692
Exercice d'option de souscription	835 524	146	13 169	36 239	207 080 216
Annulation d'actions propres	-1 600 000	-280	-21 720	35 959	205 480 216
<b>CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2003</b>				<b>35 959</b>	<b>205 480 216</b>
Souscription d'actions réservées aux Fonds Commun de Placement groupe Essilor	765 684	134	15 496	36 093	206 245 900
Exercice d'option de souscription	1 975 066	346	32 006	36 439	208 220 966
Annulation d'actions propres	-1 600 000	-280	-29 144	36 159	206 620 966
<b>CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2004</b>				<b>36 159</b>	<b>206 620 966</b>
Souscription d'actions réservées aux Fonds Commun de Placement groupe Essilor	691 064	121	16 728	36 280	207 312 030
Exercice d'option de souscription	900 494	158	14 876	36 437	208 212 524
Annulation d'actions propres	-1 800 000	-315	-40 283	36 122	206 412 524
<b>CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2005</b>				<b>36 122</b>	<b>206 412 524</b>
Souscription d'actions réservées aux Fonds Commun de Placement groupe Essilor	610 266	107	19 389	36 229	207 022 790
Exercice d'option de souscription	674 082	118	13 699	36 347	207 696 872
Annulation d'actions propres					207 696 872
<b>CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2006</b>				<b>36 347</b>	<b>207 696 872</b>
Souscription d'actions réservées aux Fonds Commun de Placement groupe Essilor	578 917	102	20 303	36 449	208 275 789
Exercice d'option de souscription	931 122	166	19 627	36 615	209 206 911
Annulation d'actions propres	-700 000	-126	-19 139	36 489	208 506 911
Conversion d'OCEANE avec création d'actions	2 772 404	499	73 272	36 988	211 279 315
Incorporation réserves pour augmentation de capital		1 042	-1 042	38 030	211 279 315
<b>CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2007</b>				<b>38 030</b>	<b>211 279 315</b>

En application des résolutions de l'Assemblée Générale du 11 mai 2007, le groupe a procédé, en juillet 2007, à l'augmentation de la valeur nominale de l'action de 0,35 euros à 0,36 euros puis à une division par deux de la valeur nominale de l'action, ainsi portée à 0,18 euros par action. Les nombres d'actions pour les exercices 2002 à 2006 ont été retraités pour prendre en compte cette division.

La présentation en détail de l'évolution du capital en 2006 figure au chapitre 21.1.1.2.

## 21.1.8 Capital autorisé mais non émis

Vous référer à la note 8 des notes aux états financiers consolidés du présent Document de référence.



## **21.1.9 Autorisations financières proposées à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 mai 2008**

En premier lieu, le Conseil d'administration propose de recevoir l'autorisation de décider l'annulation d'une partie des actions propres que la Société pourrait détenir dans la limite maximale de 10 % de son capital. Les réductions éventuelles de capital permettraient de diminuer l'effet de dilution consécutif à l'attribution d'options de souscription d'actions au personnel ou d'actions de performance.

En second lieu, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de lui déléguer sa compétence à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions nouvelles à libérer en numéraire et, le cas échéant l'attribution d'actions gratuites ou d'autres titres donnant accès au capital dans les conditions fixées par la loi, réservée aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise et ce, conformément aux dispositions des articles L. 225-129, L. 225-129-6 et L. 225-138 du Code de commerce et de l'article L. 443-5 du Code du travail dont les bénéficiaires des augmentations de capital seront les adhérents à un plan d'épargne d'entreprise d'Essilor International ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce (montant maximum de 2% du capital de la Société au moment de chaque émission, durée de 26 mois).

En troisième lieu, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de renouveler des autorisations antérieures données au Conseil d'administration :

- délégation de compétence à l'effet d'émettre des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (montant maximum de 1/3 du capital pour les augmentations de capital et de 1 milliard cinq cent millions d'euros pour les titres de créance, durée de 26 mois) ;
- délégation de compétence à l'effet d'émettre des valeurs mobilières de type titres d'emprunt donnant accès à terme à une quotité du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription mais avec un droit de priorité (montant maximum de 1 milliard d'euros pour les titres d'emprunt avec un montant maximum de 10 % du capital pour les augmentations de capital pouvant en résulter, durée de 26 mois) ;
- possibilité, en cas de mise en œuvre des deux précédentes autorisations financières d'émettre jusqu'à 15 % de titres supplémentaires en cas de demandes excédentaires et ce, dans le respect des limites fixées pour ces délégations ;
- délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfiques, primes ou autres dont la capitalisation serait admise et dans la limite de 500 millions d'euros et pour une durée de 26 mois.

En dernier lieu, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de bien vouloir déléguer sa compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, par l'émission de titres de capital d'Essilor destinés à rémunérer d'éventuels apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10 % du capital déjà émis et ce, pour une durée de 26 mois.

Par ailleurs, concernant la demande de renouvellement de l'autorisation financière de rachat d'actions, présentée à l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2008, vous reporter au chapitre 21.1.3.1 « Programmes de rachat d'actions ».

## **21.2 ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS**

### **21.2.1 Objet social**

Vous référer à ce sujet au chapitre 5.1.4.

### **21.2.2 Dispositions concernant les membres des organes d'administration, de direction et de surveillance**

Vous référer à ce sujet au chapitre 16.1.2.

### **21.2.3 Droits, privilèges et restrictions assorties aux différentes catégories d'actions**

Vous référer à ce sujet au chapitre 18.2.

### **21.2.4 Modification des droits des actionnaires**

#### **21.2.4.1 Dividende et droit de vote**

Les informations relatives au dividende et au droit de vote sont respectivement présentées aux chapitres 20.7 et 18.2 du présent Document de référence.

#### **21.2.4.2 Résolutions parmi celles proposées à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 mai 2008**

Essilor est particulièrement soucieux de la qualité de son actionnariat ainsi que de la valeur de la Société tant pour les propriétaires d'actions que pour les salariés eux-mêmes actionnaires.

Ainsi, le Conseil d'administration souhaite mettre en place une modification statutaire et une résolution qui puissent favoriser la continuité de son modèle de fonctionnement dans le cadre d'un univers concurrentiel et ouvert.

Ce dispositif s'appuie sur les mesures suivantes :

##### **Modification statutaire**

Votre Conseil d'administration vous propose de compléter les dispositions statutaires relatives aux droits de vote des actionnaires par une clause de limitation de l'exercice des droits de votes dans certaines circonstances particulières, dans le but de protéger l'intérêt de nos actionnaires contre des manœuvres visant à tirer parti du faible pourcentage des votes effectivement représentés aux assemblées générales de la société.

En effet, malgré nos efforts, et comme beaucoup de sociétés françaises, nous ne parvenons guère à rassembler en assemblée plus de 30 à 40 % des votes. Dans ces conditions, un actionnaire, agissant seul ou de concert et détenant un pourcentage des droits de vote significatif sans être majoritaire pourrait prendre de fait le contrôle de la Société alors que la loi n'impose une offre publique d'achat qu'à un actionnaire ou à des actionnaires agissant de concert détenant plus du tiers des actions.

Votre Conseil considère qu'une telle possibilité n'est pas conforme à l'intérêt des actionnaires.

Si un ou plusieurs actionnaires voulaient prendre le contrôle de votre Société, il nous semble qu'ils devraient, soit mener une campagne recueillant l'accord du plus grand nombre des actionnaires sur leurs propositions, soit faire une offre publique sur la Société.

Il vous est donc proposé, dans le cas et uniquement dans le cas où le quorum de 50 % ne serait pas atteint lors d'une assemblée générale, de limiter les droits de vote pouvant être exprimés par un actionnaire agissant seul ou par un groupe d'actionnaires agissant de concert à 12 %, ou 24 % si cet actionnaire ou ce groupe d'actionnaires disposent de droits de votes doubles.

En empêchant une prise de contrôle qui ne serait pas soutenue par la majorité des actionnaires et sans discussion préalable, cette disposition statutaire vous est proposée afin de protéger les intérêts de la très grande majorité de nos actionnaires qui détiennent actuellement des participations le plus souvent inférieures à 5 %. Par ailleurs, en rendant une offre publique indispensable à la prise de contrôle de votre Société, elle maximise la valeur de vos actions.

##### **Délégation de compétence au conseil d'administration**

Votre Conseil d'administration vous propose une résolution permettant l'émission de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique visant les titres de la Société (dits bons Breton). Ces bons seraient attribués gratuitement aux actionnaires dans les limites de un bon par action et de 25 % du capital nominal déjà émis. Ces bons donneraient droit, dans des conditions préférentielles, à la souscription d'actions de la Société. Cette mesure doit permettre au Conseil d'Administration composé majoritairement d'Administrateurs indépendants de négocier avec le ou les initiateurs de l'offre et ce, au mieux des intérêts des actionnaires. C'est la raison pour laquelle il vous est proposé, que sur la base d'un rapport établi par une banque, dont la désignation aura été approuvée par la majorité des administrateurs indépendants de la Société Essilor International, le Conseil d'administration devra rendre compte, au moment de l'émission des bons, des circonstances et raisons pour lesquelles il estime que l'offre n'est pas dans l'intérêt des actionnaires et qui justifient qu'il soit procédé à l'émission de tels bons, ainsi que les critères et méthodes selon lesquelles sont fixées les modalités de détermination du prix d'exercice des bons.

Vous reporter également au chapitre 18.4 du présent Document de référence où sont présentées les informations relatives aux sujets suivants :

- accord entraînant un changement de contrôle ;
- pactes d'actionnaires ;
- éléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique visés à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce.

## **21.2.5 Assemblées Générales**

### **21.2.5.1 Modes de convocations**

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires d'actions ordinaires quel que soit le nombre de leurs actions ordinaires pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

L'Assemblée Générale est convoquée et délibère conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

### **21.2.5.2 Conditions d'admission**

Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée est subordonné :

- pour les propriétaires d'actions nominatives à l'inscription en compte "nominatif pur" ou "nominatif administré", au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris ;
- pour les propriétaires d'actions au porteur à l'enregistrement au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris. L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité seront constatés par une attestation de participation délivrée par ce dernier en annexe au formulaire de vote à distance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission établi au nom de l'actionnaire. Une attestation pourra être également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée et qui n'aura pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Un actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou un autre actionnaire. Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, tant en son nom personnel que comme mandataire, sans limitation.

Tout actionnaire ayant transmis son formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration ou ayant demandé une carte d'admission via son intermédiaire financier peut néanmoins céder tout ou partie de ses actions. A cette fin, l'intermédiaire habilité teneur de compte notifie la cession à la société ou à son mandataire et lui transmet les informations nécessaires.

Aucune cession ni aucune autre opération réalisée après le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, quel que soit le moyen utilisé, n'est notifiée par l'intermédiaire habilité ou prise en considération par la société, nonobstant toute convention contraire.

Un actionnaire qui n'a pas son domicile sur le territoire français, au sens de l'article 102 du Code civil, peut demander à son intermédiaire inscrit de transmettre son vote dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

### **21.2.5.3 L'Assemblée Générale 2008**

L'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire sera convoquée pour le 14 mai 2008.

Au sujet des autorisations financières proposées à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 mai 2008, vous référer au chapitre 21.1.9.

Concernant la demande de renouvellement de l'autorisation financière de rachat d'actions, présentée à l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2008, vous reporter au chapitre 21.1.3.1 « Programmes de rachat d'actions ».

Par ailleurs, concernant les dispositions relatives aux seuils de participation, l'information relative aux modifications statutaires soumises au vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 mai 2008 est présentée au chapitre 21.2.7 ci-après.

Voir également le chapitre 21.2.4.2 concernant certaines résolutions parmi celles présentées à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 mai 2008.

## **21.2.6 Dispositions relatives à un changement de contrôle de la Société**

Vous reporter aux chapitres 18.4, 21.2.4.2 et 21.2.7.

## **21.2.7 Dispositions relatives aux seuils de participation**

### **Dispositions au 31 décembre 2007 :**

- en sus des déclarations légales, les statuts prévoient que toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert directement ou indirectement venant à détenir 1 % des droits de vote est tenue d'en informer la Société dans les cinq jours par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son siège social. Cette obligation de déclaration est renouvelée pour chaque nouveau franchissement de seuil de 2 % supplémentaires ;
- cette information est également faite dans les mêmes délais lorsque la participation en droits de vote devient inférieure aux seuils ci-dessus mentionnés ;
- à défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées de droit de vote dans les conditions prévues par la loi, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % au moins du capital en font la demande lors de l'assemblée.

### **Modifications statutaires**

En raison du faible taux de participation des actionnaires aux Assemblées Générales, le Conseil d'Administration propose une mesure destinée à éviter qu'un actionnaire ne détenant pas une participation significative puisse, par son vote, exercer un contrôle déterminant au sein de la Société. La résolution soumise au vote des actionnaires à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 mai 2008 tend à modifier l'actuel article 24.3 des statuts en vue de limiter le pourcentage de droits de vote exerçables à 12 % en cas de droits de vote simple et à 24 % en cas de droits de vote double. Les effets de cette limitation seraient suspendus notamment lorsque le quorum atteint 50 % des actionnaires présents ou représentés.

Vous reporter également au chapitre 21.2.4.2 du présent Document de référence « Résolutions parmi celles proposées à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 mai 2008 ».

## **21.2.8 Conditions régissant les modifications du capital**

Les statuts de la Société ne prévoient pas de conditions plus restrictives que les prescriptions légales concernant les augmentations de capital.

## **Chapitre 22 - Contrats importants**

---

Voir le chapitre 6.4 « Dépendance à l'égard des brevets, licences, contrats et procédés de fabrication » du présent Document de référence.

Vous reporter également au chapitre 18.4 « Accord entraînant un changement de contrôle et pactes d'actionnaires ».

## **Chapitre 23 - Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts**

---

### **23.1 DECLARATION OU RAPPORT D'EXPERT**

Sans objet.

### **23.2 INFORMATIONS PROVENANT D'UNE TIERCE PARTIE**

Lorsque des informations proviennent d'une tierce partie, celles-ci ont été fidèlement reproduites et, pour autant que la Société le sache et soit en mesure de l'assurer à la lumière des données publiées par une telle tierce partie, aucun fait n'a été omis qui rendrait les informations reproduites inexactes ou trompeuses.

## Chapitre 24 - Documents accessibles au public

---

Les documents visés à l'article 135 du décret du 23 mars 1967 ou copie de ces documents, peuvent être consultés au siège social de la Société (147, rue de Paris – 94220 Charenton-le-Pont, France).

Les versions imprimées des Documents de référence et Rapports annuels des trois dernières années, ou copie de ces documents sont disponibles sur simple demande auprès de la Direction des relations investisseurs et de la communication financière basée au siège de la Société. Les versions imprimées du Document de référence et du Rapport annuel de l'exercice 2007, ou copie de ces documents, sont disponibles à la date de l'Assemblée Générale approuvant les comptes de l'exercice, le 14 mai 2008.

Essilor met à la disposition de ses actionnaires une large gamme d'outils destinés à diffuser, de façon régulière, transparente et accessible, l'information du groupe, ses activités et ses résultats.

### INFORMATIONS PUBLIEES AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS

**Les documents publiés au BALO** sont consultables sur le lien <http://balo.journal-officiel.gouv.fr/>

Lancer la recherche avec comme nom de la Société : Essilor International ou comme numéro SIREN : 712049618 ;

**Le site Internet du groupe** [www.essilor.com](http://www.essilor.com) rassemble également des informations destinées à tout public :

- les informations réglementées telles que définies par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ;
- les déclarations requises par l'Autorité des Marchés Financiers et à publier sur le site Internet de la Société ;
- les présentations aux analystes et les retransmissions vidéo, lorsqu'elles sont disponibles, des réunions d'analystes ;
- les communiqués financiers et les retransmissions audio, lorsqu'elles sont disponibles, des conférences téléphoniques ;
- les Rapports annuels et Documents de référence (contenant les informations financières historiques de la Société), archivés sur 5 ans ;
- concernant les Assemblées Générales, les avis de convocation comprenant les projets de résolutions, les modalités d'accès à la réunion et les résultats des votes des résolutions ;
- les informations relatives au Développement durable.

## DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois en application de l'article 451-1-1 du Code Monétaire et Financier et de l'article 222-7 du règlement général de l'AMF.

Informations publiées ou rendues publiques entre le 13 avril 2007 et le 7 mars 2008.

### 1. Informations disponibles sur le site Internet [www.essilor.com](http://www.essilor.com), rubrique « publications ».

#### Communiqués

Date	Nature des informations	Titre
13 avril 2007	Document d'information annuel	Liste des informations publiées au cours des 12 derniers mois
18 avril 2007	Chiffre d'affaires du 1 <sup>er</sup> trimestre	Une croissance hors change de 11%
3 mai 2007	Acquisition	Prise de 51% de la société Integrated Lens Technology Pte Ltd
7 mai 2007	Déclaration mensuelle sur le capital	Nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital au 30 avril 2007
10 mai 2007	Acquisition	Prise de participation majoritaire dans la société OOGP
11 mai 2007	Déclaration d'augmentation de capital	Augmentation de capital réservée aux salariés
7 juin 2007	Déclaration mensuelle sur le capital	Nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital au 31 mai 2007
20 juin 2007	Acquisition	Acquisition de Sutherlin Optical Company et achat de l'activité lunettes de sécurité de Dispensers Optical Service Corp.
4 juillet 2007	Contrat de liquidité	Bilan semestriel du contrat de liquidité au 30 juin 2007
6 juillet 2007	Déclaration mensuelle sur le capital	Nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital au 30 juin 2007
12 juillet 2007	Chiffre d'affaires du 1 <sup>er</sup> semestre 2007	Une croissance hors change de 12 %
12 juillet 2007	Division du nominal	Division par deux du nominal de l'action
7 août 2007	Déclaration mensuelle sur le capital	Nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital au 31 juillet 2007
30 août 2007	Résultats du 1 <sup>er</sup> semestre et rapport financier semestriel	Mise à disposition du rapport financier semestriel
30 août 2007	Résultats du 1 <sup>er</sup> semestre 2007	Une activité soutenue au premier semestre ; la marge de contribution atteint 18,1 % son plus haut niveau.
11 septembre 2007	Déclaration mensuelle sur le capital	Nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital au 31 août 2007
17 septembre 2007	Développement durable	Essilor entre dans l'indice Dow Jones Sustainability World
1 <sup>er</sup> octobre 2007	Rachat de titres	Déclaration mensuelle des transactions sur actions propres



<b>Date</b>	<b>Nature des informations</b>	<b>Titre</b>
2 octobre 2007	Acquisition	Essilor se renforce dans le verre polarisé avec l'acquisition de KBco
8 octobre 2007	Déclaration mensuelle sur le capital	Nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital au 30 septembre 2007
24 octobre 2007	Information financière 9 mois 2007	Une croissance organique des ventes toujours forte : + 8,5 %
7 novembre 2007	Déclaration mensuelle sur le capital	Nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital au 31 octobre 2007
14 novembre 2007	Déclaration d'augmentation de capital	Augmentation de capital réservée aux salariés
22 novembre 2007	Annulation de titres	Essilor annule 700 000 actions
4 décembre 2007	Rachat de titres	Déclaration mensuelle des transactions sur actions propres
6 décembre 2007	Acquisition	Essilor acquiert des laboratoires de prescription au Royaume Uni et aux Etats-Unis.
7 décembre 2007	Déclaration mensuelle sur le capital	Nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital au 30 novembre 2007
4 janvier 2008	Contrat de liquidité	Bilan semestriel du contrat de liquidité au 31 décembre 2007
8 janvier 2007	Déclaration mensuelle sur le capital	Nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital au 31 décembre 2007
10 janvier 2008	Acquisitions	Nouvelles acquisitions aux Etats-Unis et au Brésil
24 janvier 2008	Chiffre d'affaires 2007	Nouvel exercice de forte croissance : hausse de 8,1 % du chiffre d'affaires en 2007 et de 12 % hors effet de change
1 <sup>er</sup> février 2008	Rachat de titres	Déclaration mensuelle des transactions sur actions propres
7 février 2008	Déclaration mensuelle sur le capital	Nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital au 31 janvier 2008
21 février 2008	Acquisitions	Essilor s'implante en Bulgarie – Nouvelles acquisitions au Canada et à Porto Rico
6 mars 2008	Résultats 2007	Une performance solide dans la continuité
7 mars 2008	Déclaration mensuelle sur le capital	Nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital au 29 février 2008

Documents de référence

<b>Date</b>	<b>Type de document</b>
28 mars 2007	Document de référence 2006 - dépôt AMF n° D.07-0237

**2. Bulletin des annonces légales et obligatoires (BALO) :**

<b>Date</b>	<b>Numéro de parution</b>	<b>Publication</b>
4 mai 2007	Bulletin n° 54	Chiffre d'affaires du 1 <sup>er</sup> trimestre 2007
8 juin 2007	Bulletin n° 69	Approbation des comptes 2006 / Attestations des commissaires aux comptes
13 juillet 2007	Bulletin n° 84	Avis aux porteurs d'obligations (OCEANE)
30 juillet 2007	Bulletin n° 91	Chiffre d'affaires du 1 <sup>er</sup> semestre 2007
21 septembre 2007	Bulletin n° 114	Résultats du 1 <sup>er</sup> semestre et rapport financier semestriel
7 novembre 2007	Bulletin n° 134	Chiffre d'affaires du 3 <sup>ème</sup> trimestre 2007
16 janvier 2008	Bulletin n° 7	Conversion d'obligations (OCEANE)
1 <sup>er</sup> février 2008	Bulletin n° 14	Chiffre d'affaires 2007

## **Chapitre 25 - Informations sur les participations**

---

Vous pouvez à ce sujet consulter les notes 32 à 35 des notes aux états financiers consolidés, au chapitre 20.3.1.5 du présent Document de référence.

# Chapitre 26 - Annexes du Document de référence 2007

---

## ANNEXE 1 - Rapport du Président

### Sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne et rapport des Commissaires aux comptes correspondant

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément à l'article 117 de la loi n° 2003-706 dite de « sécurité financière », à l'article 62 III de la loi n° 2006-1770 du 30 décembre 2006 sur l'épargne salariale et à l'article 621-18-3 du code monétaire et financier, et donc en application des dispositions des articles L.225-37, alinéa 6 et 7 et L.225-68 du Code du Commerce, je rends compte par le présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de notre conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ;
- des principes et les règles arrêtés par le conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux ;
- des procédures de gestion des risques mises en place par la société ;
- des limitations que le conseil d'administration apporte aux pouvoirs du directeur général ;

et ce afin de faire connaître les processus et les méthodes de travail de notre entreprise.

Ce rapport a été élaboré avec l'assistance et après certaines diligences du directeur juridique, et en ce qui concerne la partie 2 du rapport, après consultation écrite et discussions par ce dernier avec le département de l'audit interne et les autres responsables (au niveau corporate) des différents secteurs de gestion des risques du groupe. Il a été remis au comité d'audit avant d'être présenté au conseil d'administration. Ceci permet d'une part, que la direction générale valide les priorités et les travaux en cours et d'autre part, une prise de conscience de l'importance des contrôles internes pour l'entreprise. Nous nous sommes également appuyés sur les principes énoncés dans le cadre de référence du contrôle interne des sociétés cotées recommandé par le groupe de travail de l'AMF pour la rédaction de ce rapport. Enfin, le contenu de ce rapport a été approuvé par le conseil d'administration lors de sa séance du 5 mars 2008.

## PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DE VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

### 1. FREQUENCE DES REUNIONS DU CONSEIL

En 2007, le conseil d'administration a tenu sept réunions dont la durée moyenne a été de deux heures trente. L'assiduité des administrateurs exprimée par le taux de présence effective à ces réunions, s'élève à plus de 90 %.

Au cours de l'exercice écoulé, le conseil d'administration s'est réuni cinq fois au siège social, aux dates fixées dans le calendrier établi en 2006, à savoir les 24 janvier, 7 mars, 11 juillet, 29 août et 14 novembre 2007 et une fois au palais de la Bourse à Paris, le 11 mai 2007 à l'issue de l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire des actionnaires. Il s'est réuni une fois téléphoniquement le 20 mars 2007.

### 2. CONVOCATIONS DU CONSEIL

Conformément au règlement intérieur du conseil, les administrateurs ont été convoqués sept jours au moins avant chaque réunion par lettre simple. En application de l'article L.225-238 du code de commerce, les commissaires aux comptes de la société ont été convoqués aux réunions du conseil qui ont examiné et arrêté les comptes intermédiaires et les comptes annuels.

### **3. INFORMATION DES ADMINISTRATEURS**

Tous les documents nécessaires pour informer les administrateurs sur l'ordre du jour et sur toutes les questions soumises à l'examen du conseil ont été soit joints à la convocation, soit adressés ou remis dans un délai raisonnable préalablement à la réunion.

### **4. PROCES-VERBAUX**

Les projets de procès-verbaux des réunions du conseil ont été adressés à tous les administrateurs au plus tard le jour de la convocation à la réunion suivante.

### **5. COMITES**

Depuis 1997, le conseil d'administration, sur proposition de son président, a créé trois comités d'études permanents d'administrateurs : le comité d'audit, le comité des mandataires sociaux et le comité stratégique. Ces comités sont à même de faire des propositions au conseil d'administration qui entrent dans leurs champs de compétence respectifs. Les règles régissant la composition et les attributions de ces comités permanents ont été formalisées dans le règlement intérieur adopté le 18 novembre 2003, lequel est régulièrement révisé, et ce pour la dernière fois lors de la séance du conseil en date du 24 janvier 2007. Ce règlement a d'ailleurs été examiné à nouveau le 14 novembre 2007. Des extraits du règlement intérieur se trouvent aux chapitres 14 et 16 de notre document de référence.

#### **Le Comité d'audit**

Le comité d'audit s'est réuni à deux reprises en ce qui concerne les comptes de l'exercice 2007 ; une première fois le 27 Août 2007 pour examiner les comptes consolidés semestriels et une seconde fois le 3 mars 2008 pour examiner les comptes consolidés définitifs de l'exercice 2007. Lors de chacune de ces réunions, le comité a entendu le directeur financier du groupe, ainsi que les commissaires aux comptes qui ont commenté les comptes et répondu aux diverses questions.

Préalablement à chacune de ces réunions, le président du comité d'audit s'est longuement entretenu avec le directeur financier afin de procéder à une revue détaillée des comptes et des faits marquants de l'activité, ainsi qu'avec divers autres responsables de la gestion des risques dont le directeur juridique groupe et le directeur de l'audit interne.

Le comité d'audit s'est également réuni le 24 janvier 2007, le 10 mai 2007 et le 11 décembre 2007

Au cours de ces diverses réunions, le comité a examiné les sujets suivants :

- réorganisation des missions de commissariat aux comptes dans le cadre de l'appel d'offre initié en 2006 et proposition au conseil d'administration en vue du renouvellement de PricewaterhouseCoopers et de la nomination du cabinet Mazars ;
- stratégie en matière de couverture de change et de taux ;
- stratégie en matière de placements financiers et contrôle des risques dans ce domaine.

Par ailleurs, le directeur de l'audit interne a présenté au comité le plan d'audit de l'année 2007 et l'avancement des travaux menés dans le domaine du contrôle interne, ainsi que la synthèse des différentes missions menées par son département, lors de quatre interventions en mars, mai, août et en décembre 2007. Le plan d'audit 2008 a été soumis au comité d'audit de décembre 2007.

Enfin, les travaux du comité d'audit ont été présentés au conseil d'administration par le président de ce comité, Monsieur Yves Chevillotte.

Le taux de participation des membres au comité d'audit est de 86 %.

#### **Le Comité des mandataires**

Il s'est réuni cinq fois, les 9 mai, 11 mai, 24 septembre, 29 octobre et 31 octobre 2007 pour examiner les sujets suivants :

- le plan de succession des équipes dirigeantes ;
- la politique de rémunération des équipes dirigeantes en France ;
- le fonctionnement du conseil d'administration.

Le taux de présence aux réunions du comité des mandataires est passé à 90 % en 2007.

Le président du comité, Monsieur Jean Burelle, a présenté un rapport lors de la séance du conseil d'administration du 14 novembre 2007 qui a permis notamment au conseil d'administration de fixer le montant définitif de la partie variable de la rémunération des mandataires sociaux pour l'exercice 2007 conformément aux principes et conditions déterminées en 2006 et d'arrêter les principes et les règles, exposés ci-après conformément à l'article L.225-37 alinéa 7 du Code du Commerce, de détermination de la rémunération des dirigeants sociaux pour 2008. Lors de ce même conseil, il a été remis aux administrateurs une grille leur permettant de procéder à la revue de la qualification d'administrateur indépendant au regard des tous les critères établis dans le rapport consolidé AFEP/MEDEF de 2003. Enfin, il a été présenté par le comité des mandataires une synthèse de l'auto évaluation formalisée du fonctionnement du conseil d'administration.

#### Les nouveaux principes et règles de détermination de la rémunération des dirigeants sociaux pour 2008 :

Plusieurs considérations liées au renouvellement des équipes dirigeantes et plus particulièrement liées au plan de succession des dirigeants sociaux actuels ont conduit le comité des mandataires à proposer au conseil un changement d'orientation de la politique de rémunération notamment celle des dirigeants sociaux. Le comité des mandataires a estimé qu'il n'est pas illégitime que les plus jeunes générations aient des aspirations différentes de celles de leurs aînés et qu'il serait paradoxal qu'une modification de la politique de rémunération intervienne après le départ de ceux qui ont fait de l'entreprise ce qu'elle est devenue.

Pour aider au repositionnement de la rémunération des deux mandataires sociaux il a été recherché un panel de comparaison plus représentatif de ce qu'Essilor représente aujourd'hui. Jusqu'à présent le panel utilisé était majoritairement composé d'entreprises du SBF 80 ce qui tirait le niveau par le bas. Un panel représentatif du seul CAC 40 avait poussé la référence exagérément vers le haut. Au final il a été retenu le niveau médian des rémunérations, en montant et structure (variable versus fixe) d'un panel d'entreprises dont la capitalisation boursière est du même ordre que celle d'Essilor International. Le niveau de cet échantillon se positionne entre les deux précédents. Au-delà des seuls mandataires sociaux le comité des mandataires a recommandé que soient aussi revues les positions clés de l'organisation française.

Pour les deux mandataires sociaux le principe de la rémunération comportant une partie fixe (le salaire de base) et une partie variable (le bonus contractuel) liée à des objectifs est maintenu, le bonus pouvant évoluer positivement en cas de dépassement de l'objectif à l'intérieur d'un plafond.

Pour l'année 2008, les salaires de base seront portés à :

- 700 000 € pour le Président - Directeur Général ;
- 475 000 € pour le Directeur Général Délégué.

Pour les deux mandataires sociaux, le principe de calcul de la partie variable ne restera plus lié à la réalisation du seul objectif de résultat net consolidé hors acquisitions mais à quatre nouveaux critères :

- un objectif de croissance du bénéfice net par action (BNPA) ;
- un objectif de croissance organique du chiffre d'affaires ;
- un objectif de croissance par acquisitions qui sera mesuré en rapportant le chiffre d'affaires pro forma en base annuelle des acquisitions de l'année au chiffre d'affaires de l'année précédente ;
- un objectif qualitatif.

Pour les 3 objectifs quantitatifs, la mesure sera faite en excluant les variations de parité monétaire.

Pour l'objectif de croissance du BNPA, la règle de variabilité deviendra la suivante :

- 100 % du bonus cible pour une réalisation à 100 % de l'objectif ;
- absence de bonus pour une atteinte à 90 % ou moins de l'objectif ;
- plafond égal à 167 % du bonus cible pour un objectif dépassé de 10 % ou plus ;
- proportionnalité appliquée au bonus pour des réalisations intermédiaires.

Pour l'objectif de croissance organique du chiffre d'affaires, la règle de variabilité deviendra la suivante en 2008 :

- 100 % du bonus cible pour une réalisation à 100% de l'objectif ;
- absence de bonus pour une atteinte à 80 % ou moins de l'objectif ;
- plafond égal à 167 % du bonus cible pour un objectif dépassé de 20 % ou plus ;
- proportionnalité appliquée au bonus pour des réalisations intermédiaires.

Pour l'objectif de croissance par acquisitions, la règle de variabilité deviendra la suivante :

- 100 % du bonus cible pour une réalisation à 100 % de l'objectif ;
- absence de bonus pour une atteinte à 80 % ou moins de l'objectif ;
- bonus plafonné à 100 % en cas de dépassement de l'objectif ;
- proportionnalité appliquée au bonus pour des réalisations intermédiaires.

Pour l'objectif qualitatif le bonus sera plafonné à 100 %.

Le poids respectif de chacun des objectifs dans le calcul du bonus sera de :

- 40 % pour la croissance du BNPA ;
- 35 % pour la croissance organique ;
- 15 % pour la croissance par acquisitions ;
- 10 % pour le critère qualitatif ;

De sorte que le bonus en résultant pourra varier de 0 à 150 % du montant contractuel.

Le bonus contractuel sera porté en 2008 :

- pour le Président - Directeur Général à 100 % du salaire de base pour des objectifs atteints à 100 % ;
- pour le Directeur Général Délégué à 75 % du salaire de base pour des objectifs atteints à 100 %.

Pour l'année 2008 le montant prévisionnel des différents objectifs quantitatifs sera arrêté par le Conseil d'administration qui examinera le budget 2008.

Pour les deux mandataires sociaux l'objectif qualitatif retenu par le conseil pour l'année 2008 est : « Mise en place réussie de la première phase du plan de succession ».

Le conseil d'administration a décidé d'attribuer des actions de performance à M. FONTANET et à M. ALFROID qui par ailleurs continuent à bénéficier des mêmes avantages en nature et autres éléments de rémunération que les années précédentes (pour le détail voir chapitre 15.1 de notre document de référence).

#### Retraites chapeaux

Il existe actuellement au sein de la Société un régime de retraite collectif à prestations définies, assuré par Essilor dans le cadre de l'article 39 du Code Général des Impôts, institué au profit des cadres dirigeants de la société.

Pour les cadres supérieurs niveau III C et « hors classification », au sens de la convention collective de la métallurgie, il est rappelé que ce régime est susceptible de leur octroyer, dans les conditions prévues par le règlement de retraite, une rente supplémentaire aux régimes légaux (sécurité sociale, ARRCO et AGIRC) égale à 10 % de la rémunération de référence ; auxquels s'ajoute 1 % par année d'ancienneté comprise entre 10 et 20 ans.

Il est rappelé qu'étant assimilés aux cadres supérieurs de l'entreprise sur l'intégralité de leur statut social, M. Xavier FONTANET, Président - Directeur Général et M. Philippe ALFROID, Directeur Général Délégué, bénéficient de ce régime.

Les régimes légaux de retraite n'accordant aucun droit à retraite sur la rémunération correspondant à la tranche D (rémunération comprises entre 8 et 16 fois le plafond de la sécurité sociale), il a été proposé d'ajouter au régime collectif existant au profit des cadres niveau III C et « hors classification », une pension supplémentaire liée à la rémunération correspondant à la tranche D.

La rente supplémentaire de retraite sera d'un montant équivalent à 1,5 % de la rémunération incluse dans la seule tranche D, par année d'ancienneté comprise entre 10 et 20 ans. En tout état de cause, ce montant supplémentaire ne saurait excéder 5 % de la rémunération de référence définie au règlement de retraite.

La totalité de la pension de retraite issue du régime Essilor est plafonnée à 65 % de ladite rémunération de référence, comme le prévoit le règlement de retraite.

Le Conseil d'administration a autorisé que la rémunération de référence pour le calcul de la retraite complémentaire de M. Xavier FONTANET soit sa dernière rémunération au titre de Président - Directeur Général (salaire de base plus bonus contractuel), pour le cas où la fonction de Président du conseil d'administration serait dissociée de celle de Directeur Général Exécutif.

Le Comité des mandataires a rappelé au Conseil que s'agissant du Président - Directeur Général et du Directeur Général Délégué de la Société, ce type d'avantage est assimilable à un complément de rémunération visé à l'article L 225-42-1 du Code de commerce institué par la loi du 25 juillet 2005, et a donc été soumis à la procédure d'autorisation préalable des conventions réglementées de l'article L 225-38 du Code de Commerce.

### **Le Comité stratégique**

Le comité stratégique s'est réuni à 3 reprises en 2007.

Lors de la session du 24 janvier 2007, le comité a revu les différents projets du groupe en termes de production de série et de prescription centralisée ainsi que l'évolution des coûts de fabrication unitaires des verres liés à ces projets. Ce comité a également permis de faire le point sur la stratégie en matière de verres photochromiques et sur les performances de notre joint venture avec le groupe PPG/Transitions, spécialisé dans ce domaine.

La session du 11 juillet 2007 a été consacrée à une présentation détaillée de l'ensemble des projets de recherche et développement, et notamment les activités de tous les centres R&D dans le monde.

Enfin, le 14 novembre 2007, les stratégies de développement de la zone Europe ont été exposées au comité qui a pu échanger sur les programmes et les réorganisations en cours dans ce contexte.

Après chacune de ces réunions, une synthèse des exposés et des différentes discussions a été présentée au conseil d'administration par son Président.

Le taux de participation des membres du Comité Stratégique a été de 88 %.

## **6. DECISIONS ET INFORMATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **Revue annuelle de la qualification d'administrateur indépendant**

Le conseil d'administration a examiné, pour la première fois en 2005, la situation de chaque administrateur au regard de tous les critères d'indépendance établis dans le rapport consolidé AFEP/MEDEF de 2003. Compte tenu des changements dans la composition du conseil intervenus fin 2006 début 2007 et des nominations et renouvellements de mandats votés à l'assemblée des actionnaires en mai 2007, le conseil d'administration lors de sa séance du 14 novembre 2007 a examiné une nouvelle fois la situation de chaque administrateur au regard de tous les critères d'indépendance. A l'issue de cette revue complète, le conseil a déterminé que tous les administrateurs étaient indépendants à l'égard de la société, à l'exception bien entendu de Messieurs FONTANET et ALFROID (qui sont les deux dirigeants sociaux) et de Mme MOKDAHI, M. THOMAS et M. ZINS qui sont administrateurs représentant les salariés actionnaires. Il a été noté que Messieurs BESSON et BURELLE étaient administrateurs depuis 11 ans et que bien qu'approchant de la limite des 12 ans prévus par le rapport AFEP/MEDEF précité, ils étaient parfaitement indépendants. De même M. PECOUX bien qu'ayant appartenu à un service de fusions et acquisitions et étant associé d'un établissement financier, il pouvait être considéré comme tout à fait indépendant selon les critères AFEP/MEDEF.

### **Auto évaluation triennale du fonctionnement du Conseil**

Une évaluation formalisée du fonctionnement du conseil d'administration ayant été réalisée en 2004, il a été procédé en 2007 à une nouvelle auto évaluation formalisée. Toutefois en 2005 et 2006 des auto évaluations assez approfondies ayant été effectuées et ayant conduit à la modification du règlement intérieur du conseil et de la charte d'administrateur, la synthèse des questionnaires et des débats de 2007 a permis au conseil de conclure que son propre fonctionnement était satisfaisant et que les questions importantes étaient convenablement préparées et débattues.

Le conseil a fait les quelques suggestions pratiques suivantes :

- coupler la visite d'un site, en France ou à l'étranger, avec la tenue d'un conseil d'administration ;
- adresser à chacun des administrateurs les supports d'information interne ;
- clarifier le processus d'approbation des investissements financiers, en approuvant uniquement une enveloppe globale et les acquisitions dont le prix est de plus de 20 millions d'euros sauf changement par rapport au business habituel (nouveaux créneaux). Finalement le conseil arrête le montant de 10 millions d'euros ;



- faire une présentation annuelle au conseil des acquisitions réalisées deux années auparavant ;
- présentation formelle du plan de succession et des principales politiques de ressources humaines ;
- comité stratégique : inscription de points à l'ordre du jour par Messieurs CHEVILLOTTE et BURELLE en fonction des questions transmises par les administrateurs ;
- avoir un meilleur équilibre entre l'information financière reçue et l'information sur les activités de recherche et développement, marketing, etc.

Au cours de l'exercice 2007, le conseil d'administration a été informé par les différents directeurs ou responsables de l'entreprise, a examiné ou a délibéré notamment sur les points suivants :

- l'activité du groupe ;
- la concurrence ;
- les choix stratégiques ;
- les états financiers consolidés intermédiaires, annuels et prévisionnels ;
- l'approbation du budget annuel ;
- l'appel d'offre concernant les commissaires aux comptes ;
- la politique de distribution des dividendes ;
- les dispositions anti OPA ;
- les rapports destinés aux actionnaires ;
- les projets et les opérations de croissance externe ;
- le bilan des acquisitions (1995-2006) ;
- la création de fondations ;
- l'actionnariat et les relations investisseurs ;
- l'augmentation de capital par incorporation de réserves ;
- la division de la valeur nominale du titre par deux ;
- la réduction de capital ;
- les conventions réglementées à autoriser et celles à déclarer ;
- le montant des garanties accordées par la Société ;
- les augmentations de capital au bénéfice des salariés et l'abondement de l'entreprise ;
- les attributions d'actions de performance et d'options de souscription d'actions ;
- le programme de rachat d'actions ;
- la cooptation d'administrateurs en remplacement d'administrateurs démissionnaires ;
- le plan de succession des dirigeants sociaux ;
- la rémunération des dirigeants sociaux ;
- la répartition des jetons de présence ;
- le gouvernement d'entreprise et notamment la déontologie boursière ;
- les principales questions sociales ;
- la revue des articles de presse et des études d'analystes ;
- les subdélégations de pouvoir au Président-Directeur Général et au Directeur Général Délégué ;
- les présentations ou comptes rendus du comité d'audit et du comité des mandataires ;
- la fixation du calendrier des réunions du conseil et de l'assemblée générale pour 2008.

Un complément d'information, notamment sur le gouvernement d'entreprise, le règlement intérieur du conseil d'administration, se trouve aux chapitres 14, 15 et 16 de notre document de référence.

# COMPTE RENDU DES PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR ESSILOR INTERNATIONAL S.A.

---

## 1. OBJECTIFS DE LA SOCIETE EN MATIERE DE PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE

A titre général, le contrôle interne est un dispositif qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements en vigueur ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières.

D'une façon générale, il contribue à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et à l'utilisation efficiente des ressources. Notre dispositif de contrôle interne et de gestion des risques est adapté à la situation de notre société. La société mère veille à l'existence de dispositifs de contrôle interne au sein de ses filiales. Ces dispositifs sont préparés dans le souci d'être adaptés à leurs caractéristiques propres et aux relations entre la société mère et les filiales.

Plus précisément, ceci consiste à :

- veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations, ainsi que les comportements des personnels, s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, et ce de par les lois et règlements applicables ainsi que les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- vérifier la qualité et la sincérité des informations comptables, financières, juridiques et de gestion, qu'elles soient destinées aux organes sociaux de l'entreprise, aux autorités de contrôle ou de tutelle ou aux actionnaires et au public ;
- couvrir l'ensemble des politiques et procédures mises en œuvre dans notre entreprise destinées à fournir une assurance raisonnable quant à la gestion rigoureuse et efficace de nos activités.

L'un des objectifs du système des contrôles internes est de prévenir et de maîtriser les risques d'erreur ou de fraude notamment dans les domaines économique, financier et juridique auxquels peuvent être exposées la société et ses filiales en France ou à l'étranger. Comme tout système de contrôle, il ne peut donner une garantie absolue que de tels risques ont été totalement éliminés ou maîtrisés, ou que les objectifs de la société pourront être atteints. En effet, la probabilité d'atteindre ces objectifs ne relève pas de la seule volonté de la société, mais de nombreux facteurs, tels que l'incertitude du monde extérieur, de l'exercice de la faculté du jugement ou de dysfonctionnements pouvant survenir en raison d'une défaillance humaine, d'une fraude ou d'une simple erreur.

Un complément d'information sur les facteurs de risque, auxquels notre société pourrait être confrontée, se trouve au chapitre 4 de notre document de référence.

Nonobstant ces paramètres et bien que n'entrant pas dans les procédures formelles du système de contrôle, la culture de parole et d'éthique ainsi que les valeurs fondamentales du groupe Essilor sont des piliers essentiels de la vie quotidienne et de l'évolution de notre entreprise : la confiance, l'esprit du groupe, la réactivité, l'exemplarité, l'intégrité, la solidarité et la forte sensibilisation orale à l'éthique sont des réalités historiques.

Un code de valeurs est abordé dans la charte de l'association Valoptec, association composée d'hommes et de femmes, actifs et retraités du groupe. L'objectif de cette association est de « rechercher les conditions économiques et sociales d'une saine gestion des sociétés du groupe ». Cette charte véhicule des images de respect et de confiance dans la personne humaine. Les salariés ne signent pas personnellement cette charte mais l'esprit de celle-ci imprègne réellement la culture de l'entreprise. Les membres de Valoptec et l'actionnariat interne, de par leurs avoirs financiers, détiennent 13,7 % des droits de vote d'Essilor International. Les statuts de l'association sont régulièrement remis à jour et revalidés pour accompagner l'évolution de celle-ci.

## 2. COMPOSANTES DE LA NOTION DE CONTRÔLE INTERNE

Il est de notre intention que le contrôle interne s'établisse à partir des éléments suivants :

- une organisation comportant une définition des responsabilités, disposant de ressources et de compétences et s'appuyant sur des systèmes d'information, sur des procédures ou modes opératoires, des outils et des pratiques appropriés ;
- la diffusion en interne d'informations dont la connaissance permet l'exercice des responsabilités ;
- un système visant à recenser, analyser les principaux risques identifiables au regard des objectifs de notre société et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion de ces risques ;
- des activités de contrôle, proportionnées aux enjeux propres à chaque processus et conçues pour s'assurer que des mesures sont prises en vue de limiter et dans la mesure du possible, maîtriser les risques susceptibles d'affecter la réalisation de nos objectifs ;
- une surveillance portant sur le dispositif de contrôle interne et la gestion des risques ainsi qu'un examen régulier de son fonctionnement.

Le conseil d'administration d'Essilor International a réaffirmé toute l'importance qu'il accorde avec la direction générale aux différentes structures de contrôle interne, ainsi qu'en témoigne l'intérêt y porté par le comité d'audit et la diversité des sujets étudiés et présentés au conseil par des équipes pluridisciplinaires. Les principes généraux, ainsi que leur correcte mise en place au sein du groupe, sont définis par la direction générale. Les membres du comité exécutif (responsables opérationnels et fonctionnels en raison de leurs champs de compétences respectifs et dans le cadre d'une organisation par pays, zones géographiques et technicités) sont les relais de ces principes généraux. Le directeur financier et le directeur juridique, responsables des actions de contrôle interne, sont membres du comité exécutif.

## 3. PRESENTATION DE L'ORGANISATION GENERALE DES CONTRÔLES INTERNES

Les différentes activités de contrôle interne permettent de veiller à ce que l'application des normes et procédures définies au niveau du siège puissent être en adéquation avec les orientations de la direction générale.

Les départements plus spécifiquement liés aux diverses activités de contrôle sont :

**Audit interne** : le directeur de l'audit interne est rattaché au Président - Directeur Général. Ce rattachement donne à mes yeux au directeur de l'audit interne l'indépendance et la liberté d'esprit nécessaire à la réussite de sa fonction. Il n'a d'autorité, ni de responsabilité dans les opérations qu'il contrôle. L'audit interne rend également compte de ses activités au comité d'audit. L'organisation du département est décentralisée avec des équipes présentes non seulement au siège (pour les activités "corporate", "Europe" et le continent Amérique du Sud), mais également aux Etats-Unis (continent nord-américain) et à Singapour (Asie-Pacifique).

La mission permanente de l'audit interne est de veiller à la correcte application des dispositifs de contrôle interne dans toutes les entités du groupe. L'audit interne contrôle la conformité des pratiques avec les règles et procédures internes, la fiabilité des informations comptables, ainsi que l'efficacité du contrôle interne.

Les missions d'audit sont planifiées à partir de l'identification des risques des processus, selon un cycle régulier de revue des filiales ou suite à une demande de la Direction générale ou d'un directeur de zone. Certaines missions sont composées d'équipes multidisciplinaires (audit, fiscal, juridique). Le plan d'audit est validé par la Direction générale et le comité d'audit.

Les missions d'audit se réalisent selon une méthodologie appliquée de manière identique dans toutes les zones. Pour chaque mission un rapport est établi comportant les observations faites ainsi que les recommandations d'amélioration nécessaires. La mise en œuvre des recommandations relève de la responsabilité des entités auditées. L'audit interne veille au suivi de ces recommandations en contrôlant la réalisation des plans d'actions décidés en accord avec elles.

Une copie du rapport est diffusée au management de l'entité, au directeur de zone concerné, à la Direction générale, à la direction financière du groupe, ainsi qu'aux différentes directions opérationnelles ou fonctionnelles concernées par le rapport. Une synthèse des travaux de l'audit interne est présentée chaque année au Président - Directeur Général et au comité d'audit.

Le département d'audit interne s'est doté d'une charte dans laquelle sont définis les responsabilités, les pouvoirs et les objectifs de l'audit interne. Elle précise les règles professionnelles et de déontologie que les auditeurs internes se doivent de respecter. Enfin elle définit la méthodologie à suivre lors de ses interventions dans les entités. Selon la charte, l'audit interne peut intervenir sur l'ensemble des activités, fonctions et entités légales du groupe.

Parallèlement, l'audit interne anime un processus d'auto évaluation du contrôle interne lancé en 2004 dans différentes entités du groupe.

**Consolidation** : le service consolidation a pour mission de définir des règles et méthodes de consolidation homogènes dans le groupe en accord avec les normes en vigueur, d'assurer l'élaboration des états financiers consolidés trimestriels et annuels en cohérence avec la politique générale du groupe. Il a également une mission d'animation et de coordination auprès des entités consolidées.

La consolidation établit les états financiers consolidés à partir de la comptabilité des différentes filiales ajustées aux normes groupe, et assure un suivi trimestriel des flux et des bilans de chacune des entités juridiques consolidées du groupe. Le croisement régulier des suivis internes permet de valider la cohérence de l'information financière et de remonter et de traiter les éventuelles anomalies.

La consolidation met à jour et diffuse régulièrement auprès des entités du groupe les modifications et nouvelles règles impactant l'établissement des comptes.

**Contrôle de gestion** : chaque entité du groupe dispose d'une structure de contrôle de gestion chargé de l'analyse des performances de l'entité s'appuyant sur la structure de contrôle de la zone ou de la direction opérationnelle correspondante. Le contrôle de gestion groupe procède à des analyses de cohérence entre les différents éléments remontés dans le système de reporting en vue d'assurer la fiabilité des informations financières qu'il produit. Par ailleurs, il anime un réseau de contrôleurs de gestion, assure un rôle d'aide à la décision et de suivi mensuel des résultats de chacune des entités ou « business units » du groupe. A partir de ces informations, il produit le reporting mensuel consolidé, élabore le budget consolidé, contrôle le suivi mensuel des écarts, et étudie la cohérence des prix de transfert. Les contrôleurs de gestion des entités ont un double rattachement opérationnel et fonctionnel.

**Développement durable** : la direction du développement durable possède un rôle très transversal et sa mission principale est d'anticiper et d'influencer les évolutions des activités ainsi que d'examiner leurs conséquences économiques, humaines et environnementales, dans le but non seulement de faire profiter l'entreprise, ses parties prenantes et la Société des opportunités qu'elles offrent, mais encore d'inventorier les impacts potentiels qui pourraient en résulter et d'en avertir le management. Elle est en outre responsable des informations extra financières du groupe.

**Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE)** : rattaché à la direction des ressources humaines, le Service met en place une organisation en vue d'appliquer et d'améliorer une politique commune de sécurité des personnes et des biens, de prévention des risques, de protection de la santé et de préservation de l'environnement.

**Juridique** : la direction juridique a une mission de conseil et de la prévention des litiges auprès de l'ensemble des directions du groupe et de ses filiales; elle assure la négociation et la rédaction d'actes et contrats, notamment en matière de croissance externe afin de veiller à l'adéquation des risques et des garanties obtenus dans de telles opérations.

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, elle insère dans ses contrats, dans la mesure du possible, le recours à l'arbitrage ; elle effectue une veille, le dépôt et la défense de droits de propriété intellectuelle. Elle assiste à la réalisation de l'objectif de conformité aux lois et règlements de nos activités.

Elle conseille le groupe et le conseil d'administration sur les bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise. Elle sensibilise les dirigeants de la maison mère et des filiales aux responsabilités que peuvent encourir l'entreprise et propose des solutions juridiques relevant de l'environnement de contrôle. Elle permet ainsi de répondre aux questions juridiques auxquelles se trouve confronté l'ensemble des services du groupe dans un contexte réglementaire et légal à caractère international de plus en plus complexe et contraignant.

Elle contrôle la bonne exécution de plusieurs milliers d'engagements contractuels du groupe, notamment par le biais d'une base de données « contrats » alimentée en permanence. Elle tient un tableau de bord des litiges et différends auxquels le groupe est confronté en défense ou en demande et diffuse sur son site intranet un ensemble de notes d'information sur les nouveautés et pratiques juridiques et fiscales. D'autre part, en vue de concourir à la fiabilité et à la qualité des informations juridiques et financières sur les nombreuses filiales du groupe, elle a procédé à l'intégration d'un logiciel (sur support web fonctionnant sous intranet) pour la tenue et la mise à jour de données juridiques et de gouvernance sur ces filiales.

Par ailleurs, son service assurances a une politique de prévention et de protection en organisant d'une part, des visites et des contrôles de sites et d'autre part, par la mise en place de programmes d'assurance internationaux.

Enfin, des actions de conformité (« compliance ») se mettent progressivement en place au sein du groupe, notamment dans le cadre d'accords ou de chartes diffusés dans le groupe ; qu'il s'agisse de la charte pour la prévention de toute forme de discrimination illicite, l'accord sur le développement et la dynamisation de la troisième partie de carrière (« Essiboomers ») ou encore l'accord de l'emploi des personnes handicapées. De tels accords ou chartes s'ajoutent aux notes d'information existantes sur le site intranet de la DAJJDG depuis de nombreuses années en matière de déontologie boursière ou de sensibilisation au respect du droit de la concurrence et autres pratiques commerciales. En ce qui

concerne la note déontologie boursière, celle-ci est revue au moins annuellement et plus régulièrement en cas de changement réglementaire ou législatif. La note incite à la prudence quand il s'agit pour le détenteur d'une information privilégiée (qu'il s'agisse d'un administrateur, d'un membre du comité exécutif, ou d'un salarié) de réaliser ou de faire réaliser des opérations financières sur les titres de notre entreprise et souligne que les fautes en la matière sont passibles de sanctions. En annexe à la note un calendrier des périodes interdites permet au lecteur de connaître les dates quand il faut s'abstenir de vendre, d'acheter ou de céder.

**Qualité** : dans le cadre de sa mission, l'organisation « Qualité » assure la mise en place et l'évolution des moyens pour toujours mieux satisfaire le client. S'appuyant sur une structure décentralisée et réactive animée par la Qualité Monde, les objectifs sont d'une manière continue :

- d'augmenter la qualité du produit ;
- d'augmenter la qualité du service en vue de fidéliser les clients et d'en conquérir de nouveaux ;
- et d'optimiser le coût.

**Stratégie et acquisitions** : rattachés au Directeur Général Délégué, le directeur de la stratégie et des acquisitions et son équipe définissent la politique de croissance externe du groupe et coordonnent les initiatives prises dans les filiales afin d'en assurer la cohérence. Ils assurent également l'analyse, le suivi et la validation financière des différents projets d'acquisition réalisés dans le groupe et ont autorité quant aux conditions financières de ces acquisitions ou cessions. Les entités du groupe ne peuvent en aucun cas décider seules de l'acquisition ou de la cession totale ou partielle de sociétés extérieures. Toutes les opérations de croissance externe sont présentées préalablement au conseil d'administration pour approbation.

**Trésorerie** : la gestion des besoins de financement et des excédents de trésorerie est centralisée au siège du groupe, en France, par le biais notamment de cash pooling et de prêts inter-compagnies. En dehors de cette organisation, toute opération de financement et/ou de placement réalisée par une société du groupe doit au préalable obtenir une autorisation de la direction des financements et de la trésorerie qui assure par ailleurs un rôle général de conseil et d'assistance en matière de trésorerie et obtient la validation contractuelle de la direction juridique.

Cette centralisation de trésorerie a pour avantage de concentrer le risque de taux et de capter la majorité du risque de change sur la maison mère. Par ailleurs, les excédents de trésorerie sont placés à court terme, et ce dans le respect des règles principales du groupe en la matière : sécurité et liquidité.

La direction des financements et de la trésorerie est en charge d'une manière générale de la relation bancaire.

Enfin, le département trésorerie participe avec le service consolidation au bon respect des procédures liées à l'application des normes IRFS relatives aux instruments financiers.

#### **4. LES TEXTES DE REFERENCE, LES NORMES ET LES PROCEDURES QUI STRUCTURENT LES CONTRÔLES INTERNES**

- a) Les règles et procédures édictées par le groupe sont regroupées dans le Manuel Administratif et Financier ("MAF") et sont applicables aux différents métiers d'Essilor (achats, communication, finance, fiscalité, juridique, opérations, recherche et développement, ressources humaines...).

Le MAF rassemble les différents éléments de contrôle interne couvrant divers processus de l'organisation (immobilisations, stocks, ventes/clients, trésorerie, achats, provisions de passif/engagements hors bilan, fiscalité, frais de R&D et de démarrage, comptabilité industrielle, dispositifs de prévention de la fraude, procédures en matières d'engagements, assurance, personnel et ressources humaines, juridique, consolidation, acquisition de sociétés, d'actif ou de branche d'activité). Le MAF est disponible en ligne sur le site intranet du groupe; il est présenté en français et en anglais. Il constitue un outil indispensable tant pour permettre l'établissement des comptes que pour assurer et maintenir un environnement de contrôle des risques dans les entités du groupe. Il est mis à jour régulièrement pour tenir compte de l'évolution de la réglementation, des besoins du groupe ou pour intégrer les nouvelles normes internationales imposées au groupe.

De même, il intègre des critères d'éthique pour l'ensemble du groupe. Ces critères s'axent autour de quatre thèmes : les droits de l'homme, le travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

L'application de l'ensemble des règles et procédures contenues dans le MAF est sous la responsabilité de chaque responsable financier d'entité ou de « business unit ».

- b) Pour assurer la qualité et la fiabilité de ses informations financières, Essilor s'est doté d'un système de reporting unifié appelé « Figures » permettant à la fois la remontée des informations de gestion et la production des états financiers du groupe. Ce système est alimenté par les données comptables locales, soit par interface, soit par saisie selon un calendrier précis communiqué par la direction financière en début de chaque année.

Des procédures de consolidation assurent l'homogénéité des informations financières produites. Un manuel spécifique « glossaire » indique pour chaque module les éléments devant être saisis en conformité avec les règles groupe (compte de résultats, bilan, annexes, trésorerie, stocks, investissements, définition des flux, définition des activités).

Le glossaire ainsi que l'ensemble des instructions sur la remontée d'informations sont disponibles en ligne sur l'intranet du groupe. Il est mis à jour à chaque modification ou application de nouvelles normes.

Les responsables financiers du groupe ou locaux doivent s'assurer que les données entrées dans FIGURES sont conformes aux règles et procédures du groupe. L'utilisation de cet outil permet, outre d'assurer une homogénéité du traitement de l'information, d'exercer un contrôle régulier des comptes des différentes entités du groupe.

- c) Pour les activités dites de « l'amont » (fabrication/logistique) et de « l'aval » (prescription/distribution) le groupe dispose de nombreux systèmes informatiques pour assurer la gestion, le suivi, l'analyse et la sécurisation de nos activités. D'autre part, il existe une charte intranet international dont le but est de coordonner les diverses actions relatives à la circulation et au partage de l'information via l'intranet d'Essilor.
- d) Essilor est intégré dans quatre indices dits de Responsabilité Sociale spécialisés dans l'évaluation de l'engagement de l'entreprise vis-à-vis du développement durable : ASPI Eurozone®, FTSE4Good, Dow Jones Sustainability Index (DJSI) et Ethibel.
- e) Essilor est membre du Pacte Mondial et s'engage à respecter ses dix principes et à les faire respecter dans la mesure du possible dans sa sphère d'influence. L'entreprise communique régulièrement ses réalisations et ses progrès auprès du Secrétariat du Pacte Mondial situé au siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York.
- f) Les quatorze unités de production d'Essilor (hors Nikon-Essilor) disposent de systèmes de management de la qualité certifiés ISO 9001 (100 %) ainsi que de systèmes de management de l'environnement certifiés ISO 14001 (100 %). Treize d'entre elles disposent de systèmes de management de l'hygiène, de la santé et de la sécurité au travail certifiés OHSAS 18001 (93 %).

## 5. DESCRIPTIF SYNTHETIQUE DES PROCEDURES DE CONTRÔLE MISES EN PLACE

Les contrôles internes mis en œuvre reposent sur une organisation et des méthodologies. Ils concernent l'ensemble des entités du groupe et sont suivis par les différents acteurs ou structures exerçant des activités de contrôle en accord avec les références et documentation diffusées dans le groupe. Elles doivent permettre de classer les différents enjeux pour l'entreprise en tenant compte de sa stratégie pour fixer ses priorités.

Une démarche de « plan à moyen terme » est effectuée tous les ans. A cette occasion, les directions identifient, entre autres, les risques de leurs secteurs respectifs, les analysent et la stratégie globale est alors définie en tenant compte de ceux-ci. En cas de changement ou d'incident qui pourrait avoir un impact significatif sur l'atteinte des objectifs, notre réactivité est forte et la stratégie (globale ou d'un secteur donné) peut être revue en conséquence. Au niveau local, l'identification des risques est de la responsabilité des directeurs de zone ou de filiales. Toutes ces informations sur les risques et leur possible couverture sont remontées aux différents directeurs, membres du comité exécutif.

Nous avons en 2007 plus de 200 entités juridiques ou d'établissements qui sont en majorité des filiales directes de la maison mère. En ce qui concerne les niveaux d'autorité, les responsabilités sont clairement définies entre les différents dirigeants et cadres du groupe avec en tant que de besoin des délégations de pouvoirs ; les relations fonctionnelles transversales sont très fortes ; des procédures en matière d'engagements sont présentées aux dirigeants de ces filiales. Pour certaines fonctions centrales (par exemple, achats, audit interne, contrôle de gestion, juridique, RH), il y a un double rattachement : local et fonctionnellement au responsable groupe concerné. En ce qui concerne les opérations, chaque directeur d'usine est rattaché hiérarchiquement au directeur des usines de sa zone, qui lui-même est rattaché au directeur des opérations monde. Pour la partie commerciale, chaque directeur de filiale est rattaché au directeur de sa zone.

Les différents reportings, rapports ou contrôles d'organismes extérieurs (mensuels ou trimestriels) nous facilitent le suivi et le contrôle de l'activité de nos filiales dans différents domaines tels que financier, activités des filiales, accidents du travail, contrôles hygiène et sécurité, contrôles APAVE, certifications ISO, développement durable, logistique (mensuel), sinistres et prévention des sinistres assurances, litiges.

## **6. PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION FINANCIERE ET COMPTABLE**

Comme indiqué ci-dessus, à partir des orientations données par la direction générale, chaque direction opérationnelle définit ses propres orientations sur cinq ans. Le plan à moyen terme présenté à la direction générale intègre l'ensemble de ces orientations ainsi que les plans d'actions qui en découlent. Les points marquants de ce plan sont présentés au comité stratégique.

Le processus budgétaire démarre en juillet avec une implication forte des zones (analyse des volumes/échanges marketing central/logistique/zones). Chaque entité du groupe établit son budget en tenant compte des objectifs donnés par chaque direction de zone ou direction opérationnelle ainsi que de sa propre stratégie sur l'année à venir.

Les budgets sont présentés à la direction générale lors de sessions de fin d'année. La consolidation de tous les budgets se termine fin novembre et est officialisée en décembre.

Le budget annuel fait l'objet d'une nouvelle prévision en août de l'année en cours, puis en novembre à l'occasion de l'établissement du nouveau budget.

Ce processus budgétaire applicable dans toutes les entités du groupe est animé et suivi par le contrôle de gestion groupe, ce qui permet d'assurer l'homogénéité de l'ensemble des budgets et la cohérence des objectifs avec les orientations de la direction générale.

Les réalisations sont suivies et analysées chaque mois à travers notre système de reporting « Figures » lequel permet à la fois l'analyse du business et la consolidation statutaire. Toutes les entités sont entrées dans le système, ce qui permet un contrôle rigoureux des états comptables et financiers.

Pour la consolidation statutaire, les données bilantielles sont remontées chaque trimestre en addition des données mensuelles. L'utilisation de l'outil permet au service consolidation de contrôler les données entrées par les entités et de s'assurer de leur conformité aux règles groupe.

Les procédures de consolidation mises en place ont pour objectif d'assurer :

- une conformité des données aux règles en vigueur (telles que normes IAS, normes groupe, instructions de l'AMF,...) par les procédures générales du groupe et les instructions particulières envoyées aux entités ;
- une fiabilité de l'information financière qui est produite, par les contrôles inhérents au système ou effectués par les différents départements de la direction financière (contrôle de gestion, consolidation, trésorerie) et ce dans les délais exigés ;
- l'intégrité des données grâce aux sécurités du système.

Des instructions précises sont données aux entités avant chaque consolidation incluant un calendrier détaillé de remontée d'information.

Les procédures de suivi des engagements hors bilan et de suivi des actifs font partie des procédures incluses dans le MAF. Il est notamment précisé les engagements qui doivent être enregistrés directement dans les comptes et ceux qui sont à déclarer hors bilan. Les informations nécessaires à ces engagements sont incluses dans notre système de reporting.

Ainsi le processus budgétaire et les procédures de consolidation permettent un suivi permanent des résultats des entités, un contrôle immédiat des décalages éventuels avec les prévisions et donc des actions à mettre en place pour y remédier.

L'ensemble des procédures incluses dans le MAF est applicable par les sociétés du groupe qu'elles soient consolidées ou non et le contrôle de l'application est du ressort des auditeurs internes lors de leurs audits. En outre, les commissaires aux comptes prennent connaissance des systèmes comptables et de contrôle interne pour planifier leurs missions et concevoir leurs approches d'audit. De même à chaque clôture, un package de l'information financière est présenté par la direction financière au comité d'audit. Lors de ces réunions auxquelles assistent les commissaires aux comptes, sont discutées les transactions significatives et les options comptables majeures prises pour la couverture des risques potentiels.

Enfin, les commissaires aux comptes ont pour mission de certifier que les comptes, au regard des principes comptables, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du groupe Essilor. Toutes les filiales du groupe font l'objet d'un contrôle de leurs comptes par des auditeurs locaux majoritairement membres du collège des commissaires aux comptes assurant la certification des comptes consolidés du groupe.

## **7. TRAVAUX 2007 DE L'AUDIT INTERNE ET PROSPECTIVE**

Essilor s'est engagée dans une démarche progressive permettant à terme d'apprécier l'adaptation des procédures en vigueur dans le groupe. Cette démarche menée sous la responsabilité de la direction de l'audit interne a démarré fin 2003 par une revue de l'environnement de contrôle, puis en 2004 par la mise en place d'un processus d'auto évaluation du contrôle interne au niveau de certaines entités du groupe et enrichi en 2005 par la définition de nouveaux processus.

Cette démarche se structure en différentes étapes :

- une identification préalable des processus clefs de l'organisation ;
- une analyse des risques attachés à ces processus ;
- l'identification des contrôles nécessaires en vue de faire face à ces risques ;
- des tests sur ces contrôles par les auditeurs internes ;
- l'identification des points de contrôle à améliorer et des actions correctrices correspondantes.

Les six processus définis (achats / ventes / stocks / immobilisations / reporting) ont été évalués de nouveau en 2007. Ces six questionnaires d'auto évaluation ont été revus en fonction de l'implémentation d'une nouvelle version de l'outil et des dispositions énoncées par l'AMF dans son cadre de référence sur le dispositif de contrôle interne, complété par son guide d'application. Ils ne comprennent plus que 375 points de contrôle et ont été adressés à l'ensemble des filiales consolidées. Cet outil permet outre la réponse aux questions, d'attacher la documentation demandée en face de chacun des contrôles et de définir les plans d'action pour les points de contrôle à améliorer.

Des missions de tests ont été réalisées par les auditeurs internes sur un certain nombre d'entités sélectionnées, ce qui a permis de contrôler la fiabilité des réponses ainsi que de la qualité des plans d'action.

Une synthèse par filiale a été communiquée à chaque filiale concernée et une synthèse groupe a été présentée au Président - Directeur Général et au comité d'audit.

En 2007, les équipes de l'audit interne ont poursuivi leur action de suivi de mise en place des plans d'action nécessaires suite aux autoévaluations réalisées. Le résultat de cette action sera présenté en 2008 au comité d'audit et au Président - Directeur Général.

Cette démarche d'auto évaluation, qui s'inscrit dans un processus d'amélioration continue de la qualité, nous permet, par le développement et le renforcement de procédures homogènes, de veiller à la qualité et la fiabilité de l'information financière.

L'analyse des autres processus identifiés se réalisera au cours des années suivantes et devrait nous permettre à terme de nous déterminer sur la qualité de notre contrôle interne.

## **POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL**

---

Le conseil d'administration a décidé, lors de sa séance du 11 mai 2007, de ne pas dissocier les fonctions de président et de directeur général et de réitérer les pleins pouvoirs du directeur général sous réserve des pouvoirs expressément attribués au conseil d'administration par la loi. Par ailleurs, le président-directeur général est assisté par un directeur général délégué.

Charenton, le 6 mars 2008

**Xavier Fontanet**



## **Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Essilor International, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Exercice clos le 31 décembre 2007.

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Essilor International et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 17 mars 2008

Les Commissaires aux comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Jacques Denizeau

**Mazars & Guérard**

Pierre Sardet

# ANNEXE 2 - Politique sociale et environnementale

## (Loi sur les Nouvelles Réglementations Économiques)

Dans le but d'assurer la cohérence entre les informations publiées dans ce Document de référence avec celles qui figurent dans son bilan social d'entreprise, Essilor a choisi de rapporter les aspects de sa politique sociale et environnementale prévue à l'article 225-102.1 alinéa 5 du code de commerce, sur un périmètre correspondant essentiellement à la maison mère.

Les informations sur le périmètre régulièrement élargi aux entités légales d'Essilor à travers le monde étaient rassemblées l'année dernière dans le document intitulé « Mieux voir le Monde | 2006 | Notre contribution au développement durable ».

Elles figurent cette année dans l'annexe 3 du présent Document de Référence.

### ASPECT SOCIAL

---

Essilor souhaite, par sa politique humaine, encourager le développement et l'épanouissement personnel de ses salarié(e)s en leur offrant des possibilités d'évolution dans un groupe mondial, multiculturel et décentralisé ; leur fournir un environnement de travail qui respecte leur intégrité physique et morale quelle que soit leur origine ; leur assurer un traitement équitable en toutes circonstances ; développer l'employabilité interne et externe en leur facilitant l'accès à de la formation tout au long de leur carrière et en enrichissant leur poste et leur expérience par plus d'autonomie et de responsabilité ; favoriser l'accès au capital de l'entreprise dans un cadre d'actionnariat salarié responsable.

#### 1.1

**Effectifs maison mère : 3 182 CDI + 194 CDD = 3 376 (total France) + 234 (Essilor Industries) = 3 610.**

Sur les **194 CDD** recensés au 31/12/2007, **151** soit **78 %** correspondent à l'embauche de jeunes en formation (en alternance) dont les diplômes vont du BEP au BAC + 5.

**Embauches : 234 CDI + 152 CDD = 386 au total.**

#### Licenciements :

Il n'y a eu **aucune** procédure de licenciement économique collectif de plus de 9 salarié(e)s en France en 2007.

**Vingt-cinq** salarié(e)s ont été licencié(e)s pour d'autres motifs (insuffisance professionnelle, inaptitude médicale, motif disciplinaire) et **2** salarié(e)s pour motif économique.

#### Heures supplémentaires :

En France, en 2007, **15 771** heures supplémentaires ont été effectuées.

Pour établir une comparaison valable avec l'année 2006 lorsque 8 752 heures supplémentaires avaient été effectuées, il faut se rappeler que le calcul pour l'année 2007 tient compte du nouveau dispositif concernant le régime social et fiscal des heures supplémentaires à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007.

Ce dispositif concerne les salarié(e)s rémunéré(e)s sur une base horaire non forfaitaire, les salarié(s) à temps partiel sur une base horaire et les salarié(e)s au forfait «37h30» (Cf. § 2 « Organisation du temps de travail »).

(A méthode de comptage égale avant ce dispositif, 10 516 heures supplémentaires auraient été réellement effectuées et 5 255 auraient été incluses dans le forfait «37h30» des salarié(e)s concerné(e)s depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2007.)

#### Main d'œuvre extérieure à la Société

En France, en 2007, et en moyenne mensuelle, **308** travailleurs temporaires ont été employés à temps plein. **52%** d'entre eux ont remplacé du personnel absent et **48 %** ont été employés pour faire face à des hausses ponctuelles d'activité. **2** contrats temporaires de salarié intérimaire ont été transformés en contrat à durée déterminée et **71** autres en contrats à durée indéterminée.

**341** travailleurs extérieurs ont été employés en 2007. Ils se répartissent ainsi : **118** pour l'entretien des locaux, **124** pour l'informatique, **36** pour le gardiennage, **17** pour la restauration, **1** pour la sécurité et **45** pour d'autres fonctions.

## **1.2 Informations relatives aux plans de réduction des effectifs et de sauvegarde de l'emploi, aux efforts de reclassement, aux réembauches et aux mesures d'accompagnement**

Sans objet, aucun licenciement économique collectif de plus de 9 salariés n'a été effectué en France en 2007.

## **2.**

### **Organisation du temps de travail**

L'accord d'entreprise du 30 mars 2000 entré en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2000 sur la réduction et l'aménagement du temps de travail définit l'organisation du temps de travail au sein d'Essilor.

### **Durée du temps de travail**

Pour les salarié(e)s en horaires centrés (**1 301**), l'horaire effectif de travail hebdomadaire est de 36h00. Pour les salarié(e)s en équipe (**777**), l'horaire effectif de travail hebdomadaire est de 33h30. Pour les salarié(e)s au forfait horaire (**241**), l'horaire effectif de travail hebdomadaire est de 38h30. Il est par ailleurs attribué à ces personnels, **6** jours de RTT par an, ce qui porte respectivement l'horaire effectif de travail hebdomadaire à 35h00, 32h30 et 37h30. Pour les salarié(e)s au forfait jours (**905**), le nombre de jours de travail annuel est de **217**, et le nombre de jours de RTT par an peut varier de 9 à 13 selon les années. Les dirigeants et VRP (**152**), ne sont pas soumis à la réglementation en matière d'horaires. Ils bénéficient cependant, de **10** jours de repos supplémentaire par an. **354** salarié(e)s bénéficient d'un contrat de travail à temps partiel ou à mi-temps dont **125** dans le cadre d'un mi-temps de fin de carrière au titre de l'accord sur la réduction du temps de travail.

### **Absentéisme**

Le taux d'absentéisme s'établit à **5,3 %**. L'absentéisme se répartit en maladie de moins de 6 mois pour **71,6 %**, maternité pour **14,7 %**, congés autorisés pour **7,0 %**, convenances personnelles pour **2,8 %**, accidents du travail pour **3,5 %**, accidents de trajet pour **0,4 %**. (Obligations extérieures pour 0,02 %).

## **3.**

**Rémunérations** : La masse salariale totale versée en 2007 représente **139 305 millions d'euros**.

**Charges sociales** (hors intéressement) : **69 770 millions d'euros**.

### **Évolution**

L'augmentation moyenne des rémunérations, toutes catégories confondues des salarié(e)s présents en 2006 et en 2007 est de **5,1 %**.

### **Épargne salariale**

Dans le cadre des dispositions du titre IV du livre IV du Code de travail français, il existe en France un plan d'intéressement des salarié(e)s aux résultats de l'entreprise ainsi que des plans d'épargne entreprise.

### **Égalité professionnelle**

Comme chaque année, la surveillance permanente sur l'évolution des rémunérations et l'évolution des carrières entre les femmes et les hommes a fait l'objet en 2007 d'un état des lieux qui a été communiqué aux représentants du personnels et aux représentants syndicaux.

#### 4.

##### **Relations professionnelles**

Essilor entretient des relations professionnelles avec les cinq syndicats représentatifs suivants : **CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et CGT-FO**.

Au-delà des réunions mensuelles des Comités d'Etablissement et des Délégués du Personnel, le Comité Central d'Entreprise se réunit cinq fois par an au maximum.

Par ailleurs, les délégués syndicaux et les représentants du personnel participent très largement au sein de groupes de travail à l'élaboration des projets sociaux qui débouchent parfois sur la négociation d'un accord d'entreprise.

##### **Bilan des accords collectifs**

Ont été signés au cours de l'exercice 2007 :

- **Un accord clôturant les négociations annuelles obligatoires pour l'année 2007.**  
Cet accord prévoit un certain nombre de dispositions, entre autres le montant des augmentations générales et individuelles des salaires et l'attribution (gratuite) d'actions de performance.
- **Un accord d'intéressement pour les exercices 2007, 2008 et 2009.**
- **Un avenant à l'accord d'entreprise sur la réduction et l'aménagement du temps de travail.**  
Cet avenant a pour objet la mise en place d'équipes de suppléance de fin de semaine.
- **Un avenant à l'accord d'entreprise sur les garanties collectives, remboursement de frais de santé, d'incapacité, d'invalidité et de décès.**  
Cet avenant a pour objet l'augmentation sensible des garanties en cas de décès du personnel non cadre.
- **Un avenant à l'accord d'entreprise sur les gestion des fins de carrière.**  
Cet avenant à l'accord du 1<sup>er</sup> juin 2004 sur la gestion des fins de carrière ayant pour objet de faire bénéficier des dispositions de cet accord les salarié(e)s né(e)s en 1950 et de faire bénéficier des dispositions de la loi Fillon les salarié(e)s né(e)s en 1952.

En outre, la mise en œuvre d'un certain nombre de dispositions prévues dans nos accords majeurs a été accomplie en 2007, notamment celles contenues dans l'accord relatif au développement et à la dynamisation de la troisième partie de carrière ainsi que celles incluses dans l'accord sur l'emploi des personnes handicapées.

Ce dernier accord, signé par les cinq fédérations syndicales représentatives de l'entreprise a été agréé par le directeur départemental du travail. Des actions concrètes ont été réalisées notamment dans l'adaptation des postes, le travail confié aux ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail) et l'embauche des travailleurs handicapés. Une formation spécifique aux personnes chargées de recrutement dans l'entreprise a été mise en place.

##### **Conditions d'hygiène et de sécurité**

Au cours de l'année 2007, le dernier site de production en France à avoir finalisé la mise en place d'un système de management de l'hygiène, de la santé et la sécurité dans le cadre du référentiel OHSAS 18001 a obtenu la certification. En conséquence, les trois sites de production en France (100 %) sont certifiés, à l'instar de l'ensemble des autres sites de production dans le reste du monde. (Voir les autres certifications OHSAS 18001 ci-après, dans la rubrique « Aspect environnemental », au paragraphe 9, « Objectifs assignés aux filiales à l'étranger ».)

#### 5.

##### **Accidents du travail**

En France en 2007, on a constaté **33** accidents de travail avec arrêt et **28** sans arrêt chez le personnel d'Essilor ainsi que **8** accidents de travail avec arrêt et **9** sans arrêt chez le personnel intérimaire.

##### **Maladies professionnelles**

**4** notifications ont été observées en France en 2007. Elles relèvent du tableau 57 (Affectations péri articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail).

## 6.

### Formation

En 2007, pour l'ensemble des établissements français, la formation professionnelle a représenté **4,8 %** de la masse salariale. Ce pourcentage, bien au-dessus de 4 %, exprime la volonté de l'entreprise de réussir en faisant progresser ses salariés et en leur permettant de s'adapter continuellement aux nouveaux enjeux qu'elle rencontre.

Cette année encore, les orientations générales de formation ont donné la priorité aux actions collectives ou individuelles qui permettent aux salarié(e)s d'augmenter leur compétence professionnelle, donc leur employabilité, en relation avec la stratégie de l'entreprise. Elles ont principalement concerné :

- la maîtrise d'une compétence spécifique entrant dans le champ de ses missions (domaines d'expertise technique, langues, outils informatiques) ;
- une ou des méthodologies partagées dans l'entreprise (gestion de projet, plans d'expériences) ;
- les thèmes liés à l'innovation et au développement durable ;
- l'intégration des dimensions de management et de communication, devenues indispensables dans nos organisations matricielles ;
- la connaissance transversale des savoir-faire de l'entreprise.

Les formations accompagnent également de manière prioritaire les changements individuels (mobilité) ou collectifs (changement de technologie, d'organisation).

**Plus de 2300** salariés d'Essilor en France ont suivi au moins une action de formation en 2007, soit près de **70 %** de l'effectif. Près de **72 000** heures de formation ont été organisées.

Depuis plusieurs années, les directions sont accompagnées pour mieux anticiper leur réflexion sur la formation. Dans la prolongation de la dynamique instaurée en 2006, elles ont construit leur plan de formation pour l'exercice 2007 en relation avec leur stratégie métier et leurs besoins en compétences. Le résultat s'est traduit par une année de formation très riche en contenus et en réalisations.

Des axes importants se sont dégagés sur la technologie et l'innovation, le développement de la relation commerciale et des services, mais aussi sur la communication, le management et la conduite du changement. Un effort particulier a été porté sur la formation du personnel de production, notamment sur notre site de Dijon.

Pour soutenir sa politique ressources humaines et dans le cadre de la mise en œuvre de ses accords d'entreprise sur la diversité, plus de 500 managers ont été conviés à une journée de formation et d'échange avec les RH sur les enjeux de cette politique et les moyens d'action. Pendant la journée de formation, les différents thèmes axés sur la gestion de la diversité, avec une focalisation sur l'emploi des personnes handicapées et les dispositions concernant les salariés en troisième partie de carrière ont été largement développés.

Enfin, le Droit Individuel à la Formation (DIF) a continué à se développer, en complément du plan de formation, avec **90** personnes concernées (le DIF se déroulant hors temps de travail).

Sept domaines de compétences ont été couverts : Communication / Management (27 % des heures, 27 % des stagiaires), Technologie / Techniques Métier (14 % des heures, 15 % des stagiaires), Administration / Commercial / Gestion (14 % des heures, 14 % des stagiaires), Informatique / Bureautique (11 % des heures, 11 % des stagiaires), Environnement / Qualité / Santé et Sécurité (8 % des heures, 11 % des stagiaires), Langues (9 % des heures, 8 % des stagiaires), Connaissances Générales (5 % des heures, 14 % des stagiaires).

Des formations diplômantes ont représenté plus de **11 %** des heures pour **60** stagiaires, en partie pour des contrats de professionnalisation.

**12** bilans de compétence ont été finalisés en cours d'année.

En plus des actions qui entrent dans le cadre du plan de formation, Essilor a géré en 2007 **215** contrats en alternance, dont **193** en apprentissage. **97** nouveaux contrats ont été signés en 2007, parmi lesquels **27** correspondent à une poursuite d'études. Ces chiffres sont encore en progression et confirment l'engagement qu'Essilor a pris en faveur de la formation des jeunes en alternance depuis plus de 15 ans.

En 2007, outre l'accompagnement des jeunes, la reconnaissance de la mission de tuteur a été réaffirmée, notamment en s'intégrant à part entière dans l'entretien annuel d'appréciation.

## 7.

### Emploi et insertion des travailleurs handicapés

En 2007, Essilor a employé **105** salarié(e)s handicapé(e)s en France, dont **77** employés ou ouvriers et **28** membres de l'encadrement dont **7** cadres.

Pour une description qualitative, se référer également aux paragraphes 4) Relations professionnelles et 6) Formation ci-dessus.

## 8.

### **Œuvres sociales**

En France, en 2007, Essilor a participé au financement des œuvres sociales de prévoyance (garanties, frais de santé, incapacité, invalidité, décès) pour un montant de **5 434 418** euros et au financement des retraites supplémentaires pour un montant de **3 586 657** euros. Ce dernier montant, en forte augmentation par rapport à l'exercice précédent comprend un appel de fonds exceptionnel d'un million d'euros pour réactualisation.

La part patronale versée pour les transports s'est montée à **2 346 958** euros, celle versée pour les titres-restaurant à **1 126 470** euros.

La dotation totale aux activités sociales et culturelles des différents Comités d'entreprise (CE) s'est montée à **1 439 676** euros, soit 1,15 % de la masse salariale d'Essilor en France et **251 367** euros ont été attribués au budget de fonctionnement de ces Comités d'entreprise.

Essilor a versé **513 130** euros au titre de l'abondement pour le Plan chèques-vacances dont bénéficient **710** salariés.

La subvention de 0,45 % au logement a représenté un montant de **514 412** euros.

Le coût des visites médicales a été de **286 087** euros.

Essilor offre en outre, dans le cadre de règles définies, une fourniture d'équipements optiques à son personnel et prend à sa charge le coût des médailles d'honneur du travail et des médailles du syndicat de l'optique en y associant une gratification établie selon un barème défini. L'entreprise prend à sa charge le paiement des journées d'absence accordées aux mères ou aux pères pour s'occuper de leur enfant malade selon des règles définies.

## 9.

### **Impact territorial en matière d'emploi et de développement régional, importance de la sous-traitance, respect par les filiales des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)**

Essilor a signé le Pacte Mondial début 2003. Ce pacte, proposé aux entreprises par l'Organisation des Nations Unies (ONU) a pour objectif de permettre à tous les peuples de la planète de bénéficier des avantages de la mondialisation et d'ancrer les marchés mondiaux à des valeurs et des pratiques indispensables pour répondre à leurs besoins socioéconomiques.

Par ce pacte, le Secrétaire Général de ONU a demandé aux entreprises du secteur privé d'adhérer à dix principes et de les traduire dans leur pratique, engageant ainsi leurs dirigeants à «embrasser, promouvoir et faire respecter» un ensemble de valeurs fondamentales dans le domaine des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Ces dix principes sont inspirés de quatre textes : la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail (OIT), la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption.

Bien que les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail n'aient pas toutes été ratifiées par l'ensemble des pays où Essilor est présent, le groupe en promeut le respect grâce à la coordination des ressources humaines sur le plan international au niveau le plus élevé (Comité exécutif) et à ses relais au niveau des zones ou au niveau des métiers. Il suit entre autres les indicateurs HR4, HR5, HR6 et HR7 de la Global Reporting Initiative (GRI, Version 3.0) qui correspondent aux quatre conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail reprises par quatre des dix principes du Pacte Mondial.

Essilor participe au développement des régions où ses sites de production en amont (usines de fabrication) comme en aval (laboratoires de prescription) sont installés. Essilor contribue directement à l'enrichissement des connaissances et des conditions de vie des femmes et des hommes qui travaillent dans le groupe et indirectement à celui de leurs familles. Au-delà, pour satisfaire la partie de ses besoins locaux de produits et de services participe au fonctionnement de l'économie régionale et concourt au progrès des populations qui travaillent et vivent à proximité.

L'ensemble des sites de production amont du groupe gère l'information concernant les ressources humaines selon les structures du bilan social d'entreprise français.

L'importance de la sous-traitance chez Essilor en France en 2006 s'établit à 12,5 % du total des achats.

Le Comité Européen de Dialogue et d'Information Essilor (CEDIE) rassemble les 17 représentants des pays de l'Union Européenne où Essilor possède une activité directe. Au cours de l'année 2007, le CEDIE a tenu sa réunion plénière à Fontenay-sous-Bois en France. Après avoir rappelé les stratégies sur les zones Europe et Amérique du Nord, la Direction de la zone Europe a présenté les résultats 2006 et les perspectives du groupe pour 2007. La Direction des ressources humaines a résumé les résultats de l'enquête d'opinion internationale.

La plateforme de formation aux métiers des laboratoires de prescription a été exposée. Ce programme innovant répond à trois enjeux essentiels pour le groupe en termes de ressources humaines consécutifs à l'anticipation du départ en retraite de personnel à tous les niveaux, au nombre croissant de laboratoires de prescription qui rejoignent le groupe et l'accélération du rythme de développement des nouvelles technologies.

Un point a été fait sur la fermeture de l'une des deux usines en Irlande intervenue fin avril 2007. L'arrêt de cette unité de production créée en 1973 et qui réalisait des verres progressifs minéraux dont les ventes chutaient d'environ 20 % par an, a fait l'objet du plus grand soin en termes d'information, d'assistance et d'accompagnement des salariés. Une période de six mois d'échanges a été consacrée au dialogue et à l'étude avec les partenaires sociaux. La possibilité d'aller travailler dans la deuxième usine d'Irlande, distante d'une trentaine de kilomètres a été offerte à l'ensemble des employé(e)s. Un programme complet d'aide à la recherche d'emploi a été mis en place. A côté des mesures conventionnelles favorisant le succès dans la recherche d'un nouvel emploi, comme la formation à la rédaction de C.V., à la conduite d'entretiens de recrutement ou à l'utilisation des sites web, il comprenait entre autres des programmes de formation ciblés et une large information sur les couvertures sociales, les plans et les conditions de pensions de retraite.

## 10.

### Actionnariat de responsabilité et actionnariat salarié

La présence d'un fort actionnariat interne de responsabilité, représenté et animé de façon indépendante et autonome à travers le monde par une association française de loi de 1901, «Valoptec Association», constitue pour Essilor un puissant levier de performance durable, d'alignement stratégique et d'excellence opérationnelle.

Le groupe encourage par ailleurs fortement l'épargne salariale. Il offre, selon les pays, diverses possibilités de participation à des plans ou à des fonds.

Grâce à ces systèmes, plus de **6 800** salarié(e)s du groupe possèdent des actions Essilor.

## ASPECT ENVIRONNEMENTAL

---

Essilor s'est engagé à participer aux initiatives de développement durable en préservant l'environnement et en promouvant des produits recyclables, et à respecter strictement les réglementations en vigueur, quel qu'en soit le champ d'application et la région du monde.

Bien que la nature de son activité ait des effets limités sur l'environnement, Essilor s'est engagé très tôt dans une démarche volontaire afin de connaître avec précision les conséquences, même légères, de ses différentes activités. En effet, Essilor gère plus d'un quart de million de références et ses produits doivent être tenus hors poussières tout au long de leur processus de fabrication. Les systèmes de management de l'environnement participent largement à l'efficacité des unités de production en leur apportant les bénéfices associés à leur utilisation, souvent d'une importance considérable dans le maintien de l'ordre et de la propreté des locaux.

## 1.

### Consommations de ressources, déchets, rejets et nuisances

**Eau : 381 949 m<sup>3</sup>** (Rappel 2006 : 382 549 m<sup>3</sup>).

### Matières premières

Les principales matières premières utilisées par Essilor en France en 2006 sont **932** tonnes de monomère de CR 39 et **405** tonnes de granulé de polycarbonate. (Rappel 2005 : 740 t et 470 t respectivement). Les variations sont majoritairement dues à une variation du mix de production.

**Énergie : 95,8 GWh.** (Électricité : **71,1 GWh** / Gaz : **23,9 GWh**, / Fuel : **0,8 GWh**) (Rappel 2006 : 102,9 GW).

### Tri sélectif

**100 %** des sites en France ont mis en place un tri sélectif des déchets en plus du tri obligatoire des déchets industriels banals et des déchets industriels spéciaux.

### Traitement des eaux usées

Toutes les usines traitent leurs eaux avant rejet, le traitement pouvant être constitué d'une simple neutralisation, d'un système de décantation, de l'élimination des huiles, ou d'une combinaison des précédents, ou d'une station complète de traitement.

## Rétention

Tous les stockages de produits chimiques font l'objet d'un dispositif de rétention pour éviter l'infiltration potentielle de produits polluants dans le sol ou l'eau en cas d'incident.

## Bruit

Aucune plainte concernant les nuisances sonores n'a été signalée.

## Odeurs

Aucune plainte concernant les nuisances olfactives n'a été signalée.

## 2.

### Équilibre biologique, milieux naturels, espèces protégées

Les systèmes de management environnementaux mis en place chez Essilor intègrent les mesures destinées à limiter, le cas échéant, les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées.

## 3.

### Certifications

Les trois sites de production en France possèdent et maintiennent la certification de leurs systèmes de management de l'environnement dans le cadre du référentiel ISO 14001. (Voir les autres certifications ISO 14001 ci-après, dans la rubrique « Aspect environnemental », paragraphe 9, « Objectifs assignés aux filiales à l'étranger ».)

## 4.

### Conformité

Les systèmes de management de l'environnement certifiés mis en place chez Essilor intègrent les mesures destinées à assurer la conformité de l'activité de la Société aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

## 5.

### Dépenses engagées

En 2007, les dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité de la Société sur l'environnement se sont élevées à **1 943 968** euros (rappel 2006 : 1 666 800 euros).

## 6.

### Services internes, organisation et gestion de l'environnement

Le **Service central hygiène sécurité et environnement** (SCHSE) offre à son réseau de correspondants une assistance par téléphone, par fax ou par l'intermédiaire de son site intranet. Il comporte des experts des domaines de l'environnement, de l'hygiène, de la santé et de la sécurité et de l'ergonomie. Il travaille essentiellement en langue anglaise et intervient comme appui, comme support et comme coordinateur au service de l'ensemble des questions afférentes à l'hygiène, à la sécurité et à l'environnement du groupe.

La volonté d'Essilor de décentraliser, de respecter le principe de subsidiarité et, de confier les responsabilités locales à ceux qui connaissent les situations locales, se traduit par la présence de spécialistes locaux et de dirigeants locaux de ces domaines. En 2007, le forum international «Hygiène, Sécurité et Environnement» qui les rassemble leur a permis de s'assurer du bon déroulement des plans d'actions qui figurent dans le Plan à Moyen Terme Hygiène, Sécurité et Environnement.

Les conclusions du groupe de projet s'étant consacré en 2007 à l'étude du règlement européen REACH ont permis de mettre en place les procédures assurant le bon suivi de son application. Elles ont été présentées au Comité Exécutif du groupe qui les a validées. Un nouveau groupe de travail opérationnel a été formé sous la responsabilité de la Direction du Développement Durable

Les moyens consacrés à la prévention et à la réduction des risques pour l'environnement permettent de réaliser les plans d'action définis chaque année par la fixation des objectifs et des cibles. Enfin, et malgré la très faible probabilité d'occurrence, chaque site a mis en place une organisation permettant de faire face à des accidents de pollution qui pourraient avoir des conséquences, même légères, au-delà des établissements de la Société.



La démarche de certification ISO 14001 prévoit la mise en place sur chaque site d'une politique environnementale qui compte parmi ses objectifs reconduits l'effort de formation et d'information du personnel.

**7.**

#### **Provisions et garanties**

Essilor n'a pas enregistré de montant au titre de provisions pour risques en matière d'environnement. La Société se garantit pour ces risques.

**8.**

#### **Indemnités**

Essilor n'a pas eu à verser d'indemnité en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement et n'a eu par conséquent aucune action en réparation à mener.

**9.**

#### **Objectifs assignés aux filiales à l'étranger**

L'objectif principal assigné à toutes les filiales d'Essilor à l'étranger est d'être en conformité avec les réglementations applicables.

Essilor a engagé ses 14 sites de production amont (hors site de Nikon-Essilor) dans une démarche de mise en place de systèmes de managements environnementaux. Depuis le 31 décembre 2005, et donc a fortiori au 31 décembre 2007, tous ces sites de production dans le monde, c'est-à-dire au Brésil (1), en Chine (1), aux Etats-Unis (2), en France (3), en Inde (1), en Irlande (1), au Mexique (1), aux Philippines (2), en Thaïlande (1) et à Porto Rico (1) étaient certifiés ISO 14001. En 2007, les audits de suivi ont été effectués. Le taux de certification des systèmes de management de l'environnement des usines de production amont du groupe reste au meilleur niveau de **100 %** (14 / 14).

De même, Essilor a engagé ses 14 sites de production amont (hors site de Nikon-Essilor) dans une démarche de mise en place et de maintenance de systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail. Au 31 décembre 2006, les sites de production au Brésil (1), en Chine (1), aux Etats-Unis (2), en France (3), en Inde (1), en Irlande (1), au Mexique (1), aux Philippines (2) et en Thaïlande (1) étaient certifiés OHSAS 18001. Ce résultat, en ligne avec les objectifs, porte à **93 %** (13 / 14) le taux de certification des systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail des usines de production amont du groupe. (Rappel 2006 : 80 %). En 2007, les audits de suivi ont été effectués. Le diagnostic et l'évaluation du niveau de maîtrise des risques se fait à partir de l'outil VERISAFE®, une marque appartenant au bureau Véritas.

Rappelons aussi que **100 %** des usines de production amont du groupe disposent également d'un système de management de la qualité certifié dans le cadre du référentiel ISO 9001, version 2000.

## ANNEXE 3 - Rapport sur la contribution économique, humaine (sociale et sociétale) et environnementale de l'entreprise sur un périmètre élargi.

La présente annexe 3 du document de référence 2007 rassemble les éléments qui entrent dans ce qu'il est convenu d'appeler un rapport de développement durable. Elle est destinée à compléter les éléments fournis à l'annexe 2 du même (Politique sociale et environnementale, loi sur les Nouvelles Réglementations Économiques).

En effet, dans le but d'assurer la cohérence entre les informations publiées dans ce Document de référence avec celles qui figurent dans son bilan social d'entreprise, Essilor a choisi de rapporter les aspects de sa politique sociale et environnementale prévue à l'article 225-102.1 alinéa 5 du code de commerce sur un périmètre correspondant essentiellement à la maison mère.

C'est pourquoi il convenait de trouver un support adéquat pour publier les informations sur le périmètre régulièrement élargi aux entités légales d'Essilor à travers le monde. La création de cette annexe 3 permet de le faire.

Pour l'exercice 2006, ces informations étaient rassemblées dans le document intitulé « Mieux voir le Monde | 2006 | Notre contribution au développement durable ». Pour les exercices 2004 et 2005, elles figuraient dans les rapports annuels respectifs.

Pour les exercices à venir, Essilor pourrait être amenée, en tant que de besoin, à publier dans un autre document des informations de ce même ordre..

La collecte et la consolidation des informations non financières se fait à partir d'une application informatique spécifique utilisant depuis l'exercice 2003 le référentiel de la Global Reporting Initiative (GRI), dans sa version G3 à partir de l'exercice 2006.

Cette application informatique est une application jumelle de celle qui permet de collecter et de consolider les informations financières. Ce sont les indicateurs clés de la GRI (Core indicators) qui sont suivis. Seule une sélection pertinente est publiée. Dans certains cas ils font l'objet d'une forte démultiplication en nombreuses sous rubriques, comme par exemple l'indicateur EN 01, matières utilisées qui permet de collecter les informations sur plusieurs dizaines de produits retenus en fonction de leur importance dans le processus de production des verres correcteurs.

Ce sont les directions financières du groupe qui sont en charge de l'entrée des données qu'elles collectent auprès des spécialistes de chaque unité. Ces spécialistes disposent d'outils locaux leur permettant d'utiliser les données non financières qu'ils mesurent et qu'ils suivent dans le cadre d'une gestion opérationnelle quotidienne. Ce choix d'utilisation des canaux de reporting existants, hormis sa simplicité, sa fiabilité et son efficacité présente des avantages liés à quatre constatations principales :

- les services finance / comptabilité de chaque unité, familiers avec les outils et les procédures de reporting du groupe, sont les mieux placés pour faire du reporting ;
- la compétence et l'expérience des services finance / comptabilité permet de délivrer un reporting disposant des nécessaires critères de qualité reconnus dans ce domaine ;
- les directions financières de chaque unité, partenaires privilégiés de leurs directions générales ne limitent plus leur univers aux seules informations financières. Mieux informées, impliquées, sensibilisées, elles participent à la recherche de gisements d'amélioration dans l'ensemble des domaines du développement durable concernant ses aspects économiques, humains (sociaux et sociétaux) et environnementaux ;
- les spécialistes de chaque unité continuent à utiliser les outils de gestion opérationnelle quotidienne souvent spécifiques, toujours adaptés et qui leur sont familiers.

Essilor appartient à l'un des sous-secteurs spécifiques du secteur APE / NAF 33, qui regroupe la fabrication d'instruments médicaux, de précision et d'optique, et au sous-secteur 4537 «fournitures médicales» de la classification «Industry Classification Benchmark (ICB)». En termes de développement durable, ses enjeux sont distincts, directement liés à la nature de ses produits et de ses services. L'évaluation comparative du groupe est par conséquent difficile à faire. Pour la faciliter, Essilor utilise ceux des indicateurs principaux de la GRI qui s'appliquent le mieux à ses activités.

Essilor publie également depuis l'exercice 2006 son indice Global Value®, une évaluation de la contribution des critères de développement durable à la performance globale, financière et extra financière et qui ramène à la création de valeur. Le résultat de la notation pour l'exercice 2007 figure dans le rapport annuel.

Pour l'exercice 2007, les unités opérationnelles d'Australie, du Brésil (filiale de distribution) de Chine (filiale de distribution) de Nouvelle - Zélande et de Singapour, ont été ajoutées au périmètre de reporting, qui s'établit à 72,5%.

# PROFIL

## 1. STRATEGIE ET ANALYSE

§1.1	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation...	Se reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2007 et/ou au Rapport Annuel 2007.
§1.2	Description des impacts, risques et opportunités majeurs.	Ce document de référence 2007 décrit à plusieurs endroits les principaux impacts, risques et opportunités. S'y reporter.

## 2. PROFIL DE L'ORGANISATION

§2.1	Nom de l'organisation.	Essilor International
§2.2	Principaux produits et/ou services et marques correspondantes.	Se reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2007 et/ou au Rapport Annuel 2007.
§2.3	Structure opérationnelle de l'organisation...	Se reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2007 et/ou au Rapport Annuel 2007.
§2.4	Lieu où se trouve le siège de l'organisation.	147, rue de Paris - F 94227 Charenton-le-Pont - France
§2.5	Nombre de pays où l'organisation est implantée...	Se reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2007 et/ou au Rapport Annuel 2007.
§2.6	Nature du capital et forme juridique.	Se reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2007.
§2.7	Marchés où l'organisation opère...	Se reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2007.
§2.8	Taille de l'organisation...	Se reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2007. Le périmètre de reporting des éléments extra financiers est calculé par le rapport entre le nombre d'employés du périmètre et le nombre d'employés total. Pour l'exercice 2007, ce périmètre s'établit à $22\ 861 / 31\ 534 = 72,5\ %$
§2.9	Changements significatifs (...) au cours de la période de reporting.	Se reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2007 et/ou au Rapport Annuel 2007.
§2.10	Récompenses reçues au cours de la période de reporting.	Prix de l'innovation externe de Bearing. Se reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2007 et/ou au Rapport Annuel 2007.

## 3. PARAMETRES DU RAPPORT

### Profil du rapport

§3.1	Période considérée pour les informations fournies.	Du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2007
§3.2	Date du dernier rapport publié, le cas échéant.	Rapport Annuel 2006, Document de référence 2006, Document : « Mieux voir le monde 2006. Notre contribution au développement durable. »
§3.3	Cycle considéré.	Annuel
§3.4	Personne à contacter...	Mr. Claude DARNAULT, Direction du Développement Durable.

### Champ et périmètre du rapport

§3.5	Processus de détermination du contenu du rapport...	Responsabilité de la Direction du Développement Durable qui s'appuie sur le réseau des filiales et qui utilise sur un outil de reporting interne Hypérior® Sustainability.
§3.6	Périmètre du rapport.	Groupe Essilor à l'exclusion des sociétés apparentées sur un périmètre de 72,5 % des effectifs.
§3.7	Indication des éventuelles limites (...) du périmètre...	Sociétés apparentées.
§3.8	Principes adoptés (...) concernant les coentreprises...	Sans objet pour ces situations. Le reporting sur un périmètre de 72,5 % des effectifs du groupe Essilor comporte les indications « année précédente » « année en cours à périmètre équivalent » et « année en cours à périmètre élargi » pour faciliter les comparaisons.
§3.9	Techniques de mesures des données et bases de calcul...	Application du protocole des indicateurs de la GRI.
§3.10	Explication des conséquences de toute reformulation...	Sans objet.
§3.11	Changements significatifs...	Ajout pour l'exercice 2007 des entités de reporting suivantes : Australie, Brésil (filiale de distribution), Chine (filiale de distribution), Nouvelle Zélande, Singapour.

<b>Index du contenu GRI</b>		
§3.12	Tableau identifiant l'emplacement des éléments...	La présente annexe 3 est organisée pour pouvoir se passer d'un index.
<b>Validation par des tiers</b>		
§3.13	Politique et pratique courante visant la validation du rapport...	Se reporter au Rapport Annuel 2007 à la page où figure la Notation Global Value®.
<b>4. GOUVERNANCE, ENGAGEMENTS ET DIALOGUE</b>		
<b>Gouvernance</b>		
§4.1	Structure de gouvernance de l'organisation...	Se reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2007.
§4.2	Indiquer si le président du conseil d'administration est aussi un administrateur exécutif.	Se reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2007.
§4.3	(...) indiquer le nombre d'administrateurs indépendants et/ou non exécutifs.	Se reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2007.
§4.4	Mécanismes (...) des recommandations ou de transmettre des instructions au conseil d'administration.	Se reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2007.
§4.5	Liens entre les rémunérations (...) et la performance de l'organisation.	Se reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2007.
§4.6	Processus mis en place par le conseil d'administration pour éviter les conflits d'intérêt.	Se reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2007. Une politique d'interdiction de faire des opérations pendant des périodes interdites fixées et communiquées chaque année est appliquée aux membres du conseil d'administration, aux cadres supérieurs et aux cadres dirigeants du groupe.
§4.7	Processus de détermination des qualifications et de l'expertise...	Se reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2007.
§4.8	Missions ou valeurs, codes de bonne conduite et principes...	Charte des valeurs de Valoptec Association. Carte d'identité Essilor International à diffusion interne.
§4.9	Procédures définies par le conseil d'administration pour superviser...	Rapport de la Direction du Développement Durable au comité d'audit.
§4.10	Processus d'évaluation de la performance propre du conseil d'administration...	Se reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2007.
<b>Engagements externes</b>		
§4.11	Explications sur la position de l'organisation...	Différents systèmes de management de la qualité, de l'environnement, de l'hygiène, de la santé et de la sécurité au travail permettent de mener des actions dans un démarche d'amélioration continue en matière de maîtrise et de prévention des risques. Une démarche EFQM est suivie au sein des Opérations Monde.
§4.12	Chartes, principes et autres initiatives, d'origine extérieure...	Essilor International est signataire du Pacte Mondial et adhère à Transparency International®. D'autres initiatives nombreuses figurent dans le document «Mieux voir le Monde 2006. Notre contribution au développement durable». S'y reporter.
§4.13	Affiliation à des associations...	Sans objet.
<b>Dialogue avec les parties prenantes</b>		
§4.14	Liste des groupes de parties prenantes inclus par l'organisation.	Le groupe a mis en place de très nombreuses actions avec ses parties prenantes. La publication d'une liste fait l'objet d'une réflexion.
§4.15	Base d'identification et sélection des parties prenantes avec lesquelles dialoguer.	Les actions mises en place le sont généralement avec des parties prenantes qui s'intéressent aux activités du groupe ou peuvent développer des synergies avec lui.
§4.16	Démarche de ce dialogue et notamment fréquence...	Aussi souvent que nécessaire et en tant que de besoin.
§4.17	Questions et préoccupations clés soulevées via le dialogue...	Développer les réseaux de professionnels de la vue à travers le monde, l'accès à leurs services, le dépistage visuel précoce des enfants, l'information sur l'importance d'une bonne vue auprès des populations, la corrélation étroite qui existe entre vision et développement. Comme membre du Pacte Mondial de l'ONU, Essilor International a établi des relations et/ou lancé des programmes avec en particulier l'O.M.S. et l'UNESCO. D'autres partenariats nombreux figurent dans le document «Mieux voir le Monde 2006. Notre contribution au développement durable». S'y reporter.

## ECONOMIE, INDICATEURS DE PERFORMANCE

### PERFORMANCE ECONOMIQUE

EC1	Valeur économique directe créée et distribuée incluant les produits, les coputs opérationnels, prestations et rémunérations des salariés, donations et autres investissements pour les communautés, les résultats mis en réserve, les versements aux apporteurs de capitaux et aux États.	La contribution économique du groupe est constituée de nombreux éléments disponibles dans ce document de référence 2007 (Chiffre d'Affaires, dépenses d'exploitation, salaires et charges, donations, impôts et taxes, dividendes, etc ... ). Se reporter aux pages correspondantes.
EC2	Implications financières et autres risques et opportunités pour les activités de l'organisation liés au changements climatiques.	Le groupe est normalement confronté aux risques naturels. Il n'est pas concerné par les permis d'émission. Il participe à l'initiative intitulée « Carbon Disclosure Project ». Les opportunités n'ont pas été évaluées à ce jour.
EC3	Étendue de la couverture des retraites avec des plans de retraite à prestations définies.	Il existe une très grande variété de systèmes de retraite et d'épargne salariale au sein du groupe à travers les pays. La mise en place complexe d'un indicateur global EC 3 chiffré est en cours d'investigation.
EC4	Subventions et aides publiques reçues.	Le groupe dispose d'une totale indépendance de fonctionnement.

### PRESENCE SUR LES MARCHES

EC6	Politique, pratiques et part des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux sur les principaux sites opérationnels.	Le groupe génère des courants d'affaires significatifs avec ses fournisseurs de produits et de services locaux. La collecte des informations dans l'indicateur EC 6 est en cours d'extension.
EC7	Procédures d'embauche locale et proportion de cadres dirigeants embauchés localement sur les principaux sites opérationnels.	Le groupe favorise le recrutement local des équipes de direction de ses filiales et respecte plus généralement le principe de subsidiarité. La mise en place de l'indicateur EC 7 est en cours.

### IMPACTS ECONOMIQUES INDIRECTS

EC8	Développement et impact des investissements en matière d'infrastructures et des services principalement publics, réalisés via une prestation commerciale, en nature ou à titre gratuit.	A son échelle, Essilor International favorise l'accès à la vue pour le plus grand nombre. Le groupe a mis en place de très nombreuses actions dirigées vers l'amélioration de la vue. En 2007, le groupe a créé aux Etats-Unis une fondation de droit américain de type 501(3c), la «Essilor Vision Foundation» dont la mission peut être résumé dans sa signature : «Better Life Through Better Sight». Néanmoins, on ne peut ne pas définir ces actions comme des investissements en matière de services publics. L'indicateur global EC 8 n'est probablement pas pertinent dans le groupe. La décision de son abandon est en cours.
-----	---	--

## ENVIRONNEMENT, INDICATEURS DE PERFORMANCE

			2006	2007 à périmètre équivalent	2007 à périmètre élargi
<b>MATIERES</b>					
EN1	Consommation de matières	Matière 1ère substrats standards Matière 1ère autres substrats	4 640 t 5 061 t	4 936 t 5 469 t	4 936 t 5 469 t
EN2	Pourcentage de matières consommées recyclées.	provenant de matières	Le groupe recycle tous ses consommables de fabrication qui s'y prêtent. Pour des raisons de qualité, l'utilisation de matières premières organiques recyclées n'est pas envisageable dans la fabrication des verres ophtalmiques. Elle l'est pour d'autres produits.		
<b>ENERGIE</b>					
EN3	Consommation directe d'énergie répartie par source d'énergie primaire.	Electricité Gaz Carburant liquide	328,0 GWh 51,1 GWh 7,7 GWh	337,9 GWh 47,7 GWh 8,3 GWh	347,5 GWh 47,9 GWh 8,3 GWh
EN4	Consommation indirecte d'énergie répartie par source d'énergie primaire.		Les matières et consommables amont du groupe achetés ne sont pas investigués. Les transports font l'objet d'une mesure qui aboutira à une évaluation par catégorie de transport des émissions de CO2 qui y sont liées. En 2007, les transports primaires ont été évalués. Se reporter à la rubrique EN 16. L'utilisation des produits ne nécessite pas d'énergie. Leur impact en fin de vie est négligeable.		
<b>EAU</b>					
EN8	Volume total d'eau prélevé.	Consommation totale d'eau	2 619 346 m3	2 822 910 m3	2 883 938 m3
<b>BIODIVERSITE</b>					
EN11	Emplacement et superficie des terrains détenus, loués ou gérés dans ou au voisinage d'aires protégées et en zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées.		Sans objet	Sans objet	Sans objet
EN12	Description des impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité des aires protégées ou des zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées.		Sans objet	Sans objet	Sans objet
<b>EMISSIONS, EFFLUENTS ET DECHETS</b>					
EN16	Émissions totales, directes ou indirectes de gaz à effet de serre, en poids (teq CO2)		La conversion des consommation d'énergie en émissions équivalentes de CO2 prise avec un facteur de conversion moyen de 1 kWh = 50 g pour l'électricité, 1 kWh = 200 g pour le gaz et 1 kWh = 300 g pour le fuel s'établit pour l'année 2007 à : 29 445 tonnes.		
EN17	Autres émission indirectes pertinentes de gaz à effet de serre, en poids (teq CO2)		L'évaluation des émissions de CO2 relative aux transports primaires (Transports des unités de production aux centres de distribution) s'établit pour l'année 2007 à : 8 998 tonnes.		
EN19	Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone, en poids.		Sans objet	Sans objet	Sans objet
EN20	Émissions de Nox, Sox et autres émissions significatives dans l'air, par type et par poids.		Les émissions de Nox et Sox du groupe ne sont pas significatives. A ce jour, cet indicateur n'entre pas dans le cadre du reporting extra financier.		
EN21	Total des rejets dans l'eau, par type et par destination.		Le groupe maîtrise ses rejets aqueux qui sont suivis dans le cadre des systèmes de management de l'environnement. Les indicateurs locaux EN 21 ne sont pas consolidés à ce jour.		
EN22	Masse totale de déchets, par type et par mode de traitement	Quantité totale de déchets solides	13 752 t	13 550 t	13 591 t
EN23	Nombre total et volume des déversements accidentels significatifs.		0	0	1 <sup>(a)</sup>

(a) Suite à la chute accidentelle d'une palette, déversement d'environ 100 kg de stéarate de calcium immédiatement récupérés et traités.

			2006	2007 à périmètre équivalent	2007 à périmètre élargi
<b>PRODUITS ET SERVICES</b>					
EN26	Initiatives pour réduire les impacts environnementaux des produits et des services, et portée de celles-ci.				La large gamme des verres optiques Airwear® est composée de verres correcteurs fabriqués à partir d'un matériau recyclable. Pour des raisons de qualité, l'utilisation de verres Airwear® recyclés n'est pas envisageable dans la fabrication de nouveaux verres. Elle l'est pour d'autres produits.
EN27	Pourcentage de produits vendus et de leurs emballages recyclés ou réutilisés, par catégorie.				Le groupe a engagé des actions permanentes visant la réduction, la réutilisation et le recyclage de ses emballages. La mise en place de l'indicateur EN 26 fait l'objet d'une réflexion.
<b>RESPECT DES TEXTES</b>					
EN28	Montant des amendes significatives et nombre total de sanctions non pécuniaires pour non-respect des législations et des réglementations en matière d'environnement.	Amendes significatives Sanctions non pécuniaires	0 0	0 0	0 0

## SOCIAL, INDICATEURS DE PERFORMANCE

			2006	2007 à périmètre équivalent	2007 à périmètre élargi
<b>EMPLOI, RELATIONS SOCIALES ET TRAVAIL DECENT</b>					
<b>Emploi</b>					
LA1	Effectif total par type d'emploi, contrat de travail et zone géographique.	Femmes Hommes <b>Total</b>	11 718 (56%) 9 282 (44%) <b>21 000</b>	11 877 (56%) 9 474 (44%) <b>21 351</b>	12 488 (55%) 10 373 (45%) <b>22 861</b>
LA2	Turnover du personnel en nombre de salariés et en pourcentage par tranche d'âge, sexe et zone géographique	En nombre de salariés	<b>9,8 %</b>	<b>9,7 %</b>	<b>9,7 %</b>
<b>Relations entre la direction et les salariés</b>					
LA4	Pourcentage de salariés couverts par une convention collective.				Le groupe dispose de différentes structures multiformes de représentation du personnel. La mise en place complexe de l'indicateur global LA 4 fait l'objet d'une réflexion.
LA5	Délai minimal de notification préalable à toute modification d'organisation, en indiquant si ce délai est précisé dans une convention collective.				Généralement <b>supérieure à 6 mois</b> . Se référer à l'annexe 2 du présent document où un exemple d'application en 2007 en Irlande figure dans le paragraphe 9 des aspects sociaux de la loi NRE.
<b>Santé et sécurité au travail</b>					
LA7	Taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, nombre de journées de travail perdues et nombre total d'accidents du travail mortels.	Accidents avec arrêt Accidents sans arrêt Accidents mortels Jour de travail perdus Taux d'absentéisme	118 140 0 <b>2 831</b> 4,20 %	141 138 0 <b>3 779</b> 4,93%	165 143 0 <b>3 855</b> 4,93%
LA8	Programmes d'éducation, de formation, de conseil, de prévention et de maîtrise des risques mis en place pour aider les salariés, leur famille ou les membres des communautés locales en cas de maladie grave.				Le groupe agit dans ce domaine en tant que de besoin. Il a formé en 2005 une cellule de veille chargée de suivre l'évolution de la grippe aviaire. Cette cellule travaille en collaboration avec des experts de la santé qui suivent les recommandations de l'OMS.
<b>Formation et éducation</b>					
LA10	Nombre moyen d'heures de formation par an, par salarié.	Nombre d'heures employés Nombre d'heures encadrement	<b>189 714</b> <b>66 878</b>	<b>283 176</b> <b>199 641</b>	<b>300 284</b> <b>210 235</b>
<b>Diversité et égalité des chances</b>					
LA13	Composition des organes de gouvernance et répartition des employés par sexe, tranche d'âge, appartenance à une minorité et autres indicateurs de diversité.				A ce jour, cet indicateur n'entre pas dans le cadre de ce présent reporting extra financier.
LA14	Rapport du salaire de base des hommes et de celui des femmes par catégorie professionnelle.				A ce jour, cet indicateur n'entre pas dans le cadre de ce présent reporting extra financier.

		2006	2007 à périmètre équivalent	2007 à périmètre élargi
<b>DROITS DE L'HOMME</b>				
<i>Politiques d'investissements et d'achats</i>				
HR1	Pourcentage et nombre total d'accords d'investissements significatifs incluant des clauses relatives aux droits de l'homme ou ayant été soumis à un contrôle sur ce point.		Sans objet.	
HR2	Pourcentage de fournisseurs et de sous-traitants majeurs dont le respect des droits de l'homme a fait l'objet d'un contrôle et mesures prises.		Sans objet.	
<i>Non-discrimination</i>				
HR4	Nombre total d'incidents de discrimination et mesures prises.	0	0	0
<i>Liberté syndicale et droit de négociation</i>				
HR5	Activités identifiées au cours desquelles le droit à la liberté syndicale et à la négociation collective risque d'être menacé et mesures prises pour assurer ce droit.	0	0	0
<i>Interdiction du travail des enfants</i>				
HR6	Activités identifiées comme présentant un risque significatif impliquant le travail d'enfants et mesures prises pour contribuer à interdire ce type de travail.	0	0	0
<i>Abolition du travail forcé ou obligatoire</i>				
HR7	Activités identifiées comme présentant un risque significatif d'incidents relatifs au travail forcé ou obligatoire et mesures prises pour contribuer à interdire ce type de travail.	0	0	0
<b>SOCIÉTÉ</b>				
<i>Communauté</i>				
SO1	Nature, portée et efficacité de tout programme et pratique d'évaluation et de gestion des impacts des activités, à tout stade d'avancement, sur les communautés.		Le Groupe est conscient de sa responsabilité vis-à-vis des communautés ou ses employés vivent et travaillent. Sa présence génère du travail pour les entrepreneurs locaux. Il évalue ses enjeux et impacts environnementaux dans le cadre de ses systèmes de management de l'environnement certifiés ISO 14001. De nombreux exemples des apports du groupe aux communautés figurent dans le document «Mieux voir le Monde 2006. Notre contribution au développement durable».	
<i>Corruption</i>				
SO2	Pourcentage et nombre total de domaines d'activités stratégiques soumis à des analyses de risques en matière de corruption.	0%	0%	0%
SO3	Pourcentage de salariés formés aux politiques et procédures anti-corruption de l'organisation.		A ce jour, cet indicateur n'entre pas dans le cadre de ce présent reporting extra financier.	
SO4	Mesures prises en réponse à des incidents de corruption.		Licenciement pour faute. Les sanctions sont prévues dans les règlements intérieurs et/ou autres documents adéquats.	
<i>Politiques publiques</i>				
SO5	Affichage politique, participation à la formulation de politiques publiques et lobbying.		Le groupe n'est pas impliqué dans des activités politiques. Il collabore avec ses parties prenantes du secteur public en tant que de besoin. Il participe à l'élaboration des normes internationales et autres travaux concernant ses métiers.	
<i>Respect des textes</i>				
SO8	Montant des amendes significatives et nombre total des sanctions non financières pour non respect des lois et des réglementations.	Amendes significatives Sanctions non financières	0 0	0 0



2006	2007 à périmètre équivalent	2007 à périmètre élargi
------	-----------------------------------	-------------------------------

---

## RESPONSABILITÉ DU FAIT DES PRODUITS

### *Santé et sécurité des consommateurs*

PR1	Étapes du cycle de vie où sont évaluées en vue de leur amélioration les impacts des produits et des services sur la santé, la sécurité et pourcentage de catégories de produits et de services significatives soumises à ces procédures.	Absence d'impacts en aval. Prise en considération systématique des aspects d'hygiène, de santé et de sécurité en amont sur l'ensemble des catégories de produits et de services.		
-----	--	--	--	--

---

### *Étiquetage des produits et des services*

PR3	Type d'information sur les produits et les services requis par les procédures et pourcentage de produits et de services significatifs soumis à ces exigences d'information.	Chaque filiale de distribution du groupe dispose d'informations en langue locale prenant des formes multiples sur l'ensemble des produits et des services offerts.		
-----	---	--	--	--

---

### *Communication marketing*

PR6	Programmes de veille de la conformité aux lois, normes et codes volontaires relatifs à la communication marketing, y compris publicité, promotion et parrainages	Chaque filiale de distribution du groupe effectue sa propre veille et se conforme aux lois, normes et codes volontaires locaux en vigueur.		
-----	--	--	--	--

---

### *Respect des textes*

PR9	Montant des amendes significatives encourues pour non respect des lois et des réglementations concernant la mise à disposition et l'utilisation des produits et des services.	0	0	0
-----	---	---	---	---

---

Le Document de référence et le Rapport annuel ont été réalisés par  
la Direction des relations investisseurs et de la communication financière.

Les informations présentées dans ce Document de référence ont été principalement préparées par  
la Direction Financière, la Direction Juridique et  
la Direction des relations investisseurs et de la communication financière d'Essilor International.

Direction des Relations Investisseurs et de la Communication Financière d'Essilor International  
Essilor International - 147 rue de Paris - 94227 Charenton Cedex - France  
Tél. : + 33 (0)1 49 77 42 16 - Fax : + 33 (0)1 49 77 43 24  
E-mail : [invest@essilor.com](mailto:invest@essilor.com) - Site Internet : [www.essilor.com](http://www.essilor.com)

ESSILOR INTERNATIONAL  
Compagnie Générale d'Optique  
147, rue de Paris - 94 220 Charenton-le-Pont - France  
Tel : +33 (0)1 49 77 42 24 - Fax : +33 (0)1 49 77 44 20 - [www.essilor.com](http://www.essilor.com)  
Société anonyme au capital de 38 030 276,70 euros - 712 049 618 RCS Créteil